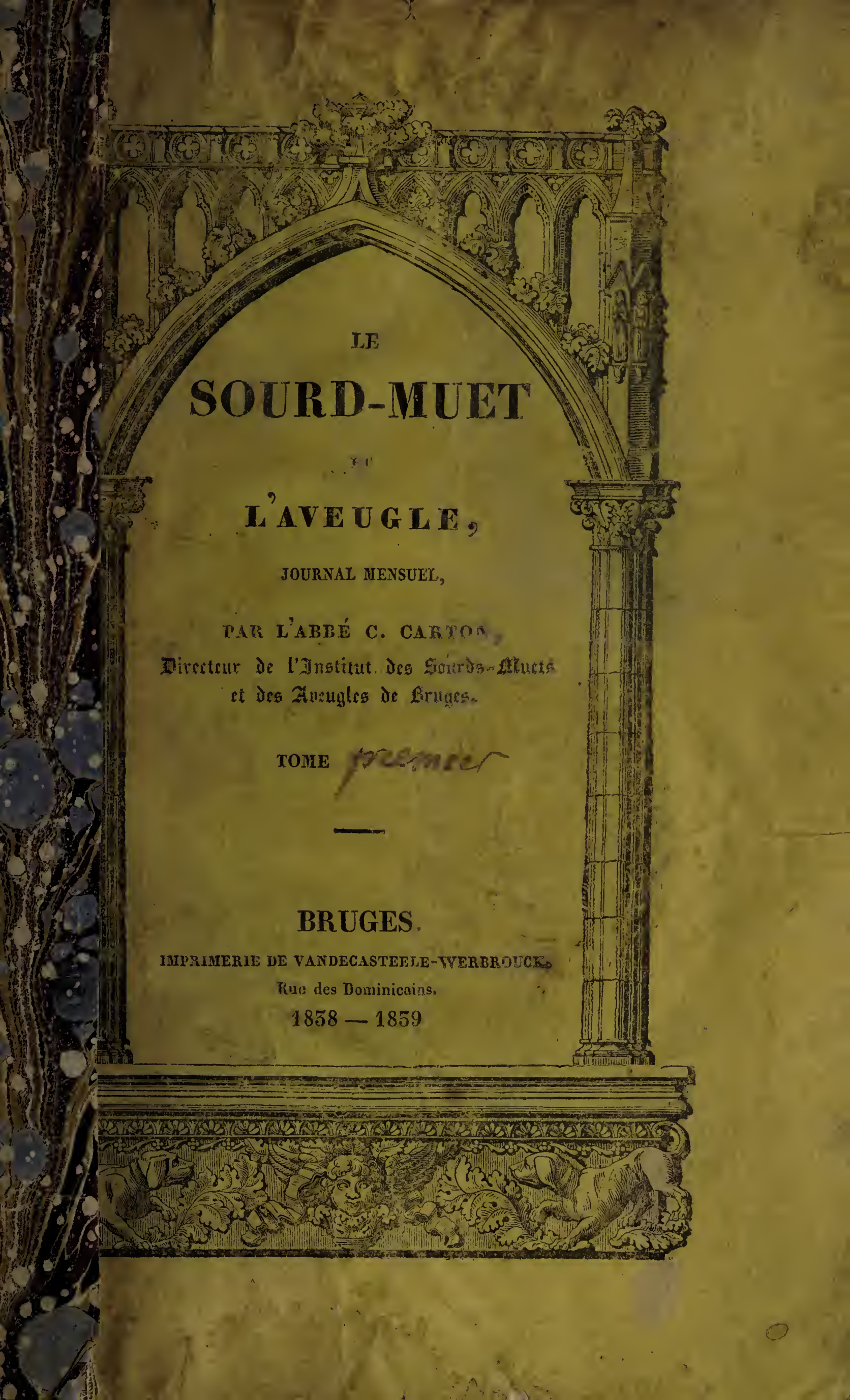

LE

SOURD-MUET

ET

L'AVEUGLE,

JOURNAL MENSUEL,

PAR L'ABBÉ C. CARTON,

Directeur de l'Institut des Sourds-Muets
et des Aveugles de Bruges.

TOME Premier

BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK,

Rue des Dominicains.

1838 — 1839

J. P. H. A. Baert,
Pastoor
te Maastricht

RBS / PER

[illegible]

Mr Van Laer, Dir. de l'Ec. Normale à Bruxelles. / **DEBET**

aen Vandecasteele-Werbrouck, Boekdrukker en Boekverkooper, te Brugge,

over de volgende Leveringen:

			FRANCS.	C^s.
1837.		Voor een abonnement 1837 en een idem. 1838 aen den Sourd-Muet	20	00
		Voor acquit: Vandecasteele-Werbrouck		

IHVW

RBS/RC

Alphabet Manuel.

LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE,

PAR L'ABBÉ C. CARTON,

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES DE BRUGES.

—

TOME PREMIER.

22 101 091 536

BRUGES.

IMPRIMERIE DE VANDECASTEELE-WERBROUCK.

RUE DES DOMINICAINS.

1857.

DEAF, Education
BLINDNESS

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

307346

TABLE DES MATIÈRES.

Pag.

Introduction 3

But de cette publication 4

Origine de l'art d'instruire les sourds-muets. 21
— Pierre Ponce, religieux en Espagne, mort en 1585, premier inventeur 23
— Jean Paul Bonet publie son ouvrage en 1620 35
— Bonet a du connaître par tradition la méthode de Pierre Ponce . . . . . »
— Kenelm Digby, témoin du succès de Paul Bonet . . . 36
— L'étonnement qu'excite ce succès est inexplicable . . (*note*) 37
— Analyse de l'ouvrage de Paul Bonet 39
— Ramiron de Carion publie, en 1629, un ouvrage sur cet art. 45

Origine de cet art en Italie 74
— Vues du P. Fr. Lana-Terzi, jésuite, sur cet art. . . . 75
— Pierre de Castro instruit un sourd-muet. 76

Origine de cet art en Angleterre. 109
— Jean Bulwer publie, en 1648, son *Philocophus* . . . . »
— Dalgarno publie son *ars signorum* 111
— Dugald Stewart a fait connaître cet auteur. . . . . »
— Idée de la méthode de Dalgarno 112

Pag.

— Le docteur Wallis, en Angleterre, publie sur cet art un ouvrage en 1653 115
— On s'étonne que Wallis ne cite pas Dalgarno. . . . . »
— Analyse de la méthode de Wallis. (*lettre*). 116
— William Holder. Sibscota. Pierre Montans et Fr. Mercure Van Helmont. 125
— Le docteur Amman publie son traité : *Le sourd qui parle*, en 1692 125
— Lettre de Jean Wallis. 126
— Réponse de Conrad Amman. . . . . »

Origine de cet art en Allemagne. 143
— Kerger, idée de sa méthode. 144
— George Raphel instruit ses trois filles. 145
— Othon-Benj. Lazius. — Sa méthode 147
— Arnoldi. — Caractère de ses procédés 148
— Samuël Heinecke 149
— Exposé de mes principes. 167

Langue. Possibilité de leur enseigner la langue . . . . . 3 *et* 133
— Cause des préjugés contre l'instruction des sourds-muets. 4
— L'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. 7
— On apprend la langue par les yeux . . . . . 51 *et* 124
— Les mots ne se font pas comprendre par leur nature même. Il faut une convention pour qu'ils expriment une idée. 133
— Pourquoi la langue peut-elle être comprise 134
— Notions abstraites. 135
— Source de nos idées . . . . . ibid *et* 139
— Comment la mère enseigne la langue 137
— Les principes qui me guident dans mon enseignement . . 167
— Nécessité de rapporter toute notre instruction à un texte primitif et unique 186
— Lettres sur l'instruction des sourds-muets, par Madame Tuckfield. . . . . 236 *et* 263
— Lettre de M. Valade-Gabel. — Sur la méthode 261

Signes. Essais pour écrire les signes. (Mimographie) 27
— Signes méthodiques. — Qui les invente. 28
— Opinion de M. Ferd. Berthier. . . . . »
— Des signes et de leur usage. 247
— On se sert des signes pour enseigner une langue, il y en a qui font des signes mêmes une langue 251
— Ce que c'est qu'un signe 249
— Division des signes. 255

Pag.

Articulation. Langue parlée. Ses avantages. 4
— On exagère souvent l'utilité de l'articulation, mais plus souvent sa difficulté 40
— De l'utilité physique de l'articulation 194

Dactylologie. Son influence dans l'enseignement et son importance comparativement aux autres moyens de communication, par Lenoir. 228
Écriture. Langue écrite. — Ses avantages et ses désavantages. . . 4
Surdi-mutisme (causes du) en France. 9
En Allemagne. — En Amérique. 10
En Belgique. — Fland. Occid. 11
Comment on peut constater l'existence de la surdité chez les enfants de 3 ou 4 mois 12
Surdité congéniale. — Surdité accidentelle 12

Remèdes. Injections de la trompe d'Eustachi. 13
— fonctions de cette trompe . . . . . »
Soins à donner aux enfants pour prévenir la surdité. 14
Histoire d'un enfant qui recouvre l'ouïe par l'injection de la trompe d'Eustachi 17
La surdi-mutité considérée par rapport aux connaissances medico-chirurgicales . . . . . 128, 150 *et* 232

Sourds-muets. Statistique des sourds-muets en Belgique 32
— » Tableau des sourds-muets dans la Fland.-Occidentale. 33
— » » dans tout le royaume 34
— Le sourd-muet et l'aveugle comparés 43
— Caractère des sourds-muets . . . . . ibid. 149 *et* 166
— Les sourds-muets moins malheureux que les aveugles. Lettre de M. Ferd. Berthier 47
Autre lettre du même. 49
— Etat intellectuel des sourds-muets. Opinion de M. l'abbé Lacordaire 51
— Les femmes considèrent les sourds-muets comme moins malheureux que les aveugles. 52
— Histoire d'un sourd-muet et aveugle. . . . . 55 *et* 65
— » d'une sourde-muette et aveugle 73
— Lettre d'un sourd-muet. — Sur leur caractère . . 89
— Bulwer a parlé d'une académie de sourds-muets . . 110
— Il parle de la capacité qu'ils ont de jouir de la musique 110
— Une étonnante sourde-muette 145
— Statistique des sourds-muets. (tableau) 161
— Etat civil des sourds-muets 190

Pag.

— Faut-il l'intermédiaire d'un parlant pour recevoir le consentement d'un sourd-muet qui se marie? . 190
— Vie d'un sourd-muet par lui-même 195

Origine de l'art d'instruire les aveugles 93
— État de l'art d'instruire les aveugles avant M. Haüy . . . 91
— Jérôme Cardan entrevoit la possibilité de leur apprendre à écrire et à lire . . . . . 93 *et* 101
— Machine à calculer inventée par Saunderson. 95
— Weissembourg invente des cartes géographiques 67
— Aveugle qui écrit de la musique 101
— Exemple de lettres en bois pour montrer à lire aux aveugles. 101
— » » fondues en plomb en 1640. . . . . »
— Usher, archevêque d'Armagh fut enseigné par ses tantes qui étaient aveugles, vers la fin du XVIIe siècle 102
— Bernouilli montra à écrire à une aveugle en 1676 . . . . »
— Autre exemple . . . . . »
— M. Haüy rassemble tous les moyens connus et en fait un système complet 103
— Rapport sur les améliorations à introduire dans l'enseignement des aveugles 199
— Principes sur lesquels doit se baser l'instruction des aveugles. 207
— Éducation physique des aveugles 211
— Éducation morale 213
— Éducation intellectuelle 214
— Notice sur les livres et les cartes géographiques imprimés en relief aux États-Unis. Par Ramon de la Sagra. . . . 215
— Imprimerie pour les aveugles en Amérique . . . 216 *et* 226
— Formes des lettres américaines et françaises. 218
— Écriture des aveugles . . . . . 222 *et* 227
— Éducation industrielle des aveugles 224
— Cartes géographiques 224
— Lettre sur les instituts pour les aveugles d'Angleterre. . . 285

Aveugles. Les aveugles et les sourds-muets. — Comparaison. . 43 *et* 87
— Chacun s'estime le plus heureux . . . . . 43 *et* 58
— Leur caractère selon M. Alex. Rodenbach 43
— Leur patience, leur mémoire . . . . . 45 *et* 84
— Opinion de M. Guillié 44
— Lettre de M. Berthier. 46
— Autre lettre du même. 49
— Les femmes décideraient contre les aveugles 52
— Histoire d'un sourd-muet et aveugle . . . . . 55 *et* 65

Pag.

— Histoire d'une sourde-muette et aveugle. 75
— Diderot est le premier qui ait porté une attention spéciale . 77
— Influence de la cécité sur le physique. — Sur la langue 79 *et* 85
— Pudeur (sentiment de). Comment il se manifeste . . . 81
— Les filles ordinairement sont inférieures sous le rapport des facultés de l'esprit aux garçons 83
— L'aveugle de Puiseaux. . . . . 86 *et* 98
— Aufidius. — Eusèbe l'asiatique 91
— Didyme d'Alexandrie 92
— Nicaise de Werde. — Jean Fernand 93
— Aveugle remarquable dont parle Kenelm Digby 93
— Nicolas Saunderson. — Il imagina une table à calculer. 94 *et* 95
— Thomas Blacklock 96
— Henry Moyes. — Weissembourg 97
— Un aveugle, dessinateur. — (Statuaire) Nicolas Bacon . . 100
— Melle Paradis 100
— Statistique des aveugles 200
— Statistique des institutions pour les aveugles 203
— Rapport entre ceux qui reçoivent l'instruction et ceux qui n'en reçoivent aucune. 204
— Age d'admission dans les instituts 205
— Un aveugle recouvre la vue la vue. Son étonnement . . . 293
— Aveugles en Espagne. Cause 293
— » en Égypte. Cause. 294

Revue. Essai sur l'éducation et spécialement sur celle du sourd-muet par M. Désiré Ordinaire . . . . . 26 *et* 153
— Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, par Ferd. Berthier 26
— Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés, par P. A. Dufau 77
— Vie de deux sourdes-muettes 141
— Quatrième circulaire de l'institut royal de Paris 194
— Lettres de Mme Tuckfield. 236
— Nouvelle manière extrêmement facile de parler, d'écrire etc. suivie de quelques mots en faveur des sourds-muets. Par Pissin-Sicard. 244
— Escuela espanola de surdomudos, obra del abate D. Lorenzo Hervas y Panduro 270
— Belisar oder über blinde und blinden-anstalten, von August Zeune. Berlin 1833. 291

Pag.

Miscellanea. Anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée . . 29
— Lettre de M. De Béranger 30
— Sourd-muet abandonné. 31
— Séance publique à l'institution des sourds-muets et des aveugles à Bruxelles 59
— Quelques réponses des sourds-muets . . . . 61 *et* 142
— L'institut des sourds-muets de St-Pétersbourg . . . 141
— Mort de M. Pouplin, instituteur de sourds-muets à Liège 159
— Tableau statistique des institutions de sourds-muets . 161
— Procès-verbal d'une séance de la conférence des professeurs de l'institution royale de Paris 180
— Lettre de M. Désiré Ordinaire 189
— Catéchisme pour les sourds-muets, par Laurent Hervas et Panduro. Traduit de l'espagnol 273
— Rapport annuel de l'asyle des aveugles de Glascow . . 287

FIN DE LA TABLE.

INTRODUCTION.

—

Le soulagement d'une classe nombreuse d'infortunés, abandonnés encore à eux-mêmes et isolés au milieu de la société pendant les années les plus précieuses de leur enfance, est l'unique but de cette publication. Je sais que l'instruction des sourds-muets est à la portée de tous ceux qui osent l'entreprendre, que la science qu'elle demande n'est que la patience et le dévouement, et qu'on réussira toujours plus ou moins pourvu qu'on écrive et qu'on les fasse écrire.

Je cherche donc à guider ceux qui, par leur position, peuvent rendre ce service aux sourds-muets, ou qui peuvent engager les parents à commencer eux-mêmes l'enseignement de la langue à leurs enfants, par laquelle ils développeront facilement leur intelligence, les prépareront à recueillir un bien plus grand avantage de l'instruction donnée dans les institutions spéciales et en abrégeront le cours.

Le préjugé contre la possibilité de cette instruction fut longtemps général et est encore trop répandu. Aristote le partagea et prononça d'une manière absolue l'arrêt qui les excluait de toute participation aux connaissances. De-là aussi le principe admis dans toutes les jurisprudences de l'Europe : *Surdus et mutus planè*

indisciplinabilis. Ce n'est guère qu'au XVIe siècle que la charité chrétienne essaya de leur ouvrir la voie pour entrer en communication avec leurs semblables par la langue, et pour parvenir à leur donner une connaissance approfondie de la religion. L'abbé de L'Épée nous assure même que de son temps il y avait encore des pays où on faisait mourir à l'âge de trois ans, au plus tard, les sourds-muets, parce qu'on les considérait comme des monstres. Il est permis cependant, pour l'honneur de l'humanité, de douter de ce fait qu'il n'appuye sur aucune autorité.

Ce funeste préjugé fut produit et entretenu par l'habitude que nous avons communément tous de prendre pour règle de nos jugements absolus les faits ordinaires, et de conclure de ce que des choses se font toujours d'une certaine manière, qu'elles ne peuvent se passer autrement.

La langue maternelle s'apprend dès le berceau sans art, par le seul effet des circonstances au milieu desquelles l'enfant se trouve; la parole en est le moyen, l'ouïe l'instrument. C'est ainsi qu'on l'a apprise soi-même à son insu; c'est ainsi que l'ont apprise les autres. On ne discute, on n'examine pas, mais on conclut sans hésiter qu'il n'y a pas d'autre moyen ni d'autre instrument.

Pour peu qu'on y réfléchisse cependant, on restera convaincu que la langue parlée n'a aucun avantage essentiel sur la langue écrite, et qu'on peut enseigner directement la langue dans le système des signes écrits, c'est-à-dire qu'on peut faire jouer immédiatement à l'écriture le rôle que joue la parole dans l'enseignement ordinaire.

En effet, s'il est une assertion triviale au monde, c'est bien celle-ci : avant d'avoir appris notre langue maternelle, nous n'en savions encore aucune; telle est

aussi la position du sourd-muet. Le point de départ de l'instruction de l'enfant qui entend, comme de celui qui est privé du sens de l'ouïe, est le même.

Le sourd-muet est venu au monde avec les facultés intellectuelles communes à tous les hommes. Son esprit, son intelligence ne sont ni sourds, ni muets, quoique privé d'un sens, d'un organe; il est capable d'attention, d'imagination, de réflexion, de jugement et de mémoire.

L'enfant qui est doué de tous ses sens doit, comme le sourd-muet, apprendre les mots, leur valeur et la place qu'ils occupent dans la phrase; car les mots ne se font pas comprendre par leur nature même; leur valeur est conventionnelle et la place qu'ils occupent dans la phrase est arbitraire. Ces trois choses ne lui sont pas innées, si l'un peut les apprendre, on peut donc les enseigner également à l'autre.

La parole, sans doute, a des avantages sur l'écriture. La parole est un moyen de communication plus expéditif, qui n'exige aucun instrument étranger; un moyen dont on se sert dans l'obscurité, en marchant, en travaillant, sans se détourner de son travail, et avec lequel on exprime l'action tandis qu'on agit, ce qui établit une relation, plus intime entre l'idée et son expression. Le ton dont la parole est prononcée, les inflexions qui l'accompagnent, la rendent plus vivante; elle trouve encore un autre puissant secours dans le jeu de la physionomie et dans la pantomime qu'on fait en parlant.

Avec la parole, l'enfant peut s'exercer et s'exerce réellement dès le berceau, tandis qu'il doit être parvenu à un certain âge pour être capable d'écrire et de lire. N'en doutons pas, la parole a des privilèges, des avantages immenses sur l'écriture; cependant, malgré tout

cela, elle n'a pas de rapport essentiel, naturel ou nécessaire avec l'idée qu'elle exprime.

On ferait sonner à nos oreilles pendant des siècles la phrase suivante: *Dieu créa le ciel et la terre,* qu'on ne la comprendrait pas, si on se bornait à la prononcer; il en serait de même, si on se contentait de l'écrire. La valeur des expressions dépend donc d'une convention préalable; les mots parlés pas plus que les mots écrits ne donnent l'idée; on peut attacher une expression à un objet, à une action ou à une idée qu'on apperçoit, qu'on distingue, et ces expressions, quand on les repète, peuvent rappeler ces mêmes idées, mais voilà tout. Rappeler, et non pas donner les idées, tel est le rôle des mots soit parlés, soit écrits.

On impose ces mots aux enfans qui entendent; ils les repètent et s'accoutument à regarder les sons comme une sorte d'image des objets qu'on leur a montrés et une espèce de représentation des idées qu'ils ont eues, quand on leur a donné ces expressions. Chaque jour ils acquièrent de nouvelles connaissances et chaque jour ils augmentent leur petit dictionnaire des expressions qui les représentent.

C'est ainsi que nous procédons avec les sourds-muets. Il ne s'agit que de substituer un autre sens à celui qui leur manque, ce qui ne peut entrer par la porte, comme s'exprime l'abbé De l'Épée, entre par la fenêtre. Au lieu de prononcer les mots, nous les écrivons et nous les faisons écrire. La mémoire retient les termes écrits, comme elle retient les sons. Sous ce rapport, entre le sourd-muet et l'enfant ordinaire, toute la différence se trouve dans le plus ou le moins de difficulté à retenir les expressions relatives. Pour en avoir une idée, il faut remarquer d'abord que les sourds-muets sont obligés

de retenir une agrégation arbitraire de lettres qui toutes sont, pour eux, ce que nous appelons des consonnes; au lieu que ceux qui parlent n'ont besoin d'imprimer dans leur mémoire que des sons. Supposons donc que nous ayons à redire, à retenir dans l'ordre prescrit les consonnes suivantes: *nnst, ttdsr, dsmts;* quelle difficulté n'y trouverions-nous pas? Faisons-en des sons en écrivant *un institut de sourds-muets*, et la mémoire les retient aussitôt. Pour la mémoire, l'écriture est un moyen plus compliqué que la parole; mais pour l'intelligence, il est indifférent que la convention s'établisse entre les idées et les signes écrits, ou qu'elle s'établisse entre les idées et les signes parlés.

Pour concevoir la possibilité de cette convention, on n'a qu'à remarquer que les éléments de la langue, ou les différentes parties du discours ne peuvent être comprises que parce que ce qui leur sert de type existe dans la nature avec laquelle le sourd-muet est en rapport. Ainsi, il n'y a des *substantifs* que parce qu'il y a des substances, des objets etc., il n'y a des *adjectifs*, que parce qu'il y a des qualités. On ne peut comprendre la valeur d'un *verbe* que parce qu'il exprime des existences ou des actions. La *préposition* n'existe dans la langue que parce que nous apercevons des rapports entre les objets qui nous environnent ou entre les objets et nos actions. On ne peut donc comprendre ces parties du discours, que parce qu'elles ne sont qu'une manifestation de ce qui résulte de la nature même des choses. L'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. Par un heureux retour, ces mots, ces expressions attachées aux idées, donnent une utile culture et une vie nouvelle à toutes nos facultés morales. La mémoire, en s'exerçant à retenir

les mots, se fortifie. Les mots retenus par la mémoire, reposent l'attention et la guident. Les circonstances, les qualités, toutes les nuances d'une même idée reçoivent comme une existence sensible et s'observent mieux. L'expression que nous donnons à l'enfant des impressions qu'il reçoit de tout ce qui l'entoure et des déterminations que ces impressions excitent en lui, l'aide à se replier sur lui-même; cette réflexion le mène aux comparaisons et le jugement se forme par l'habitude des comparaisons.

« La langue tracée par écrit offre pour ceci des avantages, dont le sourd-muet peut profiter. Grâces à la stabilité et à l'immobilité qui lui est propre, l'écriture prête à l'attention de l'esprit l'appui le plus favorable; on juge mieux sa pensée; on la contemple à son aise; on la réforme; on revient encore sur sa pensée, sur la suite de ses pensées; on la revoit dans des dispositions nouvelles, sous un autre point de vue. On embrasse mieux l'ensemble et les rapports d'une combinaison d'idées; écrire, c'est presque méditer, » dit M. De Gérando (1).

---

(1) Tome 1er, page 258.

LE SOURD-MUET

ET

L'AVEUGLE.

DES CAUSES DU SURDI-MUTISME.

Sur une invitation de M. Morel, l'institution de Paris envoya en 1830 et 1831 aux parents des Élèves qui s'y trouvaient un bulletin de questions pour obtenir des renseignements sur les causes de la surdité. En voici le résultat : sur 102 sourds-muets, sur lesquels les parents ont fourni des renseignements, 52 étaient sourds-muets en naissant, 37 le sont devenus après leur naissance; l'origine de la surdité des 13 autres n'était pas bien constatée. Parmi les 37 élèves affectés d'une surdité accidentelle,

7	avaient perdu l'ouïe la	1re	année de leur âge.
13	—	2me	—
7	—	3me	—
1	—	4me	—
5	—	5me	—
4	—	8me	—

En examinant les causes de la surdité, l'on trouve que

8 cas se sont déclarés à la suite de convulsions causées par la dentition ou la frayeur;

10 à la suite des fièvres, ératique, cérébrale, nerveuse, scarlatine, inflammatoire, putride, catarrhale,

2 à la suite de la rougeole,

6 à la suite d'une maladie vermineuse, d'un dépôt sous l'oreille, d'une forte angine, d'une chûte, d'un refroidissement, d'une violente ophthalmie causée par un vice scrofuleux,

7 sont attribués à une maladie qu'on ne caractérise pas.

4 enfants qui n'étaient pas sourds en naissant, le sont devenus sans cause connue.

Il résulte des renseignements recueillis par l'institution de Leipzig, que sur 51 élèves qu'elle contient, 22 seulement sont sourds-muets de naissance, dont :

14 ont perdu l'ouïe par la fièvre scarlatine,
6 par la petite vérole et la rougeole,
2 par une fièvre nerveuse,
1 par un coup sur la tête,
1 par un refroidissement,
1 par des spasmes épileptiques, quant aux
4 autres, on ignore la cause de leur infirmité.

Depuis sa fondation jusqu'en 1829, l'institution de Hartford a reçu 279 élèves, dont 116 sourds-muets de naissance, 135 avaient perdu l'ouïe dès leur plus tendre enfance à la suite de maladies, mais on ne connaît pas la cause de l'infirmité des 25 autres. Sur les 137 accidentellement sourds, 15 ont perdu l'ouïe peu après leur naissance, 27 la première année, 58 entre un et quatre ans, 14 entre quatre et cinq ans, et 9 entre cinq et sept ans. Dans

22 cas la surdité a été causée par la fièvre scarlatine,
6 par des maladies fièvreuses,
7 par la rougeole,
2 par une inflammation cérébrale,
5 par la petite vérole, la coqueluche et la détonation d'un canon,
4 par une chûte dangereuse.

J'ai fait le même relevé sur les sourds-muets de la Flandre-Occidentale. D'après la dernière statistique, sur 287 sourds-muets que contient la province, il y en a 225 de naissance; sur les 61 qui sont devenus sourds-muets par accident,

3	le sont devenus la	1re	année.
9	—	2me	—
14	—	3me	—
18	—	4me	—
7	—	5me	—
1	—	6me	—
2	—	7me	—
1	—	8me	—
2	—	9me	—
2	—	10me	—
1	—	11me	—
1	—	12me	—

12 par une maladie non indiquée,
8 par apoplexie et convulsions,
16 par épilepsie,
7 par la rougeole,
9 par une fièvre typhoïde,
5 par une maladie du cerveau,
4 par la fièvre catarrhale,
3 par saisissement,
2 par maladie languissante,
2 par paralysie,
1 par rhumatisme,
1 par naufrage.

En considérant combien la surdité accidentelle est fréquente, on conviendra sans doute qu'il est d'une

extrême importance d'en rechercher les causes, afin de les prévenir ou d'en combattre les suites funestes.

Il est difficile de constater l'existence de la surdité chez les enfans agés de 3 ou 4 mois. La vivacité du jeune sourd-muet déroute souvent les soupçons des parents; il est attentif à tout ce qui se passe autour de lui, et l'expression de sa physionomie semble une réponse à ce qu'on lui demande. A la fin de sa première année, il apprend sur les lèvres de sa mère à articuler le nom de *papa, mama;* il apprendrait à prononcer d'autres mots, si on évitait de lui adresser des phrases au lieu de mots isolés. De-là, l'espoir que l'enfant possède tous ses sens, et de-là l'incertitude de la cause de la surdité; car ce laps de temps fait oublier soit des accidents survenus pendant la grossesse, soit des maladies, des indispositions qui ont suivi la naissance.

Si les causes étaient bien connues, la médecine offrirait des remèdes et parviendrait souvent à une guérison complète.

Il y a des surdités congéniales; il y en a d'autres qui surviennent aux enfants dès les premiers jours de leur vie et dont il est impossible de constater l'existence; ce n'est guère que vers le cinquième mois de leur âge qu'il est possible de la remarquer. Pour y parvenir, il faut nonseulement observer le peu d'empressement que l'enfant apporte à se tourner vers les lieux où l'on fait du bruit, à répondre à la voix de sa mère, à sourire aux sons mélodieux; mais il faut guetter surtout, et c'est là le signe certain, le premier mouvement mimique qui lui échappera. Doué d'une intelligence, ce jeune infortuné ne manquera pas de le faire, si ce n'est en employant ses petites mains, du moins avec les regards tout brillants d'expression. Voilà les seuls renseignements que l'on puisse

espérer. Si la surdité est constatée et qu'elle paraisse être congéniale, ou si la cause en est inconnue, le cas n'est pas encore entièrement désespéré, car la science possède aujourd'hui plusieurs exemples de sourds de naissance qui ont acquis l'ouïe à une époque assez avancée de leur vie, soit par la perforation du tympan, soit par des injections par la trompe d'Eustachi, et c'est surtout de ce dernier moyen de leur rendre l'ouïe que je parlerai, parce que les causes qui rendent l'injection, par cette trompe, nécessaire, sont souvent des causes qu'on peut combattre efficacement ou prévenir.

Il existe au fond de la bouche, derrière le voile du palais, deux ouvertures ou extrémités d'un canal qui n'a pas plus de capacité qu'une plume de poule et qui va se resserrant de plus en plus jusqu'à ce qu'il pénètre dans les parties cachées de l'oreille. Ce conduit, conformé en entonnoir ou en trompe, est nommé trompe d'Eustachi du nom de l'anatomiste qui le décrivit le premier.

On peut se convaincre par une expérience bien simple de l'existence de cette trompe et du passage de l'air dans la cavité de l'oreille. On n'a qu'à souffler vivement pendant qu'on tient la bouche et le nez hermétiquement fermés, on sentira l'air faire pression dans l'oreille et produire un bourdonnement obscur. Cette action suffit même quelquefois pour rétablir ou améliorer l'ouïe. Toute maladie qui nuit à la libre circulation de l'air dans l'oreille interne affaiblit l'ouïe; si cette circulation est interrompue totalement, la surdité complète s'ensuit toujours.

L'injection par cette trompe, afin de l'élargir ou de la nettoyer, est une des grandes ressources qu'emploie le docteur Deleau, jeune, et qu'il emploie avec tant de succès que j'ai cru devoir attacher à mon institut un jeune médecin de cette ville, dont les connaissances

et le zèle me donnent une espérance fondée que nous pourrons bientôt nous livrer à des expériences sur mes élèves sourds-muets, à des expériences qui ne sont ni dangereuses ni douloureuses, et qui ont été courronnées jusqu'ici de succès à peu près 34 fois sur 120.

Pour avoir une idée nette de l'action des maladies sur la trompe d'Eustachi, il faut bien remarquer que cette membrane mince, lisse et transparente qui s'étend sur la langue, les gencives, l'intérieur des joues, et tout l'intérieur de notre corps, et qui se nomme la membrane muqueuse, est encore celle qui, en s'étendant, passe dans l'arrière-bouche, dans la trompe d'Eustachi, et tapisse toute l'oreille interne; or, là se trouve l'explication de la plupart des causes qui produisent la surdité après la naissance. En effet, quand on voit que la membrane muqueuse de la bouche est rouge et enflammée, on doit craindre que celle qui tapisse la trompe d'Eustachi ne le soit également ou ne soit très près de l'être, et que cette inflammation en gonflant cette membrane, n'intercepte la circulation de l'air, et n'épaississe le mucus qui en sort continuellement dans l'état normal.

C'est ainsi qu'un rhume de cerveau ne tarde pas à s'étendre à la gorge et tombe ensuite, ainsi qu'on le dit vulgairement, sur les poumons.

Les maladies de la bouche, des fosses nazales et des yeux, considérées comme ayant leur siège dans la même membrane qui se trouve dans l'oreille interne, méritent la plus grande considération de la part des parents et de ceux qui travaillent à diminuer le nombre des sourds-muets.

Ce n'est même pas une chose indigne du traitement et des soins des parents, que cette affection si légère en apparence, appelée muguet, où toute la muqueuse

de la bouche devient rouge chez les nouveaux-nés. Si elle ne cède pas promptement à quelques applications douces, il faut appeler un homme de l'art.

Il en est de même des aphtes, des maux de la dentition et des inflammations de la gorge. Lorsque les enfants ont des croûtes au nez ou sur les lèvres, quand ils ont des ophthalmies de longue durée, il faut avoir l'œil ouvert sur ce qui en peut résulter.

Quelques affections demandent rigoureusement les soins d'un médecin, telles sont les ulcérations dans les fosses nazales quand elles exhalent une odeur repoussante, le scorbut quand les gencives sont gonflées, rouges, bleuâtres et saignantes au moindre attouchement, tous les ulcères enfin de la bouche et des lèvres.

Quelques fièvres éruptives sont le plus souvent précédées d'une inflammation de la bouche et de la membrane muqueuse, telles sont la variole et la rougeole; mais il n'en est pas de plus nuisible que la scarlatine, comme on a dû le remarquer dans les tableaux statistiques que j'ai donnés au commencement de cet article.

Un phénomène que l'observation a constaté, c'est que la gorge s'enflamme, dès que l'estomac souffre; on peut donc ranger parmi les causes indirectes de la surdité, les aigreurs, les vers, les indigestions, le carreau etc.

Parmi les causes de surdité dues à des maladies des organes qui avoisinent celui de l'audition, il n'en est pas de plus fréquentes que les tuméfactions des amygdales. Ces glandes, devenues le siège de fluxions habituelles, par suite de leur contact sans cesse répété avec l'air froid et humide, se tuméfient, tiraillent et compriment l'embouchure de la trompe d'Eustachi et l'empêchent de recevoir de l'air. Cela se rencontre

surtout chez les habitants des grandes villes et des climats humides où les enfants sont plus sujets à ces inflammations que dans les pays ouverts et secs.

Quand on néglige de nettoyer les oreilles, une masse de cette graisse jaune appelée cérumen, peut en s'accumulant y former une espèce de tampon et produire la surdité, non seulement en interceptant les ondulations sonores, mais aussi en rendant impossibles tous les mouvements du tympan. Il est une foule d'autres causes qui peuvent occasionner la surdité: je n'ai voulu parler que de celles qu'on peut prévenir ou combattre par des soins assidus, et je suis persuadé que c'est parce qu'on néglige de prendre ces soins pour les enfants, qu'il y a tant de sourds-muets dans les familles pauvres et si peu dans les familles aisées, comme le prouvent toutes les recherches statistiques faites sur les sourds-muets.

Il est donc de la plus grande importance de ne pas négliger ces causes, et de ne pas les oublier si elles ont existé; car on peut en prévenir souvent les suites funestes en les combattant; ou si la surdité existe, les causes connues indiqueront les remèdes ou les opérations à pratiquer.

Entre les différents moyens qu'on a inventés pour rendre l'ouïe aux sourds-muets, il n'en est pas qui ait offert des résultats plus heureux que l'injection de la trompe d'Eustachi, dont j'ai déjà parlé et que je vais faire connaître plus amplement d'après un rapport de l'académie royale des sciences de Paris.

La première idée de cette opération si délicate est due, à ce qu'on croit, à un maître de poste de Versailles, nommé Guyot, lequel, profondément affligé de se voir sourd à l'âge de 42 ans, s'appliqua à bien connaître l'organisation de l'oreille, ainsi que le mécanisme de

l'audition. Il s'avisa un jour de porter une petite sonde dans l'embouchure de la trompe d'Eustachi et s'injecta de l'eau tiède jusque dans l'oreille interne, où il parvint, dit-on, à délayer un mucus épaissi et abondant qui l'obstruait, et dont l'issue et l'épuisement rétablirent la faculté d'entendre, qu'il avait perdue depuis plusieurs années. Des chirurgiens étrangers essayèrent de s'approprier ce procédé, tels furent différents médecins anglais; d'autres le proscrivèrent.

M. Dusault nous apprit à sonder par les narines, mais c'est surtout le docteur Itard, médecin de l'institution des sourds-muets et après lui le docteur Deleau, qui ont le plus cultivé et exercé cette injection, qu'en termes de l'art on appelle cathétérisme de la trompe d'Eustachi. Ce dernier surtout a dévancé tous ses prédécesseurs par la simplicité de ses instruments et la dextérité manuelle peu commune avec laquelle il l'exerce. L'histoire suivante d'une de ses opérations en fera connaître en même temps et le moyen et le résultat.

Claude-Honoré Trézel, âgé d'à-peu-près 10 ans, né à Paris, de parents pauvres, était de cette classe de sourds-muets qui n'entendent même pas les bruits les plus violents, les explosions les plus fortes.

Son front était large, et sa tête bien faite; mais sa physionomie, image de son intelligence, avait peu d'expression; il traînait les pieds en marchant, il ne savait pas se moucher, et n'avait reçu aucune éducation appropriée à sa position. Il faisait comprendre ses besoins au moyen d'un certain nombre de signes.

Rien de particulier ne se présenta pendant l'opération, qui consista en des injections aqueuses faites dans l'une et l'autre trompe d'Eustachi au moyen d'une petite sonde de gomme élastique ouverte par les deux bouts et enduite

d'huile pour en adoucir le contact, et il recouvrit l'ouïe.

Les premiers jours qui suivirent son avènement à l'audition, furent pour Honoré un temps de ravissement. Tous les genres de bruit lui causaient un plaisir ineffable; il les recherchait avec avidité; il était particulièrement dans une sorte d'extase en écoutant une tabatière harmonique; mais il lui fallut un certain temps avant qu'il s'aperçut que la parole était un moyen de communication, encore s'attacha-t-il d'abord, non aux sons qui la forment, mais aux mouvements des lèvres qui l'accompagnent, et auxquels jusque-là il n'avait donné aucune attention; aussi crut-il qu'un enfant de sept mois parlait, parce qu'il lui voyait remuer les lèvres. On lui fit remarquer son erreur.

Le malheur voulut qu'il entendît une pie prononcer quelques mots; généralisant aussitôt ce fait particulier, il en conclut que tous les animaux étaient doués de la parole, et voulut absolument faire parler un chien qu'il affectionnait. Il recourut à la violence pour lui faire dire *papa, du pain,* seuls mots qu'il put lui-même prononcer. Les cris aigus de l'animal finirent par l'effrayer, et il renonça à sa singulière entreprise.

Un mois s'écoula, et cependant Honoré restait à peu près au même point. Absorbé par ses sensations et ses remarques nouvelles, il ne pouvait pas saisir les syllabes qui forment les mots. Il lui fallut près de trois mois avant qu'il distinguât et compris quelques mots composés, et le sens de quelques phrases simples et courtes.

Il lui fallut aussi beaucoup de temps pour reconnaître la direction du son. Une personne s'étant caché dans une chambre où se trouvait l'enfant, l'appela à diverses réprises; ce ne fut qu'avec grand'-peine qu'il découvrit le lieu d'où partait la voix, encore fut-ce plutôt par les

yeux et le raisonnement qu'il y parvint, que par l'oreille. Cependant tout l'intérêt qu'Honoré portait aux sensations que lui donnait son ouïe, ne l'avait pas empêché de faire une observation des plus importantes. Son larynx produisit aussi des sons; au plaisir de les entendre vint se joindre celui de les produire. Il prononça d'abord *a, o, u,* etc. et les premiers mots qu'il forma furent *papa*, *tabac* etc.; mais quand il voulait reproduire des mots plus compliqués, il faisait une multitude d'efforts, de contorsions de lèvres, de la langue et de tous les agents de la prononciation dont il ignorait entièrement l'usage. A force de tentatives, il parvint à prononcer quelques mots composés qui avaient été d'abord au-dessus de ses moyens.

C'est à ce moment qu'il se crut au niveau des autres enfants de son âge, et que, satisfait de lui-même et fier de sa nouvelle situation, il prit en grand dédain ses anciens compagnons d'infortune.

Malgré ce petit mouvement de vanité, Honoré avançait peu dans la prononciation; un grand nombre de syllabes lui échappaient, ou bien il ne les articulait que d'une manière extrêmement défectueuse. Peut-être n'aurait-il jamais franchi cette difficulté, si l'on n'eût cessé de s'adresser uniquement à ses oreilles, pour se servir en même temps de ses yeux. On lui traça sur un tableau les diverses syllabes, et dès ce moment il les prononça beaucoup mieux, saisissant avec bien plus de netteté l'assemblage des voyelles et des consonnes, et leur influence réciproque.

On put constater ainsi un fait fort remarquable : c'est que l'association de la vue et des mouvements du larynx était prompte et facile, tandis que celle de l'ouïe et de l'organe de la voix était toujours difficile

et ne s'exerçait qu'avec lenteur. Aussitôt qu'Honoré apercevait des syllabes écrites, il les prononçait, si en même temps on les faisait retentir près de lui; mais si on effaçait les lettres, il lui était impossible de les articuler. Il saisissait donc bien plus facilement les rapports des sons avec les lettres écrites, qu'avec l'action de son larynx.

En suivant ce procédé, Honoré apprit à lire et à écrire d'une manière assez rapide; mais, semblable aux personnes qui étudient une langue étrangère, il écrivit d'abord infiniment mieux qu'il ne parlât. Sa prononciation était très-défectueuse; les *rr* surtout ronflaient dans sa bouche désagréablement. Les diverses nuances de l'accent lui paraissaient inconnues; il s'exprimait de préférence par des gestes; mais peu-à-peu il les remplaça par des mots parlés et oublia enfin entièrement son ancien langage. Il parle maintenant et converse avec la plus grande facilité; il augmente tous les jours ses connaissances en lisant des livres et en recevant chaque jour l'instruction de son instituteur.

Déjà en 1830 Dussault, âgé de 10 ans, et Eugène Le Comte, âgé de 8 ans, qui avaient acquis l'ouïe par les procédés de M. Deleau, se faisaient remarquer par la finesse de leur ouïe et la netteté de leur prononciation.

ORIGINE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS (1).

Il est peu de sujets plus dignes d'exciter la curiosité que les recherches relatives à l'origine des arts. On aime à voir par quelle suite d'idées les inventeurs ont été conduits à ces découvertes. Mais ces recherches acquièrent encore un bien plus haut degré d'intérêt, lorsque ces arts ont un caractère de haute utilité morale, elles nous permettent de signaler ces hommes au respect de la postérité, et d'acquitter envers leur mémoire le tribut de la reconnaissance.

Si l'on voulait reconnaître l'origine de l'art dans les essais tentés, même avec succès, pour l'éducation d'un sourd-muet isolé, il serait difficile d'assigner une époque précise à cette invention.

Rodolphe Agricola, qui mourut en 1485, est le premier qui ait parlé de la possibilité d'une éducation intellectuelle pour les sourds-muets. Dans le dernier chapitre de son ouvrage posthume (2), il rapporte, comme un témoignage du pouvoir immense et presque incroyable de l'intelligence humaine, « qu'il a vu un individu » sourd dès le berceau, et par conséquent muet, qui » avait appris à comprendre tout ce qui était écrit par » d'autres personnes, et qui lui-même exprimait par » écrit, toutes ses pensées, comme s'il eût eu l'usage » de la parole. »

Cinquante ans plus tard Vivès, dans son traité *De*

---

(1) De l'éducation des sourds-muets, tome I, page 296.
The Edinburgh review, N° 124, *art.* VI, *the works of G. Dalgarno.*

(2) *De inventione dialectica*, livre III, dernier chapitre.

anima, après avoir remarqué que l'oreille est justement appelée par Aristote l'organe de l'instruction, exprime son étonnement de ce qu'une personne née sourde et muette eût pu apprendre les lettres et révoque le fait en doute.

S'il fallait reconnaître l'origine de l'art dans l'expositon faite, pour la première fois, du principe théorique sur lequel repose l'art d'élever les sourds-muets, l'honneur de cette découverte appartiendrait au bizarre Jérôme Cardan, qui mourut en 1576, et qui à l'occasion du passage de Rodolphe Agricola, que nous venons de citer, jeta, en passant, sur l'art d'instruire les sourds-muets quelques vues rapides qui en saisissent cependant les véritables principes (*Paralip. lib.* III, *c.* 3). « Nous » pouvons donc, dit-il, mettre un sourd-muet en état » d'entendre en lisant, et de parler en écrivant. Le » sourd-muet conçoit par la pensée que le mot *pain*, » par exemple, tel qu'il est écrit, signifie cet objet qui » lui est montré en même temps; sa mémoire retient » cette signification; il contemple dans son esprit les » images des choses, de même que, d'après le souvenir » d'une peinture que l'on a vue, on peut exécuter un » tableau qui la représente, on peut aussi peindre sa » pensée dans les caractères de l'écriture; et de même » que les divers sons émis par la voix humaine ont » reçu, des conventions établies, une signification dé- » terminée, les divers caractères tracés par écrit peuvent » recevoir aussi, par des conventions, une valeur sem- » blable.

» Le sourd-muet, dit-il ailleurs, doit apprendre à » lire et à écrire; car il le peut aussi bien que l'aveugle, » comme nous l'avons montré ailleurs. L'entreprise est » difficile, sans doute; mais elle est possible cependant » pour le sourd-muet. On peut exprimer un grand nom-

» bre d'idées par des signes ..... Les mimes romains
» en sont un exemple. On sait qu'un roi barbare,
» frappé de la vérité de leur langage par gestes, de-
» manda à l'empereur d'en emmener deux dans ses
» états..... L'écriture s'associe à la parole, et par la
» parole à la pensée, mais elle peut aussi retracer
» directement la pensée, sans l'intermédiaire de la
» parole, témoins les écritures hiéroglyphiques, dont
» le caractère est entièrement idéographique (1). »

Jérôme Cardan avait également entrevu qu'on peut conduire les aveugles à lire par le tact, et il cite à cette occasion quelques faits rapportés par Erasme. Mais après avoir jeté, comme au hazard, des indications qui promettaient des conséquences dignes de tant d'attention, et qui demandaient un développement propre à les rendre applicables, il s'arrête, suivant son usage, et passe à d'autres sujets.

Mais nous ne pouvons reconnaître la véritable découverte de cet art, que dans les travaux des hommes qui ont appliqué dans toute leur étendue les principes sur lesquels repose l'éducation des sourds-muets, et cette gloire appartient à un Bénédictin d'Ona, au royaume de Léon, nommé Pierre Ponce. Nous n'avons rien de lui; mais heureusement deux de ses contemporains nous ont transmis, sur son compte, des indications d'un grand prix. L'un est François Vallès, auteur d'une *Philosophie sacrée.*

« Pierre Ponce, moine de St-Benoît, mon ami, dit-
» il, chose admirable, enseignait aux sourds-muets de
» naissance à parler. Il n'employait à cet effet d'autre

---

(1) *De utilitate capienda ex adversis lib.* II, *cap.* 7.
De subtilitate, lib. XIV.

» moyen que celui de leur apprendre d'abord à écrire, en
» leur montrant du doigt les objets qui étaient exprimés
» par des caractères écrits ; ensuite, en les exerçant à
» répéter par l'organe vocal les mots qui correspondent
» à ces caractères.... C'est ainsi que ceux, qui sont privés
» de l'ouïe, peuvent remplacer la parole par l'écriture,
» et arriver à la connaissance des choses divines, par
» le moyen de la vue, comme les autres le font par
» le moyen de l'ouïe ; ce dont j'ai été temoin dans les
» élèves de mon ami. »

Ambroise Moralès, dans ses *Antiquités d'Espagne*, nous apprend aussi qu'il a été témoin des succès de Pierre de Ponce. « Pedro de Ponce, dit-il, enseigna
» aux sourds-muets à parler avec une perfection rare.
» Il est l'inventeur de cet art. Il a déjà instruit de cette
» manière deux frères et une sœur du connétable, et
» s'occupe actuellement de l'instruction du fils du gou-
» verneur d'Arragon, sourd-muet de naissance, comme
» les précédents. Ce qu'il y a de plus surprenant dans
» son art, c'est que ses élèves tout en restant sourds-
» muets, parlent, écrivent et raisonnent très bien. Je
» conserve de l'un d'eux, don Pedro de Velasco, frère
» du connétable, un écrit dans lequel il me dit que
» c'est au père Ponce qu'il a l'obligation de savoir
» parler. »

Le registre des décès du monastère des Bénédictins de San-Salvador d'Ona s'exprime en ces termes : « L'an
» 1585, au mois d'août, s'endormit dans le Seigneur
» le frère Pierre de Ponce, bienfaiteur de cette mai-
» son, qui, distingué par d'éminentes vertus, excella
» principalement dans l'art d'enseigner aux sourds-
» muets à parler et obtint dans tout l'univers une juste
» célébrité. »

Dans les archives du même couvent, on trouve l'acte d'une fondation d'une chapelle, fait consigné par Pedro de Ponce, lequel atteste que « les sourds-muets, ses » élèves, parlaient, écrivaient, calculaient, priaient » à haute voix, servaient la messe, se confessaient, » parlaient le grec, le latin, l'italien, et raisonnaient » très bien sur la physique et l'astronomie. Quelques-» uns sont même devenus d'habiles historiens. Ils se » sont, dit-il, tellement distingués dans les sciences, » qu'ils eussent passé pour des gens de talent aux » yeux d'Aristote. »

Castaniza, auteur d'une vie de Saint-Benoît, qui parut à Salamanque, en 1588, parle en plusieurs endroits de la méthode de Ponce, pour donner aux sourds-muets l'usage de la parole.

Les témoignages unanimes des contemporains ne laissent donc aucun doute sur le succès vraiment prodigieux de P. De Ponce; on ne pourrait les soupçonner, tout au plus, que d'un peu d'exagération.

Il est assez naturel de supposer que l'admiration qu'a dû exciter un phénomène inconnu et jusqu'alors inouï, leur a fait exagérer ce succès. Ceux qui sont un peu familiarisés avec les sourds-muets, savent combien il est facile d'attribuer à leur intelligence, ce qui est l'effet de leur mémoire, et combien il faut procéder avec prudence, si on ne veut pas charger leur mémoire sans développer leur esprit.

REVUE.

Essai sur l'éducation, et spécialement sur celle du sourd-muet, par M. Désiré Ordinaire, directeur de l'institut royal des sourds-muets etc. etc. etc. Paris, chez L. Hachette, 1836.

Sous le modeste titre d'*Essai*, cet ouvrage est, sans contredit, le plus remarquable qu'on ait écrit sur cette matière, depuis le célèbre traité de M. De Gérando: *De l'éducation des sourds-muets.* Ce n'est pas ici une nouvelle méthode, ce n'est pas même un ouvrage uniquement destiné aux instituteurs des sourds-muets. Ses méditations sur ces infortunés l'ayant forcé de remonter à la source de tout enseignement, ses remarques seront d'une immense utilité pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de l'enfance, et principalement pour les instituteurs qui cherchent à se rendre compte de l'importance de la mission qui leur est confiée, et qui ont à cœur de la remplir.

Les observations de M. Ordinaire sur l'éducation dénotent en lui une connaissance approfondie du développement de l'intelligence humaine, et un esprit éminemment philosophique et pratique; il prend la nature sur le fait. J'ai été obligé, dit-il aux mères, de remonter jusqu'à vous, pour trouver l'application de ce que la Providence nous prescrit en faveur de l'enfance; mais si, plus que la science, vous êtes restées fidèles à la nature, c'est à la puissance de votre instinct, plus qu'à la lumière de votre intelligence, que nous en sommes redevables; ..... et si votre raison n'a pu égarer votre cœur, ce n'est pas à vous, c'est à celui qui a bien fait toutes choses, que j'en rends grâce.

Il serait impossible de faire une analyse complète d'un ouvrage aussi substantiel; je tacherai cependant de présenter dans un des prochains numéros une idée de l'ensemble des vues de l'auteur.

Histoire et statistique de l'éducation des sourds-muets, par Ferdinand Berthier, professeur sourd-muet à l'institut royal. Paris, 1836.

Cette petite brochure de 28 pages est un article que l'auteur a publié dans le journal mensuel de l'*Institut historique*, et qui contient une

esquisse rapide de l'histoire de l'art d'instruire les sourds-muets. L'auteur nous y communique quelques détails sur une entreprise assez curieuse qu'il poursuit avec persévérance depuis longtemps, avec le secrétaire perpétuel de l'*Institut historique*, M. Eugène de Monglave, mais dont le succès me parait très-douteux et l'utilité très-problématique. Un des plus grands désavantages des signes, c'est qu'ils n'ont pas d'expression permanente, on ne peut pas les fixer. L'immutabilité et la permanence de l'instrument de communication rendent des services que ne feront jamais les signes fugitifs et transitoires. Les signes écrits sont seuls capables de fixer et de captiver l'attention; seuls aussi, ils permettent de faire une foule de combinaisons, en distribuant diversément les mots, en les opposant les uns aux autres, et en leur faisant subir d'autres changements, qui s'adaptent parfaitement aux opérations de l'esprit. C'est ce qu'a senti M. De Bébian, l'apologiste le plus ardent des signes mimiques, et qu'il a tâché d'obtenir par sa mimographie. Je vais en présenter une idée, d'après un rapport de M. le baron Cuvier et les observations de M. De Gérando.

Comme on a analysé la langue articulée, jusqu'à la réduire à un nombre déterminé d'éléments, qui, en se combinant, peuvent exprimer tous les sons qu'on prononce, ainsi M. De Bébian a tâché de rappeler à un certain nombre d'éléments tout le langage mimique. Pour écrire donc cette langue, il avait à signaler l'organe en jeu, 2° le mouvement exécuté, et 3° la position donnée. Pour exprimer l'organe en jeu, il en a dessiné les contours, qui, quoique très simples et fort reduits, conservent pourtant quelque analogie avec le membre qui fait le signe. Les mouvements sont exprimés par des lignes courbes, sinueuses ou droites, et par des accents, afin de pouvoir indiquer les modifications que subit le mouvement; enfin il a dû admettre des points physionomiques pour représenter les expressions si délicates et si vives, que prend souvent la physionomie, et qu'il est impossible d'analyser et d'exprimer. Il groupe alors ces divers signes et en forme des mots et des phrases.

On peut déjà, d'après ce seul exposé, juger de l'immense difficulté de cette mimographie. Le nombre de ces signes est déjà considérable; il y en a 150, et on est loin d'avoir épuisé tout le jeu des organes. Ces signes, d'ailleurs, sont quelquefois si subtils, qu'ils échappent facilement à l'attention; les traces de l'analogie en sont parfois très faibles et s'effacent même souvent entièrement, de manière qu'alors ils n'ont aucun avantage sur tout autre signe. En outre, l'utilité de cette mimographie est totalement subordonnée à l'hypothèse que soutient l'auteur: que les signes mimiques, avec leur développement en *signes méthodiques*, sont l'instrument essentiel de l'éducation du sourd-muet; or, on sait à quoi s'en tenir sur ce système. On ne peut donc considérer cet essai que comme un travail ingénieux, qui ne pouvait être réduit en pratique et

devait échouer, parce qu'il est basé sur deux principes à peu près incompatibles, la simplicité des formes et les traits de l'analogie.

MM. De Monglave et Berthier en ont jugé autrement. Un dictionnaire de signes écrits n'offrirait, selon M. Berthier, pas moins d'avantage aux maitres qu'aux élèves; les uns y trouveraient les signes naturels des idées, et les autres la signification des mots; comme les enfants des collèges trouvent dans un dictionnaire, à côté des mots français, le sens des mots latins ou grecs qu'ils ne connaissent pas. Il pense aussi que le sourd-muet le plus ignorant (page 14) pourrait apprendre, par ce moyen, en huit ou dix jours, à peindre sa pensée sur le papier. J'aurai lieu encore de parler de cet essai, quand je serai parvenu aux travaux de M. De Bébian.

On trouve dans ce petit ouvrage de M. Berthier quelques assertions qui, si elles étaient exactes, donneraient une triste idée de l'état de l'instruction dans l'institution royale de Paris. Heureusement on peut les attribuer à la hâte avec laquelle l'article paraît avoir été rédigé; elles lui seront échappées dans un moment de distraction.

« Après avoir reconnu, dit-il (page 2), que les sourds-muets doivent être les seuls maitres compétents en fait de gestes, au lieu de recevoir d'eux les signes tout faits, l'abbé De L'Epée a eu le *tort impardonnable* de vouloir leur imposer les siens. » « On ne s'étonnera pas, dit-il (Ibid, 2e col.), que de de *pareilles erreurs* aient pu échapper à un homme d'un esprit aussi supérieur etc. Disons-le hautement (page 10), et ce n'est pas une tâche pour la mémoire de M. l'abbé De L'Epée, ce fut bien plus son exemple que *son savoir* qui consolida son institution des sourds-muets. »

L'auteur dit que l'abbé Sicard *avait peu étudié le langage des gestes* (page 12), que son *Cours d'instruction* est, comme on l'a dit si judicieusement, une sorte de *roman philosophique*, plutôt fait pour l'amusement des amateurs que pour l'instruction des maîtres. Ce cours cependant, dit-il quelques lignes plus haut, est encore *la charte de nos écoles.*

Il a avoué que l'abbé De L'Epée a eu le *tort impardonnable* d'inventer les signes méthodiques, il a déjà parlé de ses *erreurs*, de son exemple *plutôt que de son savoir;* l'abbé Sicard *connaissait peu* le langage des gestes, l'auteur ne le vit jamais s'exprimer qu'avec des signes méthodiques; sa *théorie des signes* n'est qu'une longue suite de lourdes périphrases, capables d'égarer et de rébuter la volonté même la plus forte.

Cependant, malgré ces assertions, « les amis des sourds-muets doivent savoir gré, dit-il (page 15), à M. De Bébian, de ses efforts pour popu-
« lariser la tradition des principes conservateurs de l'abbé De L'Épée et
« de l'abbé Sicard, que certains esprits étroits ont la présomption de
» vouloir détruire, pour édifier sur leurs ruines l'œuvre de leur orgueil
» et de leur nullité. »

En parlant de l'articulation et de la lecture sur les lèvres (page 18), « il serait à désirer, dit-il, qu'on proscrivît, une bonne fois pour toutes,

» ces deux grands chevaux de bataille de la direction actuelle, et auxquels » on demande que tout soit sacrifié. » Il reconnaît cependant que l'articulation est *un accessoire utile, un complément d'éducation* pour les élèves qui y montrent de l'aptitude; pourquoi donc les proscrire? Je n'ai pas vu, pendant mon séjour à l'institution de Paris, qu'on sacrifiât tout à l'articulation et à la lecture sur les lèvres; au contraire, j'ai vu avec peine que les efforts du directeur ne fussent pas assez secondés. D'ailleurs, une preuve flagrante de ce qu'on n'y sacrifie pas tout, c'est que M. Berthier, sourd-muet de naissance, est professeur et qu'il n'enseigne pas, sans doute, l'articulation ni la lecture sur les lèvres.

Au reste, ces petites tâches n'ôtent rien au mérite personnel de M. Berthier, que je ne peux mieux faire connaître qu'en transcrivant un passage du discours que M. Forestier lui adressa, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'abbé De L'Épée, dont parle l'article suivant: « Vous réunissez à une âme noble et élevée une haute raison « et un talent d'écrivain et d'orateur. Votre maitre, appréciateur du « mérite, vous avait si bien deviné, quand il vous avait proposé comme « un sujet à conserver à l'institution royale de Paris, en disant que vous « pourriez lui rendre les plus grands services, etc. etc. »

La célébration de l'anniversaire de la naissance de l'abbé De l'Epée a eu lieu le 4 décembre pour la troisième fois, chez M. Barraud, restaurateur, place du Châtelet. Cette fête a été terminée au milieu d'un retentissement d'allégresse, par l'inauguration d'un buste de cet apôtre, exécuté avec un rare talent par M. Parfait-Merlieux. La réunion était plus nombreuse que les années précédentes. On était agréablement surpris de voir plusieurs sourds-muets éloignés de la capitale, quitter leurs modestes travaux, leur unique ressource, pour venir se mêler aux hommages de leurs frères. La présidence avait été dévolue à M. F. Berthier, professeur sourd-muet. A sa droite était M. Bouilly, l'auteur du drame de *l'Abbé de l'Epée.*

Le président a mimé un brillant discours, dans lequel, après avoir payé un juste tribut de reconnaissance à la constante et active sollicitude de l'administration en faveur de ses compagnons d'infortune, il a déclaré, au milieu d'unanimes applaudissements, l'intention où étaient quelques sourds-muets instruits de demander au gouvernement l'autorisation de créer des cours publics et gratuits pour les pauvres ouvriers qui, atteints de la même infirmité, languissent, disait-il, « dans une complète igno- » rance des devoirs et des droits du citoyen, et qui, pour mieux gagner » leur pain, ont besoin de savoir appliquer la chimie à l'industrie. »

Immédiatement après, le président a lu la réponse de M. Béranger à une lettre qu'il lui avait adressée, pour recommander le bienfaiteur des

sourds-muets à sa muse. Cette lecture a produit sur tous un effet difficile à décrire. Le président avait aussi un lecteur pour la partie *parlante* de l'assemblée. Le poëte s'excuse d'abord avec la plus touchante modestie de ne pouvoir satisfaire à ce vœu sur ce que, vu le court intervalle qui séparait la demande et le jour de l'inauguration, un si grave sujet ne pouvait pas être improvisé. « Dès ma première enfance, y dit M. Bé-
» ranger, le nom du père des sourds-muets a été sacré pour
» moi. C'est chez une de mes parentes de Picardie que fut recueilli
» d'abord ce jeune de Solar, qui a tant marqué dans la vie de l'abbé de
» l'Epée, et mon père avait été assez heureux pour avoir quelques
» relations avec cet homme, objet de tant de bénédictions. Vous voyez
» que son éloge n'eût pas été tout à fait chose nouvelle pour moi.....
» D'après le tableau que vous offrez dans votre Notice (1), on peut
» espérer désormais que, dans les pays civilisés, aucune grande faculté
» ne restera enfouie où Dieu en aura mis le germe, et que la grande
» famille ne comptera plus de déshérités, au moins sous le rapport de
» l'intelligence.

» En vous remerciant, Monsieur, du fruit que j'ai retiré de la lecture
» de votre brochure, permettez-moi de vous charger d'être mon interprète
» auprès de vos frères qui avaient partagé l'idée de m'appeler à concourir
» à la fête vraiment sainte que vous allez célébrer. En vérité, il est
» honteux pour moi que l'abbé de l'Epée qui a donné une expression à
» tant de pensées ne puisse me donner la parole à moi qui suis devenu
» muet. »

Deux discours remarquables ont été aussi mimés par M. Lenoir, professeur sourd-muet, et par M. Forestier un des commissaires du banquet, l'un sur les successeurs de l'immortel abbé de l'Epée, et l'autre adressé au président. Une chanson improvisée au moment même du dîner a été traduite par le dernier et saluée par les plus vifs transports de gratitude. Plusieurs toasts ont été accueillis par les mêmes sentiments.

Ce jeune de Solar dont parle ici M. Béranger, fut trouvé dans les rues de Paris couvert de haillons et mourant de faim. Il fut recueilli par des personnes charitables, qui s'étant aperçues qu'il était sourd-muet le confièrent à l'abbé de l'Epée qui s'en chargea et le nomma Théodore. Des manières polies et des habitudes qui contrastaient avec ses livrées de la misère semblaient annoncer une origine distinguée. Après bien des recherches l'abbé de l'Epée crut avoir découvert le lieu de naissance du jeune Solar et envoya son élève à Toulouse. Les infirmités et les occupations de ce bienfaiteur de l'humanité ne lui permirent pas de l'accompagner; il confia ce soin au maître de pension chez qui demeurait le jeune homme et à Didier, autre sourd-muet plus âgé et plus instruit, qui s'était attaché

---

(1) Histoire et statistique etc. par F. Berthier.

à son sort. Leur voyage ne fut pas sans résultat. Le jeune Solar retrouva la maison paternelle, mais on refusa de le reconnaître. Il revendiqua cependant ses droits; une sentence du Châtelet, du 8 Juin 1781, rendit à Théodore le rang et les biens du comte de Solar. Quelques années plus tard, ses cruels parents entreprirent de nouveau de le dépouiller et y réussirent en 1792. Privé de tout appui, abandonné de tout le monde, il s'engagea, dit-on, malgré son infirmité, dans un régiment de cuirassiers, ou, suivant d'autres, dans un régiment d'artillerie légère et périt sur le champ de bataille, frappé d'une balle au front.

Depuis environ deux ans, un jeune sourd-muet a trouvé un asile dans le château du bienveillant M. Borstel, dans le Holstein. Ses manières font présumer qu'il est d'une bonne famille; mais l'on n'a pu encore rien découvrir de certain sur son origine. Ce jeune homme étant doué d'une rare intelligence, on a réussi en peu de temps à lui apprendre à exprimer ses idées par écrit dans la langue allemande. Suivant ce qu'il a pu écrire jusqu'à ce moment, en y joignant quelques dessins informes dont il a pris l'idée dans une gravure représentant la ville de Marseille, qu'on présume être sa ville natale. On conjecture qu'il est fils unique d'une veuve de cette ville, qu'il a été livré par elle à un capitaine suédois qui l'a enfermé dans un réduit obscur. Il croit que le navire sur lequel il se trouvait ainsi prisonnier a fait voile pour des pays très-éloignés, par exemple, les Grandes-Indes. Il donne comme un fait certain que le bâtiment s'est arrêté à Ste-Hélène pour y prendre des provisions fraîches, mais qu'on ne lui a pas permis de descendre à terre; qu'après un autre voyage assez long du navire, on lui a pris une montre portant un chiffre qu'il a désigné; qu'ensuite on l'a placé dans un bateau dans lequel il s'est rendu à terre en ramant lui-même; étant arrivé, il a dirigé ses pas vers une maison où l'on dansait; puis, ayant continué à s'avancer dans le pays, il est arrivé le soir, épuisé de fatigues, au village d'Oering, dépendant des propriétés de M. Borstel; qu'après avoir été hébergé une nuit dans ce lieu, il fut conduit au régisseur du domaine qui a cherché à l'employer en le chargeant de plusieurs petits services dans la maison. On a déjà envoyé à Marseille plusieurs des notes écrites par ce jeune homme, ainsi que ses dessins dans lesquels la maison de la veuve, la rue où elle est située, et les diverses boutiques des maisons voisines sont clairement désignées. On espère de cette manière parvenir à connaître jusqu'à quel point sont fondées les explications données par ce jeune inconnu.

Le vaisseau suédois a été également si bien désigné qu'on a pu découvrir le capitaine en Suède et lui faire subir un interrogatoire sur tous ces faits; mais il a nié avoir jamais eu à son bord un jeune homme qui eût quelque

ressemblance avec celui-ci. Une circonstance bien propre à faire naître des soupçons, c'est que dans les différentes notes écrites par ce jeune homme il confond constamment les lettres B et P, D et T, mais on peut présumer que cette erreur vient de la manière dont il a appris à les former. Le jeune homme paraît âgé de 19 à 21 ans.

STATISTIQUE DES SOURDS-MUETS EN BELGIQUE.

En 1827, lorsque la Belgique était encore réunie à la Hollande, le Ministre de l'intérieur présenta aux états-généraux un rapport sur les établissements de bienfaisance des Pays-Bas. D'après ce rapport, il y eut alors 2166 sourds-muets, ce qui, sur une population de 6,166,854 âmes, donne un sourd-muet sur 2847 habitants: mais il y a tout lieu de croire que le nombre en était plus considérable, car des recherches statistiques faites en 1835 par les soins de M. Sauveur, montrent qu'au 1er avril 1835, le nombre total, pour la Belgique seule, était de 1900; et des relevés plus exactes prouveront que ce nombre est plus grand encore. Je reviendrai sur cette matière et en attendant je présente aux lecteurs du *Sourd-Muet* un tableau statistique sur les sourds-muets de la Flandre-occidentale: le nombre est de 287, dont trois sont sourds-muets et aveugles en même temps.

Tableau statistique des Sourds-Muets de la Flandre-Occidentale.

NOMS des Districts, des Villes et des Communes.	de 1 à 5 ans.		de 5 à 10 ans.		de 10 à 15 ans.		de 15 à 20 ans.		de 20 à 25 ans.		de 25 à 30 ans.		de 30 à 35 ans.		de 35 à 40 ans.		de 40 à 45 ans.		de 45 à 50 ans.		de 50 à 55 ans.		de 55 à 60 ans.		de 60 à 65 ans.		de 65 à 70 ans.		de 70 à 75 ans.		de 75 à 80 ans.		de 80 à 85 ans.		de 85 à 90 ans.		TOTAL.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Bruges.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	1	1.	0	2.	1	1.	0	1.	1	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	11.	3
Dixmude.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1
Iseghem.	0.	0	1.	0	2.	1	1.	1	0.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	6.	4
Thielt.	0.	0	1.	0	0.	0	1.	1	0.	0	1.	1	1.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	2
Menin.	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	1
Courtrai.	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	1.	0	1.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	5.	1
Nieuport.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1
Ostende.	0.	0	0.	0	2.	1	2.	1	0.	0	0.	1	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	4.	4
Poperinghe.	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	1.	0	0.	0	0.	2	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	3
Roulers.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	2.	2	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	2.	4
Thourout.	0.	0	0.	1	0.	1	1.	0	1.	1	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	3.	3
Furnes.	0.	0	0.	1	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	2
Warneton.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	1
Ypres.	0.	0	1.	0	3.	1	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	6.	2
Wervicq.	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	1.	2
DISTRICT DE																																						
Bruges.	0.	0	3.	0	1.	0	4.	0	3.	0	0.	3	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	11.	5
Ostende.	0.	1	2.	1	1.	1	0.	1	3.	0	2.	3	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	10.	8
Dixmude.	0.	0	1.	0	1.	0	1.	1	1.	1	1.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	1.	0	0.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	8.	2
Furnes.	0.	0	0.	0	1.	0	2.	1	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	3.	3
Ypres.	0.	1	3.	2	4.	1	1.	1	1.	2	1.	1	1.	4	0.	0	0.	1	1.	1	1.	1	0.	2	0.	1	0.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	14.	19
Courtrai.	2.	1	3.	1	4.	1	3.	0	0.	3	5.	1	3.	2	4.	3	2.	1	1.	1	1.	1	1.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	29.	16
Thielt.	0.	0	1.	2	3.	2	2.	2	1.	1	3.	4	0.	1	0.	1	0.	0	1.	0	1.	1	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	12.	14
Roulers.	2.	2	5.	5	6.	1	0.	0	7.	6	5.	2	1.	1	1.	1	2.	0	1.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	0	0.	1	0.	0	0.	0	0.	0	30.	19
Totaux. .	4.	5	21.	14	30.	11	18.	10	23.	18	24.	22	15.	12	11.	5	6.	5	6.	3	4.	6	2.	3	1.	3	0.	0	1.	4	0.	0	0.	0	0.	0	167.	120

Le tableau suivant que M. Sauveur a été autorisé à communiquer à *l'Annuaire de l'observatoire de Bruxelles*, *pour l'an* 1836, *par A. Quetelet*, offre le résultat général des recherches statistiques de 1835. La différence de 6 sourds-muets qu'on y remarquera sur le total de ces infortunés pour notre province, provient de ce que j'ai joint à la liste officielle ceux dont des renseignements particuliers m'ont appris l'existence.

Statistique des Sourds-Muets du royaume de Belgique, dressée au 1 Avril 1835.

PROVINCES.	SOURDS-MUETS						TOTAL GÉNÉRAL.	HABITANTS POUR UN SOURD-MUET.
	DE NAISSANCE.		PAR MALADIES OU ACCIDENTS.		Sans indication de l'âge auquel l'infirmité est survenue.			
	garçons.	filles.	garçons.	filles.	garçons.	filles.		
Anvers	43	33	11	11	3	1	102	3511
Brabant.	103	76	32	28	1	0	240	2355
Flandre occidentale.	114	101	40	24	2	0	281	2167
Flandre orientale. .	134	111	40	26	1	0	312	2382
Hainaut.	138	129	34	30	0	0	331	1866
Liége.	91	77	14	12	0	0	194	1948
Limbourg.	79	45	27	22	0	0	173	1976
Luxembourg	60	33	16	18	0	0	127	2450
Namur	61	56	13	9	1	0	140	1557
Le Royaume	823	661	227	180	8	1	1900	2180

ORIGINE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS.

(SUITE.)

Trente-six ans après la mort de P. de Ponce, un autre prêtre, Jean-Paul Bonet, publia en espagnol un ouvrage sur l'art d'instruire les sourds-muets, le premier de ceux qui aient été composés sur cette matière. Il porte pour titre : *Reduccion de las letras, y arte para enseinar a hablar las mudos. Madrid,* 1620, in-4°. Bonet fut conduit, d'après ce qu'il raconte lui-même dans le prologue de l'ouvrage, à s'occuper de cet art, par l'affection qu'il portait au connétable de Castille, dont il était le secrétaire, et par le désir de donner des soins au frère de ce connétable, qui était sourd-muet depuis l'âge de deux ans. Il n'annonce nulle part qu'il ait eu connaissance des essais de Pierre de Ponce; il se présente même comme l'inventeur des procédés qu'il décrit.

M. De Gérando ne discute pas la question de savoir si Bonet a été réellement inventeur, ou s'il n'a fait que recueillir et appliquer la découverte de Ponce. Mais il me paraît très-probable qu'il a eu connaissance des procédés de Pedro de Ponce. En effet, l'élève de Bonet était le frère cadet du connétable de Castille, dont Ponce avait instruit la sœur et les deux frères aînés. Il est donc à présumer que, soit par des conversations avec les élèves de Ponce eux-mêmes, qui vivaient peut-être encore, soit par la tradition restée dans la famille du connétable, Bonet aura entendu parler de la méthode de Ponce. Ambroise Moralès, que j'ai cité dans le précédent article sur l'origine de cet art, assure qu'il conservait de l'un

des disciples de Ponce, don Pedro de Vélasco, un écrit dans lequel il disait que c'était au père Ponce qu'il avait l'obligation de savoir parler. Il y traitait sans doute de la méthode dont Pedro de Ponce s'était servi pour lui apprendre à parler et à lire; un pareil écrit ou des notes des disciples de Ponce, ont pu guider Bonet. D'ailleurs, Nicolaus Antonio, dans sa *Bibliotheca Hispanica*, assure positivement que Bonet n'a fait que publier la découverte de son prédécesseur. Quoique probable, la chose ne peut pas être décidée; car nous ne savons pas si les deux méthodes étaient en effet semblables. Quoiqu'il en soit, Pedro de Ponce a eu évidemment la priorité dans cette découverte, mais Bonet est le premier qui a décrit la méthode qu'il a suivie et les principes qui l'ont dirigé.

Le succès étonnant qu'il obtint est attesté par le chevalier Kenelm Digby, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, dans un récit fort intéressant qui se trouve en entier dans la *Revue d'Edimbourg:* « J'ai connu, dit-il (1), en » Espagne un noble, le frère cadet du connétable de » Castille, qui avait appris à *entendre* les mots par ses » *yeux*, s'il est permis de parler ainsi. Ce seigneur » espagnol était atteint d'une surdité de naissance telle- » ment absolue qu'il n'entendait pas même un coup de » fusil lâché tout près de ses oreilles, il était par consé- » quent muet. Les agréments de son visage, la vivacité de » ses yeux, et les formes grâcieuses de toute sa personne » furent des signes certains de la bonne trempe de son » esprit. Tous ceux qui le connaissaient, regrettaient » qu'il fût impossible de cultiver cette intelligence et

(1) *Treatise of bodies*, chap. XXVIII, § 8.

» de l'orner de connaissances, pour lesquelles il paraissait
» avoir tant de dispositions. Les médecins et les chirur-
» giens avaient épuisé inutilement sur lui tous les genres
» de remèdes. Un prêtre, à la fin, entreprit de lui
» enseigner à comprendre les discours des autres, et à
» parler lui-même pour se faire entendre; on s'en moqua
» d'abord, mais quelques années après, on cria au
» miracle (1). En un mot, par une rare patience et des
» peines infinies, il parvint à le faire parler aussi dis-
» tinctement qu'un autre homme doué de tous ses sens;
» et à lui faire comprendre si parfaitement ce que les
» autres disaient, qu'il ne perdait pas un seul mot dans
» les plus longues conversations. J'ai souvent raisonné
» avec ce prêtre (Jean-Paul Bonet), quand j'étais à
» Madrid avec le prince de Galles, à présent notre
» gracieux souverain Charles I, et sa majesté, je n'en
» doute pas, se souvient encore de ce que j'ai dit de lui;
» car sa majesté attachait une grande importance à
» bien examiner ce fait. Il y avait, il est vrai, un
» grand défaut dans son articulation; elle man-
» quait d'uniformité; sa voix n'étant pas contrôlée par
» l'oreille, il parlait tantôt haut, tantôt bas; mais

---

(1) Je ne m'explique pas cette incrédulité et l'étonnement qu'excite ce succès. Ce fut en 1623 (*Hist. d'Angl. Lingard, tome* IX, *page* 238, *édit. Louvain*) que Digby vit ce frère du connétable, et il parle de son éducation comme étant déjà achevée depuis quelque temps. Supposons donc que Bonet eût commencé l'instruction de ce sourd-muet en 1609 ou 1610; Pedro de Ponce n'étant mort qu'en 1584, il y avait à peine 25 ans que Ponce avait obtenu « une juste célébrité dans tout l'univers en enseignant » aux sourds-muets à parler, » et les disciples de Ponce furent, selon l'*Edinburgh review* et M. De Bébian (*Essai sur les sourds-muets*, page 7), les frères du disciple de Bonet. Avait-on oublié, après un quart de siècle d'intervalle, dans le même pays, dans la même famille, les succès de Pedro De Ponce?

» presque toujours il finissait dans le même ton dans
» lequel il avait commencé ..... Il répétait tous les mots
» qu'on prononçait devant lui, quelque difficiles qu'ils
» fussent. Le prince en faisait souvent l'expérience non
» seulement en prononçant des mots anglais, mais encore
» des mots du dialecte gallois. L'élève de Bonet les répétait
» si exactement que j'admirais ceci plus que tout le reste.
» Son instituteur avouait que son art ne s'étendait pas
» jusqu'à pouvoir donner des règles positives et produire
» cet effet avec certitude. Il en concluait que ce succès
» était dû aux règles que son élève s'était tracées à lui-
» même par une observation constante, et que la subtilité
» des sens, dont la nature l'avait doué, lui permettait de
» faire avec habileté et sagacité, ce que n'aurait jamais pu
» faire un homme doué de l'ouïe. Il le prouva évidemment
» par son exacte imitation de la prononciation gallique;
» car cette langue, comme l'hébreu, se sert souvent de
» lettres gutturales, dont l'œil ne peut juger autrement
» que par l'effet qu'elles produisent par accident sur
» d'autres parties de la bouche, exposées à la vue; c'est
» ce qu'il fit; quoiqu'on parlât doucement, il conversa
» couramment avec eux, et je l'ai vu souvent répé-
» ter les mots qu'un homme, séparé de lui par toute
» la largeur d'une grande salle, prononçait d'une ma-
» nière si douce que je ne l'entendais pas moi-même,
» quoique je fusse très près de lui. Mais dans l'obscurité,
» ou quand on détournait la face, il ne comprenait
» plus rien (1). »

L'ouvrage de Bonet étant extrêmement rare, et le premier qui ait été écrit sur cette matière, on sera bien aise d'en avoir une idée.

---

(1) *The Edinburgh review*, vol. 41, 1835, art. VI.

Dans le premier livre Bonet réduit les lettres à leurs éléments les plus simples.

Dans le second il s'occupe du sourd-muet et des moyens de l'instruire. « Le sourd-muet n'est ordinaire-
» ment muet que parce qu'il est sourd; c'est envain
» qu'on s'efforcerait de lui rendre, par des moyens
» violents, la faculté d'audition dont il a été malheu-
» reusement privé. Mais on peut lui donner, par le sens
» de la vue, les connaissances qui ne peuvent lui par-
» venir par celui de l'ouïe. Cette voie est indiquée par
» la nature. Le langage d'action est une langue naturelle;
» des sourds-muets qui ne se seraient jamais vus, s'en-
» tendraient entr'eux, s'ils se trouvaient réunis, en
» usant des mêmes signes.

» Les sourds-muets ont une extrême habileté à saisir
» tout enseignement qui leur est donné à l'aide de la
» vue, et à y chercher les moyens de suppléer au défaut
» de l'audition; c'est de cet instrument qu'il faut s'em-
» parer, pour leur enseignement. »

A cet effet, Bonet fait concourir deux moyens à la fois, la prononciation qu'on nomme faussement artificielle et l'alphabet manuel. « Pour obtenir la première, on
» exerce le sourd-muet à disposer sa langue, ses dents,
» ses lèvres, dans la situation convenable pour l'émission
» de la lettre, et on lui fait ensuite exhaler le souffle
» nécessaire pour produire la voix. Quant à l'alphabet
» manuel, déjà connu des anciens, son emploi est aussi
» simple que facile. »

Celui que Bonet propose est à peu près l'alphabet adopté par l'abbé De L'Épée, et en usage à présent dans la plupart des institutions (1).

---

(1) J'ai fait graver cet alphabet, et MM. les Souscripteurs en recevront, avec un des plus prochains numéros, chacun deux exemplaires.

« Ces deux alphabets seront mis en rapport de ma-
» nière à ce que le sourd-muet sache prononcer la lettre
» que la main lui montre, et désigner avec la main
» la lettre proférée. Il sera facile alors au sourd-muet
» d'apprendre à lire : on lui montrera du doigt la lettre
» écrite, qui correspond à celle de l'alphabet manuel
» et de la prononciation artificielle : ces diverses exerci-
» ces se serviront mutuellement d'épreuves. Les person-
» nes qui vivront avec le sourd-muet apprendront
» l'alphabet manuel pour s'entretenir avec lui, pour le
» questionner. On réformera sa prononciation quand
» elle sera vicieuse ; on lui fera retrouver sur un livre
» les mêmes caractères qu'il prononce, et qu'il figure
» avec ses doigts. »

A son alphabet manuel, Bonet joint donc une description des positions et des mouvements de l'organe vocal, nécessaires pour la prononciation de chaque lettre. Il a soin de prévenir que cet exercice présente de nombreuses difficultés, et exige une extrême patience.

On a exagéré quelquefois l'utilité de l'articulation dans l'éducation d'un sourd-muet, mais plus souvent encore on en a exagéré la difficulté. J'essayerai plus tard de déterminer nettement le rôle, qu'à mon avis, elle est destinée à jouer, et les avantages réelles qu'on en peut attendre. J'exposerai aussi, dans un article spécial, en analysant les ouvrages de ceux qui ont traité de la manière de faire parler les sourds-muets, les principes de cet art, et je ne désespère pas de convaincre les lecteurs du Sourd-Muet, que souvent une mère serait capable de rendre à son enfant l'usage de la parole.

Mais revenons à Bonet : après avoir muni le sourd-muet de cet instrument, il s'occupe de lui donner

l'intelligence de la langue et de lui enseigner les règles de la grammaire.

Il réduit à trois genres principaux les éléments du discours : les *noms*, c'est-à-dire les mots qui reçoivent un genre et un nombre ; les *verbes*, c'est-à-dire ceux qui reçoivent des modifications de personnes, de temps et de nombre, et les *conjonctions* ou ceux qui ne reçoivent aucune espèce de modification.

« Les noms des objets reels, extérieurs, sensibles, » qui affectent la vue, s'enseigneront en montrant ces » objets eux-mêmes, et exécutant en même temps les » mots qui les expriment. Quant aux noms des objets » qui ne peuvent se montrer à la vue, à l'exception de » ceux qui appartiennent à l'ordre moral et aux affections » de l'âme, le maître en fera connaître la valeur, à » l'aide des signes du langage d'action, les plus capables » de les expliquer par l'analogie ..... Mais tout ce qui » appartient à l'ordre des idées morales et religieuses, » demande un soin plus particulier et une exposition » plus rigoureuse » etc.

C'est à l'usage répété, mais à un usage dirigé avec attention, que Bonet recourt pour enseigner au sourd-muet l'emploi de ce qu'il appelle les *conjonctions*, c'est-à-dire, les *conjonctions* proprement dites, les *prépositions*, les *adverbes*, les *interjections*.

C'est encore à l'usage répété et bien dirigé qu'il se confie pour enseigner les genres, les nombres, ainsi que les terminaisons dont ils affectent les noms ; mais en appliquant toujours les exemples à des objets déjà connus de l'élève, et en les retraçant sous les yeux.

« Les verbes désignent des actions qui s'exécutent par » une ou plusieurs personnes, qui ont lieu dans le temps » passé, présent ou à venir. Pour faire connaître au

» sourd-muet l'action que le verbe exprime, on l'imitera
» en sa présence, si elle appartient à l'ordre des choses
» visibles; on s'adressera à sa propre expérience inté-
» rieure, si elle est du ressort de l'ordre moral. Du
» reste, les conjugaisons s'enseigneront à peu près en
» la manière usitée par les grammairiens. Les temps
» seront d'abord rapportés aux trois temps absolus,
» dont la notion peut être donnée avec précision et
» certitude. A cet effet, on recourra à la distinction
» des jours qui composent la semaine; on lui montrera
» le contraste du jour et de la nuit : on lui fera remar-
» quer les journées qui s'écoulent et se succèdent; plus
» tard, le sourd-muet apprendra par l'usage l'emploi des
» divers temps secondaires ou relatifs qui viennent se
» joindre aux premiers. Le temps futur se désigne en
» projetant la main en avant. Les pronoms s'enseignent
» en indiquant du doigt les interlocuteurs, les auteurs,
» les témoins de l'action; le verbe *être* exige une démon-
» stration particulière.

Dans les trois derniers chapitres, l'auteur montre comment l'élève doit être exercé par une suite de comparaisons méthodiques, à remarquer exactement les différences et les analogies des objets, de manière à les faire ressortir par le contraste, à les classer avec ordre, à se faire des idées justes et exactes des termes qui les expriment.

Il recommande d'interroger chaque soir le sourd-muet sur ce qu'il a fait et vu dans la journée, de puiser ainsi dans sa propre expérience, dans son expérience récente, les notions qu'on veut lui apprendre à fixer; de l'interroger aussi sur ce qu'il se propose de faire, de l'accoutumer à se rendre compte de ce qu'il pense, de ce qu'il éprouve; enfin de lui faire saisir, par des rappro-

chements bien entendus, les nuances souvent délicates qui distinguent entr'elles les valeurs des expressions analogues ou réputées synonymes.

Il prescrit l'exercice de la lecture, en indiquant comment le choix des livres doit être gradué suivant la capacité et les progrès de l'élève, et comment le maître doit venir à son secours, en lui expliquant les passages qu'il ne peut comprendre, etc. etc.

L'ouvrage de Bonet ne contient que des germes, mais il contient les germes des principaux procédés qui plus tard ont été dévéloppés et régularisés.

En 1629, Ramirez de Carion publia un ouvrage intitulé : *Maravillas de naturaleza*, etc. Ramirez enseignait aussi aux sourds-muets à parler, et son élève, Emmanuël Philibert, prince de Carignan, écrivait et parlait quatre langues.

—

LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE.

Lequel de ces deux est le plus à plaindre? C'est une de ces questions, comme il y en a beaucoup, qu'on discute sérieusement, et dont la solution n'offrirait que fort peu ou point d'utilité. La discussion cependant devient intéressante pour le chrétien, lorsque ce sont ces malheureux mêmes qui agitent cette question, et qu'ils la décident chacun en sa faveur. Que la Providence de Dieu est admirable! Chacune de ces deux classes d'infortunés, résignée à son sort, est également incitée à en tirer le meilleur parti possible, et ne voudrait pas l'échanger contre celui de son confrère en malheur. Le sourd-muet s'estime très-heureux en comparaison de

l'aveugle, et l'aveugle plaint profondément le sourd-muet et préfère de beaucoup son sort.

C'est ce spectacle que nous avons sous les yeux, et je rapporte d'autant plus volontiers les arguments avancés de part et d'autre, que cela me procurera l'occasion de mettre sous les yeux des lecteurs du Sourd-Muet un document, qui convaincra les plus incrédules que les facultés intellectuelles des sourds-muets dépassent de beaucoup celles qu'on leur a attribuées jusqu'ici.

M. A. Rodenbach, dans son *Coup-d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets* examinant cette question, se prononce pour ses confrères d'infortune. Il résume, pour étayer son opinion, les traits principaux du caractère moral des aveugles et il les oppose à ceux que présente à l'observateur la condition du sourd-muet.

« Les aveugles, dit-il, sont naturellement gais, et » peuvent éviter l'isolement; les plus pauvres mêmes » trouvent toujours à qui parler, ils se recherchent les » uns les autres, et en se communiquant leurs peines » ils les diminuent et les rendent plus légères; mais les » sourds-muets sont toujours dans l'isolement, même au » milieu de la société ils se trouvent dans l'abandon » et seuls avec eux-mêmes..... Leurs idées acquises avec » beaucoup de peine ne peuvent jamais parvenir à un » grand perfectionnement; ainsi, tandis qu'au milieu » d'un cercle le sourd-muet est triste et souffrant, » l'aveugle est rayonnant de joie et il oublie son malheur » dans le charme de la conversation..... L'aveugle est » communicatif et social, son cœur a besoin de s'épan- » cher par ce qu'il est sensible, il juge les personnes » qui l'entourent sur la comparaison de leurs paroles » avec leurs actions et si cela le rend parfois épigram- » matique, c'est toujours avec bonhomie.

» Sa mémoire ne consiste pas à retenir des noms et
» des dates, mais plutôt des idées, des comparaisons,
» des jugements. L'aveugle-né doit penser davantage
» dans l'âge où l'on réfléchit si rarement, par ce que
» ses idées ne s'offrent jamais sous des formes matériel-
» les, ses pensées sont toujours distinctes; une image
» ne saurait lui tenir lieu d'un raisonnement ou d'un
» sentiment.

» Les aveugles sont susceptibles d'une patience à
» toute épreuve, d'une constance inébranlable qui les
» rend capables de rompre tous les obstacles. Ils ont
» au plus haut dégré la haine de toute domination, le
» goût de la plus parfaite indépendance; cette passion
» portée aussi loin que possible chez eux, éclate de la
» manière la plus *admirable* dans leurs opinions poli-
» tiques: la lecture des papiers publics est pour la
» plupart d'eux l'occupation la plus intéressante de la
» vie ..... La mémoire prodigieuse des aveugles ne nuit
» pas, comme on le prétend, à leur jugement Il
» existe pour les aveugles un beau idéal qui ne le cède
» en rien aux beautés réelles ..... Les aveugles mon-
» trent plus d'intelligence que les sourds-muets.

» Les études les plus prolongées, pour un sourd-
» muet d'une capacité ordinaire, pourraient à peine
» le mettre en état de comprendre une question com-
» pliquée, ou l'instruire au point de lui faire aimer la
» littérature, qu'il faut comprendre pour pouvoir appré-
» cier. Presque aucun sourd-muet n'a publié d'ouvrages,
» et peut-être qu'en ce genre on ne pourrait citer qu'un
» discours de Laurent Clerc et de Massieu (1), au lieu
» que parmi les aveugles on trouve non seulement de

(1) L'auteur se trompe, il en existe beaucoup d'autres.

» l'instruction, mais une aptitude particulière pour
» l'étude des mathématiques.

» Les aveugles réussissent également dans la littéra-
» ture, la poësie, la musique, et l'on compte parmi
» eux de savants professeurs et de profonds méta-
» physiciens. »

M. Guillié, directeur-général et médecin en chef de l'institution royale des jeunes aveugles de Paris, publia en 1817, un *Essai sur l'instruction des aveugles*, dans lequel il trace un portrait de ceux qu'il appelle cependant *ses enfants adoptifs*, un peu différent de celui de M. Rodenbach.

» La pudeur, dit-il, page 52, qui est une des grâces
» de la jeunesse, est presque pour eux un être imagi-
» naire. — Ils ne connaissent que très imparfaitement
» ces émotions qui nous entraînent les uns vers les
» autres, et décident de nos affections et de nos atta-
» chements. La sensibilité n'a pas pour eux les charmes
» qui nous la font placer au rang des plus douces
» vertus. Leur situation leur fait souvent ranger dans
» la même catégorie leurs bienfaiteurs et leurs ennemis,
» et sans le vouloir, peut-être, ils se montrent ingrats.
» — Ils sont peu expansifs, page 54. On a eu grand
» tort de taxer généralement les aveugles d'athéisme;
» néanmoins, je ne les justifierai pas entièrement du
» reproche d'impiété qu'on leur a fait avec quelque
» fondement, page 57. La conscience n'a pas sur leurs
» actions l'influence qu'elle a sur nous. L'amour-propre
» est le plus saillant de leurs défauts. »

Quoiqu'il en soit de ces deux portraits tracés l'un par un aveugle distingué et l'autre par un homme qui avait été à même de les observer longtemps; voici la lettre qu'un sourd-muet, M. Berthier, professeur à l'institution

des sourds-muets, a adressé à M. Dufau, sur ce sujet.

« Il n'est pas un seul parlant, que je sache, qui » n'aimât mieux être sourd-muet qu'aveugle. Effective- » ment, comment se défendre d'un saisissement dou- » loureux en jetant un coup-d'œil sur l'extérieur de » l'aveugle? Le sourire a beau voltiger sur ses lèvres, » l'incarnat briller sur ses joues, le sentiment vient » s'ensevelir dans le silence de cette figure; tout en » lui offre la triste image du tombeau. Son existence » est enveloppée de ténèbres éternelles; pas un rayon » de lumière ne saurait percer ses paupières engourdies. » C'est une malheureuse victime que la mort accompagne » au milieu des vivants et même au milieu des plus » vives clartés. Le sourd-muet, au contraire, jouit comme » tous les hommes de l'éclat des cieux, des brillantes » couleurs des fleurs, des richesses nouvelles de la » campagne, de ce qui fait enfin le charme le plus » attrayant de la nature et de la vie. Chez lui on voit » la pensée comme dans une glace transparente. Sa » figure n'est pas seulement parlante, elle perte le sceau » de la dignité humaine. Son attitude est celle de l'in- » dépendance; ses yeux, c'est le sentiment dans toute » sa délicatesse, dans toute son énergie, avec plus de » vivacité même que chez l'homme qui parle; c'est enfin » l'âme à découvert, à nu, car nous ne savons pas, » nous, l'art de farder et de dissimuler; nous avons » beau nous instruire, la nature première garde plus » chez nous son empreinte que chez les parlants. Quel » œil sera jamais assez pénétrant pour découvrir chez » nous au premier aspect l'infirmité qui nous afflige?

» A l'aveugle, il faudra toujours pour conducteur » un enfant ou un chien et pour appui un bâton. Le » sourd-muet n'a besoin ni d'un guide ni d'un soutien.

» Il peut se suffire à lui-même et poursuivre sa route
» sans un indispensable ami avec lequel Dieu sait s'il
» sympathisera. Si l'aveugle domine le voyant, que
» deviendra celui-ci? un esclave. Si c'est le contraire,
» plaignons le pauvre aveugle, il peut, au premier
» moment de contrariété, être abandonné seul sur le
» bord de tous les précipices. Le sourd-muet circule
» *tout seul* dans nos rues, sur nos places, dans nos
» promenades, il voyage *tout seul* par terre, par mer.
» Son œil est bon, car on comprend que, dès qu'un
» sens manque, les autres acquièrent aussitôt plus
» d'énergie, plus d'activité. Cet œil est sans cesse aux
» aguets; il épie le moindre danger, il est à la fois
» partout; la fréquentation des lieux publics est devenue
» pour lui une habitude sans péril. D'ailleurs, l'ébran-
» lement du sol annonce au sourd-muet qu'une voiture
» approche, et il n'y a pas d'exemple qu'un seul ait
» été écrasé.

» Si dans un concert harmonieux le sourd-muet n'est
» pas aussi heureux que l'aveugle, il l'est mille fois plus
» sur la scène du monde. Nature! quelle plume peut
» réussir à te décrire dans toute ta beauté, dans toute
» ta poésie! L'aveugle ne pourra jamais avoir la moindre
» idée de cette harmonie qu'aucune langue, pas même
» celle du geste, ne peut peindre, de cette harmonie
» aussi supérieure à celle de la musique, que l'œuvre de
» l'homme est inférieure à l'œuvre de Dieu.

» S'agit-il d'envisager la question sous les rapports
» sociaux, et de déterminer lequel, du sourd-muet ou
» de l'aveugle, peut le plus utilement servir son pays?
» Si le sourd-muet ne peut pas, comme M. Rodenbach,
» siéger dans les chambres de son pays, il peut du
» moins l'éclairer de ses conseils, et lui transmettre des

» réflexions écrites dont l'absence de la vue n'enchaîne
» pas l'essor rapide.

» Lorsque l'ennemi est aux portes, le sourd-muet peut
» tirer son coup de fusil comme s'il parlait. Demandez-en
» autant à l'aveugle. N'est-il pas à craindre qu'il tire
» sur les siens?

» Le sourd-muet peut sauver la vie à son semblable
» qui se noye ou qui se voit menacé d'un incendie.
» Demandez-en autant à l'aveugle qui ne voit ni la
» rivière qui coule, ni la maison qui brûle!

» Veut-on savoir lequel possède le plus de moyens
» d'étendre ses connaissances? Si l'aveugle a sur le
» sourd-muet l'avantage d'accroître le domaine de ses
» idées par l'ouïe qui l'initie à toutes les pensées hu-
» maines, le sourd-muet n'a-t-il pas presque exclusive-
» ment pour lui les livres, les manuscrits, les médailles,
» les tableaux, ces vastes archives des connaissances
» accumulées par les siècles? Les arts libéraux, l'histoire
» naturelle, l'anatomie, la chimie, sont interdits à
» l'aveugle; il n'est pas une seule science, un seul art,
» la musique exceptée, que le sourd-muet ne puisse
» acquérir. »

M. Dufau, après avoir comparé ces deux opinions, terminait un article, qu'il inséra dans le journal *Le Temps*, par des conclusions moins absolus que l'opinion de M. Berthier.

Ces conclusions ont provoqué de sa part de nouvelles explications dans la lettre fort remarquable que nous nous empressons de réproduire.

A Monsieur le Rédacteur du *Temps*.

MONSIEUR,

« En appelant l'attention de vos lecteurs sur l'intéres-
» sant ouvrage de M. Dufau : *Essai sur l'état physique,*

» *moral et intellectuel des aveugles-nés, etc.*, vous avez
» eu la bonté de reproduire dans votre numéro du
» 30 décembre mon sentiment sur le parallèle des deux
» conditions exceptionnelles qui résultent de la cécité
» et du mutisme. Je voudrais n'avoir que des remer-
» ciements à vous faire pour cette marque aussi flatteuse
» qu'imprévue de votre bienveillance; mais les arguments
» tirés de la parole que l'auteur met en avant en faveur
» des aveugles ont tellement lieu de me surprendre
» que je serais coupable de les laisser passer sans ré-
» ponse, moi, sourd-muet dont la vie entière a été
» consacrée à l'éducation de mes frères d'infortune.
» Cependant, ami avant tout de ma modeste obscurité,
» je me serais résigné à m'abstenir de toute controverse
» s'il ne s'agissait de l'opinion puissante d'un écrivain
» distingué, et si cette opinion n'avait trouvé place
» dans un journal aussi grave, aussi consciencieux,
» aussi généralement apprécié que le vôtre. Dans l'in-
» térêt de la vérité, vous me permettrez donc, Monsieur,
» de prouver aussi brièvement que possible en quoi
» l'auteur s'est trompé.

» D'abord M. Dufau pense que, *pour former la rai-*
» *son et pour développer l'intelligence, rien ne remplace*
» *le langage; comme pour les relations sociales, pour*
» *les nécessités de la vie positive, rien non plus ne*
» *saurait remplacer la vue.*

» Cette erreur, partagée par la plupart des philosophes,
» est suffisamment réfutée par les succès que nous ob-
» tenons journellement de nos élèves, privés de ce
» que M. Dufau regarde comme un instrument indis-
» pensable. *On parle*, dit-il, *parce qu'on pense; on*
» *pense parce qu'on parle.* Le premier membre de cette
» proposition est parfaitement juste; le second me paraît

» l'être beaucoup moins. Il faut bien distinguer ici ce
» qu'on entend par parole.

» La parole n'est pas seulement l'art de prononcer des
» mots. C'est encore celui de reproduire la pensée humaine
» par tout autre moyen, par la peinture, par l'écriture,
» par le langage du geste surtout, langage puissant,
» trop peu connu, qui embrasse les pensées les plus
» abstraites et qui résout enfin, comme je l'ai prouvé
» ailleurs, ce grand problème si longtemps cherché en
» vain d'une langue universelle.

» Si c'est par l'ouïe que vous autres parlants recevez
» l'instruction, qui s'oppose à ce que, grâce à cette
» langue universelle, nous autres sourds-muets, nous
» ne la recevions aussi nette, aussi complète par les
» yeux? Cet axiome: les idées n'ont pas de rapport
» plus naturel et plus intime avec des sons articulés
» qu'avec des caractères tracés par écrit, était souvent
» répété par un excellent professeur de philosophie, à
» l'immortel abbé De l'Epée, alors son élève; qu'on
» nie maintenant, si on l'ose, que cette conviction
» n'ait pas donné naissance à la plus belle création
» du génie, à la langue des sourds-muets, à la réha-
» bilitation de tant d'infortunés enfants déshérités de
» la nature?

» Quelques théologiens se refusent encore, dit-on, à
» reconnaître le pouvoir du geste sur l'intelligence du
» sourd-muet, quand il s'agit de l'élever à la connais-
» sance de la religion. Cette opinion est partagée par
» un des prédicateurs les plus renommés de notre époque,
» M. l'abbé Lacordaire, qui, en avril 1836, au mo-
» ment de clore ses conférences de Notre-Dame de Paris,
» a prétendu que l'intelligence du sourd-muet est en
» rapport seulement par les autres sens avec le monde

» visible, qu'il peut recueillir, combiner des images,
» mais qu'il ne possède pas d'idées générales et que
» ce n'est que par l'intermédiaire de la parole que les
» idées éternelles descendent de Dieu dans l'intelligence
» humaine.

» D'après ce raisonnement, le sourd-muet serait-il
» donc condamné aux ténèbres de l'ignorance? Son
» intelligence étincellerait-elle vainement dans ses yeux,
» sur sa physionomie? Son âme brûlante ferait-elle
» d'inutiles efforts pour démentir un arrêt aussi rigou-
» reux, aussi injuste? Est-ce pour interdire au mal-
» heureux jusqu'à l'espérance de la béatitude céleste,
» que l'orateur sacré s'est autorisé de la parole de l'apôtre:
» *Fides ex auditu,* la foi vient par l'ouïe? Dans une
» autre circonstance, il ne fut pas difficile à l'abbé
» De l'Epée de prouver combien est fausse l'interprét-
» tation qu'on prétend donner à ce texte. Sans doute
» l'abbé De l'Epée ne fut jamais un aussi puissant orateur
» que M. Lacordaire; mais il fut un bien plus puissant
» instituteur des sourds-muets, et sa parole doit être
» préférablement crue que celle de l'orateur de Notre-
» Dame. Je me hâte de quitter un si grave sujet qui
» m'entraînerait trop loin.

» La question de savoir lequel est le plus à plaindre
» de l'aveugle ou du sourd-muet serait certainement
» tranchée à l'avantage du dernier, si elle était soumise
» à un aréopage de femmes. Malgré leur amour pour
» la parole, demandez à celle qui s'offrira la première
» à vos regards, jeune et jolie, si elle sacrifierait volon-
» tiers le sens de la vue aux autres: je sais d'avance
» ce qu'elle vous répondra, car j'ai fait cette question
» à plus d'une. Allez donc parler à un aveugle des
» beautés de la nature, de la beauté plus séduisante

» encore peut-être d'une de ces heureuses physionomies
» où une belle âme se réfléchit sur un beau visage,
» parlez-lui de la grâce, de la tournure, de l'élégance,
» de la noblesse de la démarche, de tous les mille
» attraits qui brillent dans les mouvements et viennent
» saisir doucement les yeux et le cœur. Mais non,
» non, gardez-vous de lui en parler, il ne vous com-
» prendrait pas, et ne le plaignez pas de cette privation,
» car s'il lui était possible de vous comprendre, il se
» sentirait bien plus malheureux de ne pouvoir goûter
» ces jouissances si variées, si ravissantes, si délicates
» que nous devons au sens de la vue.

» D'ailleurs je comprends parfaitement que l'aveugle
» ne consentirait pas à changer son sort contre celui
» du sourd-muet. Ne sommes-nous pas tous disposés
» à être contents de notre lot et à le préférer à celui
» des autres? Grâces en soient rendues à la Providence!
» la situation du sourd-muet inspire de l'intérêt, sa
» métamorphose d'être brute à homme intelligent excite
» de l'admiration. Il s'accoutume à être regardé com-
» me une merveille, comme un prodige. Eh! bon
» Dieu, qui de nous, quelque maltraité qu'il soit de
» la nature, n'a pas ici-bas sa petite dose d'amour-
» propre?

» M. Rodenbach, dans son *Coup-d'œil sur les aveu-*
» *gles,* prétend que les aveugles sont habituellement
» gais, tandis qu'en général les sourds-muets sont tristes.
» Erreur bien excusable, si l'on considère qu'elle est
» d'un aveugle de naissance (1). Mais nous en appel-
» lerons à tout Paris qui voit journellement les élèves

(1) Ceci est inexact, M. A. Rodenbach est devenu aveugle à l'âge de onze ans.

» des deux institutions royales des aveugles et des sourds-
» muets se rendre en corps aux campagnes des environs
» pour s'y livrer à leurs jeux. Que l'on compare im-
» partialement les physionomies des uns et des autres!
» que de vivacité chez les uns! quel morne visage chez
» les autres! Que l'on compare donc et qu'on juge!

» L'auteur de l'article du *Temps* conclut que s'il est
» préférable d'être aveugle comme homme, il est pré-
» férable d'être sourd-muet comme citoyen.

» Sans doute le sourd-muet peut être aussi bon citoyen
» que les parlants, car il a, comme eux, à sa dispo-
» sition tous les écrits des publicistes pour s'instruire des
» droits et des devoirs du citoyen.

» Mais qui l'empêche de s'instruire également des
» devoirs de l'homme, comme parlant et mieux que
» l'aveugle? Qui l'empêche de transmettre le résultat de
» ses lectures aux sourds-muets, ses frères, par le langage
» des gestes; aux parlants, par l'écriture et par les gestes
» quelquefois?

» Il est donc aussi préférable d'être sourd-muet comme
» homme. Il n'est préférable d'être aveugle dans aucun
» cas.

» Veuillez attribuer la longueur de cette lettre au désir
» que j'ai d'éclaircir le jugement de vos nombreux lec-
» teurs, et agréer d'avance l'assurance de ma gratitude
» ainsi que celle de ma parfaite considération.

» FERDINAND BERTHIER,

» Professeur sourd-muet.

» Le 13 janvier 1857. »

LE SOURD-MUET AVEUGLE.

HISTOIRE DE JACQUES MITCHELL.

Sir James Makintosh a donné l'extrait suivant d'un rapport lu devant la société royale d'Édimbourgh par le professeur Dugald Stewart; j'y joins des détails très-curieux que je copie dans l'ouvrage sur la cranologie par M. Spurzheim, qui avait vu lui-même le sourd-muet aveugle dont il parle. Pour les distinguer, je mettrai ce qui appartient à ce dernier entre des guillemets.

Jacques Mitchell, fils d'un ecclésiastique protestant du comté de Naïrn, en Écosse, naquit le 11 novembre 1795. Sa mère remarqua bientôt que son enfant était né aveugle, en voyant qu'il n'exprimait aucun désir de tourner les yeux vers la lumière ou tout autre objet brillant; plus tard elle eut encore la douleur de reconnaître qu'il était sourd, en observant qu'aucun bruit, quelque fort qu'il pût être, ne pouvait troubler son sommeil. La surdité était complète; mais la cécité, comme dans maint autre cas de cataracte, n'allait pas jusqu'à une privation totale de la vision.

A l'âge où Jacques Mitchell commença à marcher, il parut être attiré par les couleurs vives et éclatantes. Quoique toute l'histoire de sa vie semble prouver qu'il ne recevait alors que bien peu de secours, comme perception intelligente, de l'organe visuel, il lui devait cependant de grandes jouissances des sens.

Il avait coutume de tenir entre son œil et les objets lumineux les corps dont il avait observé que l'interposition augmentait la quantité de lumière; c'était un de ses principaux amusements de concentrer les rayons

du soleil au moyen de fragments de verre, de cailloux transparents et d'autres substances analogues qu'il élevait entre son œil et la lumière, en les faisant tourner dans tous les sens. Il brisait souvent ces objets avec les dents pour leur donner la forme qui lui semblait la plus favorable. Il avait encore d'autres expédients pour satisfaire son appétence pour la lumière. C'est ainsi qu'il se retirait dans une chambre, fermait les portes et les fenêtres, et restait-là pendant longtemps les yeux fixés sur quelque petit trou ou fente qui laissait pénétrer les rayons du soleil. Souvent encore pendant les nuits d'hiver, il s'isolait dans un coin sombre de la chambre, et allumait un flambeau pour son amusement. Dans ces cas-là, comme dans la satisfaction de ses autres sens, toute sa physionomie et ses gestes exprimaient la curiosité la plus ardente.

Il serait difficile, sinon impossible, d'apprécier exactement le dégré de vision dont il jouissait; mais par l'extraordinaire finesse qu'avaient acquis chez lui le toucher et l'odorat, qui suppléaient habituellement aux fonctions particulières de la vue, on peut calculer qu'il ne recevait qu'un secours très-borné de l'organe visuel, si même il en recevait aucun. L'aspect de la cataracte annonçait d'ailleurs qu'il pouvait tout au plus être en état de distinguer les couleurs et les dégrés d'intensité de la lumière.

Je disais que Jacques Mitchell était doué d'une délicatesse extraordinaire des sens du toucher et de l'odorat: il en a donné la preuve de bonne heure.

Quand un étranger arrive, il en est toujours averti immédiatement par l'odorat qui le conduit jusqu'au lieu où se trouve l'étranger qu'il se met à examiner par le sens du toucher. Dans le canton isolé où il vit, ce

sont surtout des hommes qui visitent le presbytère ; la première chose qu'il fait, c'est d'aller examiner si l'étranger porte ou non des bottes. Cela vérifié, il le quitte, va dans le vestibule, cherche son fouet, l'examine avec soin ; puis il se rend à l'écurie et passe avec la même attention la main sur son cheval. Il arrive quelquefois que les visiteurs viennent en voiture ; alors Mitchell va sous la remise, inspecte la voiture et en essaie mainte et mainte fois les ressorts. Certes il n'est guidé en cela que par le toucher et l'odorat.

Depuis l'enfance il s'est accoutumé à frapper fortement ses dents avec une clef ou tout autre instrument, qui produit un son aigre. Ses principaux plaisirs provenant évidemment du goût et de l'odorat, il mange souvent avec une désagréable voracité.

« Un jour le cordonnier lui apporte une paire de souliers trop petits, sa mère les renferme dans un cabinet voisin, et en retire la clef. Quelques moments après, Mitchell demande la clef à sa mère, en tournant la main comme quelqu'un qui ouvre une porte, et en montrant le cabinet. La mère la lui donne, il ouvre, apporte les souliers, et les met aux pieds du jeune garçon qui l'accompagnait dans ses excursions, et auquel ils allaient fort bien. Dans son enfance, il flairait toujours les personnes dont il s'approchait, en portant leurs mains à son nez et en aspirant l'air. Leur odeur déterminait son affection ou son aversion, de même que les personnes doués du sens de la vue, sont attirées ou repoussées par une forme belle ou laide ; il a toujours reconnu ses habits par l'odorat, et refusé de mettre ceux d'un autre.

« Les exercices du corps l'ont toujours amusé, tels que se rouler du haut en bas d'un monticule, faire la culbute, faire flotter du bois ou d'autres objets, sur la

rivière qui passe près de la maison de son père, ou ramasser des pierres rondes et lisses qu'il trouvait sur le rivage, les mettre en cercle et se placer au milieu; ou bien bâtir avec des morceaux de tourbe des cabanes, dans lesquelles il laissait des ouvertures, probablement pour imiter les fenêtres. »

En 1808 son père le conduisît à Londres, pour y chercher les secours de la chirurgie. Le tympan des oreilles fut perforé, l'un par M. Astley Cooper, l'autre par M. Saunders, mais sans résultat apparent. On lui fit l'opération de la cataracte de l'œil gauche, autant que put le permettre la violente résistance du pauvre enfant. En 1810 on le ramena encore à Londres et M. Wardorp, ayant fixé sa tête au moyen d'un appareil, opéra son œil droit. Par l'amélioration inespérée de la vue de Mitchell, on put espérer que la chirurgie pourrait un jour l'améliorer d'avantage.

« Il reconnut mieux la présence des objets extérieurs, mais il n'a jamais fait usage de la vue pour connaître les qualités des corps. Avant et après cette époque, les couleurs rouge, blanche et jaune ont particulièrement fixé son attention. Ses sens de relation ont toujours été l'odorat et le toucher, aujourd'hui il a moins recours à l'odorat qu'autrefois; il manie les corps avec vitesse, dans toutes les directions, et tourne la tête de côté de même que les autres aveugles. Son désir de connaître les objets extérieurs, leurs qualités et leur usage, a toujours été très grand. Il examine tout ce qu'il rencontre, les hommes, les animaux et les choses; toutes ses actions indiquent la réflexion. »

(*La suite au prochain numéro.*)

REVUE.

INSTITUTION DES JEUNES SOURDS-MUETS ET DES JEUNES AVEUGLES DE BRUXELLES.

Séance publique du 29 Janvier 1837.

L'INSTITUT, situé dans la rue de la Violette, a été fondé le 5 février 1835, et compte aujourd'hui 43 élèves, 22 sourds-muets et 21 aveugles. Ces enfants, moyennant une minime pension, sont bien logés, bien nourris, bien vêtus; leurs goûts, leurs penchants sont étudiés avec soin, et leurs études sont dirigées vers le but qu'ils paraissent devoir plus naturellement atteindre.

Ajoutons que M. Alexandre Rodenbach s'est constitué avec une admirable bonté, le protecteur, le père de tous ces enfants. Privé de la vue depuis l'âge de onze ans, M. Rodenbach leur a offert le secours d'une longue et douloureuse expérience, et s'est établi le collaborateur des Frères de la Charité, qui continuent avec succès l'œuvre du chanoine Triest.

C'est dimanche à deux heures qu'a eu lieu la distribution des prix à l'institut. Cette solennité avait attiré un nombreux concours de spectateurs parmi lesquels nous citerons MM. les Ministres de l'intérieur et des finances, M. le comte de Mérode, ministre d'état, M. le Gouverneur de la province du Brabant et M. l'Échevin Verhulst Van Hoegarden, représentant le Bourgmestre de Bruxelles.

M. A. Rodenbach a ouvert la séance par un discours que le *Moniteur*, l'*Emancipation*, l'*Union* etc. ont donné, je n'en doute pas, très fautivement; car tel qu'il s'y trouve, il contient beaucoup d'erreurs.

Après le discours de M. Rodenbach, un jeune aveugle a exécuté sur le piano, avec beaucoup de justesse, l'ouverture de *la Dame Blanche*. Puis un sourd-muet, âgé de 18 ans, qui n'est dans l'établissement que depuis sept mois, a été amené devant le tableau.

Ce jeune homme ne connaissait pas une seule des lettres de l'alphabet il y a sept mois, aujourd'hui il écrit avec une correction remarquable et sans la moindre faute d'orthographe. Des questions lui ont été posées, il y a répondu avec une parfaite intelligence. Un moment on a vu l'œil vif de ce jeune homme briller d'un éclat tout nouveau. Cette question avait été écrite par le professeur : *Depuis combien de temps le roi Guillaume a-t-il été chassé?* Rien de plus simple qu'une pareille demande, mais elle rappelait au jeune muet un souvenir de gloire. Lorsque les Hollandais

attaquèrent Louvain, son père, ardent patriote, prit les armes et marcha contre eux; il le suivit, et dans le combat le père faisait feu et l'enfant de onze ans chargeait l'arme. Il a été blessé à côté de son père.

A cet élève a succédé un enfant de huit ans, une petite tête blonde frisée, une charmante physionomie pleine de grâce et d'insouciance. On se ferait difficilement une idée de l'intelligence précoce de cet enfant.

Les sourds-muets ne sont muets que parce qu'ils sont sourds, ils ne parlent pas parce qu'ils ne peuvent reproduire les sons que leur oreille ne saisit pas. Cependant, à force de travail, on arrive à apprendre à un sourd-muet à parler suffisamment pour pouvoir demander tout ce qui est nécessaire à ses besoins. Un exemple a été donné. Un jeune muet a répété d'une manière fort claire, de courtes phrases écrites sur le tableau. Peu habitué au français, il prononce plus facilement les mots flamands. Il a très-bien dit: *Monsieur le Ministre.* Les mots qui venaient ensuite étaient *de l'intérieur;* il a fallu les traduire en flamand. On a écrit *Mynheer de Theux*, *Mynheer d'Huart.* Il a parfaitement prononcé les deux noms. Enfin M. Rodenbach ayant écrit sur le tableau, d'une détestable écriture, d'une écriture d'aveugle : *Bonjour, Monsieur*, le jeune muet a lu et a répété : *Bonjour, Monsieur.*

Sont venus ensuite les aveugles, leurs progrès ne sont pas moins frappants. Ces enfants, à l'aide de livres imprimés en relief, lisent du bout des doigts avec une extrême rapidité. Des chiffres aussi en relief sont disposés dans une sorte de casse d'imprimerie, ils les y choisissent et font tous les calculs de l'arithmétique; placés devant une carte dont les principales divisions sont marquées en broderie, ils parcourent l'Europe et indiquent, sans jamais errer, les points principaux, les villes, les fleuves, les mers, les lacs. Recueillant, d'une oreille attentive, les interpellations qui leur sont adressées de tous les points de la salle, on les voit sauter d'une extrémité de la carte à l'autre et arriver juste à l'endroit indiqué.

Les exercices terminés, la distribution des prix a eu lieu (1). Dans la longue liste de noms proclamés, il en est un qui nous a frappés d'une douloureuse émotion, c'est celui de Tascher; cette émotion a rédoublé

---

(1) M. le ministre de l'intérieur a couronné les lauréats, dont les noms suivent : 1° Jacques Mahy, sourd-muet de Louvain, âgé de 17 ans; 2° Guillaume Van Loye, sourd-muet d'Ixelles, âgé de 8 ans.

Les aveugles qui se sont les plus distingués sont : Jean-François Pelgrom, d'Anvers; Antoine De Mulder, de Bruxelles; André Corbusier, de Bruxelles; Henri De Hoey, d'Anvers; Corneille Sannes, d'Anvers; Prosper Voglet, de Bruxelles, et le jeune Tascher.

quand nous avons entendu murmurer auprès de nous : *Cet enfant est parent de l'impératrice Joséphine.*

Puisse cette note aller plus loin que Bruxelles, puisse-t-elle apprendre à l'épouse du prince royal de Suède, à l'impératrice du Brésil, à la duchesse de St-Leu, au prince Louis Bonaparte, au comte de Tascher, pair de France, qu'il y a à Bruxelles un pauvre enfant aveugle, qui est leur parent; que cet enfant n'a d'autre fortune *que la preuve de sa parenté avec la bonne impératrice Joséphine;* que la sœur de cet enfant est aussi élévée par charité! et que sans la bonté compatissante du gouvernement belge, ces enfants d'un pauvre officier seraient peut-être morts de misère et de faim!

Nous ne doutons pas, si notre voix était assez forte pour parvenir si haut, pour être entendue si loin, que des secours abondants ne fussent immédiatement adressés au directeur de l'établissement de Bruxelles, ou à M. Alexandre Rodenbach, membre de la chambre des représentans de Belgique, et que le sort des deux enfants ne fut promptement assuré.

La séance a été terminée par un chœur chanté avec beaucoup d'ensemble par les jeunes aveugles. L'élève qui avait au commencement de la séance exécuté l'introduction de la *Dame Blanche*, s'est replacé au piano, et a joué des variations assez difficiles sur l'un des airs principaux du *Pré aux Clercs.*

Les ministres, en se retirant, ont vivement exprimé à M. Rodenbach, au père supérieur et aux frères ses collaborateurs, toute la satisfaction qu'ils avaient éprouvée.

QUELQUES RÉPONSES DES SOURDS-MUETS.

Qu'est-ce que l'éternité?

Réponse de Massieu. Sans naissance, ni mort, la jeunesse sans enfance ni vieillesse; l'aujourd'hui sans hier ni demain; le jour circulaire sans succession; le non-âge.

Qu'est-ce qu'une difficulté?

Massieu. C'est possibilité avec obstacle.

La Providence n'est-elle pas une bonne mère?

Massieu. La mère se tient seulement auprès de ses enfants, tandis que la Providence se tient auprès de tous les êtres.

Qu'est-ce que l'espérance?

Massieu. C'est la fleur du bonheur.

Qu'est-ce qu'un sens?

Massieu. Un sens, c'est une porte.

Qu'est-ce que la reconnaissance?

Massieu. C'est la mémoire du cœur.

Qu'est-ce que Dieu?

Massieu. Dieu est l'être nécessaire, le soleil de l'éternité, l'horloger de la nature, le machiniste de l'univers et l'âme du monde.

Quelle distinction y a-t-il entre un conquérant *et un* héros?

Massieu. Les armes, les soldats, font les conquérants; le courage du cœur fait les héros.

Qu'est-ce que l'ingénuité?

Laurent Clerc. L'ingénuité est naturelle, franche, naïve, sans finesse, sans déguisement ou sans détours dans ses paroles comme dans ses actions: les paysans et les gens de la campagne sont pour la plupart simples, parce que leur esprit n'a pas été cultivé. Les enfants et les jeunes gens bien nés et bien élévés sont ingénus, parce que leur cœur n'a pas été corrompu.

Qu'est-ce que l'ambition?

Laurent Clerc. L'ambition est le désir immodéré d'avoir encore, après avoir eu beaucoup.

Les sourds-muets sont-ils malheureux?

Laurent Clerc. Ils ne sont pas malheureux; qui n'a rien eu, n'a rien perdu; et qui n'a rien perdu, n'a rien à regretter.

Qu'est-ce que idée, pensée, jugement, raisonnement *et* méthode?

Berthier. L'*idée* est le résultat de l'attention et peint l'objet dans l'esprit.

La *pensée* réunit deux ou plusieurs idées, comparées pour les juger.

Le *jugement* voit en quoi elles conviennent ou non.

Le *raisonnement* enchaîne les comparaisons, les *jugements*, les déduit les uns des autres.

Enfin la *méthode* est l'art de faire quelque chose selon les règles.

Un jour qu'il tombait beaucoup de neige, Laurent Clerc courut chez M. l'abbé Siccard, et lui demanda avec la plus vive inquiétude si le bruit de la neige en tombant ne l'assourdissait pas.

LE SOURD-MUET AVEUGLE.

HISTOIRE DE JACQUES MITCHELL.

(SUITE ET FIN.)

« Il est remarquable que presque tous les signes que Mitchell invente sont calculés pour la vue des autres; il paraît connaître son infériorité à l'égard de ce sens. Autrefois il était accompagné d'un petit garçon dans ses excursions; il allait où il voulait; mais rencontrant un objet inconnu, qui lui paraissait un obstacle, il attendait toujours l'arrivée de son compagnon. Il se rappelle facilement la signification des signes qu'on lui fait. Pour lui faire comprendre le nombre des jours, on lui incline la tête, comme signe qu'il doit se coucher autant de fois avant que la chose se fasse. On lui témoigne du contentement en lui caressant l'épaule ou le bras, et du mécontentement en frappant un coup un peu sec.

« Il est sensible aux caresses et à la satisfaction de ses parents. Il aime les jeunes enfants et les prend dans ses bras; il est naturellement bon et n'offense personne; cependant son humeur n'est pas égale; quelquefois il aime qu'on badine avec lui, et il rit aux éclats; un de ses plaisirs favoris est d'enfermer quelqu'un dans une chambre ou dans l'étable; mais, si on le contrarie trop ou trop longtemps, il se fâche, et pousse des cris très désagréables: en général, il paraît content de sa situation.

« Les traits de son visage sont très expressifs. En général, son langage naturel n'est pas celui d'un idiot,

mais d'un être intelligent. Lorsqu'il a faim, il porte la main à la bouche et montre l'armoire où les comestibles sont enfermés; quand il veut se coucher, il incline la tête d'un côté sur sa main, comme s'il voulait la mettre sur un oreiller; il imite les gestes de gens de métier pour les indiquer, tels que les mouvements d'un cordonnier qui tire le fil en étendant les bras, ou d'un tailleur, en cousant. Il aime à monter à cheval; il désigne cet exercice en joignant les deux mains ensemble, et en les portant sous la plante d'un de ses pieds, sans doute pour imiter l'étrier. Il fait comme tout le monde les signes naturels de *oui* et *non,* avec la tête. Il ne veut pas qu'on l'embrasse à la figure, et si sa sœur le fait en plaisantant, il s'essuie et se frotte d'un air mécontent. »

Après avoir exploré un espace de deux cents toises autour du presbytère, il se hasardait à se promener hardiment et sans guide dans cette espèce de domaine conquis, pouce à pouce, par le toucher.

« Il a du courage naturel, mais il a toujours agi avec prudence. Étant jeune, il voulait tous les jours aller plus loin qu'il n'était allé la veille » avec les mêmes précautions d'abord, et puis avec la même hardiesse.

Un jour il trouve sur son chemin un pont de bois étroit, il fut remarqué par son père au moment où il allait le passer en se traînant sur les genoux et les mains, à un endroit où l'eau est profonde et rapide. Son père, afin de l'intimider, envoya un homme pour le faire tomber dans l'eau, et pour le retirer ensuite. Cette leçon produisit l'effet désiré, et il n'y passa plus; quelques années après il se souvenait encore de cette punition: un jour étant mécontent de son petit compagnon, comme ils jouaient dans une barque attachée

au rivage, il le prit, le plongea dans l'eau et le retira. Il redoute les dangers du feu, de l'eau et des instruments tranchants.

« Depuis qu'à l'aide de son œil droit il aperçoit mieux les objets, il est plus hardi dans ses excursions, il est allé seul jusqu'à la distance de douze milles écossais de Naïrn jusqu'au fort Georges. Il passe la plus grande partie de la journée dans les champs et sur la route; mais il rentre à l'heure des repas. »

On avait dit aux domestiques d'empêcher ses visites à l'écurie lorsqu'on y mettait des chevaux étrangers; mais, après avoir été ainsi arrêté plusieurs fois, il eut l'adresse de fermer la porte de la cuisine sur les domestiques pour pouvoir aller caresser les chevaux.

Il applique les objets à sa langue pour mieux juger des aspérités de leur surface; le docteur Gordon, observateur savant, qui l'a vu plusieurs fois, attribue son habitude de faire sonner les corps durs contre ses dents, plutôt à son désir d'obtenir une perception plus exquise de leur dureté comparative qu'à aucune impression sur les nerfs de l'ouïe. Son commerce avec le monde visible ne lui sert guère que d'amusement, et si on pouvait admettre en aucun cas des analogies entre divers sens, on pourrait assimiler ses perceptions de la lumière et des couleurs aux sensations de la chaleur qu'une ancienne classification généralement adoptée, quoique d'une justesse douteuse, rapporte au sens du toucher. En un mot, le progrès de l'intelligence et les règles de conduite chez Jacques Mitchell semblent dépendre entièrement du toucher ou des organes de l'odorat et du goût, qui chez les hommes bien organisés sont presque réduits au rôle d'agents des puissances sensuelles.

On n'observe aucune infirmité, aucun vice de con-

formation dans aucun membre de la famille de Jacques Mitchell, et la privation extraordinaire dont il est affligé n'est accompagnée ni d'une imperfection générale, ni d'une particularité morbide dans la structure ou les fonctions des autres organes. Sa santé a toujours été bonne et sa constitution robuste. Ses idées, ses sentiments et ses actions obéissent aux lois ordinaires de la nature humaine, sa docilité et son adresse semblent souvent indiquer un dégré de jugement qui (en faisant la part de l'imperfection de deux sens sur cinq) est supérieur à celui de maintes organisations chez lesquelles sont ouvertes toutes les issues par où les éléments de l'éducation entrent dans l'esprit. Tous les observateurs s'accordent à représenter sa physionomie comme intelligente.

Il avait reçu une grave blessure au pied; pendant tout le temps qu'il lui fallut pour la guérir, il restait habituellement assis au coin du feu, le pied appuyé sur un petit tabouret. Plus d'un an après, un petit domestique, avec qui il jouait, fut forcé, par un accident semblable, à garder la chaise. Le jeune Mitchell s'apercevant que son compagnon restait plus longtemps en place qu'il n'avait coutume de le faire, l'examina attentivement et ne tarda pas à découvrir, par les bandages de son pied, de quoi il s'agissait. Il monta aussitôt dans un grenier, chercha parmi d'autres vieux meubles le petit tabouret qui avait servi de soutien à sa propre jambe, le descendit à la cuisine et alla doucement le placer sous le pied du blessé.

Une autre fois, un ecclésiastique, étant venu voir sa famille, emmena miss Mitchell dans le jardin; quand ils rentrèrent de la promenade, Jacques Mitchell s'aperçut, sans doute par l'odorat, que les souliers de sa

sœur étaient mouillés ; il s'approcha d'elle, les toucha, et ne voulut pas la laisser tranquille qu'elle n'en eût mis d'autres.

Sa mère avait vendu un cheval que Mitchell était parvenu, pensait-on, à distinguer par le toucher. L'acheteur revint au bout de quelques semaines, et, pour l'éprouver, mit pied à terre près du presbytère ; Mitchell sentit le cheval, alla droit à l'arbre où il était attaché, le conduisit à l'écurie de sa mère, enleva la bride et la selle, lui mesura un picotin d'avoine, et puis s'en revint après avoir fermé la porte, dont il mit la clef dans sa poche.

Il connaît l'usage des ustensiles les plus ordinaires, et c'est un bonheur pour lui d'augmenter ses connaissances en ce genre. Un de ses amusements est de visiter les ateliers de charpentiers et autres ouvriers, très probablement avec l'intention d'étudier la forme de leurs outils et leurs travaux. Il aide quelquefois les garçons de ferme dans la basse-cour, et surtout au balayage et écurage de l'écurie. Il s'est exercé à réparer les brèches dans les murailles. On a voulu lui apprendre à faire des paniers ; mais il paraît avoir manqué de la patience nécessaire pour les finir.

Il n'est pas sans avoir acquis un sentiment de la propriété : il sait ce qui est à lui, il le garde, et s'abstient de toucher à ce qui sert habituellement à d'autres. Si on s'y prend doucement pour lui faire comprendre qu'il a des torts, qu'il a mal fait, il montre du chagrin ; mais si on le traite avec dureté, il s'irrite. Il exprime de l'inquiétude quand il est séparé de sa famille. Dans son enfance, il n'était guère moins sensible à l'éloignement d'un serviteur habituel ; mais depuis qu'il s'est familiarisé au changement de domestiques dans la ferme, il n'y fait presque plus d'attention.

En 1811, Jacques perdit son bon et respectable père. On a diversement représenté ses sentiments au sujet de de cette mort et des funérailles. Le témoignage de sa sœur et du docteur Gordon prouve que ces événements nouveaux excitèrent son attention, sa curiosité, sa surprise, plutôt qu'aucuns sentiments qui feraient supposer une perception nette de la nature du changement survenu dans l'état de son père.

Il s'était précédemment amusé à placer un poulet mort sur ses pattes, et il riait lorsqu'il tombait au lieu de se tenir debout. Mais le premier cadavre humain qu'il toucha fut celui de son père, et il s'en écarta avec des signes de dégoût et de surprise.

« Depuis lors il a touché d'autres morts sans éprouver la même émotion, il sait qu'on les enterre, et son signe pour l'indiquer est de descendre sa main vers la terre; il a peur de mourir, et sachant qu'on meurt dans son lit, il ne reste jamais couché quand il est malade. Ayant remarqué que les morts sont couverts de draps, il est inquiet dans ses maladies, si l'on chauffe du linge blanc.

« La mort de son père a donné occasion d'observer son attachement pour ses parents. Quand le cercueil qui renfermait le corps de son père fut exposé devant la porte, avant l'enterrement, Jacques sortit de la maison avec précipitation, aspirant l'air autour de lui, probablement pour se diriger; il approcha du cercueil, se jeta dessus, et le serra dans ses bras, pendant que toute sa contenance annonçait le plus grand chagrin. Au moment où on voulut emporter le cercueil, il se jeta dessus de nouveau, le retint et l'on fut obligé de l'en arracher de force. (*Extrait d'une lettre de M'Forlan, témoin oculaire.*) »

Le soir du lendemain des funérailles, il se rendit à la fosse et frappa dessus avec ses deux mains : mais était-ce affection, était-ce imitation de l'acte des fossoyeurs lorsqu'ils avaient recouvert la bière de terre? C'est ce que la sœur de Mitchell, qui l'observait de près, ne put déterminer. Pendant plusieurs jours il retourna fréquemment au tombeau, et depuis il assiste régulièrement à toutes les obsèques qui ont lieu dans le même cimetière.

On fit venir un tailleur pour lui prendre mesure d'un habit de deuil; Mitchell le fit monter dans l'appartement où son père était mort, renversa sa tête en arrière, montra du doigt le lit, et puis le conduisit à la tombe où son père repose.

Dernièrement, étant malade, il fut couché dans le lit où son père était mort. Il ne voulut pas y demeurer un seul moment, mais il resta tranquille lorsqu'on l'eût transporté dans un autre. Peu de temps après la mort de son père, ayant découvert que sa mère n'était pas bien portante et gardait le lit, on le vit pleurer.

« En 1814, il fut attaqué d'un rhumatisme aigu; il aime particulièrement sa sœur aînée, et la préfère à toute autre personne. Une tante à laquelle il est aussi attaché, vint les voir; dans ce temps, sa sœur tomba malade, et fut obligée de garder le lit; Mitchell montra de l'inquiétude, et voulut savoir ce que sa sœur était devenue. Il fit signe qu'on le conduisît en haut, car ses souffrances ne lui permettaient pas de marcher seul. Ayant trouvé sa sœur au lit, il éprouva du plaisir en lui serrant la main, mais étant redescendu dans sa chambre au rez-de-chaussée, il ne voulut plus que sa tante restât auprès de lui : il faisait toujours signe qu'elle devait monter, désirant sans doute expri-

mer par là qu'elle devait aller soigner sa sœur.

« Il est difficile de dire s'il éprouve des sentiments religieux; il accompagne ses parents à l'église, et il est habitué à se mettre à genoux pendant les prières de la famille, il se comporte décemment; mais est-ce par coutume ou par dévotion? Il savait que pendant qu'ils étaient à genoux, le père avait un livre (la bible) devant lui. Trois mois après la mort de son père, un dimanche qu'un ecclésiastique qui, du vivant de son père, avait assisté aux prières de la famille, se trouvait à la maison, Mitchell lui apporte la bible de son père et fait un signe à toute la famille pour qu'on se mette à genoux.

« Il est certain qu'il éprouve le sentiment du juste et de l'injuste; il est peiné toutes les fois qu'il a offensé sa sœur ou sa mère, il les caresse pour regagner leur affection. Son sentiment d'amour-propre ou de dignité personnelle est très prononcé; il ne voudrait pas prendre ses repas réguliers à la cuisine, où est la servante, mais dans la chambre en présence de sa famille: cependant s'il rentre avant l'heure du dîner, il ira demander une pomme de terre à la cuisinière. Son amour pour l'approbation est évident, il aime à être caressé. Il donne la préférence aux personnes bien mises, et s'il a des habits neufs, il ne veut plus mettre les vieux. Plusieurs fois il a détruit ou jeté dans la rivière ses vieux habits et ses souliers, pour empêcher ses parents de les lui faire mettre. Quelquefois en colère il a déchiré ses habits. La destruction lui sert de moyen pour se débarrasser des choses désagréables.

« Un voisin lui apprit à fumer, et ce goût est devenu très fort chez lui; chaque fois qu'il avait vidé sa pipe de terre, il la cassait. On lui en avait donné

une plus durable, mais il l'a refusée la seconde fois. On lui accorde actuellement, par jour, quatre pipes de tabac et deux pipes neuves; de sorte que chaque pipe sert deux fois; après cela elle est cassée. Cette jouissance a excité quelquefois sa ruse. Un jour sa sœur lui fait signe d'aller acheter deux pipes; en revenant, il en apporte une dans la main et la donne à sa sœur; celle-ci lui fait entendre qu'il doit en avoir deux. Au commencement il fait semblant de ne pas la comprendre; mais lorsque sa sœur le pousse pour aller chercher l'autre, il la tire de sa poche en riant aux éclats. Plusieurs personnes de la ville de Naïrn qui connaissent son goût pour le tabac, lui en donnent, de retour à la maison, il ne le montre jamais avant d'avoir reçu de sa famille la ration journalière. »

Sa sœur a inventé quelques moyens d'établir entre lui et les autres êtres cette communication dont la nature semblait l'avoir sevré pour toujours. Par divers modifications du toucher elle lui fait sentir sa satisfaction où son déplaisir. Sa principale méthode consiste à lui toucher la tête avec diverses gradations de force et de diverses manières. Jacques paraît comprendre facilement ses intentions. Quand elle veut lui dire qu'elle est très contente, elle lui donne plusieurs petites tapes avec cordialité sur la tête, le dos ou la main. Quelques tapes de moins signifient son simple assentiment. Elle n'a qu'à lui refuser ces signes d'approbation et le repousser doucement pour exprimer son déplaisir. Elle a inventé une langue du toucher qui n'est pas simplement un moyen de communication, mais encore une sorte de discipline morale. Pour suppléer à son organisation incomplète, elle a eu recours à un langage en actions représentant ces idées qu'aucun des simples

signes naturels appréciables par le sens du toucher ne pouvait transmettre.

Quand sa mère est absente, sa sœur calme son anxiété en lui mettant doucement la tête sur un coussin autant de fois que sa mère doit être absente de nuits, pour lui faire sentir qu'il dormira ce nombre de nuits avant son retour. On lui signifia un jour qu'il devait attendre deux fois vingt-quatre heures un habit neuf, et pour cela on lui ferma les yeux et on lui fit baisser la tête deux fois.

Jacques lui-même communique ses idées aux autres d'une façon particulière. Le docteur Gordon lui ayant pressé l'œil, il tendit le bras comme pour faire entendre que cette pression lui rappelait l'opération qu'il avait subie dans le lieu le plus éloigné où il fut allé. Lorsqu'il désire informer sa famille qu'il va dans une boutique de cordonnier, il imite l'action de faire des souliers. Mais quoiqu'il ne reçoive d'information directe que par ce qu'il éprouve lorsqu'on touche quelque partie de son corps, il ne cherche pas lui-même à toucher les corps des autres. Dire qu'il adresse ses signes à la vue serait inexact; mais il a un sentiment intérieur qui l'avertit que les autres sont doués de quelques moyens d'interpréter les signes sans le contact, par une faculté incompréhensible que la nature lui a refusée.

Les seules tentatives d'expression vraie qu'il fasse se réduisent à des manières de mugissements, cherchant par là à donner cours à cette violente colère à laquelle sa situation le rend enclin. Ses larmes sont ordinairement repandues lorsqu'il est contrarié dans ses désirs, mais elles coulent aussi quelquefois quand il ressent une douleur affectueuse. Il témoigne par un

éclat de rire bruyant sa joie du succès des artifices qu'il emploie pour placer les autres dans des situations embarassantes et risibles.

L'exemple inouï de Jacques Mitchell est une des anomalies les plus intéressantes de l'histoire de l'homme.

EXEMPLE D'UNE SOURDE-MUETTE ET AVEUGLE.

Il existait en 1832, à l'institut royal des sourds-muets de Paris, une demoiselle Morisseau, qui était devenue sourde et par conséquent muette aussi, dès l'âge le plus tendre, mais elle n'était devenue aveugle qu'à l'âge de 13 ans. On avait déjà pu commencer à lui enseigner à écrire, à lire et à connaître la valeur de quelques mots, quand elle a été frappée de cécité; mais alors son éducation avait été négligée pendant quelque temps, et elle avait oublié à peu près ce qu'elle savait. Plus tard le sourd-muet Massieu devint son maître; elle se rappela en partie les connaissances qui s'étaient effacées de sa mémoire, en acquit de nouvelles, en partie à l'aide de caractères imprimés en relief, tels qu'on les emploie pour l'instruction des aveugles, en partie à l'aide d'entretiens qui ont eu lieu avec elle par les signes mimiques et à l'aide du tact. Elle exprime sa pensée par des signes; en plaçant la main dans sa main, on lui fait sentir les formes de l'alphabet manuel. Son instruction religieuse a reçu un assez grand développement et a exercé sur sa destinée la plus heureuse influence. Depuis qu'elle a fait sa première communion, la sérénité et même la joie règne ordinairement sur sa physionomie; elle dit elle-même qu'elle est heureuse,

et un jour qu'une des institutrices lui en demandait la cause : « Je pense à Dieu, repondit-elle; il est si bon. » L'image de l'immortalité future occupe sa pensée, sourit à son cœur. Elle est d'un caractère doux, facile, communicatif. Fort curieuse d'ailleurs, elle entretient un commerce assidu avec ses compagnes; elle ne s'ennuie point : un jour on l'invitait à aller se coucher; elle s'étonna que l'heure en fut déjà venue : *Le temps passe si vite*, dit-elle. Cette infortunée est un monument vivant de la puissance des sentiments moraux et religieux sur la destinée de l'homme (1).

Depuis son instruction, dit Melle Octavie Morel dans la 3e circulaire, la sérénité se peignait dans ses traits et son humeur était gaie; lorsque je lui demandais un jour comment elle passait le temps, elle me repondit, avec l'expression de la joie, qu'elle pensait souvent à Dieu, qu'elle songeait à l'autre vie qui lui était promise, et qu'elle se réjouissait du bonheur qui l'y attendait.

Mademoiselle Morisseau est morte.

—

HISTOIRE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ITALIE.

Nous avons déjà vu que le bizarre Jérôme Cardan avait eu, même avant le père Ponce, des idées assez nettes sur l'instruction des sourds-muets et que ses observations n'auraient eu besoin que d'un homme de bonne volonté qui les appliqua, pour obtenir des

(1) Essai sur l'instruction des sourds-muets, tome II, page 196.

résultats heureux, personne n'essaya et ces germes ne produisirent aucun fruit.

Au commencement du dix-septième siècle, un célèbre professeur de l'université de Padoue, Fabrizio d'Acquapendente, décrivit les phénomènes de la vision, de la voix, de l'ouïe, traita de la parole et de ses instruments et présenta à cette occasion quelques vues sur ce genre d'instruction.

On a cru quelque temps que le prieur Jacob Affinati, d'Acuto, avait publié vers ce temps un traité sur la manière de faire parler les sourds-muets, mais le docteur Peter Atke Castberg, professeur, médecin et directeur de l'institut royal des sourds-muets à Copenhague, a découvert cet ouvrage qu'on citait comme le premier qui eût été publié sur cet art; il en donne le titre (1), mais au lieu d'être un livre destiné à l'art, c'est une sorte de manuel spirituel à l'usage de l'ordre des Dominicains.

En 1670, le père Fr. Lana-Terzi, jésuite et professeur de rhétorique à Terni, et mort en 1687, produisît sur l'art d'instruire les sourds-muets quelques vues sommaires, rapides, mais assez justes. Il s'occupa tour-à-tour des écritures en chiffres, des moyens à employer pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire etc., et se trouva conduit à exposer aussi ceux qu'on peut faire servir à instruire les sourds-muets; la substance de cet art, selon lui, consiste à leur faire remarquer d'abord les situations et le jeu des diverses parties de l'organe, dans la formation de chaque intonation ou de chaque

---

(1) *Il muto che parla, dialogo ove se tratta dell' excellenza et de difetti della lingua umana, et si spiegano più di* 100 *concetti scritturali soprà il silenzio etc. etc.* Venise, 1608.

articulation, à les imiter ensuite, à les reconnaître chez les autres par la disposition et le mouvement des lèvres; puis à exercer le sourd-muet à proférer séparément chaque lettre, à la lire sur les lèvres d'autrui, à lui faire assembler alors ces lettres en mots, à enseigner enfin la signification de ces mots en montrant les objets qu'ils sont destinés à réprésenter, et à parcourir graduellement les significations qui appartiennent aux fonctions des sens, aux arts, à l'entendement et à la volonté, « quelles que soient les difficultés que semblent offrir les » exercices sur lesquels repose cet art, dit-il, elles seront » surmontées par le sourd-muet d'une manière qui nous » étonnera; car la privation d'un sens donne aux autres » une sagacité toute nouvelle et singulière. »

Il ne paraît pas que, malgré les indications de ces auteurs, l'Italie ait vu étudier l'art d'instruire les sourds-muets autrement que dans ses principes théoriques, du moins le seul exemple d'application qui soit connu est-il celui que nous offre Pierre de Castro, premier médecin du duc de Mantoue, qui instruisit, dit-on, le fils du Prince Thomas de Savoie et qui du reste a publié deux ouvrages sur des matières médicales, mais qui n'a rien écrit sur l'art d'instruire les sourds-muets.

On a quelquefois cité l'ouvrage de Jean Bonifacio, antérieur de quatre ans au traité de Bonet, comme un de ceux qui avait des premiers traité de l'art d'instruire les sourds-muets, mais on a sans doute été enduit en erreur par le titre de l'ouvrage (1), car il n'a, avec l'art dont nous nous occupons, qu'un rapport indirect. Il n'y traite aucunement de la manière d'instruire ces

---

(1) De l'art (*dell' arte de' cenni, etc.*) des signes, à l'aide duquel la parole se rend visible. Vienne, 1616.

infortunés, il parle seulement de la langue des signes, il en montre la richesse, et les services utiles qu'en peuvent tirer ceux qui entendent. Dans son enthousiasme pour l'art des signes, non seulement il le met au niveau de la parole, mais il va jusqu'à le considérer comme plus riche et plus éloquent; il en indique toutes les applications aux sciences et aux arts: la parole elle-même lui paraît n'être qu'une branche du langage d'action. A cette occasion, il observe que les sourds savent lire les paroles par le mouvement des lèvres; il rappelle l'exemple d'un nommé Nello de Gabriello qui avait acquis cette faculté.

—

Essai sur l'état physique, moral et intellectuel des aveugles-nés, avec un nouveau plan pour l'amélioration de leur condition sociale. Par P. A. Dufau.

Ouvrage couronné par la société de la morale chrétienne. Paris, 1837.

Cet essai est le fruit de vingt années de méditations. L'auteur fut appelé, en 1815, à remplir les fonctions de second instituteur, et chargé, en cette qualité, de la classe supérieure. Les observations qu'il fait sur leur état, sur l'influence de leur infortune sur le moral, sont aussi attachantes par leur nouveauté que par le talent remarquable avec lequel il s'exprime. Peu d'écrivains ont traité cette intéressante matière, mais aucun ne l'a traitée avec autant de jugement et de pénétration.

Diderot, chez les modernes, est le premier qui ait porté une attention spéciale sur la situation d'aveugle et qui en ait fait un objet d'investigation philosophique;

mais le philosophe n'y chercha qu'une occasion d'ébranler des vérités éternelles. L'esprit de parti l'anima, et à côté de quelques vues justes et ingénieuses on rencontre les plus étranges pauvretés. Son ouvrage tomba dans l'oubli et ce premier pas dans la science ne donna lieu à aucun autre. M. Haüy, le fondateur de cet établissement pour ces infortunés, qui servit de modèle à tous ceux qui existent à présent, publia, au moment de son érection, un *Essai sur l'éducation des aveugles*, mais il n'est qu'une réfutation de quelques préjugés et ne contient rien de très neuf. M. Guillié fut le premier qui publia un travail complet. Son *Essai sur l'instruction des aveugles*, parut en 1817, et de l'aveu de M. Dufau, il est intéressant sous plusieurs rapports. Il cite aussi avec éloge la *Lettre sur les aveugles*, par M. Alexandre Rodenbach, quelques ouvrages publiés par des Allemands, et un article de l'encyclopédie britannique, par le Dr Blaclock, aveugle lui-même et écrivain distingué.

Le but de M. Dufau est de faire bien connaître la condition anormale de l'aveugle-né, tel qu'il est fait par la nature et de montrer comment il peut être rendu apte à prendre le rang de membre actif de la société, utile à lui-même et aux autres, ou, ce qui revient au même, de faire voir ce que peut devenir l'aveugle de la civilisation.

Tout cependant n'est pas nouveau dans son livre; l'auteur avait consigné la plupart de ses observations dans la revue de Paris, d'octobre et de décembre 1831; mais il les a développées d'avantage et il n'en mérite que mieux toute notre reconnaissance.

Je présente ici aux lecteurs du Sourd-Muet une analyse de la première partie de cet *Essai*. Avant d'analyser la seconde partie, je tracerai un resumé de

l'histoire de l'art d'instruire les aveugles, afin de mieux faire comprendre les vues nouvelles de ce professeur de l'institut de Paris.

La cecité influe d'une manière très-funeste sur toute la constitution de l'homme et cette influence a été peu ou point remarquée. Le calme, l'inaction, auxquels ces infortunés sont condamnés, les rendent presque tous d'un tempérament *lymphatique;* car, par défaut de mouvement, d'agitation, la sanguification s'opère chez eux d'une manière imparfaite, la circulation est plus lente; de là défaut de nutrition des différents tissus et ainsi se trouve favorisé chez eux le développement des maladies scrofuleuses.

Les enfants clairvoyants par un instinct de la nature, se meuvent sans cesse et s'agitent avec vivacité. Leurs jeux sont des exercices violents, et une surabondance de vie, qu'ils ont besoin de dépenser, leur fait entretenir, jusque dans les moments du plus grand calme, un mouvement partiel, un balancement d'une portion quelconque du corps. Les aveugles au contraire arrivent bien souvent à l'âge de raison *sans avoir jamais couru.* Selon toute apparence, c'est encore à cette même cause qu'il faut, en grande partie, attribuer l'origine d'une sorte d'abattement moral, auxquels les aveugles sont sujets, qui dégénère souvent en un véritable *tœdium vitæ* et dont ils meurent quelquefois. Le moyen d'atténuer ces prédispositions et leurs funestes conséquences sur la santé, serait de les exercer à une gymnastique spéciale, qui aurait sur leur constitution l'influence la plus heureuse et accroîtrait, sans doute, leurs forces, qui sont relativement moindres que celles des clairvoyants. Par cette vie de mouvement ils deviendraient moins sensibles à l'action du froid, et aux changements

brusques de la température qui leur sont funestes. Les affections de poitrine sont assez communes parmi ces enfants et sont souvent mortelles.

Ces exercices les empêcheraient aussi de contracter des mauvaises habitudes de se tenir, qui les rendent souvent entièrement contrefaits ; ils sont à cela d'une complète indifférence, car c'est parce qu'on est vu, qu'on s'étudie aux attitudes convenables, que leur importe donc telle ou telle direction donnée aux membres? il en est qui ne se soucieraient nullement de devenir bossus. De simples marches militaires, les manœuvres régimentaires y remédieraient. Ces idées ont été entrevues en Allemagne et on y provoque chez les aveugles l'activité corporelle par ces sortes de jeux.

C'est surtout en étudiant les aveugles qu'on se convainc que c'est par la vue que se forment principalement ces rapports fréquents et immédiats avec les hommes et les choses qui nous entourent et qu'un célèbre physiologiste appelle *la vie de relation*. L'aveugle donc, qui n'éprouve pas ces impressions, se sent moins puissamment attiré vers ses semblables et reste ordinairement dans un état de concentration et de vie intime. La vue ne lui ayant pas non plus fait connaître l'expression souvent factice, que nous donnons à notre physionomie à l'occasion de nos émotions, il ne peut l'imiter, elle n'aurait évidemment aucune signification chez lui ; on en a cependant conclu que les aveugles sont dépourvus de sensibilité. Cela est injuste. L'auteur a souvent observé que les aveugles éprouvent une sympathie réelle pour les misères de l'humanité, seulement leurs émotions sont muettes et ne dégénèrent jamais en grimaces étudiées, en gemissements calculés. Diderot pense aussi qu'ils doivent être inhumains, *parce qu'ils ne voient pas le*

sang couler; un sourd-muet le serait donc aussi parce qu'il n'entend pas les plaintes de ceux qui souffrent? et on aurait plus ou moins d'humanité suivant qu'on aurait la vue et l'ouïe plus ou moins nettes? Cela n'est pas.

Je me défie de ces portraits qu'on trace du caractère des aveugles; *ils sont bien souvent tout autres.* C'est M. Dufau (1) qui l'avoue, après avoir parlé de leur esprit de corps qui exclut toute jalousie, de leur union, de la rareté de leurs débats, de leur docilité envers leurs maitres. Je crois cependant comme lui qu'on peut toujours retrouver en eux, plus ou moins le type primitif de leur condition, dans les idées et les sentiments qui sont directement influencés ou modifiés par la vue; telle est par exemple la *pudeur* que les aveugles, comme tout est voilé pour eux par des ténèbres, doivent autrement apprécier que nous; en effet, dit M. Dufau, le sentiment de pudeur se manifeste sous une forme nouvelle dans cette condition spéciale, la réserve qui nous rend si délicats sur les objets offerts à nos regards passe chez eux de la vue à l'ouïe. Cette chasteté de l'oreille exclut en général de leur langage les paroles légères et les équivoques sans décence. Les accuser de manquer de pudeur, parce qu'ils ne connaissent pas certaines observances extérieures, est une injustice, d'autant plus criante, que les aveugles, à qui une bonne éducation a fait connaître les convenances sociales, s'y soumettent sans contrainte et les observent avec scrupule.

Diderot a également présumé que les aveugles sont sans religion; parce qu'ils n'ont pu contempler les

---

(1) Essai, page 51.

beautés de la nature. Les faits prouvent que les aveugles sont aussi religieux que nous, quand une telle direction a été donnée à leur éducation. C'est le lieu d'appliquer ce que dit M. Lecat (1); quoiqu'il y ait plus de choses à voir dans le monde qu'à entendre, cependant en fait de connaissances, il y a peu de vérités qui se voient, presque toutes s'entendent.

La puissance humaine ne leur impose pas; devant les princes ils ne sont guère plus émus que partout ailleurs; on le conçoit facilement. Ils sont plus tenaces dans leurs opinions, dans leurs actions; leurs résolutions étant plus mûries, ils y tiennent davantage, ils réfléchissent mieux ou plus longtemps, et n'agissent qu'après réflexion; jamais ils ne sont entraînés par ces déterminations brusques et imprévues auxquelles nous entraîne le premier coup-d'œil. L'amour-propre, ce trait dominant de leur caractère a, je n'en doute pas, pour origine, cette même confiance dans leur jugement; confiance bien fondée souvent, mais qu'ils sont disposés à outrer, comme le reste des humains.

Ils ont des dispositions au soupçon, principalement avec ceux, dont ils n'ont pas encore éprouvé la sincérité. Les sourds-muets de naissance ne soupçonnent pas de mal, quand les autres conversent ensemble; les sourds-muets par accident, s'ils étaient déjà parvenus à un certain âge avant leur malheur, sont ordinairement très-soupçonneux; en est-il de même des aveugles? Je n'ai pu encore me procurer une assez grande masse d'expériences pour décider.

Les aveugles sont moins distraits que nous, parce

---

(1) Traité des sens. Amsterdam, 1774, page 75.

qu'ils reçoivent simultanément moins d'impressions que nous n'en recevons par la vue; les aveugles les perçoivent, pour ainsi dire, une à une, tandis qu'elles nous viennent en foule et à la fois, et nous mettent par conséquent dans une sorte d'embarras et d'hésitation; aussi leur attention étant mieux cultivée, est portée à un très haut dégré chez les aveugles.

La comparaison, attention double comme l'ont appelée les philosophes, s'effectue chez eux avec moins de vivacité et plus de certitude, et les jugements qui en sortent sont plus sûrs. J'en dis autant de leur raisonnement. Ce résultat est la critique la plus sanglante qu'on puisse faire de l'éducation qu'on donne aux clairvoyants et des défauts des méthodes qu'on suit pour développer leur intelligence.

On a constaté une différence importante entre les sexes. Sous le rapport des facultés de l'esprit, les filles sont en général inférieures aux garçons. On remarque en elles moins de solidité, plus d'inégalité d'humeurs. Le désir de plaire, qui les porte à soigner leurs ajustements, les distrait et les occupe fortement; les couleurs, dont elles savent par ouï-dire les effets attrayants, sont loin de leur être indifférentes. Le travail opiniâtre n'est pas leur partage, mais à elles les grâces faciles de l'esprit et la vivacité de l'imagination, en ceci, au reste, il n'y a rien que d'ordinaire, et qui ne soit conforme à leur sexe. Par une sorte de compensation, elles entrent plus facilement dans nos idées, dans nos conventions sociales, il est plus aisé de les amener à une bonne tenue.

Une observation qui étonnera, mais que j'ai pu vérifier aussi chez les sourds-muets, c'est que les aveugles qui ont ce qu'on appelle *un point de vue*, sont en

général inférieurs à ceux qui vivent dans une obscurité complète; c'est sans doute, que cette faible perception de la lumière les préoccupe, les distrait et attire à elle, en partie, l'activité de leur intelligence, que les autres, qui sont complètement aveugles, portent aux sens du toucher et de l'ouïe.

Tous ceux qui ont écrit sur les aveugles remarquent que l'aliénation mentale est très rare chez eux. Ne pourrait-on pas, dit M. Dufau, induire de-là qu'il est tel aliéné qui serait peut-être avec avantage soustrait pour un temps, par une cécité artificielle, à la surexcitation du monde extérieur et chez lequel les opérations intellectuelles pourraient être ainsi ramenées à leur régularité primitive? Ceci mérite d'être remarqué.

On a parlé de la mémoire supérieure des aveugles: il est vrai que cette précieuse faculté est quelquefois portée chez eux à un dégré qui surprend, mais cela n'est pas général.

On a vu des aveugles qui prétendaient palper et sentir les couleurs. Il y a là de la charlatanerie.

Quelques aveugles ont ingénieusement cherché à se rendre compte des couleurs en les rapprochant des impressions de l'ouïe, comme les sourds-muets tâchent de s'expliquer les sons en les rapportant aux impressions de la vue; l'écarlate est pour l'aveugle le son de la trompette, et pour le sourd-muet le son de la trompette c'est la couleur écarlate. Le bleu céleste, c'est la douce harmonie de la flûte ou du hautbois. Ils rapportent tout à l'ouïe, un jeune aveugle allemand disait naïvement qu'il n'aimait pas le noir, *parce qu'il n'avait pas un joli nom* (1).

---

(1) En effet, il y a fort peu d'harmonie dans le mot allemand *schwarz*.

L'absence de la vue influe encore d'une autre manière sur la connaissance de la langue. La plupart des mots de nos langues sont faits d'après les impressions de l'œil, ce qui fait que les aveugles n'attachent pas les mêmes idées aux mots que nous. Ils s'expriment dans nos langues, mais ils pensent dans une autre; il s'en suit aussi qu'il leur est très difficile d'amplifier comme le pratiquent les rhétoriciens dans nos collèges, et cela résoudrait la question « s'il est donné à l'aveugle de » briller réellement comme écrivain par la vivacité de » l'esprit et par l'éclat de l'imagination? De sa nature » est-il poète? » Il me semble, dit M. Dufau, que cette question peut, après ce qui vient d'être dit, se résoudre sans difficulté. Quant à l'imagination, il ne peut y avoir d'incertitude : le monde coloré n'existant pas pour lui, où prendrait-il les images dont est faite sans doute l'imagination? Il est clair que de froides combinaisons de lignes et de surfaces, détachées par l'abstraction de l'ensemble où l'obscurité les confond, tiennent dans son esprit la place des tableaux magnifiques et variés dont le spectacle de la nature enrichit la nôtre; il ne peut le connaître que par ouï-dire et en parler que d'après autrui, c'est-à-dire sans chaleur, sans enthousiasme véritable. Je ne crois donc pas, et c'est toujours M. Dufau qui parle, que les aveugles-nés puissent aspirer à des succès vraiment remarquables dans les compositions littéraires, où l'imagination a la plus grande part; et je ne vois rien jusqu'ici, dans ce qu'ils ont produit, qui donne un démenti à cette assertion (1).

L'esprit des aveugles a un tour tout particulier; l'idée, nécessairement fort différente qu'ils se sont faite des

(1) Essai sur l'état physique des aveugles-nés, page 65.

choses, empreint bien souvent, pour nous, leur manière de l'exprimer d'un caractère frappant de singularité. Diderot a consigné plusieurs réponses de l'aveugle de Puiseaux. On lui demandait, après lui avoir expliqué l'usage des télescopes, s'il serait bien content d'avoir des yeux : *J'aimerais bien autant*, répondit-il, *avoir les bras longs ; il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de ce qui se passe dans la lune que vos yeux et vos instruments.* Il définit le miroir *une machine qui mettait les objets en relief hors d'eux-mêmes ;* et, comme on s'étonnait de son aptitude à un grand nombre de choses : *Messieurs*, dit-il, *vous êtes surpris de ce que je fais, pourquoi ne vous étonnez-vous pas de ce que je parle !*

Les songes sont toujours chez les aveugles un mélange d'objets connus à l'état de veille, par les impressions de l'ouïe et du toucher. Parfois néanmoins il semblerait, à les entendre retracer ce qu'ils éprouvent en rêvant, que le sentiment tout entier, concentré sur ces formes palpables, s'élève à une sorte de vue intentive, qui les isole, en quelque façon, des ténèbres où elles sont pour eux ensevelies. Les expressions manquent pour exprimer ce qu'ils aperçoivent et comment ils le conçoivent, distingué de ce qui l'entoure.

L'ouïe, chez les aveugles, remplace en bien des occasions la vue, et tient une place plus remarquable que chez nous. Vivant parmi nous et s'appropriant nos langues, il est clair qu'il doit y attacher un sens ; cependant on dirait au premier abord, que les mots *laideur, beauté, expression, physionomie, attraits* etc. n'en ont aucun pour lui. Il n'en est pas ainsi, l'ouïe lui fournit la valeur de ces mots. On racontait un jour à Melle De Salignac, aveugle-née, un mauvais procédé d'une certaine per-

sonne à l'égard de sa famille : *Ah!* s'écria-t-elle vivement, *qui l'aurait cru, aveo une voix si douce!* comme nous dirions : *avec une physionomie si sincère et si douce.*

C'est par le tact que les aveugles perçoivent les détails des objets divers; c'est par l'ouïe que, dans un grand nombre de cas, ils en connaissent l'ensemble; ils donnent ainsi leur coup-d'œil général sur les lieux où ils se trouvent; ils en calculent l'étendue; ils savent s'il y a des meubles, si on en a ôté d'essentiels, un cri léger, un coup de pied leur apprend la présence d'une personne dans un appartement. Ils s'aperçoivent sur-le-champ par le refoulement de l'air, qu'il y a un mur, une haie, un obstacle devant eux dans leurs promenades. Quand je me trouve dans une vaste plaine, disait un aveugle, en portant la main à son oreille et en étendant le bras avec un geste très-expressif, il me semble que je suis *à perte d'ouïe;* c'est l'*à perte de vue* des clairvoyants, et il explique fort bien l'importance qu'acquiert l'ouïe chez les aveugles.

Un autre qui se dirigeait seul avec une grande adresse dans les rues les plus populeuses, disait qu'un bruit trop fort le déroutait totalement, et il l'expliquait par ce qu'il était forcé de *s'écouter marcher;* je compris, dit M. Dufau, que dans ce cas, ne pouvant plus s'écouter, à cause du bruit, trop fort, *il était ébloui,* comme on dit de ceux qui voient.

Toute cette partie du travail de M. Dufau, est d'un grand intérêt, et bien propre à avancer cette saine métaphysique qui abandonne les spéculations sans réalités et s'attache chaque jour davantage aux faits.

LE SOURD-MUET ET L'AVEUGLE.

J'ai communiqué aux lecteurs du Sourd-Muet l'opinion de deux de ces infortunés sur la somme de bonheur départie à leur situation respective. Une lettre que je viens de recevoir d'un sourd-muet, et qui contient quelque chose d'original, m'engage à revenir sur une question qu'il est cependant au moins inutile, s'il n'est pas dangereux de la discuter. La solution, si elle était possible, rendrait une classe entière malheureuse, de soumise qu'elle est à un sort qu'elle ne croit pas sans jouissance ni bonheur. Ce serait à nous qui jouissons de tous nos sens, à décider ce problême; car évidemment ni les sourds ni les aveugles ne peuvent juger de ce qu'ils ignorent : de quel poids peut être l'avis d'un aveugle-né sur la vue et d'un sourd-muet sur le bonheur que procure l'ouïe? On peut admirer les efforts qu'ils font respectivement, pour s'attribuer le moins de malheur; mais quel intérêt peut-on avoir à faire continuer des débats, auxquels on n'assiste qu'avec l'espoir que l'un ne convaincra jamais l'autre? et avec un peu de crainte cependant, que les arguments, de part et d'autre, ne parviennent à ébranler une conviction qu'il est si utile au contraire d'entretenir et de fortifier? Je suis donc bien décidé à ne pas entrer trop avant dans cette polémique. Je ferais conscience d'apporter le moindre argument soit contre l'un, soit contre l'autre, et je ne me décide à communiquer cette lettre, que parce qu'elle est d'une nature tout-à-fait inoffensive. Je saisis cette occasion de protester de toutes mes forces contre une assertion que je trouve encore répétée dans l'ouvrage

de M. Dufau : « Les aveugles, dit-il (1), sont toujours » très-enclins à la gaieté, tandis que les sourds-muets » sont presque toujours graves et tristes. » Je n'ai pas la moindre envie de contester aux aveugles leur gaieté, j'en suis heureux ; mais je n'ai jamais rencontré cette tristesse chez les sourds-muets, que quand les misères de l'humanité et les convenances le permettaient ou l'exigeaient ; à tout autre moment, ils s'abandonnent librement au plaisir de vivre et réjouissent tous ceux qui les entourent. Il y a infiniment plus de consolation à instruire les sourds-muets que les entendants-parlants. On est bien récompensé des soins qu'on leur donne par leur reconnaissance et leur attachement.

Je communique cette lettre comme je l'ai reçue, sans y rien changer.

A Monsieur l'abbé Carton, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles, à Bruges.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre estimable journal à l'égard du sourd-muet et de l'aveugle, mais il n'est pas à moi. Parmi les choses qui occupent le plus sérieusement mon esprit, est la question de savoir lequel, de l'aveugle ou du sourd-muet, est le plus à plaindre. Je ne partage pas l'opinion de M. A. Rodenbach, qui a dit que : *Les aveugles sont naturellement gais, et en général les sourds-muets sont tristes et souffrans.* Étant aveugle, il ne connoît pas notre position. C'est l'aveugle qui doit être le plus à plaindre, quoique habituellement gai, ou triste, ou souffrant, selon son état moral ; mais il me semble que le sourd-muet a le même sort que lui, j'en ai connu beaucoup qui ont dit aimer mieux être parlans que sourds-muets, car moi, je me fis opérer, en 1829, sous le rapport de la surdité, tant j'étais dominé par le désir de récupérer un organe éteint chez moi.

J'ai observé souvent les aveugles de l'institut royal de Paris, dont la position offre une triste image du tombeau, et inspire un douloureux

(1) Essai sur l'état physique des aveugles-nés, page 32.

intérêt qui saisit les yeux et le cœur des voyans, et sa vie n'est qu'un rêve; quant à celle des sourds-muets, elle est moins malheureuse. Moi, sourd-muet, j'oserais dire que, sous le rapport de son caractère moral, le sourd-muet est plus heureux que l'aveugle, l'un a un bon œil qui épie toujours le danger, le péril; tandis que l'autre a l'œil d'une statue, qui ne voit pas ni les précipices ni les dangers où il court comme la roue de la fortune. Malheur à l'aveugle, plaignons-le tant pour sa situation que pour la nôtre; c'est une grande victime que l'homme que ses regards ne peuvent aider et qui est privé de ce moyen de se préserver de ces précipices, de ces dangers. Le pauvre aveugle ne voit pas les beautés de la nature et le sourd-muet les voit avec une grande admiration. Si un aveugle recouvroit la vue, il les admireroit sans cesse et tout ce qui s'offriroit à ses yeux, et surtout il connoîtroit notre position.

L'instruction des aveugles me semble être d'un plus long et pénible travail que celle de mes frères d'infortune. Le sourd-muet peut travailler comme tous les hommes, pour gagner de quoi vivre; tandisque n'étant pas fortuné, l'aveugle se trouve honteux d'être obligé de quêter, avec un enfant ou avec un chien, de porte en porte, de maison en maison, comme l'a fait Bélisaire!...

Je sais qu'un bon nombre de sourds-muets se sont mariés, et que beaucoup en sont de meilleurs époux et pères, et les aveugles le font-ils aussi? Non, mais il y en a fort peu.

Qui pourroit hésiter dans le choix entre le sourd-muet et l'aveugle? M. Fréd. Berthier, sourd-muet, a bien raison en combattant l'opinion de M. Rodenbach, et je partage celle du premier, que j'ai trouvée très-juste, à mon avis. J'offre à M. Rodenbach l'oubli de son erreur à notre égard.

Veuillez bien, Monsieur, mettre ma lettre sous les yeux des lecteurs du Sourd-Muet, et agréer l'assurance de ma considération très-distinguée.

Eugène GEORGE, de Cherbourg,
Précepteur sourd-muet, à Mons.

Mons, le 1 Mars 1837.

ÉTAT DE L'ART D'INSTRUIRE LES AVEUGLES AVANT M. HAUY.

Un enfant né sourd, et n'ayant par conséquent aucune idée de ce que c'est que l'ouïe, ne fait rien pour y suppléer: l'absence de l'ouïe n'est pas pour lui une privation, il n'en sent pas le besoin, il ne fera donc rien pour y satisfaire. Ce n'est que dans la société qu'il pourrait ressentir ce besoin; or, il ne se doute pas de ce que c'est que le langage, il n'essaie aucunement de l'acquérir. Il reste ainsi privé de la connaissance des vérités acquises et son éducation est nécessairement très-bornée. L'aveugle, au contraire, tend avec toute la puissance d'un besoin senti, à remplacer par ses autres sens celui qui lui manque, il les exerce davantage, l'exercice les développe et ils acquièrent un dégré de finesse plus grand que chez nous. Aussi a-t-on vu, dans tous les siècles, des aveugles se distinguer dans les lettres, les arts et les sciences, tandis qu'il n'y a pas un exemple d'un sourd-muet de naissance qui soit parvenu, sans un enseignement spécial, à se signaler par quelques connaissances acquises.

Aufidius (Cornelius), citoyen romain, qui perdit la vue dans sa jeunesse, se distingua dans les lettres et écrivit une histoire grecque.

Eusèbe l'Asiatique, devenu aveugle à l'âge de 5 ans, avait acquis de grandes connaissances et une érudition profonde. Il professait avec une très-grande facilité (1).

(1) *Hic disciplinas omnes et animo retinebat et expositione planissima lucidabat.* Cassiod. de Inst. Div. litt. cap. 5.

Saint Jérôme parle avec le plus grand respect de son maître, Dydime d'Alexandrie. Cet illustre aveugle, qui perdit la vue à l'âge de 5 ans, florissait dans le quatrième siècle. Dydime perdit la vue par une humeur qui lui tomba sur les yeux, dans son enfance, lorsqu'il commençait à apprendre à lire. Il apprit cependant à distinguer les lettres par le tact, au moyen d'un alphabet de buis qu'on lui avait fait. A l'aide des lecteurs et des copistes qu'il payait, il se rendit familier presque tous les auteurs sacrés et profanes, et se rendit fort habile dans la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, la musique, la géométrie, l'astronomie et la philosophie d'Aristote et de Platon. Il acquit surtout une grande connaissance de l'Écriture-Sainte, en sorte qu'il était regardé comme un prodige (1). La chaire de l'école fameuse d'Alexandrie lui fut confiée. Il composa plusieurs excellents ouvrages, dont le principal est le *Traité du Saint Esprit*, traduit en latin par saint Jérôme. Dydime était aussi pieux que savant; mais il était attaché aux sentiments et aux erreurs d'Origène dont il avait commenté le livre *Des principes*, ce qui fit condamner ses ouvrages, après sa mort, par le cinquième concile général. Saint Athanase et saint Antoine avaient pour lui la plus grande estime. Il avoua un jour à saint Antoine la peine qu'il ressentait d'être privé de la vue; le saint solitaire lui fit cette admirable réponse: « Je m'étonne qu'un homme judicieux comme vous, regrette une chose qui est commune aux animaux les plus méprisables, aussi bien qu'aux hommes, et qu'il ne se réjouisse pas d'en

(1) Vies des saints, par Butler; *saint Jérôme*, 30 septembre.

posséder une qui ne se trouve que dans les saints et dans les anges, par laquelle nous voyons Dieu même, et qui allume en nous le feu d'une science si lumineuse. »

Dydime mourut en 398, âgé de 85 ans.

Nicaise De Werde ou De Woerde, de Malines, était en grande réputation, dans le quinzième siècle, par l'étendue de son savoir. On considérait comme un prodige qu'aveugle, dès l'âge de trois ans, il eût pu perfectionner autant l'étude des sciences les plus relevées. Il enseigna publiquement dans l'université de Cologne le droit canon et le droit civil, citant, de mémoire, de longs passages qu'il n'avait jamais vus.

Ayant été élu docteur de Louvain, le pape lui permit de se faire consacrer prêtre. Il employa le reste de sa vie à la prédication et mourut à Cologne, en 1492.

Jean Fernand, né en Belgique d'un père espagnol très-pauvre, était aveugle de naissance; il surmonta ces deux obstacles si contraires au succès dans les études et devint poëte, logicien, philosophe et même musicien si excellent que, par le seul effet de sa mémoire, il composa des quatuors ou morceaux de musique à quatre parties qu'on aurait à peine faits en écrivant.

Jérôme Cardan avait entrevu qu'on pouvait conduire les aveugles à écrire et à lire par le tact. Il cite à cette occasion plusieurs faits rapportés par Érasme. Le père Lana-Terzi s'occupa également des moyens à employer pour apprendre aux aveugles à lire et à écrire.

Kenelm Digby, dont j'ai déjà cité le témoignage à l'occasion d'un disciple de Paul Bonnet, parle d'un aveugle, dont il se servait comme instituteur de ses enfants. Il était tellement aveugle, dit-il, qu'il ne distinguait pas même la lumière du soleil, mais ses autres

sens suppléaient parfaitement à l'usage de la vue. Il jouait aux cartes et aux échecs, et fut rarement vaincu. Il s'amusait souvent avec une rare dextérité à lancer des traits à de longues distances, quoique ce jeu exige une grande finesse de vue dans les autres. Il se promenait, sans crainte et tout droit dans les lieux qu'il connaissait. A table, ceux qui ne connaissaient pas son malheur, ne le soupçonnaient aucunement d'être aveugle. Il jugeait sans se tromper de la stature et de la forme d'un individu, aussitôt qu'il l'eut entendu parler.

« Lorsqu'il faisait déclamer ses disciples, il reconnaissait leurs gestes et leur position d'après le son de leur voix, ce qui fit qu'ils se tinrent toujours, en sa présence, comme s'il les eut vus. Il sentait, d'une manière admirable, la présence de la lumière par l'impression qu'elle faisait sur toutes les parties de son corps, mais principalement sur son cerveau. C'est ainsi qu'il connaissait le lever du soleil et qu'il distinguait les jours sereins des autres. »

Leibnitz (1) parle de l'aveugle de Maestricht. Il jouait aux cartes et connaissait les couleurs des étoffes à l'attouchement. Je ne sais, dit-il, s'il les reconnaissait toujours. Il trouvait le blanc et le noir plus raboteux que le rouge.

L'esprit méditatif et porté à l'abstraction qui distingue les aveugles leur a fait obtenir le succès le plus éclatant dans les mathématiques; c'est principalement dans cette branche des connaissances humaines que le célèbre Saunderson s'est fait remarquer. Nicolas Saunderson naquit en 1682, dans la province d'York, et devint

---

(1) *Otium Hanovrianum seu miscellanea Leibnitii. Lipsiæ*, 1719.

aveugle à un an. Il se rendit apte par ses efforts constants à lire Euclide en grec, et fut obligé, par la modicité de sa fortune, à en faire des leçons publiques qui étaient très-suivies. Il parlait à ses élèves, comme s'ils eussent été aveugles.

Whiston ayant abdiqué sa chaire de professeur de mathématiques, dans l'université de Cambridge, Saunderson, fut nommé pour lui succéder en 1711, et figura parmi les membres de l'illustre société de Londres. Ce fut à cette époque qu'il publia ses *Eléments d'Algèbre* estimés des mathématiciens. Cet ouvrage décèle partout la condition de celui qui l'a écrit et est rempli de démonstrations singulières qu'un homme qui voit n'eut peut-être pas rencontrées.

Il imagina une table à calculer fort ingénieuse, et sur laquelle il pouvait, au moyen de chevilles mobiles et de compartiments réguliers, rendre palpables les nombres et les figures, mais elle n'est plus qu'un objet de curiosité, depuis qu'il y a des chiffres en relief à l'instar des lettres. Avec ces chiffres et le secours d'une planche à compartiments, dans laquelle il les groupe, les opérations mathématiques deviennent faciles à l'aveugle.

Saunderson a prouvé qu'il n'est guère de partie des sciences physiques qui ne soit accessible aux aveugles, car il exposait de la façon la plus satisfaisante, dans ses leçons, la théorie de Newton, sur la lumière; *la formation des couleurs*, *les effets des verres grossissants*, *la production de l'arc-en-ciel*, enfin tous les phénomènes météoriques qui reposent sur un principe dont il est impossible à un aveugle-né d'acquérir la notion claire et distincte.

La surprise, que ce fait peut inspirer au premier abord, cessera en partie si l'on réfléchit que, pour un aveugle, le rayon lumineux, que nous nous figurons comme une série de points colorés, devient une série de points palpables, c'est-à-dire une ligne ou fil élastique que la main peut suivre par la pensée dans toutes les directions.

Saunderson avait le tact si perfectionné par l'exercice, qu'en parcourant une suite de médailles il discernait les vraies des fausses. La moindre vicissitude de l'atmosphère était sensible pour lui. Assistant, un jour, à des observations astronomiques, il remarquait, par l'altération des rayons du soleil sur son visage, quand un nuage passait entre le disque du soleil et lui. Cela est d'autant plus extraordinaire, qu'il n'était pas seulement privé de la vue, mais même de l'organe. Il n'avait qu'un an, lorsqu'un abcès, qui se forma à la suite de la petite vérole, lui fit perdre les deux yeux. Il mourut à Cambridge, en 1739, âgé de 56 ans.

Thomas Blacklock, écossais, fils d'un maçon, naquit à Annan en 1721, et perdit les yeux par la petite vérole, à l'âge de six mois. Il fut amené à faire des vers dès l'enfance, par le plaisir qu'il éprouva à entendre lire les poëtes de son pays. A douze ans il avait déjà composé quelques pièces que son âge et sa condition rendaient doublement remarquables. A dix-neuf ans, la mort de son père le jeta dans un état d'abandon et d'anxiété qui lui inspira un morceau touchant, son meilleur ouvrage peut-être, par une raison facile à concevoir. Il publia un peu plus tard un volume de poësies que Reidd et David Hume ont jugées en philosophes et en *amis*. Blacklock faisait des vers avec une telle facilité, qu'il en dictait souvent trente à quarante de suite

avec la rapidité qu'on mettait à les écrire. Blacklock fut plutôt un improvisateur qu'un poëte.

Henry Moyses, autre écossais aveugle, parvint à acquérir des connaissances si étendues dans les sciences naturelles, qu'il fut à même de faire, à Cambridge, des leçons publiques sur la philosophie chimique. Il était excellent mathématicien et bon musicien.

Weissembourg, né à Manheim en 1760, devenu aveugle à l'âge de 7 ans, se distingua par des études scientifiques assez avancées et notamment devint habile géographe: il eut pour maitre Christian Niesen. Weissembourg imagina successivement, pour aider les progrès de ceux de ses compagnons d'infortune qui étudieraient la géographie après lui, de marquer les divisions, d'abord avec des perles de verre passées à un fil qu'on cousait sur la carte, puis avec de la chenille qu'on collait avant de la coudre et enfin avec des chainettes en soie, de différentes grosseurs, qu'on fixait également avec l'aiguille. Avant d'en venir à cette dernière sorte de cartes brodées, qui étaient aussi les plus satisfaisantes, il avait fait construire à grands frais des cartes ou plutôt des plans qui excitèrent alors une vive curiosité; des sables de diverses granulations y figuraient les sortes de terrains, et des verres habilement encadrés les parties d'eau. Weissembourg n'attacha lui-même aucune idée d'utilité pratique à son invention; il est toutefois probable, que c'est elle qui a suggéré la première pensée des plans en relief, aujourd'hui en usage dans les institutions d'aveugles de l'Allemagne, et qui presentent, non pas seulement comme nos cartes des sinuosités saillantes, mais aussi tous les principaux accidents du terrain: l'élève les peut suivre ainsi du doigt et acquérir de la sorte une idée encore plus nette

de la disposition générale du sol, qu'on ne le fait avec les cartes en usage en France. Il écrivait parfaitement et lisait avec des caractères qu'il avait imaginés pour lui-même, avant d'en avoir jamais vu.

J'ai déjà parlé ailleurs de l'aveugle du Puiseaux, et j'ai rapporté quelques-unes de ses réponses fort originales. Il était fils d'un professeur de philosophie de l'université de Paris. Son père, remarquant les dispositions heureuses de son fils, l'instruisit autant que possible, par le moyen du tact et par ses conversations toujours dirigées vers un but utile et scientifique. Quand il eut atteint l'âge de quatorze ans, son père lui fit suivre des cours de botanique et de chimie au jardin du roi, où il étonna ses condisciples par son application et son intelligence. Il perdit son père, étant encore fort jeune, et en hérita d'une fortune assez considérable, qu'il dissipa presqu'entièrement par ses prodigalités et dont il s'aperçut trop tard. La perspective effrayante du sort qui l'attendait ainsi que la compagne qui s'était unie à sa destinée, lui inspira des réflexions utiles, qui contribuèrent à rappeler sa raison égarée par de pernicieux conseils. Voulant fournir lui-même à sa subsistance et trop fier pour recevoir des secours, il se retira au Puiseaux, où il s'occupa à distiller des liqueurs fines, qu'il allait vendre lui-même, chaque année, à Paris.

Il mettait de l'originalité dans tout ce qu'il faisait : sa coutume était de dormir pendant le jour et de se lever le soir; il travaillait toute la nuit, parce qu'alors il n'était dérangé, disait-il, par personne. L'aveugle du Puiseaux ayant trouvé dans les ressources de son esprit et dans son activité, un abri contre l'indigence, vécut heureux dans l'intérieur de sa famille; sa vie retirée et extraordinaire pour un aveugle lui fit bientôt une espèce

de réputation. Diderot, dans l'espoir de se faire honneur de sa démarche et de trouver dans les réponses de l'aveugle un aliment pour ses paradoxes, le visita et le trouva occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief. Il fit à Diderot des questions bizarres sur la transparence du verre, sur les couleurs etc. Il demanda s'il n'y avait que les naturalistes qui vissent avec le microscope, et si les astronomes étaient les seuls qui vissent avec le télescope; si la machine qui grossit les objets était plus grosse que celle qui les rapétisse; si celle qui les éloigne était plus longue que celle qui les rapproche. Il croyait que les astronomes avaient les yeux conformées autrement que les autres hommes et qu'on ne pouvait se livrer à l'étude de telle ou telle science sans avoir des yeux qui eussent des facultés spéciales pour cela. « L'œil, disait-il, est un organe sur lequel l'air doit faire l'effet de mon bâton sur ma main. Cela est si vrai, continua-t-il, que quand je place ma main entre vos yeux et un objet, ma main vous est présente mais non l'objet. La même chose m'arrive quand je cherche une chose avec mon bâton et que j'en rencontre une autre. » Cette définition est pleine de sens.

L'aveugle du Puiseaux avoua qu'il se trouvait fort à plaindre d'être privé de la vue et qu'il aurait été tenté de regarder les hommes voyants comme des intelligences supérieures, s'il n'avait cent fois éprouvé combien ils lui étaient inférieurs à d'autres égards.

Cet infortuné, loin de chercher dans son malheur une excuse pour sa conduite, d'abord peu régulière, mit tous ses soins à reparer les torts de sa jeunesse et à étendre la sphère de ses connaissances.

L'expérience a prouvé qu'il n'est guère de profession

même à laquelle, dans un temps ou dans un autre, quelqu'aveugle ne soit parvenu. M. de Piles, dans son *Cours de peinture,* dit qu'il a vu en Italie un aveugle, né à Cambassy, en Toscane, âgé d'environ cinquante ans, rempli d'esprit et d'intelligence, très-bon dessinateur. Il le rencontra dans le palais justinien; modelant en cire une statue de Minerve. Cet aveugle saisissait avec précision, par le toucher, la forme et les proportions des originaux.

Le duc de Bracianne, témoin de ses travaux, doutait cependant qu'il fut complètement aveugle; et pour s'en assurer, il lui fit faire son portrait dans une cave obscure: il fut parfaitement ressemblant; il fit aussi le portrait de l'une des demoiselles du duc, qui fut également très-ressemblant.

J'ai vu, dit M. Piles, sortis des mains de cet illustre aveugle, le portrait de Charles I, roi d'Angleterre, celui du pape Urbain VIII; et, en France, le portrait de M. Hesselin, tous parfaitement exécutés.

En Belgique, dans le siècle passé, un Nicolas Bacon, aveugle-né, descendant de l'illustre chancelier, devint docteur en droit et plaida avec succès devant le conseil de Brabant.

Melle Paradis, né à Vienne en Autriche, perdit la vue à l'âge de deux ans, par suite d'une apoplexie. Cette virtuose, qui avait un grand talent pour la composition, avait trouvé un moyen d'écrire elle-même ce qu'elle composait, en figurant les accords. Elle avait commencé d'abord à les tracer sur des cartes piquées avec des aiguilles; mais ce premier essai, reconnu infructueux, lui suggéra l'idée d'un autre procédé qui était infaillible et d'une facile exécution, mais que malheureusement on ne connaît pas.

« Nous nous rappelons avoir vu, dit M. Guillié, à Bordeaux, au commencement du siècle, un aveugle, nommé Dumas, jouant assez bien du violon. Il avait inventé un moyen de copier la musique, d'une manière bizarre : il représentait les mesures par des moules de boutons, la valeur des notes par des morceaux de liège plus ou moins épais, une ronde par un anneau, une noire par une pièce de monnaie, les silences par des lanières de cuir dentelées etc. Nous ne nous rappelons point la série confuse de tous ces signes, qu'il reconnaissait cependant assez bien : mais nous ne pûmes nous empêcher de rire lorsque, nous ayant parlé du deuxième concerto de Jarnowick, qu'il jouait alors, il alla chercher, dans une armoire, une espèce de chapelet, long de sept à huit toises, formé des objets dont nous avons parlé, qu'il nous dit être ce concerto, et sur lequel il nous fit distinguer les passages les plus difficiles. Il avait plusieurs armoires remplies de cette singulière musique (1). »

On a vu dans les renseignements qu'on vient de lire, que Dydime d'Alexandrie apprit à lire au moyen d'un alphabet en bois. Jérôme Cardan, mort en 1576, avait aussi présenté et décrit les moyens d'apprendre à lire aux aveugles, et à écrire au moyen de lettres gravées dans une planche de métal, qu'il faisait parcourir avec un stylet, jusqu'à ce que la forme en fut bien saisie.

Rampazzetto avait publié en 1375, des exemples de lettres gravées en bois, qu'il dédia à St-Charles Borromée.

En 1640, un maitre écrivain de Paris, nommé Pierre Moreau, fit fondre des caractères mobiles en plomb, à l'usage des aveugles.

---

(1) Essai sur l'instruction des aveugles-nés, par le Dr Guillié, p. 167.

Le père Lana-Terzi, jésuite, explique, en 1670, également ces moyens.

Usher, archevêque d'Armagh, qui mourut à Camberwell, vers la fin du XVIIe siècle, fut enseigné par ses tantes, qui étaient aveugles, avec des lettres mobiles gravées sur de petites tablettes en bois mince.

Jacques Bernouilli étant à Génève, en 1676, enseigna à écrire à Melle Élisabeth Waldkirch, qui avait perdu la vue, deux mois après sa naissance; mais il n'a pas fait connaître le moyen dont il s'était servi.

Le docteur Burnet, évêque de Salisbury, a parlé avec beaucoup de détails, dans son *Voyage en Suisse*, de Melle Walkier, de Schaffouse, dont les yeux furent brulés à l'âge d'un an. Elle parlait cinq langues, elle était philosophe, théologienne et bonne musicienne. Cette jeune personne avait appris à écrire, au moyen de caractères taillés en creux dans du bois, qu'elle avait d'abord parcourus avec une pointe en fer; elle avait ensuite fait usage du crayon, et enfin, lorsque M. Burnet passa à Schaffouse, en octobre 1685, il la vit écrire très-vîte et très-correctement.

M. Von Kempelen, auteur de *L'automate joueur d'échecs*, apprit a épeller avec des lettres de carton découpé, et à lire des phrases pointées sur des cartes avec des épingles, à Melle Paradis, née à Vienne. Il lui avait formé une petite presse au moyen de laquelle elle imprimait sur un papier les phrases qu'elle avait composées, et elle entretenait ainsi une correspondance avec M. Von Kempelen et avec M. Weissembourg, à qui elle devait une partie de ses connaissances.

D'autres aveugles se servaient d'autres moyens, et leur génie inventif leur avait déjà fait trouver avant M. Haüy presque tous les moyens d'instruction qui sont encore en

usage. Il existait déjà des lettres en relief et on enseignait aux aveugles à lire et à écrire. L'écriture en points, telle qu'elle est encore en usage en Allemagne, était déjà pratiquée. Le baron Von Kempelen avait inventé une presse pour son élève aveugle, mais l'imprimé n'était qu'en noir à l'usage des clairvoyants.

Weissembourg avait fait des cartes géographiques de diverses espèces et entr'autres des cartes sur lesquelles les divisions étaient indiquées par des chaînettes en soie de différentes grosseurs. On calculait et on notait la musique, tel était l'état de l'art d'instruire les aveugles, mais personne n'avait encore songé à rassembler ces tentatives et ces moyens épars, à les discuter et à former une méthode suivie et complète, c'est-là la gloire de M. Haüy.

Dans un second article j'exposerai les travaux de cet homme de bien et les améliorations que propose M. Dufau dans son ouvrage sur les aveugles-nés.

DE L'UTILITÉ PHYSIQUE DE L'ARTICULATION POUR LES SOURDS-MUETS.

On croit communément que tous les sourds-muets sont complètement privés de l'ouïe, c'est une erreur; le docteur Itard, fondé sur une longue expérience et sur des recherches spéciales, assure qu'un cinquième tout au plus est entièrement sourd. Chez un grand nombre de ces infortunés il n'y a pas absence, mais faiblesse de l'audition, et cette faiblesse native s'augmentant d'un affaiblissement accidentel produit par l'inaction totale de ce sens, présente tous les indices d'une surdité complète et le devient souvent en effet.

Si on soumettait ces sortes de sourds-muets à des exercices méthodiques d'acoustique, on obtiendrait de cet organe, ce qu'on obtient d'un membre affecté d'une débilité congéniale; on le rend à ses fonctions par l'exercice forcé de ces mêmes fonctions; on habituerait aussi peu-à-peu l'oreille à percevoir et à comparer des sons qu'elle ne distinguait pas d'abord, on rendrait souvent aux sourds-muets, par cela seul, l'usage de la parole.

J'ai déjà parlé, dans la première livraison de ce recueil, des causes du surdi-mutisme et des moyens de prévenir ce malheur. Si la surdité existe, les injections par les trompes d'Eustachi, ou la perforation du tympan procurent souvent des guérisons; les exercices acoustiques, en perfectionnant, en développant le mince filet d'audition qui existe chez la plupart des sourds-muets, mais surtout en éduquant l'attention, présentent des résultats étonnants; l'articulation artificielle enfin ou l'enseignement de la parole par l'indication et la démonstration des mouvements que font les organes vocaux dans

l'articulation, peut remédier en partie aux suites de la surdité. Ces moyens seront le sujet de différents articles qui paraîtront dans les numéros suivants. Je démontrerai dans celui-ci l'utilité physique de ces moyens.

Pour apprécier toute l'utilité que l'homme, lors même qu'il est privé de la faculté d'entendre, peut retirer de l'usage de la parole pour le maintien de la santé, il suffit de jeter un coup-d'œil sur les organes que l'articulation met en jeu. On voit par l'analyse de cet appareil, comparé par M. Cuvier à un instrument à vent à anche, qu'il se compose, comme celui-ci, de trois parties principales. La première comprend le poumon, espèce de soufflet qui pousse l'air, et la trachée-artère, espèce de porte-vent qui le dirige contre l'anche de l'instrument. Le *larynx*, mot grec qui veut dire *sifflet*, est la partie qui contient l'anche, contre laquelle vient se briser l'air qui par ses vibrations produit la voix. Il est situé à la partie antérieure et supérieure du col, continu en bas à la trachée-artère et offrant une fente oblongue appellée glotte, dont les bords élastiques et vibratiles impriment à l'air des modifications d'où résulte le son vocal. Enfin, la troisième partie est la bouche et les fosses nasales, que l'on considère comme le tuyau musical, par lequel le son s'écoule et qui contient d'ailleurs les organes qui le transforment en son articulé. Il est facile de voir que dans l'exécution de ce phénomène, la poitrine éprouve un exercice plus fort que dans la respiration ordinaire, et comme l'utilité de la gymnastique est généralement reconnue, au point qu'on lui attribue des cures merveilleuses, il est facile d'en conclure que l'articulation, véritable gymnastique du poumon, est un moyen de prévenir les déformations de la poitrine, les maladies pulmoniares, la phthysie et la consomption.

Ce n'est pas le seul bien que la parole porte avec elle : il est une loi qui préside à la nutrition de toutes les parties de notre corps; plus un organe est mis en action, plus il se développe; c'est ainsi que le bras droit est plus fort que le bras gauche chez ceux qui se servent habituellement de la main droite, et réciproquement chez ceux qui sont gauches.

L'inaction est si nuisible au bien-être des membres de notre corps, qu'on a vu des individus, qui, pour échapper à la conscription militaire, dans des temps difficiles, ont condamné un de leurs bras à un repos absolu, et qui sont parvenus à le réduire ainsi à un état d'émaciation et de raideur qui les a rendus tout-à-fait impropres au service.

Il en est de même pour la portion supérieure des voies aëriennes, appelée larynx. Chez l'homme qui ne parle pas, elle est dans l'inaction et dès-lors elle demeure étroite et sans souplesse. De-là provient, disent les médecins, que les enfants, qui n'ont pas encore le larynx assez développé, succombent à des angines, à des inflammations de la gorge, qui sont peu dangéreuses pour l'homme. Le croup, cette peste des enfants, passe chez les adultes pour un simple catarrhe.

En considérant donc le mécanisme de l'articulation, on voit qu'elle détermine sur les organes, que nous avons nommés, une excitation spéciale, et d'après la loi : *Ubi stimulus, ibi affluxus,* que l'observation des siècles a confirmée, le sang et les liquides destinés à l'entretien de la vie, s'y portent en plus grande abondance. Le résultat de cet afflux plus abondant et plus souvent répété du liquide réparateur, dans les organes qui produisent la voix et la parole, est d'augmenter leur nutrition et leur accroissement, et par conséquent de

les rendre plus forts et plus robustes, c'est-à dire plus aptes à exécuter avec facilité et énergie les fonctions que la nature leur a confiées, et plus propres à résister aux influences morbifiques et aux agents nombreux de destruction de leur tissu.

Cette influence s'étend à tous les organes qui participent à la production de la parole ; à la bouche dont l'intégrité est si nécessaire à la conservation de l'ouïe; au larynx, à la trachée-artère, aux bronches et surtout aux poumons. Si l'on réfléchit sur l'importance des fonctions qu'exercent les poumons, qu'on peut nommer, à juste titre, les mobiles de la vie, les foyers de la chaleur et de la sensibilité, on est frappé des avantages immenses que la parole procure à toute l'économie du corps. La voix et la parole surtout multiplient les mouvements respiratoires des poumons et en augmentent les efforts expiratoires nécessaires à l'expulsion du fluide, qui, par ses vibrations contre les cordes vocales, doit produire la voix. Il résulte de ce surcroît d'activité dans les actes respiratoires, qu'une plus grande quantité d'air se précipite dans les poumons, qui épanouissent, pour ainsi dire, toutes les vacuoles qui les composent, que cet air, en contact avec une surface absorbante plus étendue, se prête mieux à la décomposition et que dès-lors le sang qui vient se refaire, se vivifier dans les poumons en se combinant avec l'oxigène, entraîne avec lui une plus forte proportion de ce gaz, qui est l'excitant principal de la force vitale et le seul même qui puisse l'entretenir. Ce n'est pas tout. La respiration large et profonde, les mouvements pulmonaires plus frequents pressent ce sang, qui déjà s'est chargé avec abondance du principe de la force et de la vigueur et le répandent dans toutes les parties du corps.

Des physiologistes m'ont signalé l'articulation comme cause prochaine d'un autre phénomène vital. Ainsi ils prétendent que pendant la production de la voix, les mouvements d'abaissement et d'élevation du diaphragme rendent la digestion plus prompte et plus facile en imprimant à l'estomac de douces secousses, qui provoquent l'action de ce viscère et facilitent le passage du chyle, qu'il est chargé d'élaborer dans les autres intestins. Nous ignorons jusqu'à quel point est fondée cette théorie purement mécanique; mais le fait est, que le chant, la lecture à haute voix et une conversation douce et agréable favorisent l'élaboration des matières alimentaires.

Il existe, entre les organes de la voix et l'état du corps en général, un accord inexplicable mais constaté par l'expérience. La voix prend un timbre plus fort, quand l'évolution de toutes les parties du corps va commencer d'une manière plus rapide; elle devient l'indice de la vigueur et de la santé. Il est à présumer que, si ce changement dans la voix est en partie un effet, la parole elle-même d'après ce que j'ai dit, agit comme cause pour produire cet effet. Après une consultation de médecins on obligea l'instituteur des sourds-muets de Vienne d'enseigner l'articulation à ses élèves. J'ai trouvé ailleurs encore des arguments qui prouvent que lorsqu'un homme est privé, pour un certain temps, de la parole, par une cause qui ne peut agir sur toute la constitution, il dévient plus débile, plus souffrant et résiste moins bien aux maladies nombreuses qui l'attaquent sans cesse. Voici l'observation d'un médecin. Un homme qui avait toujours joui d'une santé florissante, réçut sur la partie supérieure de la poitrine, un coup qui lui coupa, sur le champ, la parole. Il porta son extinction de voix, pendant

deux ans et ne fit que rentrer à l'hôpital, pour des affections de toute espèce sans jamais en être complètement guéri : accablé de fatigues et de souffrances, il se traînait dans les salles, où il était traité pour une maladie toute autre que son extinction de voix. Un jour on lui administra, par forme d'essai, un médicament contre l'aphonie. Il recouvra la parole du jour au lendemain et avec elle se montrèrent, comme par enchantement, tous les signes de la santé et de la force. Je pourrais rapporter d'autres exemples pour montrer l'influence particulière que la parole semble exercer sur les maladies ; qu'il suffise de citer encore le père de la médecine : *Si lingua,* dit-il, *ex improviso impotens fiat .... melancholicum hoc ipsum fit.*

—

NAISSANCE DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ANGLETERRE.

Jean Bulwer paraît être le premier qui ait écrit sur cet art, en Angleterre. Il publia, en 1648, son curieux traité, intitulé : *Le philosophe, ou l'ami des sourds-muets* (1), mais il avait déjà préludé à ces recherches par deux ouvrages qui en sont comme l'introduction,

(1) *Philosophus, or the deafe and dumbe man's friend, exhibiting the philosophical verity of that subtile art, which may enable one with an observant eie, to heare what any man speaks, by the moving of his lips. Upon the same ground, with the advantage of an historical exemplification, apparently proving, that a man borne deafe and dumbe may be taught to heare the sounds of words with his eie, and thence learn to speak with his tongue. By J. B. Sirnamed, the Chirosopher. London,* 1648.

et qui font avec elles un seul système, la *Chironomia* ou *l'art de la rhétorique manuelle*, et la *Chirologia* ou *le langage naturel de la main* (1). L'auteur d'un article remarquable dans la *Revue d'Édimbourg* (2) fait observer qu'il est étonnant que Bulwer, après tout ce qu'il dit du langage naturel de la main, n'ait pas proposé la méthode de parler par les doigts, d'autant plus qu'il mentionne lui-même « un exemple curieux de la facilité » avec laquelle le toucher supplée à un autre sens. Nous » avons, dit-il, dans le comté d'Essex, un M. Babington, » de Burntwood, qui étant devenu sourd, à la suite » d'une maladie, sent cependant les mots comme s'il » avait un œil dans les doigts et qui voit les signes dans » l'obscurité. Sa femme converse facilement avec lui, » par une étrange espèce d'alphabet des jointures des » doigts, même pendant la nuit. Les différentes articu- » lations représentent des lettres; elle les touche; le » mari rassemble ces lettres en mots et conçoit facile- » ment ce que sa femme veut exprimer. » J'ai cité ce passage parce que M. de Gérando a cru que Bulwer employait déjà l'alphabet manuel (3). Bulwer ne semble pas avoir connu l'ouvrage de Bonet. Il rappèle cependant plusieurs faits remarquables, qu'il a vus la plupart lui-même, de ce qui a été fait pour l'instruction des sourds-muets.

Bulwer a aussi le premier recommandé l'institution d'une académie de sourds-muets et parlé de la capacité que possèdent ces infortunés de jouir de la musique par les dents.

---

(1) Londres, 1644, in-8°.

(2) *The Edinburgh review*, N° 124, july 1835, page 413.

(3) Essai sur l'éducation des sourds-muets, tome I, page 331.

M. Dugald Stewart a publié sur Dalgarno, autre auteur inconnu à-peu-près, des détails du plus haut intérêt, et depuis, la société des bibliophiles, le *Maitland club*, à Glasgow, a fait réimprimer ses ouvrages à Édimbourg (1).

Tout ce qu'on sait de l'auteur lui-même se borne à une petite notice faite par Antoine Wood. « Le lecteur, » dit-il, sera bien aise de savoir qu'un George Dalgarno, » écossais, a écrit un livre intitulé : *Ars signorum* etc. » Londres, 1661. L'auteur communiqua son travail, » avant qu'il fût imprimé, au docteur Wilkins, qui, » développant l'idée de Dalgarno, en fit l'ouvrage que » vous connaissez. Ce Dalgarno naquit à Old Aberdeen, » et fut éduqué à l'université de New Aberdeen. Il » tint avec succès, une école particulière de grammaire, » pendant environ trente ans, dans les paroisses de » St-Michel et de Ste-Marie Madelaine, à Oxford. Il » écrivit aussi le *Didascalocophus* ou *le précepteur du* » *sourd-muet*. Il mourut d'une fièvre, le 28 du mois » d'août 1687, âgé de plus de soixante ans, et fut » enterré au nord de l'église de Ste-Marie Madelaine (2). »

Leibnitz a cité quelques fois Dalgarno. Fontenelle mentionne son nom dans l'éloge de Leibnitz, et quelques historiens de la littérature allemande en ont parlé en passant. Mais, à ces exceptions près, la mémoire de Dalgarno était oubliée. L'attention sur l'originalité et l'importance de ses spéculations fût renouvelée par Dugald Stewart. Voici ce qu'il en dit :

« Après avoir ainsi payé le tribut de mon sincère respect aux travaux éclairés d'un célèbre étranger, je me sens appelé à saisir l'occasion qui

---

(1) *The works of George Dalgarno of Aberdeen. in-4° reprinted at Edinburgh*, 1834.

(2) *Athenæ oxon.* vol. II, page 506.

se présente à moi pour arrâcher à l'oubli le nom d'un auteur écossais dont le mérite a échappé à ses contemporains et à ses successeurs. Celui dont je veux parler est George Dalgarno, qui, il y a plus de cent trente ans, fut conduit par sa seule sagacité à adopter *à priori*, sur l'education des muets, la même conséquence générale dont la découverte expérimentale et l'heureuse application ont, de notre temps, jeté un éclat si mérité sur le nom de Sicard. J'ai déjà fait mention de Dalgarno, dans une note ajoutée à la philosophie de l'esprit humain, comme auteur d'un traité très ingénieux intitulé *Ars Signorum*, ce qui fait croire incontestablement qu'il fut le précurseur de l'évêque Wilkins dans les spéculations conçues par ce dernier à l'égard d'un *caractère réel* et d'un langage philosophique; il me paraît maintenant également clair, d'aprés une connaissance plus étendue des fragmens abrégés qu'il a laissés après lui, que s'il n'a pas tracé la route aux essais du docteur Wallis pour enseigner aux muets à parler, il a conçu des vues qui, se rapportant aux moyens de les instruire, sont beaucoup plus profondes et plus étendues qu'aucune de celles que nous rencontrons dans les ouvrages de ce savant écrivain, antérieurs à la date des publications de Dalgarno. Je me dispense pour le moment de m'étendre sur ses droits dans ces deux exemples; mais je ne peux pas renoncer au plaisir de transcrire quelques paragraphes pour justifier ce que j'ai déjà avancé, par rapport à la coïncidence remarquable qui existe entre quelques-unes de ses déductions théoriques et les résultats pratiques de l'académicien français. »

« Je conçois (ce sont les paroles de Dalgarno) que d'heureuses instructions puissent être données à un muet, même au berceau, lorsqu'il « commence *risu cognoscere matrem*, si la mère ou la nourrice a une « main aussi agile qu'elles ont communément une langue : par exemple, « je ne doute pas que les mots *main, pied, chien, chat, chapeau, etc.*, « bien écrits et souvent présentés aux yeux de l'enfant muet, en montrant « du doigt les mots et les choses, *et vice versa*, comme l'enfant aveugle les « entend prononcer, ne puissent être connus et retenus par l'un aussi « bien que par l'autre; et comme je crois les yeux aussi dociles que l'oreille, « je ne vois aucune raison pour ne pas rendre la main aussi traitable que « la langue, et amener la première à former des lettres, sinon bien nettes, « du moins lisibles, comme la seconde imite les sons articulés et l'écho « qui les répète.

« Les difficultés pour apprendre à lire sont si grandes dans un plan « ordinaire, qu'on s'étonne justement comment l'enfant parvient à les « vaincre..... L'enfant sourd-muet, sous la direction de sa mère, passe « avec sécurité sur tous les écueils. La distinction des lettres, leurs noms, « leur pouvoir, leur ordre, les mots divisés en syllabes, leurs combinaisons, « ajoutez à cela le ton et l'accent; aucune de ces subtilités embarrassantes

« ne met obstacle à ses progrès..... Il est vrai qu'après être sorti de la « nourrice, et lorsqu'il arrive à apprendre grammaticalement, il est « obligé d'étudier les lettres écrites par leurs formes, leur nombre et leur « ordre, etc., etc. »

« Le même auteur remarque ailleurs, ajoute M. Dugald Stewart, que « l'ame peut exercer son pouvoir par le ministère de chacun des organes; « et cependant, lorsqu'elle est privée de ses premiers secrétaires, la vue et « l'ouïe, elle est obligée de se contenter du service de ses laquais et de ses « derniers domestiques, les autres sens, qui ne sont pas moins vrais et fidèles « à leur maîtresse que la vue et l'ouïe, mais pas aussi prompts dans leurs « fonctions. »

« Je n'ajouterai plus qu'une seule citation, par laquelle mes lecteurs seront capables de voir, sans aucune commentaire de ma part, avec quelle sagacité et que l succès ce philosophe original a anticipé sur les conclusions expérimentales les plus subtiles d'un siècle plus éclairé. »

« Mon dessein, dit Dalgarno, n'est pas de donner un système méthodique « des règles grammaticales, mais seulement des instructions générales « par lesqnelles un précepteur industrieux peut amener son élève sourd à « l'usage vulgaire et ὅτι d'une langue; qu'il puisse être ainsi plus capable « de recevoir l'instruction dans le δί ὅτι des règles de la grammaire, « lorsque son jugement est assez mûr pour cette étude. Ou, plus clairement, « mon intention est de tracer la route pour enseigner à un homme sourd « à lire et à écrire, se rapprochant autant que possible de la manière dont « les enfans apprennent à parler et à comprendre leur langue maternelle. »

« En poursuivant cette idée générale, il a traité, dans un chapitre très concis, d'un dictionnnaire *à l'usage d'un homme sourd;* et dans un autre, d'une grammaire pour des personnes sourdes; toutes les deux contiennent (avec le désagrément d'un style pédantesque et affecté), un choix de vues précieuses, dont, si je ne me trompe, on peut tirer des lumières utiles et praticables, non seulement pour ceux qui entreprennent l'instruction d'un Mitchell ou d'un Massieu, mais pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation des enfans pendant la première période de leur âge.

« L'ouvrage, dont ces citations sont extraites, est un très petit volume intitulé *Didascalocophus*, ou *le Précepteur du Sourd-Muet*, imprimé *at the Theater in Oxford*, en 1680. Comme je n'ai jamais rencontré la moindre mention de cet écrit dans aucun auteur postérieur, j'en ignorais complétement l'existence, lorsqu'un exemplaire acheté dans une boutique ambulante, à Londres, me fut envoyé il y a quelques années.

« L'obscurité dans laqnelle vivait Dalgarno et l'oubli complet dans lequel son nom est tombé, ne sont pas peu surprenans, quand on considère qu'il nomme au nombre de ses amis, John Wilkins, évêque de Chester; Seth-Ward, évêque de sarum, et John Wallis, professeur d'astronomie à Oxford. Il est encore plus surprenant qu'il n'y ait aucune notice sur lui dans les

ouvrages de Wilkins ni dans ceux de Wallis; tous les deux ont dû puiser des secours très importans dans ses spéculations.

« Les indications de Dalgarno concernant l'éducation des muets ne furent pas entièrement inutiles à Wallis, ce qui sera aisément constaté par ceux qui prendront la peine de comparer sa lettre à M. Beverley (publiée dix-huit ans après le traité de Dalgarno), avec son *Tractatus de Loquela*, publié en 1653. Dans cette lettre, on trouve plusieurs remarques précieuses sur la méthode de conduire le muet à la signification des mots; cependant le nom de Dalgarno n'est pas prononcé une seule fois à son correspondant.

« J'ai désiré de rendre justice, même à la distance d'un siècle, à la mémoire d'un homme ingénieux, négligé par ses contemporains, et déjà exposé à être oublié totalement par la postérité. Pour ceux que la curiosité porterait à étudier son ouvrage, l'originalité de ses conceptions et l'application évidente qui peut se faire de plusieurs de ses principes dans les cas particuliers que nous avons sous les yeux, forment par elles-mêmes une apologie suffisante. »

LE DOCTEUR WALLIS, EN ANGLETERRE, ET LE DOCTEUR AMMAN, EN HOLLANDE.

Wallis, professeur de mathématiques, à Oxford, publia, en 1653, un *Traité de la parole ou de la formation des sons*. Il avait longtemps médité sur la formation du son et parvint en appliquant ses principes à rendre la parole à plusieurs sourds-muets. Son ouvrage ne contient que trente-quatre pages, mais il est très-substantiel et méthodique. On avait supposé d'abord que Wallis faisait consister essentiellement l'art d'instruire les sourds-muets dans l'articulation, mais c'est une erreur; car il dit expressément, dans cet ouvrage, qu'il « n'a pas appris » seulement à des sourds-muets à prononcer distincte- » ment; mais encore à exprimer les pensées de leur » esprit, par la parole ou par écrit, à lire et à com- » prendre ce qui était écrit par les autres. »

Il nous reste de Wallis un autre travail qui, malgré sa brièveté, a pour nous un grand prix à cause de quelques indications sur sa méthode de conduire les sourds-muets à la connaissance de la langue. C'est une lettre au docteur Beverley, de l'année 1698. En la comparant avec son *Traité de la parole*, et les ouvrages de Dalgarno, on est tenté de croire qu'il a dû profiter des vues de ce dernier; il ne le mentionne pas cependant une seule fois. Dalgarno le nomme quelque part « son » savant et digne ami le docteur Wallis, » mais Wallis ne cite pas son digne ami le docteur Dalgarno. La *Revue d'Édimbourg* prétend que c'est aussi à Dalgarno que

Wallis a pris son alphabet manuel. Quoiqu'il en soit, la lettre que je fais ici réimprimer est très-intéressante, et fait regretter qu'il se soit borné à des aperçus aussi rapides.

—

LETTRE DE J. WALLIS, AU Dr THOMAS BEVERLEY, SUR L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS.

« 30 Septembre 1698.

« J'ai reçu votre lettre du 22 septembre, où vous me racontez le malheur d'une famille que vous connaissez, dans laquelle, sur huit enfants vivants, il s'en trouve cinq qui sont entièrement sourds-muets (muets, je présume, parce qu'ils sont sourds).

« Vous me demandez de vous indiquer le meilleur moyen de corriger ces défauts. Vous avez eu connaissance, il me semble, d'un M. Alexandre Pophas (je crois encore vivant), sourd de naissance, à qui j'ai appris (il y a environ trente-quatre ou trente-cinq ans) à parler distinctement, ce que je crains bien qu'il n'ait un peu oublié. Il était assez instruit pour exprimer passablement ses pensées par écrit, et pour comprendre ce qu'on lui écrivait. J'avais obtenu antérieurement le même succès sur M. Daniel Whaley, mort depuis peu, et qui était sourd depuis l'enfance.

« J'ai eu aussi plusieurs personnes qui, sans être sourdes, avaient la langue si embarrassée, qu'elles ne faisaient que balbutier ou bégayer, et ne pouvaient absolument ou du moins presque pas prononcer certaines lettres. Je leur ai appris à articuler distinctement

et sans peine ces sons, qu'elles ne pouvaient faire entendre auparavant, et elles avaient si bien surmonté cet embarras, qu'il n'était plus ou presque plus sensible.

« J'ai instruit encore quelques autres sourds-muets, sans même chercher à leur enseigner à parler; je leur ai seulement appris à comprendre ce qu'on leur écrivait, et à exprimer passablement leurs pensées par écrit. En peu de temps ils avaient fait beaucoup plus de progrès et avaient acquis beaucoup plus de connaissances qu'on ne pouvait le penser d'un homme dans leur position; et ils étaient en état (si on les eût cultivés davantage) d'acquérir toutes les autres connaissances qui peuvent se transmettre par la lecture.

« Pour la première partie de cette tâche, qui consiste à apprendre à parler aux muets et à corriger le défaut des bègues, j'y réussis en leur faisant voir quelles positions, quels mouvements il faut donner à la gorge, à la langue, aux lèvres et aux autres organes de la voix pour l'articulation de chaque son : ce qui étant fait, le souffle qui sort des poumons formera ces sons, que celui qui les profère s'entende ou ne s'entende pas.

« J'ai déjà développé, depuis longtemps, la formation respective de tous les sons articulés, dans mon *Traité de la parole,* qui est en tête de ma Grammaire anglaise, imprimée pour la première fois en 1653; et je suis le premier, je crois, qui ait traité ce sujet. Appuyé de ces principes, j'ai appris d'abord à Whaley, ensuite à Pophas, à articuler distinctement tous les mots possibles (tous ceux du moins que je puis prononcer.) Je lui fis entr'autres prononcer, en présence et à la grande admiration d'un Polonais, quelques mots des plus difficiles de sa langue. J'ai fait aussi articuler sans peine, à

quelques étrangers, des mots de notre langue qui leur avaient paru impossibles à prononcer.

« Voilà la partie la plus facile de la tâche, bien que ce soit celle qu'on regarde communément comme la plus admirable. Cependant, sans ce qui reste à faire, ce serait d'un bien faible usage. Car prononcer des mots comme des perroquets, sans connaître leur signification, de quelle utilité serait-ce dans le commerce de la vie? Et même si le sourd-muet qui parle n'a pas habituellement quelqu'un qui relève et corrige les fautes qui lui échappent, l'usage qu'il a de la parole s'altérera peu à peu et se perdra par le défaut de soin. Si l'homme qui a la plus belle écriture vient à perdre la vue, sa main n'étant plus guidée par ses yeux, il aura bientôt oublié la délicatesse des traits des lettres; de même celui qui ne s'entend point parler, doit nécessairement oublier ces positions, ces mouvements délicats des organes, d'où résulte le son; si, faute de l'ouïe, il n'a quelqu'un dont les avis dirigent sa langue.

« Mais c'est la seconde partie (celle qui a pour but de leur donner l'usage du discours écrit) que vous désirez.

« Pour cela, il faut avant tout, que le muet, qu'on veut instruire, apprenne à écrire, c'est-à-dire, à représenter aux yeux ce que les sons (des lettres) présentent aux oreilles.

« Il sera fort avantageux (comme on n'a pas toujours sous la main une plume et de l'encre) de lui apprendre à désigner autrement les lettres : si vous voulez par la position et le mouvement des doigts, de la main ou de quelque autre partie du corps; par exemple, que les cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, soient désignées par les extrémités des cinq doigts; les autres lettres *b*, *c*, *d* etc., par une position ou un autre mouvement, enfin comme

il vous paraîtra le plus commode et selon la convention que vous établirez avec lui.

« Ensuite il faut lui apprendre à s'exprimer de la même manière que les enfants apprennent leur langue (ce à quoi on fait généralement à peine attention), avec cette différence que les enfants apprennent les sons par les oreilles, et que le muet apprend par les yeux les signes qui représentent ces mêmes sons. Or, les sons et les signes peuvent représenter à volonté les mêmes choses ou les mêmes idées.

« Les enfants apprennent d'abord les noms des choses; il est aussi bon de donner graduellement au sourd-muet la nomenclature des objets qui l'environnent et qui se présentent à sa vue, et de lui faire indiquer les choses auxquels les noms répondent. Que ces noms soient disposés dans un ordre commode, sous différents titres; non pas confusément, mais rangés par colonnes, ou par d'autres distributions sur le papier, de manière que leur position indique à l'œil le rapport qu'ont entr'eux les choses désignées par ces noms : par exemple, que les contraires et les corrélatifs soient écrits sur des endroits opposés du papier; les subordonnés, placés sous les mots dont ils dépendent; ce qui fera, à un certain point, l'office de la mémoire qu'on appelle *locale*.

« Ainsi, par exemple, dans une page sous le titre *homme*, vous écrirez, non pas au hasard, mais dans un ordre convenable, homme, femme, enfant (garçon, fille), et, si vous voulez, les noms de quelques personnes de la famille ou des connaissances; laissant des places vides pour inscrire, dans l'occasion, les autres noms et les mots qui ont rapport à la même classe.

« Dans un autre tableau, sous le titre *corps*, vous

écrirez de même, etc. (1), ayant soin de laisser, comme précédemment, des places vides pour y insérer, dans l'occasion, les autres mots qui se présenteront.

« Quand il aura appris la signification des mots compris dans chacun de ces tableaux, qu'il les écrive lui-même dans le même ordre sur des pages différentes d'un cahier destiné à cet usage, afin de fortifier sa mémoire, et aussi pour qu'il le consulte dans le besoin.

« Dans un troisième tableau, avec le titre de *parties intérieures*, on écrira ....

« Viennent ensuite les titres *oiseaux* ...., *poissons* .... *plantes* ...., et *les subdivisions* .... *choses inanimées* .... *habits* .... *maison* .... *chambre*. Sous chaque titre, tous les objets et ustensiles qui y ont rapport, avec des divisions et des subdivisions convenables, qu'il serait trop long de rapporter ici.

« Les noms des autres objets seront distribués en diverses classes, de la même manière, avec le soin de laisser des places vides, qu'on remplira en temps et lieu, pour ne pas surcharger d'abord la mémoire de l'élève ....

« Lorsqu'il aura déjà une nomenclature assez étendue, il sera bon de lui faire connaître (sous les titres *singulier* et *pluriel*) comment le pluriel se forme du singulier ....

« Il faut toujours commencer par les particularités et finir par le titre général qui les embrasse toutes. Sur un autre tableau, on mettra les particules *un*, *une*, *le*, *la*, *ce*, *cela*, *ceci*, *celui*, etc.

---

(1) Je supprime, pour abréger, les exemples que chacun peut suppléer, et qui ont d'ailleurs un rapport plus particulier à la langue anglaise.

« Ensuite les pronoms *je, me, moi, mon, tu, te, toi, son,* etc. Puis sous les titres d'*adjectifs* et de *substantifs,* on lui apprendra à les réunir, comme ma main, son pied, etc.

« Pour mieux lui faire connaître les adjectifs, sous le titre *couleur,* vous mettrez blanc, gris, noir, brun, vert, bleu, jaune, rouge. En lui montrant ces mots, vous lui ferez voir qu'ils désignent les couleurs nommées.

« Il en sera de même pour les mots qui ont rapport au goût .... à l'odorat .... à l'ouïe .... au toucher .... Vous pourrez ajouter des exemples d'adjectifs joints à leurs substantifs : comme pain blanc, pain bis, gazon vert, siége doux, siége dur, chapeau noir, mon chapeau noir, etc.

« Vous lui présenterez ensuite l'adjectif séparé du substantif par le verbe copulatif : comme l'argent est blanc, l'or est jaune, la neige est blanche, je suis malade, etc. : par quoi vous lui donnerez peu à peu la connaissance de la syntaxe.

« Vous lui offrirez de même la liaison d'un substantif avec un substantif : comme l'or est un métal, la rose est une fleur, nous sommes des hommes, etc.

« Après lui avoir fait connaître les mots qui ont rapport aux qualités, il faut lui mettre, sur une autre page, ceux qui ont rapport à la quantité : comme long, court .... ceux qui ont rapport à la forme .... à la situation, etc. Le tout sous les titres respectifs de *qualité, quantité, figure, position, mouvement.*

« De même sous des titres convenables, tout ce qui regarde le temps, le lieu, le nombre, les poids, la mesure, les monnaies, lui devra être méthodiquement enseigné, quand le maître le jugera à propos.

« Après ce qu'on appelle *la concordance du substantif*

et *de l'adjectif*, il faudra lui montrer la liaison du sujet et du verbe, par des exemples bien choisis: comme je marche, vous voyez, le feu brûle, le soleil luit, le vent souffle, la pluie tombe (sous les titres de *nominatif*, *verbe*).

« Sous les titres *sujet, verbe, régime,* vous mettrez des exemples du verbe transitif: comme je vous vois, vous me voyez, le feu brûle le bois, le domestique fait le feu, etc., ou avec un double régime, comme Thomas m'a raconté une histoire; John m'apprend le dessin. Après quoi il faut lui apprendre la conjugaison, ou ce qui en est l'équivalent; car dans notre langue anglaise, etc.

« Après les verbes, vous lui ferez connaître les prépositions qui déterminent tous les rapports des noms; car nous n'avons pas ce qu'on appelle des *cas*. On fera connaître la valeur de ces prépositions par des phrases convenables pour chaque signification; exemple pour la proposition *de* (*of*): un morceau de pain, une pinte de vin, le couvercle d'un pot, la couleur de l'or, un anneau d'or, une coupe d'argent; le maire de Londres, le plus grand de tous. Il en sera de même pour les autres prépositions.

« Quand votre élève pourra passablement comprendre une proposition simple, il faudra lui enseigner, de la même manière, la valeur des conjonctions, qui lient non seulement les mots, mais aussi les phrases ou les propositions. Tels sont *et, donc, de même,* etc.; ce qu'il faudra éclaircir par des exemples convenables.

« Quand son cahier aura une quantité suffisante de mots bien disposés dans un ordre et sous des titres convenables, et qu'il l'aura enrichi, peu à peu, de toutes les expressions qui se seront offertes, cela pourra lui

tenir lieu, en même temps, de Dictionnaire et de Grammaire pour la langue anglaise.

« Si le sourd-muet a d'heureuses dispositions, et le maître de la sagacité, si l'attention de l'un répond aux soins de l'autre, on pourra, dans l'espace d'environ une année, et je parle d'après mon expérience, obtenir beaucoup plus de progrès qu'on ne pourrait s'y attendre, et jeter les bases solides d'une instruction plus étendue, par rapport à la religion ou aux autres connaissances qui peuvent s'acquérir par la lecture.

« Il sera avantageux d'avoir toujours à votre disposition une plume et du papier, pour traduire, par des mots, ce qu'il indique par ses gestes, et pour lui faire écrire ce qu'il donne à entendre par ses signes; car les muets sont assez habiles à exprimer leurs pensées par signes; et il est extrêmement utile que nous apprenions cette espèce de langue, pour leur enseigner la nôtre, en leur montrant quels mots répondent à tels ou tels signes.

« Il sera bon, quand l'élève sera suffisamment instruit de la nomenclature, de réunir quelques mots épars dans ses tableaux, pour en former quelques phrases les plus simples et les plus claires possibles, comme : la tête est la partie supérieure du corps, la face est la partie antérieure de la tête, etc. En leur écrivant d'abord et en expliquant ensuite, par signes, quelques phrases analogues, bien claires, on leur donne l'intelligence des propositions simples. L'instituteur saisira ensuite toutes les occasions pour leur donner l'intelligence du discours.

« Voilà, Monsieur, le précis de la méthode que j'ai employée avec quelque succès. Pour vous l'expliquer parfaitement, il faudrait un volume, et cette lettre est déjà fort longue .... J'ai tout expliqué aussi clairement

qu'il m' a été possible, afin, qu'après moi, l'on en puisse faire usage. J'ai tout approprié à la langue anglaise, puisque c'était des Anglais qu'il s'agissait d'instruire. Pour l'accommoder aux autres langues, il faudrait faire beaucoup de changements relatifs au génie de chaque langue. »

C'est M. Bébian qui a traduit cette lettre à la suite de son *Essai sur les sourds-muets*, Paris, 1817. On avait cru jusqu'alors que Wallis faisait consister essentiellement l'art d'instruire les sourds-muets dans les procédés mécaniques de l'articulation : mais à son tour, M. Bébian en a tiré des conséquences erronées. Il n'y a, selon Wallis, que cette différence entre l'éducation de ceux qui entendent et celle des sourds-muets : « Les » enfants apprennent les sons par les oreilles, et le » muet apprend par les yeux les signes qui représentent » les mêmes sons. » Les signes dont parle ici Wallis, sont les caractères de l'écriture ou de l'alphabet manuel, mais pas du tout les signes méthodiques.

Wallis remarque ailleurs que les sourds-muets sont extrêmement habiles à exprimer leurs idées par signes, et qu'il est très-utile que nous apprenions cette espèce de langue. Mais il n'est question là que de signes mimiques déjà connus du sourd-muet et employés par lui, et aucunement, comme l'insinue M. Bébian, de faire créer et instituer par le maître un nouveau système de signes. Wallis, comme tous les instituteurs, comme toutes les mères même vis-à-vis de leurs enfants, s'en sert comme d'un moyen auxiliaire pour les explications des idées les plus simples.

Wallis a jugé à propos de séparer l'une de l'autre la nomenclature et la syntaxe. Il familiarisa d'abord son élève avec la signification des mots isolés, et ne passa

qu'ensuite à l'usage de la phrase. Cette méthode aride, rébutante et contraire à la nature des langues, est jugée et condamnée depuis longtemps.

Les indications de Wallis sont d'ailleurs très-précieuses et il est à regretter qu'il ne les ait pas développées davantage.

Il n'entre pas dans mon plan de donner une histoire complète des auteurs qui ont traité de l'art d'instruire les sourds-muets, je ne parlerai donc pas d'un William Holder qui disputa avec assez de fondement la priorité de l'invention au docteur Wallis.

Je ne parlerai pas non plus de l'ouvrage de l'anglais Sibscota, ni de Pierre Montans, hollandais, et de Fr. Mercure Van Helmont, homme bizarre mais infatigable, et qui jeta en passant quelques idées sur cette matière, qu'il ne mûrit pas.

Le docteur Jean Conrad Amman, médecin, qui exerçait à Amsterdam, publia, en 1692, un traité intitulé *Le sourd qui parle.* « J'étais occupé à » instruire le sixième sourd, si je ne me trompe, dit-il » en sa préface, lorsque les circonstances me firent » faire une connaissance assez particulière avec l'illustre » philosophe Fr. Mercure Van Helmont, qui disait avoir » mis au jour, il y avait plusieurs années, un certain » alphabet naturel, dans lequel il assurait qu'il traitait » de l'éducation des sourds de naissance. Je lui expliquai » ma méthode, j'en fis l'essai en sa présence et il avoua, » tant était grande l'ingénuité de ce savant homme, que » nonseulement je n'avais rien emprunté de lui, mais » que je l'avais même surpassé de beaucoup dans ma » pratique. Dans le même temps, ajoute-t-il, je reçus » une lettre de l'illustre Jean Wallis, qui m'annonçait

» qu'il avait tenté avec succès de pratiquer ce que j'avais » exposé dans mon ouvrage. »

Cette lettre, fort courte d'ailleurs, mérite d'être rapportée, elle date du commencement de 1700. La voici :

Ce n'est que d'hier que j'ai vu pour la première fois votre Traité, intitulé *le Sourd qui parle,* publié, comme il paraît, en 1692. Je l'ai lu sur le champ, et avec d'autant plus d'empressement, que depuis longtemps je m'occupe de la matière qui en fait le sujet. Je loue vos efforts, et je vous félicite de vos succès. Je ne sais si vous avez lu le *Traité Grammatico-Physique de la parole,* ou de la formation des sons vocaux, que j'ai mis à la tête de ma *Grammaire Anglaise,* imprimée d'abord en 1653, et réimprimée plusieurs fois depuis. Vous y trouverez plusieurs de vos principes qui nous sont communs à tous deux. J'y avance aussi bien des choses contraires à votre méthode; j'espère que ceci ne vous déplaira point, et j'y explique plusieurs sons que vous avez passés sous silence. Vous trouverez aussi dans le troisiéme volume de mes OEuvres Mathématiques, parmi les Mélanges, ainsi que dans mes Traités en forme de Lettres, *lettre* 29, ma méthode pour l'instruction des sourds et muets, surtout relativement à la langue anglaise. Je suis venu à bout par son secours, vers les années 1660 et 1661, d'apprendre à parler distinctement et à proférer tous les sons quelconques, à deux hommes parfaitement sourds, dont l'un est, je crois, encore vivant, ou n'est mort que depuis peu de temps. Je les avais mis en état d'articuler plusieurs mots de l'idiôme Polonais, par le conseil et sous les yeux d'un seigneur de cette nation, qui en fut d'autant plus étonné, que les naturels du pays ont coutume de se les proposer entre eux comme étant de la prononciation la plus difficile. J'ai également appris à plusieurs personnes qui hésitoient en parlant, ou qui balbutiaient, à articuler distinctement des mots qu'ils ne prononçaient auparavant que très imparfaitement; et à des étrangers à proférer en peu de temps des mots anglais, ce qu'ils avoient regardé jusqu'alors comme impossible. J'entre avec vous dans ce détail, non que je veuille rien diminuer de l'estime dûe à vos efforts; je vous exhorte, au contraire, à les continuer. Je ne répéterai cependant point ici ce que j'ai déjà écrit dans mes ouvrages; vous y trouverez des choses, qui, j'espère, ne vous déplairont point. Adieu, votre obéissant serviteur,

JEAN WALLIS.

Jean-Conrad Amman répondit à cette lettre avec beaucoup de loyauté et dans le style de l'époque :

« La lecture de la lettre remplie d'honnêteté, que vous » m'écrivez, m'a causé la plus vive satisfaction. J'y vois

» que nonseulement vous approuvez la méthode dont je
» me sers pour apprendre à parler aux sourds; mais
» que vous vous êtes vous-même exercé dans la même
» carrière. Je me félicite de ce que sur cet article j'ai
» quelque chose de commun avec un grand homme,
» auquel je me fais gloire de céder sur tant d'autres
» objets. Mes lumières sont autant au-dessous des vôtres,
» que l'éclat emprunté d'une planète est inférieur à celui
» du soleil. »

Et en effet, ses idées, sa marche diffèrent beaucoup de celles du judicieux Wallis, il ne nous apprend presque rien sur l'éducation des sourds-muets. Il ne négligeait pas sans doute d'expliquer à ses élèves la valeur des termes qu'il les exerçait à prononcer, mais il n'en parle qu'en passant. « Dès que j'ai mis, dit-il, un de
» mes élèves en état de lire et d'imiter un peu les
» paroles .... je dirige mon instruction sur ce principe,
» que j'ai à faire à un nouvel habitant du monde où
» nous vivons, et dont l'esprit, semblable à une table
» rase, est susceptible de recevoir toutes les connais-
» sances qu'on y voudra graver. Je commence par lui
» apprendre les noms, tant substantifs qu'adjectifs, des
» choses les plus communes. J'y joins les verbes et les
» adverbes les plus nécessaires, avec quelques conjonc-
» tions. Je passe ensuite aux déclinaisons et aux con-
» jugaisons. Enfin, je lui montre les constructions
» particulières, ou la syntaxe des langues qu'il doit
» étudier. J'ai soin de mêler dans mes leçons des
» exemples qui joignent l'utile à l'agréable. » Voilà tout ce qu'il nous apprend sur l'enseignement de la langue.

Ses moyens de faire parler les sourds, ainsi que les méthodes d'articulation *artificielle* de Bonet et de Wallis

qui se répètent d'ailleurs à-peu-près les uns les autres, ont été analysées par l'abbé De L'Epée. J'en parlerai quand je serai venu aux travaux de cet homme de bien.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

> De si grands avantages sont dus à l'oreille, que son importance, lorsqu'elle est saine, lui donne des droits à tous les secours de la chirurgie dans ses maladies.
>
> LESCHEVIN, tome IV, page 85.

La célèbre académie de chirurgie, de Paris, dont les mémoires peuvent encore nous servir de règle de conduite, commença à sentir vivement qu'il ne fallait négliger ni la surdité, ni les maladies de l'oreille; elle proposa, en 1793, comme question du concours pour le prix qu'elle accordait chaque année aux lauréats, de traiter des maladies de l'oreille et des moyens que possède l'art médical pour les combattre. Plusieurs concurrents entrèrent dans la lice, mais ce fut Leschevin qui se vit couronner, et c'est depuis lors seulement que l'étude de cette partie de la science a pris un essor plus vaste et une marche plus sure. Depuis longtemps on avait senti l'impuissance de l'art, quelques hommes même avaient embrassé la tâche d'élargir les bornes des connaissances de leur temps, mais arrêtés au milieu de leurs efforts, travaillant isolés sans guide et sans lumière, ils s'étaient rebutés. Nous leur devons cependant toute notre reconnaissance, c'est à eux que nous sommes redevables des découvertes que des praticiens de notre temps ont su utiliser.

Il faut bien le dire, des siècles se sont écoulés avant que la chirurgie ait pu ranger la surdité parmi les maladies curables, et aujourd'hui encore son étude et son traitement sont abandonnés à des hommes spéciaux, qui sont réduits trop souvent à disputer quelques rares clients au charlatanisme de la voie publique. C'est que la surdité fut regardée pendant trop longtemps comme un mal irréparable. Celui qui en était frappé, se sentant répudié partout, pouvait-il espérer de trouver un remède à un mal aussi grand? Le sourd-muet était mort à toutes ses relations sociales, et ce n'est que la philantropie la plus élevée qui ait osé lui faire espérer par une éducation spéciale, une place parmi les autres hommes, la révification de son ouïe et l'usage de la parole.

Il est digne de remarque que l'étude des maladies de l'oreille a toujours été en rapport avec le dégré de la civilisation; aussi les idées que l'on a émises à différentes époques sur la surdité, pourraient-elles être prises comme l'expression de l'état des sciences dans la même période. Les peuples les plus anciens dont l'histoire nous a transmis le souvenir, semblent avoir trouvé une beauté particulière dans l'oreille; peut-être y plaçaient-ils comme on a fait plus tard, le siège de l'entendement : dans les figures hiéroglyphiques des Égyptiens on trouve cette partie toujours très-saillante, quelquefois d'une dimension démesurée et chargée d'ornements bizarres; il n'y a donc pas de doute que leurs prêtres qui s'occupoient de guérir, ne possédassent quelques remèdes contre la surdité, mais rien ne nous est parvenu à cet égard. Dans les premiers écrits de médecine que l'antiquité nous a transmis, nous trouvons un voile épais jeté sur tout ce qui regarde la structure de l'oreille. A peine Hippocrate parle-t-il de la surdité pour établir le danger qui existe

lorsqu'elle accompagne certaines fièvres ; Aristote ne décrit que les parties qu'il a pu voir à l'extérieur, et si nous possédons un traité de ce temps spécialement consacré aux chairs fongueuses et aux ulcères qui s'engendrent dans l'oreille, il est d'Héraclide, et par conséquent empreint de l'empirisme de son auteur.

Depuis l'ère chrétienne, Celse, contemporain de Tibère et de Néron, a résumé tout ce qu'on connaissait sur les maladies de l'oreille, mais son traitement n'ayant aucune base rationelle, est tombé dans l'oubli. Pline, quelques années plus tard, dicta dans son histoire du monde, cet axiome : *Surdi etiam muti,* et Galien, en 140, médecin et philosophe de Pergame, commentant la doctrine d'Hippocrate, écrivit ces livres nombreux qui, pendant quatorze siècles, furent le code unique et de rigueur en médecine. Tout était en Galien et rien hors de lui, on jurait par le maître, mais n'avançant plus, on recula. L'ignorance, en suivant les drapeaux des Barbares, avait envahi toute l'Europe, et ce furent les médecins arabes, en Espagne, qui, ramassant quelques vieilles traditions à côté des dogmes de Galien, furent les premiers qui essayérent de retirer l'art de guérir des ténèbres les plus profondes. Ce n'est qu'au seizième siècle que l'on trouve quelques écrits *ex professo* sur le sujet dont nous traitons.

Ce fut vers cette époque que commença à briller la célèbre école de Pavie, qui a fourni tant d'hommes illustres par leurs écrits ; l'Italie s'était relevée la première de l'ignorance et de la barbarie, et l'on s'y occupa bientôt de la surdité. En 1417, Montagnana donna quelques conseils par écrit, et trente ans plus tard, Antoine Gaineri embrassa dans un traité toute la partie pratique des maladies de l'oreille. Un demi-siècle s'écoula

et des circonstances particulières engagèrent un médecin de Milan, Jérôme Cardano, à faire des recherches pour un seigneur atteint de surdité, signor Francisco de Cire. Depuis lors, les études médicales prirent une nouvelle direction, on comprit que pour connaître les maladies de l'oreille, il fallait apprécier toutes les parties qui la composent; aussi, Jacques Carpensis, cité comme bienheureux, se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie : il découvrit les osselets qui servent à tendre et à relâcher la membrane du tambour ou tympan. Ces idées plus exactes sur la structure de l'organe, firent naître la réflexion que quelquefois la surdité de naissance pouvait dépendre d'une fausse membrane placée au-dedans de l'oreille. Celse en avait fait mention; Schenck en la décrivant telle qu'il l'avait trouvée sur le cadavre, avait mis son existence hors de doute. On résolut de la perforer, mais Paulus se montra un adversaire opiniâtre de cette opération. L'engouement pour la ponction ou perforation devint dès-lors très-prononcé, on l'appliqua à toutes les douleurs des parties voisines, et c'est de-là qu'est née la pratique de faire pénétrer un stylet au-devant de l'oreille dans les maux de dents; cette petite opération est encore pratiquée par quelques guérisseurs, et j'ignore pourquoi elle est abandonnée complètement par la généralité des médecins, puisqu'elle se trouve appuyée de l'autorité de Nuck, de Dekker, de Solingen et même de Valsalva. Scultett, dont les ouvrages furent imprimés à Bruxelles, conseilla dans toutes ces opérations, d'employer le fer ardent.

Vers le milieu du seizième siècle, la liste des auteurs qui ont écrit sur les maladies de l'oreille, devint plus nombreuse et leurs ouvrages acquirent plus d'impor-

tance : Fabrice de Hildan écrivit sur les polypes ou excroissances charnues de l'oreille, et Reusner inventa un cornet accoustique et un tuyau pour aspirer le gaz et les liquides engagés dans la cavité du tympan. Ce fut vers cette époque, que Barthélémi Eustachi, né à St-Sévérin, en 1563, découvrit la trompe qui porte son nom, et écrivit un livre sur l'organe de l'ouïe. Cette découverte, dont l'importance ne fut pas appréciée alors, vient de donner les plus belles espérances aux sourds-muets. Nous devons citer ensuite Mercuriali, Ingrassias qui décrivit les saillies ou apophyses des petits os découverts par Carpensis, trente ans avant lui; Coyter, sur les instruments de l'ouïe, Spiegel, à qui l'on doit le mot *auricula*, donné à la conque; notre compatriote Jean Van Heurn, qui traita à-la-fois des maladies de tous les sens, Bartholini qui fixa son attention sur la matière graisseuse qui lubrifie le méat de l'oreille : *Humor biliosus a cerebro expurgatus*, et Fabrice d'Aquapendente, qui nous donne l'étymologie du mot lobule, *apo tou lambanein*, du verbe prendre, saisir, d'après Virgile :

Cynthius aurem vellit et admonuit. (Eclog. vi, 3.)

Un homme, dans ce siècle, éleva la voix en faveur des sourds-muets, ce fut Salomon Alberti, dans son discours d'apparat à Nuremberg, mais ses nobles sentiments n'eurent pas d'écho; on s'occupa de l'oreille, et très-peu de la surdi-mutité : Taliacoti, contemporain de Vesale et d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, s'occupa, comme ces deux hommes célèbres, de la réconstruction des parties molles externes; cette opération porte aujourd'hui le nom d'*otoplastique*. Enfin, Riolan prouva avant Bonnet et Willis, que l'intégrité du tympan n'était pas nécessaire pour entendre. Ainsi se termina le seizième siècle.

***

Essai sur l'éducation et spécialement sur celle du sourd-muet, par M. Désiré Ordinaire, *Directeur de l'institut royal des sourds-muets de Paris, etc.*

Les sourds-muets peuvent ils apprendre nos langues? Pour répondre à cette question examinons d'abord ce que c'est que la langue et ce qu'elle exprime.

La langue est un instrument qui ne se fait pas comprendre par sa nature même, mais la langue peut être comprise, parce que le type de ce qu'elle exprime existe dans la nature. La langue n'est que la manifestation des impressions ou des rapports qui résultent de la nature des choses et que l'homme reçoit ou apperçoit au moyen de ses sens. Il ne suffit pas que la chose existe, il faut, pour que l'homme la comprenne, qu'elle existe pour lui; ainsi, envain vous essayeriez de donner aux aveugles l'idée des couleurs et aux sourds-muets celle des sons; les sons et les couleurs n'existent pas pour les sourds-muets et les aveugles; ils ne sont pas par leurs sens, en rapport avec ces choses, ils n'en concevront donc jamais d'idée; la vue, l'ouïe ne peuvent féconder leur intelligence des sons et des couleurs, jamais ces idées ne naîtront chez eux.

Les faits naturels inspirent d'abord des déterminations sous l'influence de l'instinct. Les déductions que l'enfant tire de ses impressions, sont encore pratiques et relatives à sa conservation, mais peu-à-peu son intelligence s'éveille et s'anime, elle se dégage de l'instinct et elle réfléchit alors. Entre le monde extérieur et l'intelligence de l'homme, la relation intime est établie et la vérité est connue en proportion de la conformité et de la fidélité qui existe entre l'expression et l'exprimé.

---

(1) Voir ce Journal, page 26.

Comme l'alimentation doit être proportionnée à l'âge, ainsi la Providence a proportionné les moyens de développement intellectuel. Les impressions sont d'abord à l'intelligence ce que le lait est au développement du corps. L'enfant suce le lait et l'action des organes le digère, il reçoit des impressions de la nature et l'âme s'assimile ces impressions et les digère, s'il est permis de parler ainsi. L'âme est le foyer où se réunissent ces impressions. Comme les hommes reçoivent à-peu-près les mêmes impressions de ce qui existe, l'homme instruit peut communiquer à l'enfant le mot pour traduire cette impression qu'il a ressentie et la fixer; il n'aura le mot que parce qu'on le lui donne, et il ne pourra attacher tel mot à telle idée, que parce qu'il avait déjà aperçu l'idée. On ne peut faire comprendre à l'enfant la valeur du verbe *penser* ou *juger*, que parce qu'il pensait déjà et qu'il jugeait. Le mot ne donne pas l'idée, mais l'idée ne donne pas non plus l'expression, on reçoit donc l'impression de la nature et l'expression de la société. Sans la nature point d'impression, sans la société point d'expression. L'union entre le mot et l'idée sera plus intime, plus vraie à mesure que l'enfant recevra des impressions plus nettes et qu'on saisira mieux le moment de lui donner le mot qui l'exprime. C'est-là le grand secret de toute bonne instruction.

Il n'existe donc des substantifs, des adjectifs, des verbes et des propositions que parce qu'il y a dans la nature des substances, des qualités, des actions et des rapports. « Mais les mots sont bien plus impregnés de notre propre intelligence que la cause qui l'excite, et le substantif lui-même, qui de tous les éléments du discours est celui qui se calque le plus sur la nature extérieure, nous offre la preuve évidente de cette

vérité (1). La nature ne nous offre que des individus, et nos substantifs expriment le genre. Les noms propres, les noms exclusivement attachés à un individu se trouvent presque circonscrits aux relations de famille. Tout ce qui est divisé dans la nature, l'intelligence l'unit, nous voyons *des arbres*, et nous nommons l'*arbre*. Il y a un second travail de l'intelligence, elle n'unit pas seulement tout ce qui est divisé dans la nature, mais elle divise tout ce qui est uni dans la nature. Les qualités dans la nature ne sont jamais séparées de leur sujet, une action se fait toujours d'une certaine manière, mais quoique unies réellement, nous séparons ces choses, nous les divisons en grandeur, en forme, en couleur, en pésanteur, en beauté etc. L'abstraction est aussi naturelle à l'intelligence que ne l'est la perception des impressions que la nature fait sur elle. Il n'est pas plus difficile de faire comprendre aux enfants les mots abstraits que de leur faire saisir ce qu'exprime un mot concret.

Les notions abstraites découlent donc également des faits. Dans les deux cas, le procédé de l'intelligence est le même, soit qu'elle abstraie les qualités de leurs sujets, soit qu'elle considère l'unité dans la variété des objets. L'un procédé est aussi facile que l'autre, pourvu qu'il y ait simultanément impression reçue de la nature, et expression reçue de la société.

Comme la nature est la source de nos idées, elle l'est également de nos sentiments, les unes naissent de nos rapports avec les choses, les autres de nos rapports avec nos semblables. L'aliment de nos idées sont les impressions de la nature, l'aliment de nos sentiments est l'exemple de nos semblables.

---

(1) Page 166.

Oh que nos enfants seraient heureux si leur instruction se faisait sur le texte de la nature, et si on faisait naître en eux leurs sentiments et leurs pensées par les faits et les observations qui les suggèrent.

« En cela nous ne ferions que ce qu'a recommandé Bacon, et ce qu'on a commencé à appliquer, depuis quarante ans, à l'étude des sciences chimiques, physiques et naturelles ; jusqu'alors on s'était contenté de rêver ces sciences; mais depuis qu'on a cru que, pour en parler, il fallait commencer par observer les faits qui y donnent lieu, on a vu les progrès qu'elles ont faits .... Ne doutons pas que, pour acquérir la science de l'homme, au lieu de la rêver, il faut aussi observer l'homme lui-même, en commençant par sa première enfance; que dans cette observation il ne faut négliger aucun des principaux points de vue qui y concourent, et ne pas dédaigner le corps et les lois qui président à son développement, si on veut arriver à connaître l'âme et les causes qui en sollicitent l'action; que pour juger ce qui se passe en elle, il faut observer et provoquer les actes par lesquels elle se manifeste, et que, pour se communiquer à elle, il faut voir comment la nature elle-même procède pour y pénétrer (1).

Malheureusement, au lieu de faire l'application de ces principes à l'éducation de la jeunesse, on met tout en œuvre pour éviter cette voie tracée par la nature; au lieu de faire naître leurs idées et leurs sentiments par les faits et les observations qui les suggèrent, on leur donne des mots, on les habitue à les prononcer sans penser, comme on les accoutume à agir sans con-

---

(1) Page 150.

science, par contrainte, comme s'ils n'étaient pas des êtres raisonnables.

« Nous ne comprenons bien une notion nouvelle qu'en proportion des rapports qu'elle présente avec toutes les notions que nous nous sommes identifiées, et par conséquent, par l'effet d'un travail analogue à celui de l'assimilation, dans lequel notre réflexion nous fait passer en revue, et mettre, pour ainsi dire, en contact avec toutes les connaissances qui nous sont propres, cette notion nouvelle qui doit s'y associer, pour les étendre (1). » Or, quand nous rompons dès la tendre enfance le lien qui devrait unir la parole et la pensée, lorsque nous séparons la parole de sa vie, l'expression de l'impression, quelle fausse direction ne doit pas prendre l'esprit de l'enfant? Toutes les connaissances qu'il acquiert successivement et qu'il ne peut comprendre que par celles qu'il a déjà, doivent se ressentir des ténèbres qui offusquent encore ses notions fondamentales, et n'attachant aucune idée claire à ses expressions, ses idées sont factices et ses sentiments plus factices encore, et « l'hypocrisie des idées amène l'hypocrisie des sentiments (2). »

Tout est donc difficile en s'écartant des voies que nous a tracées la Providence, et tout devient simple, net et facile, en proportion de ce qu'on s'en rapproche.

Sous la direction de la Providence, une mère, sans le savoir, « entraînée seulement par son instinct, à mesure que les sens de son enfant se développent, l'approche des objets qui le frappent et vers lesquels il tend les bras, les lui nomme à mesure qu'il les touche,

---

(1) Page 179. — (2) Page 38.

nomme également les actions qu'il fait, celles qu'elle fait elle-même devant lui, et son enfant qui l'entend, associe les impressions de l'ouïe à celles qu'il reçoit par tous ses autres sens; et comme la répétition des mêmes actes s'accompagne toujours de celle des mêmes sons, la parole devient le moyen de rappel des impressions et des idées qui y ont été associées (1). Or, comme cela se continue pendant toute la durée de son enfance, et que le langage se prête à toutes les impressions nouvelles que l'enfant reçoit, à toutes les actions qu'il fait et qu'il voit faire; à toutes les relations dans lesquelles il se trouve, soit avec les hommes soit avec les choses, le vocabulaire dont il se compose s'étend en proportion de ses besoins, de ses relations et des observations qu'il fait lui-même. Élévé ainsi au milieu des scènes de la nature, il en pratique les lois, il les fait concourir à ses jeux; il n'est pas une impression nouvelle qui ne serve à son instruction et qu'il n'associe à toutes celles qu'il s'est déjà appropriées: les déterminations de sa volonté s'en composent. Il commande aux animaux, qui déjà reconnaissent en lui leur maître; il sait se défier du chat, se confier au chien, etc. Il sent sa place dans la nature, il y connaît déjà son passé, il prélude à son avenir.

Tout ce qu'il apprendra par la suite, ne sera qu'une ampliation de ce qu'il sait déjà, et déjà je serais embarrassé, si j'étais obligé d'énumérer ce qui lui manque parmi les notions fondamentales qu'il lui importe d'avoir sur toutes les choses, au milieu desquelles il vient d'apparaître depuis si peu de temps. etc. etc. (2).

---

(1) Page 38. — (2) Page 60.

Comment se sont formées en lui ces notions et les déterminations qui s'en suivent? Par l'effet du langage naturel des choses, auquel s'est associée la parole de l'homme, à laquelle ce langage a servi d'interprète.

« Je le demande : à quoi ne parviendrait-on pas, pour le perfectionnement de cet enfant, si, comme cela devrait être, l'influence dont l'homme dispose avait pour but d'associer, à cet enseignement si fécond et déjà si efficace, tout ce que les sciences et les arts pourraient si heureusement y ajouter; que ne deviendrait pas alors l'intelligence et l'activité d'un enfant qui serait ainsi éduqué? (1) »

La pensée ne manque donc pas à l'homme, toute la nature l'excite et en provoque le développement; la nature ne lui manque pas non plus, et c'est moins par la faiblesse de notre intelligence que par suite de nos distractions, que nous n'en saisissons pas toute l'unité dans la variété. Or, ces distractions proviennent presque toujours de ce qu'on ne nous habitue pas à voir, à remarquer et à observer la nature, ou du moins, de ce que nos mères, dont les inspirations n'ont pas encore été viciées par le contact de la science, sont les seules qui nous la fassent observer, car aux écoles, aux pensionnats, aux collèges on nous donne des mots, des conjugaisons, des constructions grammaticales, la syntaxe enfin, mais pas une idée; il y a si peu de personnes qui, si elles faisaient le relevé de ce qu'elles ont acquis depuis leur âge de sept ans, trouveraient qu'elles se sont enrichies d'une seule vérité.

Mais si la pensée nous est naturellement suggérée par tout ce qui nous entoure, il n'en est pas de même de

---

(1) Page 62.

l'action : la plus simple exige l'acte de la volonté, pour vaincre la force de résistance de nos organes. Voyons ce qu'on néglige ici.

« On connaît quelle est l'activité de nos enfants ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est le parti qu'on pourrait tirer de cette activité, excitée dans l'enfant par le besoin de faire connaissance avec tout ce qui l'environne, d'en éprouver les propriétés et de poser en cela les fondements de tout son avenir. C'est alors surtout que se fait avec les choses, et par les choses, l'éducation des sens. C'est alors aussi que se fait celle de l'ouïe et que la parole qui est entendue, s'associe à tout ce qu'on perçoit. C'est alors que se contracte l'habitude, cette seconde nature, si active et si puissante, qu'elle impose à la première presqu'autant de lois qu'elle en reçoit elle-même ; ce serait alors aussi que par elle, la volonté sociale, si elle était bien éclairée et bien appliquée, pourrait établir des fondements d'une prospérité dont ne jouiraient pas, il est vrai, ceux qui les auraient posés, mais dont l'humanité entière recueillerait ultérieurement des fruits supérieurs encore à ceux qui auraient été prévus (1). Ni l'intelligence ni l'activité ne manquent aux enfants ; mais notre prévoyance n'exploite pas cette source inépuisable.

Ce n'est pas par la pensée que les hommes diffèrent le plus entre eux, mais par la manifestation de leurs pensées et de leurs sentiments.

Tout homme manifeste sa pensée par ses actes, et ce n'est que par eux que nous parvenons à la connaître ; c'est donc sur elle que l'éducation devrait surtout exercer son empire, et sur elle surtout qu'elle aurait de l'empire

---

(1) Page 338.

si pour son éducation on suivait les lois de la nature.

Je reviendrai sur cet important ouvrage, un peu trop concis et trop substantiel pour quelques instituteurs, puisqu'il contient réellement plus d'idées que de mots, mais que méditeront avec fruit les philosophes, tous ceux qui s'occupent d'améliorer l'éducation de l'enfance et surtout les prêtres qui s'y convaincront que pour rendre à la religion tout son empire sur les intelligences et faire connaître Dieu tel qu'il se révèle par sa parole, il est nécessaire de le faire connaître auparavant tel qu'il se révèle par ses œuvres, et de développer l'intelligence et de former le cœur des hommes par leurs inspirations.

Je montrerai dans le prochain numéro la partie pratique de ces principes.

Le grand-duc de Hesse vient d'ordonner l'établissement à Friedberg d'une maison d'éducation pour les sourds-muets.

—

L'institut impérial des sourds-muets de St-Pétersbourg est en voie d'amélioration et accroît chaque année le cercle de sa bienfaisante activité. Le nombre de ses élèves qui, en 1835, était de 66, se monte actuellement à 86, dont 49 garçons et 37 filles. En outre, 6 garçons et 4 filles, jouissant de l'usage de la parole et de l'ouïe, ont été admis à l'institut pour être élevés en commun avec les sourds-muets et y remplir un jour les fonctions d'instituteurs.

—

On vient d'imprimer à Modène la vie de deux sourdes-muettes, l'une de Marie-Thérèse Ferrari, morte en 1829, et l'autre de Rose Zanasi, morte en 1830. La première est écrite par le chevalier César Galvani et l'autre par le docteur Séverin Fabriani, instituteur de sourds-muets, à Modène. La vie édifiante de ces deux infortunées et leur mort précieuse pouvant contribuer à l'édification des fidèles, je me suis empressé de traduire ces deux petits ouvrages, et ils paraîtront dans peu de semaines.

QUELQUES RÉPONSES DES SOURDS-MUETS.

Qu'est-ce que la grâce?

Gazan. La grâce est le je ne sais quoi, quelque chose de divin répandu sur le corps, dans les mouvements, dans les gestes, dans toute la personne.

La grâce, c'est un don, une faveur.

La grâce, c'est le secours de l'inspiration divine.

Qu'est-ce que la pudeur?

Gazan. La pudeur, la plus touchante des vertus, colore le front d'un honnête homme, ou plutôt celui d'une jeune vierge, d'un incarnat agréable; c'est une légitime antipathie, mêlée d'une aimable rougeur à la vue de ce qui blesse la chasteté.

Qu'est-ce que la clémence?

Berthier. C'est un pardon magnifique.

Quelle différence entre beau *et* magnifique?

Gazan. En faits d'art ou d'ouvrages d'esprit, il faut pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait de la régularité, une noble simplicité, de la grandeur; mais le *magnifique* y ajoute un éclat extraordinaire par un concours de perfections et de proportions qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Unissez le *beau* au *magnifique;* cela produit le *sublime* qui vous enlève, vous ravit et vous transporte. Au reste vous le trouverez toujours naturel.

Qu'est-ce que le bonheur?

Gazan. Goûter la jouissance de la vie, ce n'est que le plaisir. Le bonheur est la paix de la conscience.

Niez-vous les mystères du christianisme en certains endroits?

Gazan. Pitoyable demande! L'homme est un orgueilleux ver, qui prétend percer la machine du monde; gravir au haut de l'adorable et mystérieux temple de la foi; fouiller trop avant dans la nature de notre agent spirituel pour découvrir ce qu'ils ont de caché. Tout lui ferme à jamais la porte des mystères. Vaines tentatives! folie! il ramasse les sciences spéculatives, lui qui n'est qu'un atôme dans l'immensité des connaissances qui lui manquent. Eh bien, est-il juste que cet atôme me demande à moi, qui suis son compagnon d'ignorance et de misère, si je nie les mystères du christianisme en certains endroits?

On a déjà pu remarquer qu'en présentant l'histoire de l'art d'instruire les sourds-muets, je ne m'attache guères qu'à montrer les principes qui ont guidé les auteurs que j'analyse, et que je passe tout ce qui n'est pas empreint d'une utilité pratique immédiatement applicable. Mon but est de vaincre les préjugés qu'on a sur l'impossibilité ou la difficulté de cette instruction et qui font qu'on abandonne encore les infortunés sourds-muets à leur triste isolement, pendant les longues années de leur enfance ou plus longtemps encore; tandis qu'il est bien prouvé et clair que l'écriture est capable de remplacer réellement la langue articulée et que le commencement de l'éducation d'un sourd-muet est à la portée de tout homme, qui a un peu de zèle. J'ai besoin de montrer d'abord l'avis unanime des auteurs et d'exposer la manière simple et solide des instituteurs rénommés, afin de convaincre ceux qui auraient pu en douter autrement que les méthodes normales que je proposerai ensuite sont en effet capables de faire obtenir le but malgré leur simplicité. Je continue donc l'histoire de l'art.

L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-MUETS EN ALLEMAGNE.

La laborieuse Allemagne connut et traduisit presque immédiatement les ouvrages des premiers inventeurs de cet art. Kerger, dès le commencement du dix-huitième siècle, fit l'application des principes connus. Dans sa lettre à M. Michel Ernest Ettmuller, il s'étonne que ce

professeur ait jugé digne de parler, dans les *Acta curiosorum* des soins qu'il donne à une jeune sourde-muette, lorsqu'il sait pertinemment que M. Ettmuller connaît les travaux de Pedro de Ponce et des auteurs qui ont traité cette branche de l'éducation. Il avoue qu'il a eu beaucoup de peine à apprendre à parler à son élève, à cause des difficultés particulières à la langue allemande. Voici les principes qu'il a puisés dans son expérience et qui le dirigent dans l'enseignement de la langue.

1° Les noms des choses, qui ne tombent point sous les sens, mais qui sont purement intellectuelles, ne peuvent être compris du sourd-muet, que quand il connaît déjà un grand nombre de termes qui expriment des objets sensibles, alors seulement on peut en montrer la valeur par les rapports, les contrastes, les négations, les comparaisons et les autres circonstances propres à y porter la lumière.

2° Les substantifs les plus usuels peuvent être enseignés en montrant leur dessin dans *l'orbis Pictus* etc.

3° Les adjectifs et les participes peuvent être compris par les substantifs auxquels ces qualités conviennent le plus communément.

4° Les verbes les plus familiers, qui souvent sont irréguliers et les verbes auxiliaires peuvent leur être expliqués par les gestes.

5° Pour faire saisir la valeur des pronoms, des adverbes, des prépositions, des conjonctions et des interjections, on peut recourir à la synonymie. Par exemple *tu, vous, votre; et, ainsi que, aussi; non, ni, pas.*

6° Les constructions grammaticales, les propositions etc. peuvent mieux être montrées par des exemples que par des règles.

Kerger se proposait de développer davantage les principes qu'il venait de poser, d'écrire sur la pantomime et sur les avantages qu'elle offrait ; mais il paraît que le loisir lui aura manqué. Peut-être la mort, dit Petschke dans une note sur ce passage, ou toute autre circonstance l'auront empêché d'exécuter ses desseins.

On cite, après Kerger, plusieurs autres personnes qui donnèrent avec succès l'instruction à des sourds-muets : le plus remarquable fut M. Georges Raphel, professeur à Rostock. Il expose, dans la préface de son *Art d'apprendre à parler aux sourds-muets* (1), d'une manière touchante le malheur qui l'avait forcé d'étudier cette branche de l'instruction. Il avait six enfants, et, dans leur nombre, trois filles sourdes-muettes. Son petit ouvrage est le résumé des procédés qu'il a suivis pour l'instruction de l'aînée. « Il avait plu à la Divine Providence dont les jugements sont incompréhensibles et les voies impénétrables, de me donner une fille qui, quoiqu'ayant tous ses membres et doué d'intelligence, fut privée de l'ouïe. Tout prouve que ce malheur fut congénial, car avant que nous eussions acquis la triste certitude de son infortune, elle n'avait été sujette à aucune maladie, aucun changement n'avait été rémarqué en elle. Dans sa tendre enfance elle avait donné quelques signes qui nous confirment dans cette opinion, car elle ne regardait pas ceux qui l'appelèrent de son nom. Alors on s'en étonnait, car la vivacité et l'expression de sa physionomie prouvèrent assez qu'elle n'était pas idiote, et son bégayement continuel nous faisait toujours espérer que bientôt elle parlerait, jusqu'à ce qu'enfin

(1) *M. Georg Raphel's kunst taube und stumme reden zu lehren.* Leipzig, 1801.

le retard prolongé nous fit supposer qu'elle était privée d'ouïe. » Le tableau qu'il trace des vives sollicitudes qui le préoccupaient sur la situation de cette fille chérie est très-touchant, principalement dans les efforts qu'il fait pour se convaincre qu'il n'y avait pas de sa faute dans le malheur de son enfant, mais qu'elle était née sourde.

Cette jeune personne mourut à vingt ans. Mais déjà elle avait appris si parfaitement à prononcer, qu'elle ne se distinguait presque point des autres personnes en parlant; elle lisait constamment les livres imprimés et les écrits tracés à la main; elle eût pu fort bien composer elle-même par écrit : ses connaissances en fait de réligion excitaient l'admiration générale, et à peine, dans la société, s'apercevait-on de l'infirmité dont elle était atteinte.

Dans le petit ouvrage qui nous reste de Raphel, il s'occupe surtout de la description des moyens propres à procurer au sourd-muet la prononciation.

C'est dans la quatrième partie seulement, ou la conclusion, que Raphel aborde la portion philosophique de l'instruction du sourd-muet, celle qui concerne l'intelligence de la langue. Il fait observer que l'instituteur doit avant tout, étudier les dispositions de son élève, s'y conformer, qu'il doit motiver sa manière de procéder, lorsque ses premiers essais n'ont pas réussi.

Après avoir imposé des noms aux objets qui peuvent être désignés à la vue, il tente de faire saisir la valeur des termes exprimant des idées à l'égard desquelles cette désignation n'est pas possible, par le rapport et la liaison qui existent entre ces termes nouveaux et ceux qui étaient déjà connus. Il présente à son élève une suite de questions composant comme de petits

problèmes dans lesquels figuraient, comme autant de données, les circonstances de la chose dont il voulait faire éclore l'idée, pour la revêtir de son expression.

Il a dû, d'après ce qu'il annonce, renoncer bientôt à l'essai qu'il avait tenté de faire conjuguer régulièrement les verbes.

L'enseignement religieux était le premier objet des sollicitudes du pieux instituteur. Il observa avec soin ce qui se dévoilerait dans l'âme de sa fille, lorsque, pour la première fois, le nom de Dieu lui serait présenté, ce qui eut lieu à la fin de sa huitième année, ou au commencement de sa neuvième; il vit avec joie qu'elle avait déjà quelque idée ou quelque sentiment de la divinité. Il suppose du moins que, lorsque l'image de la divinité est offerte au sourd-muet, elle se montre à lui comme tellement conforme à sa nature, qu'elle ne peut donner lieu au moindre doute; que, sans voir l'auteur invisible de toutes choses, le sourd-muet croit dès-lors en lui pleinement et sans effort.

Pendant tout le cours du dix-huitième siècle, une succession non interrompue d'écrivains continua à répandre ou à perfectionner la théorie et la pratique de l'art d'instruire les sourds-muets. Je me contenterai d'en indiquer quelques-uns.

Othon-Benjamin Lazius a publié le récit d'une éducation particulière.

Ce qui caractérise essentiellement la méthode de cet instituteur, c'est qu'il semble avoir réduit l'art d'instruire les sourds-muets à son expression la plus simple. Il s'est contenté d'enseigner à son élève à lire, à écrire et à comprendre le sens des mots et des phrases, par une association directe des idées aux mots écrits.

Sa jeune élève, après deux ans d'instruction, avait

fait des progrès assez marqués pour qu'on put s'entretenir avec elle par écrit, et elle repondait aux questions les plus importantes sur les matières religieuses.

L'histoire offre ensuite l'exemple du pasteur Arnoldi, qui entreprit l'éducation d'un sourd-muet avec un succès complet.

Ce qui caractérise surtout la méthode de ce pasteur, c'est l'emploi qu'il a fait du dessin. C'est par une suite de figures qu'il représente à son élève les images des objets absents : c'est avec des dessins qu'il exprime une proposition ; il remarque, toutefois, qu'il n'est pas aisé de représenter exactement dans un dessin le sens d'une proposition, et je l'en crois. C'est encore avec une suite de cent cinquante dessins, qu'il a cru pouvoir commencer l'enseignement religieux. Cependant, ce n'est point par une image sensible qu'il a essayé de faire concevoir à son élève l'auguste notion de Dieu. C'est en présence de ses bienfaits, des magnifiques témoignages de sa sagesse et de sa bonté, répandus dans tout l'univers, que l'instituteur conduisit son élève à cette majestueuse pensée; il vit avec joie qu'elle s'introduisait naturellement dans son âme, et que le nom de Dieu réveillait toujours dans le cœur du sourd-muet les émotions les plus profondes.

C'est donc plutôt l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament qu'Arnoldi exposait dans une suite de figures. Il suppléait à leur insuffisance par des descriptions mimiques. Il ne paraît pas que cet instituteur ait eu des idées très-claires sur la nature de la langue, car il a peine à croire qu'on puisse procurer au sourd-muet une instruction complète avec le secours de la lecture et de l'écriture.

Arnoldi suppléait par son zèle à ce que sa méthode a d'imparfait. Il exerçait continuellement l'activité de

son élève, le faisait écrire, cherchait avec lui, l'excitait à chercher par lui-même. Il s'appliquait, avant toutes choses, à s'emparer de l'attention de son élève, il le conduisait à la promenade, dans les lieux publics, en société, partout où il y avait pour lui des objets nouveaux à observer, pour les lui faire remarquer, pour lui apprendre à les exprimer; il lui montrait des tableaux, des gravures, et la récréation devenait aussi instructive que les heures mêmes de la classe.

Arnoldi tenait un journal où il annotait les observations dont ses élèves lui fournissaient le sujet. « L'humeur des sourds-muets, dit-il, est naturellement colère, parce qu'on les comprend difficilement; qu'on ne peut s'en faire comprendre que plus difficilement encore et qu'ainsi on a peine à les convaincre de la légitimité des motifs qui commandent la résistance qu'on leur oppose, ou la contrainte qu'on veut leur imposer. Ils se figurent que leurs signes sont aussi intelligibles pour nous, que notre propre langue maternelle. Leur irritation s'accroît en raison de la dureté avec laquelle on les traite, parce que, ne pouvant se justifier à leurs yeux, elle ne leur paraît plus que de la violence. » Aussi conseille-t-il de ne rien négliger pour obtenir la confiance et l'affection du sourd-muet, pour pénétrer jusqu'à son intelligence, d'user envers lui d'indulgence et de douceur et d'une inaltérable patience. Arnoldi, au reste, joignait l'exemple au conseil, et son écrit tout entier respire la bonté la plus touchante.

Samuel Heinicke, saxon, d'abord cultivateur, puis militaire, puis instituteur et enfin chantre à Eppendorf, près de Hambourg, annonça dans les papiers publics que, dans le cours de six semaines, il avait mis un sourd-muet en état de répondre par écrit à toutes les

questions qu'on lui proposait. Cette exagération était un peu dans le caractère de Heinicke. A moins de croire que les sourds-muets ne soient des êtres privilégiés et que la privation qu'ils souffrent ne soit pour eux un avantage, on ne peut croire à un résultat, qu'on n'obtiendrait pas chez un enfant doué de tous ses sens.

On ne peut cependant le nier, Heinicke donna bien des preuves de son talent, c'était un esprit actif, infatigable mais d'une humeur susceptible et d'un caractère fâcheux. C'est ce qu'il a montré surtout dans ses démêlés avec ses rivaux.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

(SUITE.)

Nous avons laissé l'histoire des auteurs et des écrits qui traitent des maladies de l'oreille à la fin du seizième siècle, quelques hommes de génie se sont présentés à nous, nous avons trouvé des ouvrages dignes encore aujourd'hui de notre attention, mais en général nous n'avons pu recueillir que quelques vérités au milieu d'une foule d'erreurs. Bientôt nous verrons commencer une ère nouvelle pour la science, déjà la chirurgie a pris un essor vaste et assuré, les lois qu'elle dicte sont désormais bâties sur l'expérience, et la médecine va reprendre les principes d'Hippocrate. Nous touchons au siècle de Louis XIV.

Cependant l'Italie n'était pas encore éclipsée par la France au commencement du dix-septième siècle. Casseri,

né à Plaisance, dans la pauvreté, chassé de la maison de son père, sait gagner, à Pavie, l'amitié de Fabrice d'Aquapendente, il se devoue à l'anatomie et publie un traité sur la structure de l'oreille, dont l'exactitude mérite, pour le temps où il fut écrit, toute notre admiration. Je me plais à placer ici à côté du nom de Casseri celui d'un de nos compatriotes, digne d'être cité comme un modèle d'érudition. C'est Antoine Van der Linden, dont nous possédons un grand nombre d'ouvrages, et parmi eux quelques livres sur le traitement des affections de la tête, sur celles des yeux, des oreilles, des narrines et de la bouche. Presque en même temps, Antoine Van Deusing, également Belge d'origine, fils d'un officier porte-drapeau dans l'armée belge, se distingua par ses vastes connaissances dans les langues orientales; parmi ses nombreux travaux littéraires on trouve une dissertation sur les sourds de naissance, empreinte du cachet de l'originalité la plus bizarre; le titre seul peut nous donner une idée précise de la manière dont les sourds-muets étaient encore considérés au commencement du dix-septième siècle. *De morborum quorundam superstitiosa origine et curatione de lycanthropia : de surdis ab ortu mutisque ac illorum cognitione : de ratione et loquela brutorum animantium.* Certes, les pauvres sourds-muets seraient bien surpris maintenant de se voir ranger à côté des frénétiques qui se croient changés en bêtes et hurlent comme les loups, ce qui constitue la lycanthropie; quoiqu'il en soit, Laurence, enfant et disciple de l'école de Montpelier, premier médecin de Henri IV, ne dédaigna pas de s'occuper de l'étude de l'oreille, pendant qu'Albinus, en Allemagne, dans son chapitre sur ses maladies, n'ose pénétrer dans l'organe, et s'arrête tout court au tympan; mais Alzar

à Cruce, à Gènes, donne bientôt après une consultation médicale pour un jeune homme privé de mémoire et d'ouïe; Acidalius, Banzer, et Benjamin Mussapha, dit Dionis, doivent à peine trouver place ici, on doit remarquer toutefois que ce dernier ayant trouvé dans le tympan d'un individu une ouverture qui établissait une communication entre l'oreille interne et l'oreille externe, prit une exception pour la règle générale, erreur qui fut partagée par beaucoup d'auteurs après lui, tels que Rivinus et Fabrice de Hilden. Tulpius, à Amsterdam, au milieu d'une série d'observations curieuses, cite l'exemple de deux sourds qui recouvrèrent subitement l'ouïe sous l'action d'une forte secousse d'éternuement. Cœlio Folio donna une nouvelle description de l'oreille interne, et Brehm publia une dissertation sur l'audition en général, et le tintement continu de l'oreille.

Nous connaissons à peine l'ouvrage sur les yeux et les oreilles de Grammeo, la thèse de Zeidler, et les commentaires de Wolf sur le chapitre de Galien qui traite de la surdité. Il suffira de nommer ces auteurs. Meniot, à Paris, mérite d'avantage notre attention, il laissa quelques idées très-pratiques sur toutes les inflammations catharales. Alors fleurissait Willis, dont le nom est cité toutes les fois qu'il s'agit de la description du corps humain et de la pathologie des nerfs. Malheureusement, il n'a fait qu'effleurer la théorie des maladies de l'oreille, mais nous possédons de lui une observation très-curieuse et dont l'importance ne pourra être sentie que plus tard. Je vais la rapporter succinctement, afin de rompre la monotonie d'une revue rapide de noms et d'ouvrages; Willis connaissait à Londres une dame dont l'ouïe dure ne lui permettait plus de distinguer aucuns des mots qu'on criait à son oreille,

envain il s'était efforcé d'améliorer son sort, déjà il désespérait pour elle de la médecine, quand un jour des troupes, les tambours en tête, passent avec un bruit étourdissant sous les fenêtres de la malade : la malade est bien étonnée, dès que le bruit se fut éloigné, d'entendre pendant assez longtemps, les personnes qui causaient autour d'elle. Willis fut averti de cette particularité, et en praticien profond, il sut en profiter. Aussitôt il fait acheter un tambour, et engage le mari de la personne à faire avec cet instrument le plus de bruit possible chaque fois qu'il desire lier conversation avec son épouse ; le stratagême réussit au-delà de toute espérance. On eut moins de succès d'une opération qui semblait avoir pris alors une certaine vogue, et de laqu'elle on n'espérait pas moins que de rendre la vigueur, la jeunesse même aux corps les plus décrépites, je veux parler de la transfusion du sang. Paul Manfredi se constitua l'apôtre de cette innovation, mais son nom serait peut-être oublié, s'il n'avait écrit d'excellentes observations sur l'oreille, et rapproché par un trait de génie, l'étude de cette partie de celle de l'œil. Vers la même époque, Steudner, Zavorzir, Schrader et Conrard Victor Schneider publièrent presque en même temps, en Allemagne, des écrits remarquables sur la surdité et les affections qui la produisent. Mery, à Paris, Ryckewaert, à Leyde, firent paraître l'un une description exacte de l'anatomie de l'oreille, que les auteurs de notre temps invoquent encore, l'autre une thèse sur la surdité et la dureté de l'ouïe, plus connue au nord que vers le midi. On publia en même temps en Hollande, centre alors de l'imprimerie, les écrits de Tozzus sur les cinq sens, et Crausius s'occupa d'un symptôme qui fait le désespoir des malades menacés de surdité,

c'est le tintement, le bourdonnement ou le bruissement continuel des oreilles. On ne saurait croire, en effet, combien il est affreux d'être jour et nuit en proie à cette musique accablante, et le médecin allemand, en tâchant d'en découvrir la cause et le traitement, a bien mérité de la science et de l'humanité.

Un homme parut alors à Paris, et s'élevant sur les débris de la médecine humorale, il s'arma d'un scalpel, et fouillant dans les cadavres, il chercha dans l'homme mort les traces des maladies qui avaient travaillé l'homme vivant, il mit l'anatomie pathologique en honneur et peut être nommé le père de l'école actuelle, Duverney, médecin à la cour de Louis-le-Grand, homme du monde, mais praticien ingénieux, prit en peu de temps une vogue extraordinaire. Il donnait des représentations publiques de dissections, les dames y accouraient comme à l'opéra.

> Puis d'une femme morte avec son embryon
> Il faut chez Duverney voir la dissection. (Boileau).

> L'anatomie osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main.
> (Fontenelle.)

On voit jusqu'à quel point il avait su changer la tendance des esprits; instruit par l'expérience, éclairé par l'ouverture des cadavres, Duverney publia en 1683 un traité de l'organe de l'ouïe. C'est le premier ouvrage véritablement classique que nous possédons sur cette branche, aussi fut-il traduit bientôt en plusieurs langues étrangères. Mappus, à Strasbourg, trouvant dans les maladies de l'oreille, une matière déjà étudiée sous tant de faces, visa encore à la nouveauté, il analysa le cerumen, ou graisse jaune de l'oreille, le décrivit à l'état de santé et de maladie, et élucida ses usages. Dans ce siècle, nous devons noter encore l'ouvrage sur

l'ouïe de Schelhammer, et celui de Bauchinus, et de Meisner, tous plus ou moins remarquables, cependant la dissertation de Schmidt ou *Le sourd qui juge du son* et l'observation de Scheuzer, d'un sourd qui entend, semblent nous mener par une transition facile aux idées et aux écrits du dix-huitième siècle.

Si le nom d'Hoffmann appartient réellement au XVIIme siècle, si même il faut le reporter plus haut parce qu'il fut illustré tour-à-tour par les deux Gaspar, l'un de Turin, l'autre de Brandebourg, par Conrard, les deux Frédéric, Jean Maurice, Laurence, Maurice et Pierre Hoffmann, il peut cependant être placé au commencement du XVIIIme siècle, parce que ce ne fut que vers cette époque qu'on apprécia dignement la dissertationsur la surdité de Frédéric et de Conrard Hoffmann : il en est de même de Jean Van Helmont; le philosophe du feu, comme il s'intitulait lui-même, parce qu'il finit ses études en philosophie n'ayant encore que 17 ans, naquit à Bruxelles en 1577, d'une famille noble, fut seigneur de Mérode, Royenborch, Oorschot etc. et par ses écrits nombreux et ses attaques contre l'humorisme, il se mit à la tête d'un systême médical qui fut goûté jusqu'au XVIIIme siècle. Nous avons de lui une dissertation sur la dureté de l'ouïe qui n'est pas indigne de son auteur.

Quelques sociétés savantes commencèrent dés-lors à s'occuper de la surdité, et entre autres nous devons mentronner les *Miscellanea medico physica* de l'académie des curieux de la nature; l'*Europeis* ou magasin des phénomènes de la nature, où se trouvent plusieurs expériences curieuses sur les sens; les *Aménités de Menage* où Engelhard écrivit un article curieux à ce sujet; les commentaires de la société de Gœttingen, le coup-d'œil mensuel d'Eckard et l'histoire de l'académie des sciences

à Paris : le maitre de poste de Versailles, Guyot, avait confié à la célèbre assemblée la découverte qu'il venait de faire d'un moyen nouveau pour rétablir l'ouïe, et celle-ci se hâta de consacrer une place dans ses mémoires au cathatérisme de la trompe d'Eustachi, mais Guyot donna lui-même quelques temps après l'histoire et la description des instruments dont il s'était servi avec tant de bonheur. Quelques années auparavant, Wedel, Finckenau et Démérehence de la Conseillère avaient publié des dissertations sur la pathologie de l'oreille. L'ouvrage de Kennedy sur les yeux et quelques-unes des maladies de l'oreille est remarquable et se trouve encore cité comme modèle. Il fut le Duverney de l'Angleterre. Le célèbre anatomiste Vieussens s'occupait alors de la structure de l'organe de l'ouïe. Valsalva, à qui nous devons tant de faits utiles en chirurgie, en développait la physiologie et la pathologie. Zwinger, dans son *Otoiatria*, donna un abrégé de la médecine auriculaire, et Tschudi en traça les règles pratiques. C'est alors aussi que parut Leschevin; son ouvrage fait époque dans la science, et la couronne qui lui fut décernée par la première société médicale du siècle, ne s'est pas flétrie par le temps : aujourd'hui encore son mémoire est consulté par tous les praticiens, et nos auteurs classiques les plus répandus ne laissent jamais d'en citer des passages; souvent aussi, je devrai revenir à Leschevin, quand je donnerai dans la suite de cet article une revue sommaire de nos connaissances actuelles sur les maladies de l'oreille. Cependant dois-je oublier Depré, sur les ulcérations du conduit, Schott, dans sa thèse sur l'oreille humaine, Schmid qui s'attacha à décrire la membrane si délicate qui environne les osselets de l'ouïe sous le nom de périoste, et y trouva tout un système de vaisseaux. Fischer, dont l'ouvrage

sur la physique est entre les mains de tous, et qui traita avec non moins de succès du cancer de l'oreille, *Abhandlung vom krebse des ohres?* Le nom de ces hommes célèbres parle assez haut du mérite de leurs écrits. Il serait trop long de mentionner les ouvrages de Kulm, de Contag, de Rose, de Volckamer, de Schulze, de Hofmeister, de Jantke; cette époque fut si riche en auteurs de tous les pays. Cependant nous ne pouvons laisser passer inaperçu les écrits de Cassebohm qui publia en peu de temps plusieurs traités sur l'oreille humaine, où l'étude de l'anatomie est portée à un haut point de perfection. Morgagni, disciple et admirateur de Valsalva dont le nom appartient à cette époque, rapporte une observation de son maitre, qui est assez curieuse pour trouver une place ici. Une jeune femme consulta Valsalva et lui dit que lorsqu'elle était encore fille, un ver était sorti de son oreille gauche; et qu'il y avait six mois environ qu'il en était encore sorti un autre qui ressemblait à un petit ver à soie. Cela n'arriva qu'à la suite d'une douleur aigue que la malade avait éprouvée dans cette oreille. Depuis ce temps elle ressentait encore dans ces mêmes parties des douleurs si vives qu'elle restait quelquefois évanouie pendant deux heures de suite. Lorsqu'elle revenait de cet état, il sortait de son oreille des vers plus petits que les premiers, et cette oreille était actuellement affectée d'une surdité et d'une insensibilité très-prononcées. D'après ces renseignements, Valsalva ne douta pas un instant que la membrane du tympan ne fut ulcérée; il proposa à la malade de faire dans l'oreille des injections pour détruire les vers qui pouvaient s'y trouver encore. On employa pour cela l'eau d'herbe de St-Jean distillée, dans laquelle on avait agité du mercure. Morgagni conseille en

pareil cas, pour éviter la récidive, de boucher l'oreille avec du coton pendant la nuit, durant l'automne et l'été, sans cela, dit-il, la suppuration attire les insectes qui s'introduisent dans l'oreille et y déposent leurs larves à l'insu du malade. Cette observation et d'autres du même genre fixèrent l'attention des médecins sur les insectes qui peuvent s'engendrer dans les cavités de l'oreille, aussi Camerarius ne tarda pas à publier un mémoire à ce sujet, car l'étude de la surdité avait pris pendant les cinquante ans qui venaient de s'écouler une marche de progrès continuel : les moindres détails n'échappaient pas aux méditations des hommes de l'art, on s'occupa avec constance du rapport de la voix avec l'oreille, et cette étude nouvelle engendra les ouvrages de Comiers, traité de la parole; de Cordemoy; discours physique de la parole de Lieschwitz, *Dissertatio de voce et loquelâ*, du célèbre professeur Walther *De larynge et voce*, de Vogel, *De larynge humano et vocis formatione*, de Reverhorst, de Lunge, d'Ebo, de Busch et enfin de Montagnat qui, saisissant une découverte incomplète de M. Ferrein sur le méchanisme de la voix de l'homme, en développa toutes les ressources, et donna une véritable physiologie de cette faculté si belle qui distingue l'être humain de tous les corps animés que l'environnent. Si nous faisons encore un pas dans la bibliographie des maladies de l'oreille, nous trouvons dans le court espace de dix ans, les écrits de Murray, enrichis d'observations sur les abcès de l'oreille, ceux de Busson qui recherche s'il est possible de porter des topiques dans la conque, dans le cas où le tympan est intact, Pyl qui discute la propagation des rayons sonores par les os de la tête, Van Swieten qui commente les idées de Boerhaave à l'égard de l'ouïe, Baumerus qui donne l'introduction à

une méthode nouvelle pour rendre l'ouïe aux sourds-muets de naissance, Brendel qui explique les vibrations et les réflexions qu'éprouvent les rayons sonores en glissant sur l'extrémité de la conque ou oreille externe, tandis que Dunert, Quelmalz et Borgers s'occupent de l'hémorrhagie, du polype et des maladies internes et externes de l'oreille.

***

MORT DE MONSIEUR POUPLIN, INSTITUTEUR DES SOURDS-MUETS, A LIÈGE.

Le pays doit l'établissement de l'institut des sourds-muets de Liège au zèle plein de persévérance et de désintéressement du père de l'instituteur, dont nous déplorons la perte; le père se nommait Jean-Baptiste-Pierre-Dénis Pouplin, né à Gisors, département de l'Eure, le 10 octobre 1767. Il entra au service dès les premiers temps de la révolution française. Il se distingua promptement, et parvint bientôt au grade d'officier. L'état militaire offrait alors les chances les plus favorables à la valeur et au mérite; M. Pouplin aurait donc pu comme tant d'autres concevoir les plus belles espérances et se promettre un avancement rapide; mais il fut forcé de renoncer à cette carrière; une vive affection de poitrine l'obligea de quitter le métier des armes, pour se livrer à une profession plus paisible. Le repos était devenu indispensable au rétablissement de sa santé délabrée. Dès-lors il s'adonna tout entier à l'instruction publique. En 1797, il fut nommé instituteur à Givet, où il ne resta que deux ans, l'administration municipale de Liège l'ayant appelé dans cette ville pour y remplir les mêmes fonctions. Depuis cette époque il n'a plus quitté Liège. Il y reçut un brevet de l'université impériale, forma un pensionnat considérable sans discontinuer son enseignement primaire, et en 1815 il fut confirmé par sa majesté dans le poste qu'il occupait. Il obtint en outre des lettres de naturalisation.

Si M. Pouplin s'était borné à remplir ses devoirs d'instituteur primaire, il eût sans doute mérité la continuation de la juste estime qu'il s'était concilliée; mais il s'est acquis des titres plus élevés à l'estime, et on doit le dire, à la reconnaissance publique, par la nouvelle direction que prirent ses idées, à la vue d'un tableau représentant les diverses positions de la main dans l'alphabet des sourds-muets. De lui-même et sans maître, guidé par un invincible attrait et secondé par les plus heureuses dispositions vers ce genre d'enseignement, M. Pouplin entreprit d'instruire

des jeunes sourds-muets. Il usa du talent qu'il venait de découvrir en lui, avec le plus rare désintéressement, et ses premiers élèves non-seulement ne lui donnèrent aucune rétribution, mais l'obligèrent à des frais dont ils ne pouvaient le dédommager. Le bonheur de ses premiers essais l'engagèrent à continuer, et depuis 1819 tous ses soins furent consacrés à donner aux infortunés privés de l'ouïe et de la parole, une instruction propre à les mettre en relation entr'eux et avec la société. Pour étendre ses moyens d'enseignement, il étudia les livres de l'abbé Sicard; par-là, il acquit la conviction d'avoir à peu près deviné la méthode perfectionnée de ce savant maître, et il comprit qu'il pouvait la pratiquer avec succès. Il n'épargna ni démarches ni sacrifices pour recevoir le plus de sourds-muets possible; et c'est à son infatigable activité, que la ville est redevable de l'institut qu'elle possède; c'est à ses pressantes sollicitations que les premières souscriptions qui soutiennent encore l'établissement, sont dues, et c'est avec raison qu'on doit le proclamer véritable fondateur de l'établissement.

M. Jean Pouplin mourut au mois d'avril 1828, à la suite d'une courte maladie, âgé de 61 ans, digne des regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Son fils Clément-Joseph lui succéda dans les mêmes fonctions, au mois de mai 1828.

Ce jeune homme montra dès sa tendre enfance beaucoup de dispositions pour l'instruction des sourds-muets, et son père, prévoyant les suites de son décès, se l'associa dès la quatorzième année de son âge.

M. Clément était un homme de mœurs douces, d'une loyauté et d'une obligeance peu communes. Sa santé était très-délicate, il souffrait d'une maladie de poitrine et est mort le 17 juin 1837, dans la 31e année de son âge.

J'ai eu l'avantage de le connaître, et je suis assuré qu'il laissera à tous ceux qui l'ont connu, comme à moi, de longs et de légitimes regrets. A un zèle constant il joignait des connaissances positives sur son art. La *Revue Belge* a reçu et publié de lui des articles d'un haut intérêt.

Tableau statistique des institutions et écoles de sourds-muets en Europe, en Amérique et en Asie.

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
PORTUGAL.			MM.	
Lisbonne	1824	Royale.	»	»
ESPAGNE.				
Madrid	1800	*Idem*	Dr Hernandez. .	»
ITALIE.				
Naples	»	Privée	»	»
Rome	1784	Externat.	Gioazzini et Balli.	»
Sienne	1829	Souscriptions	Pendola.	5 ans.
Modène.	1823	Soutenue par l'État .	Fabriani	»
Gênes.	1801	*Idem*	L'abbé Boselli. .	»
Turin.	»	Privée	Scagliotti	»
Turin.	»	*Idem*	L'abbé Bracco. .	»
Milan.	1805	Externat aux frais de l'État	L'abbé Bagutti .	»
CANTONS SUISSES.				
Genève	1822	Externat aux frais de la ville	Chomel (sourd-m)	»
Yverdon	1810	Privée.	Walder	6 ans.
Frienisberg. . .	1822	Cantonale	Stucki.	»
Brunnader . . .	1826	Privée	Me veuve Brunner	»
Zurich	1826	Soutenue par le canton et par des souscriptions.	Schibel	5 ans.
Lucerne	»	»	»	»
GRAND DUCHÉ DE BADE				
Beuggen	1833	Souscriptions	Klemm	6 ans.
Karlsruhe. . . .	1780	Externat annexé au séminaire des maîtres d'école.	Kœnig	»
Pforzheim. . . .	1826	Ducale.	Bach	6 p. garç.
Fribourg	»	Privée	Frei.	»
WURTEMBERG.				
Gmünd	1807	Royale	Jæger.	6 ans.
Esslingen	1824	Externat uni au séminaire	Hesz	6, 7 ans.
Vinnendin . . .	1824	Privée, gratuite et unie au séminaire . . .	Schmidt.	6 ans.
Tubingue. . . .	1829	Souscriptions	Preiss.	»
BAVIÈRE.				
Munich	1804	Royale.	D'Ernsdorfer. .	6 ans.
Bayreuth	1821	Privée.	Pohland	»
Passau	»	»	»	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Ratisbonne . . .	1823	Externats unis à des écoles ordinaires. .	»	»
Anspach	»	*Idem*	»	»
Augsbourg . . .	»	*Idem*	»	»
Wurzbourg. . .	»	*Idem*	»	»
Spire	»	*Idem*	»	»
AUTRICHE.				
Vienne	1779	Impériale	Venus.	»
Lintz	1812	Externat soutenu par des souscriptions et par l'État	Bihringer	»
Brünn	1829	Privée	Handschuch. . .	»
Prague	1786	Souscriptions	Mücke.	»
Commotcau. . .	»	»	»	»
Waitzen	1802	Souscriptions.	Schwazer	»
PRUSSE.				
Berlin	1788	Royale.	Grasshoff	6 à 9 ans.
Berlin.	»	Privée	Siemon	»
Breslau	1799	Souscriptions et par l'État	Schrocter	6 ans.
Kœnigsberg. . .	1820	Royale.	Neumann	»
Stettin	1826	Privée..	Bœtcher.	»
Anclam	»	»	»	»
Magdebourg . .	»	Externat provincial et uni au séminaire .	Hartung	»
Halberstadt . . .	1825	*Idem*	Aeplinius	»
Quedlinbourg. .	1821	Privée	Hauer.	»
Weissenfels. . .	»	Externat provincial et uni un séminaire .	Schulz	»
Erfurt	1818	*Idem*	»	6 ans.
Munster.	1829	Royale.	Weidner	»
Sœst	»	Externat uni au séminaire	Kuhlo.	»
Büren.	»	Provinciale et unie au séminaire	Wirfel	»
Brühl.	»	*Idem*	Büscher.	»
Petershagen . .	»	*Idem*	»	»
Cologne.	1828	Soutenue par les communes et une association de souscripteurs.	Gronewald . . .	»
Barmen.	»	»	»	»
Crefeld	»	»	Heinicke, fils . .	»
SAXE.				
Leipzig	1778	Royale.	Reich.	6 à 9 ans
Dresde	1828	Internat et externat unis au séminaire .	Jenke.	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Dresde	1830	Unie au séminaire. .	Otto.	»
GR. DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR.				
Weimar	1825	Unie à une école ordinaire	Vollradt.	»
GR. DUCHÉ DE HESSE.				
Worms	1820	Aux frais de l'État. .	Roller.	»
HESSE ÉLECTORALE.				
Cassel.	»	Privée.	Wiegand	»
DUCHÉ DE NASSAU.				
Camberg	1820	Externat doté par le Gouvernement . .	De Schuts (s.-m).	6 au moin
PR. DE LIPPE-SCHAUENBOURG.				
Bruchhof	»	»	»	»
HANOVRE. . .				
Hildesheim . . .	1829	Aux frais de l'État. .	Kuhlgatz	6 ans.
DUCHÉ DE BRUNSWICK				
Brunswick . . .	1827	Souscriptions	Albrecht	»
DUCHÉ D'OLDENBOURG				
Wildeshausen. .	1820	*Idem*	Heumann. . . .	»
VILLES LIBRES.				
Francfort. . . .	1827	Privée.	Kosel	»
Hambourg . . .	1827	Externat soutenu par souscriptions . . .	Glitz	»
Brême	1828	*Idem*	Ortgies	»
BELGIQUE.				
Bruxelles. . . .	1834	Aux frais de l'État et des provinces . . .	Sœurs de charité.	»
Bruxelles	1835	*Idem*	Frères de charité.	»
Gand	1825	Aux frais de l'Etat et de la province. . .	*Idem*	»
Gand	1808	*Idem*	Sœurs de charité.	»
Liége	1820	Souscriptions, et aux frais de l'État et de la province	Pouplin, fils . .	»
Bruges	1835	Aux frais de l'État, de la prov. et de la ville.	L'abbé Carton. .	»
Moorslède. . . .	1834	*Idem*	Cong. de femmes.	»
HOLLANDE.				
Groningue . . .	1790	Nationale	Cuyot, frères . .	7—8 ans.
Bergen	»	Privée.	Wanters	»
DANEMARCK.				
Copenhague. . .	1804	Royale.	Schow	7—8 ans.
Schleswig. . . .	1810	*Idem*	Hensen	7—8 ans.
SUÈDE.				
Stockholm . . .	»	*Idem*	Chevalier de Borg.	»
RUSSIE.				
Saint-Pétersbourg	1806	Impériale	Fleury et Gourzoff	6 ans.

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Romanova . . .	»	*Idem*	»	»
POLOGNE.				
Varsovie	»	Souscriptions	L'abb. Falchowsky	»
ANGLETERRE.				
Londres.	1792	*Idem*	James Watson, fils	5 ans.
Londres.	»	Privée.	Me Armfield . .	»
Edgbaston. . . .	1815	Souscriptions	Du Puget	6 ans.
Manchester . . .	1824	*Idem*	Vaughan	5 ans.
Doncaster. . . .	1829	*Idem*	Baker	5 ans.
Liverpool	1825	*Idem*	Scott	»
Exeter	1827	*Idem*	Bingham	»
Sutbury.	»	Privée	Le doct. Browne.	»
ÉCOSSE.				
Édimbourg . . .	1810	*Idem*	Kinnburgh, père.	5 ans.
Paislay	1817	*Idem*	Mitchell.	»
Glascow.	1819	*Idem*	Anderson. . . .	5 ans.
Aberdeen. . . .	»	Privée	Taylor	.
Perth.	»	»	»	.
Dundée.	»	»	»	.
IRLANDE.				
Clarcmont . . .	1816	Souscriptions	Humphreys . . .	5 ans.
Cork	»	Privée	»	»
ÉTATS-UNIS D'AMÉR.				
Hartford	1817	Aux frais de l'État et par souscriptions .	Weld . . . . . s	4 ans.
New-York. . . .	1818	*Idem*	Peet	5 ans.
New-York. . . .	1831	Pension privée. . . .	Loofborrow. . .	»
Conajoharie. . .	1824	Aux frais de l'État, et par souscriptions .	Morris	5 ans.
Philadelphie . .	1821	*Idem*	Hutton	5 ans.
Danville.	1824	*Idem*	Jacobs	4 ans.
Columbus. . . .	1829	*Idem*	Hubbell.	5 ans.
CANADA.				
Québec	1831	»	Mac-Donald. . .	»
ASIE.				
Calcutta	1828	»	Nicholls.	»
FRANCE.				
Paris	1760	Royale.	D. Ordinaire . .	6 ans.
Bordeaux	1786	*Idem*	Guilhe	6 ans.
Toulouse	1826	Départementale . . .	L'abbé Chazottes.	7 ans.
Alby	»	»	»	»
Rodez.	»	Départementale . . .	Rivière	»
Marseille.. . . .	1819	*Idem*	Guès	»
Le Puy	»	*Idem*	Plantin (sourd-m)	»
Clermont	»	*Idem*	Cong. de femmes.	»
Limoges	»	*Idem*	Bertrand (sourd-m)	»

INSTITUTIONS.	DATE de la fondation.	GENRE D'INSTITUTIONS.	DIRECTEURS.	DURÉE de leur séjour.
Vasselin.	»	Externat uni à une école primaire. . .	Branche.	»
Saint-Étienne. .	1815	Départementale . . .	Murat.	»
Saint-Étienne. .	1828	*Idem*	Cong. de femmes.	»
Lyon	1824	*Idem*	L'abbé Plasson .	6 ans.
Poitiers.	1833	Pensionnat	Cong. de femmes.	»
Chatellerault . .	»	»	»	»
Orléans	»	Pensionnat.	Cong. de femmes.	»
La Chartreuse. .	»	*Idem*	*Idem*	»
Angers	1780	Privée	Mlle Blouin . . .	»
Auray.	1807	Pensionnat.	Cong. de femmes.	»
Laval	1820	Externat uni à une école primaire. . .	Sénégond	»
Nogent-le-Rotrou	1808	Départementale . . .	L'abbé Beulé . .	»
Caen	1816	*Idem*	L'abbé Jamet. .	»
Condé-sur-Noireau	»	Privée.	Dudésert	»
Nancy.	1828	Départementale . . .	Piroux	»
Langres.	1818	*Idem*	Mlle Pothier. . .	»
Goux	1835	Privée.	L'abbé Chaillet .	6 ans.
Besançon	1819	Départementale . . .	La sœur Rousot .	»
Besançon	1824	*Idem*.	L'abbé Martin . .	»
Colmar	»	Pensionnat privé et soutenu par la ville.	Jacontot	»
Strasbourg . . .	1825	Extern. privé et gratuit.	Reussner	»
Arras	1817	Départementale . . .	Desongnis. . . .	»
Lille	1834	Soutenue par la ville.	Massieu (sourd-m)	»

A Monsieur l'abbé Carton, Directeur de l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles, à Bruges.

Monsieur le Directeur,

Il est à remarquer qu'il n'y a pas, en Belgique, de sourds-muets qui veuillent combattre pour leur cause et pour leur honneur, ce sont donc nous, M. Berthier et moi, sourds-muets français, qui les avons défendus contre les opinions de MM. Dufau et Alex. Rodenbach sur leur position respective, afin d'éclairer le jugement des amis de l'humanité et des lecteurs du Sourd-Muet, ces Messieurs ont mal jugé les sourds-muets en leur peignant la tristesse, la souffrance et la gravité et en contestant aux aveugles la gaité; cette peinture ne me paroit pas exacte, car pour moi, jamais je n'ai senti et je ne sens cette tristesse, cette souffrance et cette gravité. Dieu merci, je puis en être bien heureux, quand je dis que

la position des sourds-muets représente la vivante et la gaie image de la nature et l'expression des yeux; les aveugles sont trop malheureux, je ne veux pas augmenter le mal de leur situation en la leur faisant connoître et je respecte leur illusion, car elle n'ôte pas au bonheur des autres.

D'ailleurs je sais bien qu'un aveugle a déjà dit préfèrer le sort du sourd-muet au sien. Malheur à lui qui est esclave de lui-même et le sourd-muet est libre de tout ce qui dépend de lui, ou lui plait. Le cœur d'aveugle est aussi bon que celui de sourd-muet sous les auspices de leur caractère moral et physique, je n'ai point de haine pour les aveugles, cette haine est étrangère ou plutôt inconnue à mon cœur; mais nous ne les plaignons qu'à raison de leur état mental ou physique, comme d'autres hommes nous plaignent sur tout défauts d'ouïe et de parole, et cependant nous ne regrettons plus d'avoir perdu ces deux organes si précieux.

Vous savez bien, Monsieur le Directeur, qu'on ne rencontre la tristesse chez le sourds-muets ainsique chez les aveugles que quand les misères de l'humanité et les convenances le permettent ou plutôt l'exigent, comme vous l'avez dicté dans votre estimable Journal, en réponse à ma lettre du 1er mars dernier.

Les sourds-muets sans instruction doivent être malheureux et tristes, car j'en ai rencontré plusieurs qui ont témoigné, par signes, beaucoup de chagrin pour n'avoir pas reçu une éducation comme moi, c'est sans doute par la négligence de leurs parents ou par le défaut de leur fortune, ces infortunés se font bien entendre cependant par leur intelligence naturelle, leurs signes ne sont pas étrangers à la conception d'un sourd-muet instruit et ils ont un langage qui leur est familier, au reste la tristesse se manifeste rarement chez eux.

Je suis grandement étonné, Monsieur le Directeur, que vous disiez qu'évidemment ni les sourds, ni les aveugles ne peuvent juger de ce qu'ils ignorent. Erreur bien excusable, car je déclare ouvertement que les sourds-muets peuvent juger tout comme d'autres hommes et non les aveugles qui ne voient pas ce qu'ils font.

Est-ce qu'on aime mieux être aveugle que sourd-muet? J'ai adressé cette question à plusieurs personnes de ma connoissance qui partagent mon opinion, elles préfèreroient beaucoup avoir mon infirmité plutôt que celle d'être aveugles.

Veuillez bien, Monsieur le Directeur, mettre ma lettre sous les yeux des Lecteurs du Sourd-Muet, et agréer mes salutations respectueuses.

Eugène GEORGE, de Cherbourg,
Ancien élève de l'institut royal des sourds-muets de Paris, et précepteur à Mons.

Mons, le 10 juin 1837.

EXPOSÉ

DES

PRINCIPES QUI M'ONT GUIDÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DE MES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Mémoire lu à la Conférence des Professeurs de l'Institution Royale des sourds-muets de Paris.

Ayant été envoyé à Paris pour étudier l'instruction des aveugles, j'ai profité de mon séjour dans cette ville, pour continuer mes études sur l'instruction des sourds-muets.

J'ai lu, dans une conférence de tous les professeurs de l'institut de Paris, l'exposé suivant de mes principes L'ouvrage a été fait à la hâte, et ne contient que des indications sommaires et les traits les plus marqués. Ce ne sont pas mes leçons, ce n'est que la marche de mon cours. J'ai eu occasion d'en développer quelques points de vive voix, et tout ce que je leur ai communiqué, a reçu l'approbation générale. La conférence m'a exprimé sa vive reconnaissance pour cette communication et a bien voulu avouer, que j'ai déposé un riche tribut à la masse de connaissances qu'elle a déjà recueillies pour le perfectionnement de sa méthode. Elle a fait des vœux pour que tous les sourds-muets de la Belgique pussent participer aux bienfaits que leur assurerait l'adoption de ma méthode, dans tous les établissements.

Je publie plus bas l'extrait du procès-verbal de cette séance, signé par tous les professeurs, et la lettre d'envoi de M. le Directeur de l'institution de Paris, qui contient

des vues qui méritent toute l'attention des instituteurs de sourds-muets.

Ces pièces si honorables pour moi, sont en même temps une garantie que je présente avec confiance à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des sourds-muets.

MM.

Il me paraît éminemment utile dans notre enseignement de bien apprécier le point de notre départ, nos moyens et le but vers lequel nous tendons.

Nous sommes à-peu-près d'accord sur le point de départ.

Parlons du but, car les moyens nous seront indiqués par sa nature même.

Le but que nous nous proposons est d'apprendre à nos enfants la langue du pays et de développer leur intelligence par la langue. Cela est bien vague : permettez-moi, MM., d'expliquer plus clairement ce que j'entends par développer l'intelligence du sourd-muet par la langue.

La langue ne peut être comprise que parce qu'elle exprime ce qui est; les mots ne sont compris que parce qu'il y a une idée attachée à ces mots, et l'idée doit avoir été aperçue avant que le mot ait pu y être attaché.

Il y a quatre ordres d'idées que la langue exprime.

1° La langue exprime les faits extérieurs, c'est-à-dire, les choses avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens et que nous voyons, que nous entendons, que nous palpons etc. etc.

2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire, tous les phénomènes que nous observons dans nous-

mêmes, et dont nous avons la conscience, comme : *juger*, *penser*, *vouloir*, *tristesse* etc.

C'est de l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres de choses, que dépend l'intelligence de la langue : la langue ne peut être apprise qu'en prenant les faits pour interprétateurs ; l'impression que les faits font sur l'homme doit exister, avant qu'on puisse donner l'expression, c'est-à-dire, la chose à exprimer doit avoir été aperçue, avant que l'expression ou le mot puisse être compris.

La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continuelle des faits, on peut, par cette langue, communiquer deux autres ordres d'idées, savoir :

3° Les vérités révélées et

4° Les vérités d'expérience sociale ou les sciences.

Voilà donc notre but nettement tracé :

1° Enseigner la langue en présence des faits extérieurs et intérieurs ;

2° Communiquer, par la langue connue, la connaissance des vérités révélées et des vérités d'expérience sociale, c'est toute notre tâche.

Je parle d'abord de l'enseignement de la langue.

Pour connaître une chose, il faut en connaître le nom, l'origine, la cause ou l'auteur, la matière dont elle est faite, sa forme, sa longueur, sa largeur et son épaisseur, son poids, son prix, son usage, les rapports qu'elle a avec une autre, son action, etc. Développer l'intelligence de l'enfant sourd-muet par la langue, c'est lui apprendre à exprimer tout cela dans nos langues.

Comme toutes ces choses ne peuvent pas lui être montrées à la fois, voici l'ordre que je me suis prescrit pour leur donner ces expressions.

En lui présentant successivement les différentes par-

ties du discours, je les choisis d'après l'importance qu'il attache à chacune d'elles. D'abord *le sujet*, ensuite *le fait*, 3° *le rapport*, et 4° *l'attribut*. L'attribut n'étant dans la réalité jamais séparé de son sujet, n'a pas d'abord pour le sourd-muet toute l'importance du sujet et de l'action.

Ensuite je me suis proposé :

1° De donner tous les jours quelque chose de nouveau :

2° De ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois :

3° De faire en sorte qu'une difficulté vaincue m'aidât à en surmonter une autre.

Pour être fidèle au premier principe, de donner tous les jours quelque chose de nouveau; ou j'augmente son vocabulaire, ou je lui donne une nouvelle espèce de phrase; mais je ne lui donne jamais des mots inconnus, que dans une phrase dont la forme est déjà connue, et je ne lui présente jamais une nouvelle espèce de phrase, qu'avec des mots déjà connus, et je passe aussi avant, qu'il est possible, dans la connaissance des différentes formes de phrases, avec les mots seulement nécessaires. — C'est la connaissance de la phraséologie qui constitue la connaissance de la langue, mais non pas quelques mots de plus ou de moins.

Pour être fidèle au deuxième principe de ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois, voici l'ordre de mes leçons.

LEÇON.

Je vous prie seulement d'observer qu'une leçon peut nous occuper pendant plusieurs jours.

Pendant la première leçon je montre à mes élèves quel-

ques objets en nature, je les dessine, soit avec les mains dans l'air en montrant leur forme, ou l'usage auquel on les emploie; soit avec de la craie sur le tableau, et je les nomme. — Je me borne à un petit nombre de substantifs.

LEÇON.

Les articles *le, un; la, une; ce, cette.* Les articles s'expliquent plus facilement et le véritable sens en est mieux saisi, quand on les met en regard.

LEÇON.

Le verbe à l'impératif. Cette forme est la plus simple et ne présente qu'une seule difficulté à la fois.

Apporte un livre.
Frappe le livre.

LEÇON.

Je reviens sur les substantifs et je leur montre la formation du pluriel. Je me sers alors des verbes déjà connus, à l'impératif, et je les applique à cette nouvelle forme qu'ont subie les substantifs.

Apporte *des* livre*s*.
Jette le*s* livre*s*.

LEÇON.

J'ai montré la forme affirmative, je leur donne ici la négation.

Ne jette *pas* les livres.
Ne brise *pas* la fenêtre.

Comme les verbes, *jette, pose* etc. se trouvent déjà au nombre des verbes usuels que je leur ai donnés, et que leur emploi appelle celui des prépositions pour exprimer

les rapports de position, j'introduis cette partie du discours dans ma phrase primitive, en mettant toujours les contraires en regard.

Jette le livre *sous* la table.
Pose le livre *sur* la table.
Ne jette pas le livre *dans* le poële *etc.*

Mes élèves connaissaient déjà les noms des instituteurs, des institutrices et des enfants, je m'en sers pour leur donner les expressions de l'appartenance, par la préposition *de:*

Montre la robe.
Montre la robe *de* Virginie.
Montre la robe *de* Rosalie.
Apporte une feuille *de* rose, *de* rosier, *etc.*
Ne touche pas la main *de* etc.

Ceci me conduit naturellement aux pronoms possessifs *mon, ma, mes,* etc.

Le verbe *avoir* est un des verbes dont l'usage est le plus usuel et le plus nécessaire : mais je ne peux pas m'en servir à l'impératif et dire *aie;* pour être fidèle au deuxième principe, de ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois, je commence par joindre aux verbes qu'ils connaissent déjà, le nom d'un enfant ou d'une sœur déjà connu.

LEÇON.

Virginie frappe la table.
Thérèse pose le livre sur la table.
Elle frappe la table.

Et ensuite *je, tu, il, nous* etc. etc.

Je m'assure que ceci est compris par l'application que mon élève fait de ces pronoms personnels à tous les verbes déjà connus ; car à chaque leçon je reviens sur toutes les leçons précédentes. Alors je lui donne le verbe *avoir*.

LEÇON.

J'ai des yeux.
Tu as des robes.
Nous avons des ardoises.
Le chien *a etc.*
J'ai faim, *j'ai* soif *etc.*

Arrivé à ce point de mon cours, je peux déjà doubler la phrase, et dire :

J'ai froid, allumez le poële.
J'ai chaud, ouvrez la fenêtre.

C'est également ici que j'introduis la numération :

I — un — 1. II — deux — 2 *etc.*

Je dois vous faire observer, MM., que je retire un grand avantage de l'usage de la petite monnaie. Les centimes — les pièces de 2 centimes — de 5 et de 10 centimes — ainsi que d'un franc, d'un demi-franc et d'un quart de franc, que je mets entre leurs mains, me donnent le moyen de rendre l'exercice de la numération agréable aux enfants. Le nom de *centime* n'est pas plus difficile à faire connaître que tout autre nom, et comme les enfants aiment assez à manier l'argent, c'est un véritable plaisir pour eux que de compter les *centimes*, je les oblige d'écrire le nombre de centimes qu'ils ont en mains, et je varie de mille manières les occasions d'avoir un autre nombre et par conséquent un autre chiffre.

Je leur fais remarquer ensuite que

25 centimes en cuivre égalent le quart d'un franc.
50 » » le demi-franc.
100 » » le franc.

Un autre avantage que je retire de cette connaissance, c'est de leur pouvoir faire connaître et apprécier le prix et la valeur respective des objets :

Mes souliers coûtent 4 *francs*.
L'ardoise coûte *un demi-franc* etc.

Dès ce moment aussi les élèves s'exercent journellement sur l'*addition*.

Ce que j'ai fait pour la monnaie, je le fais pour les poids et mesures; on mesure, on pèse tous les objets qui peuvent l'être.

LEÇON.

Je profite de la connaissance des pronoms personnels pour leur montrer les verbes *vouloir*, *pouvoir*, *savoir* etc. d'abord dans la forme négative qu'on peut mieux faire saisir que la forme affirmative :

Je *ne veux pas* écrire.
Je *ne peux pas* marcher.
Je *ne sais pas* voler.
Le chien *ne sait pas* écrire, parler *etc.*

LEÇON.

J'introduis l'adjectif.

Je frappe la table *ronde*.
Je montre le livre *rouge*.
Je frappe le livre *bleu* de Virginie.
Vous coupez le bonnet *blanc* de Colette avec des ciseaux.

J'introduis l'adverbe :

Je frappe *fortement*.
Je marche *lentement*, *vite* etc.

LEÇON.

Les deux autres temps, *le présent*, *le futur*.

Mon élève se sert à présent de la phrase complète avec le verbe actif. Je lui donne alors le verbe *être*. Ce n'est pas ici le lieu de vous expliquer la manière dont je m'y prends.

Dès ce moment je les initie dans la connaissance de la géographie, en prenant pour point de départ la ville et ses alentours, afin de leur faire mieux apprécier les distances et leurs réductions sur les cartes.

LEÇON.

Je reviens à présent sur la phrase assertive et je leur explique l'interrogatif :

Je frappe la table.
Qui ? — que ?
Je frappe la table avec le livre.
Avec quoi ?
Je pose le livre sur la table.
Sur quoi ? — où ?
Je frappe la table ronde.
Quelle ?
Je frappe fortement.
Je frappe *comment ?* etc. etc.

Mes élèves possèdent complètement ce que j'appelle la phrase simple dans sa forme *affirmative*, *négative* et *interrogative*.

Je poursuis le cours de la phraséologie et je leur montre ce que je nommerai la phrase double.

Je lis. — Je marche.

Après avoir fait observer le rapport qu'il y a entre ces deux phrases, je montre que quand ces actions se font simultanément, on dit :

Je lis *et* je marche,

qu'on dit également :

Je lis *pendant que* je marche,
tandis que je marche,

et par la synonymie :

Je lis *en* marchant.

C'est aussi le lieu de montrer *mais, ni.*

Je ne trouve pas mon livre, *mais* j'ai trouvé le livre de Jean.

Les actions des deux phrases ne se font pas seulement simultanément, mais l'action de la première phrase se fait quelquefois *avant* l'action de la deuxième phrase, et c'est la conjonction *avant que,* qu'on emploie :

Je prie — je dîne.
Je prie *avant que* je dîne.

et par synonymie :

Je prie *avant de* dîner.

ou bien l'action de la première se fait *après* l'action de la deuxième phrase, et c'est *après que* dont on se sert :

Je dîne — j'ai prié.
Je dîne *après que* j'ai prié.

ou bien ce qui est exprimé dans la deuxième phrase est la condition de ce qui se trouve dans la première, et c'est *si, pourvu que, à condition que,* etc. qu'on emploie.

ou enfin ce qui se trouve dans la première phrase est la cause de ce qui s'exprime dans la deuxième phrase et je me sers de *pour*, *afin que*, etc.

Semer — recolter.
Je sème *pour* recolter *etc.*

La conjonction *parce que*, est employée quand on renverse la phrase et que la cause ne s'exprime que dans la deuxième phrase :

Recolter — semer.
Je recolte *parce que* j'ai semé.

J'ai enseigné jusqu'ici la langue sous l'interprétation des faits extérieurs et intérieurs.

Parvenu à ce point de mon cours, je me dis que la langue ne doit plus être l'objet de l'enseignement seulement, mais qu'elle doit devenir déjà un instrument pour faire connaître les vérités révélées etc.

Je me demande quelle est la première des vérités que je dois réveler à mon élève, et je crois devoir répondre que c'est l'idée de Dieu.

Dans la première partie de mon cours, je n'ai jamais donné un mot, une expression, qu'après que mon élève eut déjà clairement aperçu l'idée à exprimer, et je pouvais le faire, puisque mon élève était en rapport par ses sens et sa conscience avec l'idée dont je voulais lui donner l'expression; mais dans cette deuxième partie, lorsqu'il s'agit de lui faire connaître des vérités avec lesquelles il n'est pas en rapport par ses sens, je lui donne d'abord le mot et je groupe autour de ce mot, au moyen des expressions qu'il possède déjà et

des idées qu'il connaît, toutes les notions que la nature de ce mot exige.

Je fais donc sentir d'abord le besoin d'un être, au-dessus de l'homme, qui a créé ce que l'homme n'a pu faire, comme le soleil, la lune, les étoiles, la terre, l'eau etc. et je lui donne le mot *Dieu*. Ce n'est encore qu'un mot, mais avec la langue déjà connue, je groupe autour de ce mot tout ce que nous savons de Dieu :

Dieu a toujours vecu.
Dieu ne mourra jamais.
Dieu n'a pas de corps.
Dieu voit tout, connaît tout.
Il gouverne tout, il a tout créé de rien *etc.*

Je leur prêche Dieu de cette manière, mais je n'ai pas besoin de prouver son existence; les sourds-muets croient avec amour aussitôt qu'on leur revèle Dieu, dès ce moment aussi ils ont un but dans leur vie et cette connaissance les change entièrement. — Dieu étant connu, je leur explique l'homme, l'existence de l'âme et ce que nous savons de sa nature; la loi de Dieu est ce qui suit immédiatement, et enfin l'histoire de la création.

Il y a deux choses dans la langue, sa nomenclature et sa phraséologie, ou le dictionnaire et la syntaxe. Dans la pratique je ne les sépare jamais; mais je n'ai montré, dans cet Exposé de mes principes, que le cadre de l'enseignement de la phraséologie; encore ai-je été obligé de passer un grand nombre de formes, que subissent les phrases, que j'ai déjà expliquées et qu'on emploie très-utilement pour renouveller l'attention et encourager les efforts des élèves.

L'importance de la nomenclature est grande : de la manière dont elle est présentée et combinée avec la marche de la connaissance de la syntaxe, dépend en grande partie le progrès de nos élèves. J'indiquerai cette partie plus amplement dans les leçons normales que je me propose de publier dans mon Journal, après que j'aurai comparé les différentes méthodes qu'on a employées jusqu'ici.

—

Permettez-moi, MM., de vous faire connaître ici l'ordre que je suis dans la classe et les exercices qu'on y fait :

I. *L'institutrice* 1° montre les objets en nature et elle exécute les actions ; 2° elle dessine l'objet avec la craie et des gestes ; 3° elle fait le signe de l'action, pour ne pas être toujours obligé d'exécuter matériellement l'action.

II. *L'institutrice* 1° écrit le substantif qu'elle a montré en nature, par dessin, par geste ; ou 2° le verbe qu'elle a exécuté, ou dont elle a fait le geste.

III. *L'élève* doit 1° montrer l'objet à la vue du mot, du dessin ; 2° faire l'action à la vue du verbe ou de son signe.

IV. *L'élève* doit 1° écrire lui-même les mots sur son cahier ; 2° les apprendre par cœur.

V. *Les élèves* s'exercent mutuellement sous les yeux de l'institutrice, 1° à faire ce qu'on écrit, 2° à écrire ce qu'on fait.

Cet exercice est très-profitable, c'est une bonne leçon de lecture et leur émulation est excitée par le désir de ne pas être trouvés en défaut, mais de comprendre toujours ce qu'on écrit, et de pouvoir rendre raison par écrit de ce que les autres font.

—

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

PROCÈS-VERBAUX

DES

CONFÉRENCES DES PROFESSEURS DE L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS.

Paris, le 21 Juillet 1837.

Séance du 21 Juillet 1837.

Sont présens M. Ordinaire, président, Mesdames Ferment, Barbier, Morel, Auber et Royer; MM. Morel, Valade, Puybonnieux, Vaïsse et Lecoq.

M. l'abbé Carton, de Bruges, et M. l'abbé Dessaigne assistent également à la séance.

L'ordre du jour appelle les communications annoncées par M. l'abbé Carton.

Il donne lecture d'un exposé des principes qu'il a suivis dans la première partie du cours d'instruction de ses élèves, laquelle est renfermée en l'espace de moins d'un an. Cet exposé est écouté avec une religieuse attention que commande autant la manière dont le sujet est traité que l'importance du sujet même. Après avoir posé que le but de celui qui entreprend l'éducation d'enfans sourds-muets est de leur apprendre la langue de leur pays et de développer leur intelligence par la langue, M. Carton explique ce qu'il faut entendre par développer l'intelligence par la langue.

« Il y a, dit-il, quatre ordres d'idées exprimées par la langue: 1° la langue exprime les faits extérieurs,

c'est-à-dire les choses avec lesquelles nous sommes en rapport par nos sens et leurs actions. 2° La langue exprime les faits intérieurs, c'est-à-dire tous les phénomènes que nous observons dans nous-mêmes et dont nous avons la conscience, comme : *juger, penser, vouloir.*

» C'est de l'observation et de l'étude de la réalité de ces deux ordres de choses que dépend l'intelligence de la langue..... La langue ayant été apprise et comprise sous l'interprétation continuelle des faits, on peut par cette langue communiquer deux nouveaux ordres d'idées qui sont: d'abord les vérités révelées, et ensuite les vérités expérimentales ou les sciences.

» Pour connaître une chose, poursuit M. Carton, il faut en connaître le nom, l'auteur, la matière dont elle est faite; sa forme, ses dimensions, son poids, son prix, son usage, etc. Développer l'intelligence de l'enfant sourd-muet par la langue, c'est lui apprendre à exprimer tout cela dans nos langues. »

En présentant successivement les différentes parties du discours à son élève, M. Carton les choisit d'après l'importance qu'il pense que celui-ci attache à chacune d'elles: d'abord le sujet, ensuite le fait, puis le rapport et enfin l'attribut. Dans le cours de sa pratique, M. Carton s'est proposé:

« 1° De donner tous les jours quelque chose de nouveau. 2° De ne donner jamais qu'une seule difficulté à la fois. 3° De faire en sorte qu'une difficulté l'aidât à en surmonter une autre. » Pour être fidèle à ces principes, il ne donne jamais à l'élève de mots jusqu'alors inconnus, que dans une phrase dont la forme est déjà connue, et ne lui présente jamais une nouvelle espèce de phrase qu'avec des mots déjà connus; mais il avance aussi loin que possible dans la connaissance des différentes formes de phrases

avec seulement les mots nécessaires : car c'est, dit-il, la connaissance de la phraséologie qui constitue la connaissance de la langue, et non pas quelques mots de plus ou de moins. L'ordre que M. Carton observe dans ses leçons est le suivant : il commence par dessiner quelques objets, et en donner les noms à ses élèves. Après leur avoir ainsi fait connaître environ quarante substantifs, il enseigne les deux articles défini et indéfini. Abordant le verbe, il le présente dans la forme impérative et s'en sert en y joignant les noms enseignés pour faire exécuter par les élèves des actions ordonnées par écrit. Revenant alors sur les substantifs, il enseigne la forme du pluriel et reprend avec cette nouvelle forme l'exercice déjà indiqué. Ensuite il modifie cet exercice par l'emploi de la négation. Comme, parmi les verbes les plus usuels se trouvent les expressions *jetter, porter,* etc. leur emploi appelle celui des prépositions exprimant les rapports de position, *sur, sous,* etc. Un certain nombre de noms propres étant une fois connus, viennent alors les expressions de l'appartenance par la préposition *de,* puis par les pronoms possessifs et enfin par le verbe *avoir :* mais cette dernière expression vient seulement après que quelques autres verbes, exprimant des actions physiques, sont venus, joints aux noms propres déjà connus, présenter la première forme de la phrase expositive. A cette leçon succède l'enseignement des pronoms personnels, puis celui de la numération.

Pour mieux graver dans l'esprit de son élève cette dernière nature de connaissance, M. Carton se sert avec avantage de pièces de petite monnaie avec lesquelles l'élève s'exerce à compter et avec lesquelles aussi on lui fait apprécier le prix des objets. Dès ce moment les élèves de M. Carton s'exercent journelle-

ment sur l'addition : enfin ce qu'il a fait pour la monnaie, il le fait pour les poids et mesures. M. Carton fait remarquer, avec beaucoup de raison, que les verbes *vouloir*, *pouvoir* et *savoir*, qui forment l'objet de la leçon suivante, s'enseignent plus facilement d'abord dans la forme négative, que dans celle affirmative. Arrivé à ce point, il introduit dans son enseignement l'adjectif, l'adverbe, les temps futur et passé et enfin le verbe *être*. Il aborde ici les formules interrogatives correspondant aux formules affirmatives enseignées. De-là il passe à ce qu'il nomme l'enseignement de la phrase double, c'est-à-dire, de l'expression par la conjonction ou des équivalens du rapport des propositions entre elles, ayant soin de présenter en regard celles de ces expressions qui renferment des idées inverses l'une de l'autre. Parvenu à ce point de son cours, il pense que la langue ne doit plus non seulement être l'objet de l'enseignement, mais bien devenir déjà un instrument. Abordant donc l'enseignement religieux, il commence à expliquer les mots les uns par les autres, groupant autour de chaque mot nouveau au moyen des mots connus toutes les notions que la nature de ce mot exige. L'idée de Dieu une fois clairement communiquée, l'instituteur passe à l'enseignement de sa loi, et enfin aborde l'histoire sacrée.

A cette exposition du plan de ses leçons, M. Carton a joint tant de vive voix que par écrit quelques détails d'un égal intérêt; il appuye particulièrement sur l'avantage que l'on trouve à faire s'exercer mutuellement les élèves, sous les yeux des maîtres, par la rédaction d'ordres écrits à exécuter et d'actions exécutées à traduire par écrit.

M. Carton tire un grand secours de la division des

heures de la journée qu'il a introduite dans son établissement; ainsi pour les élèves de la première année, il y a sept heures de classe par jour, temps coupé en quatre portions par l'heure du dîner et par de courts intervalles de récréation.

Deux causes viennent encore faciliter le succès de l'instituteur de Bruges : ce sont d'un côté la régularité de la langue flamande et de l'autre la possibilité de multiplier les institutrices dont le couvent des sœurs qui déservent l'établissement, forme une fertile pépinière. Il lui a été possible même de rendre tel élève l'objet unique des soins d'une institutrice. M. Carton s'occupe avec persévérance de l'enseignement de l'articulation et de la lecture sur les lèvres. Il n'a été obligé jusqu'ici de rendre individuelles que celles de ses leçons qui ont les voyelles pour objet. Sur 19 élèves que renferme l'institution, 4 ou 5, selon le témoignage de M. Carton, articulent déjà d'une manière fort distincte. Tous lui paraissent devoir y réussir (1) : toutefois le fruit qu'il espère retirer de cette connaissance est moins, dit-il, le service qu'elle pourra rendre à l'élève au sein de sa famille, que celui qu'elle doit lui rendre pour son instruction en facilitant la simultanéité de l'enseignement de la langue avec ses autres occupations.

Le résultat des leçons de la première année d'existence de l'institution qu'il dirige, paraît avoir répondu aux espérances de M. Carton.

La Conférence a entendu le développement de ses principes et l'exposé de son mode d'application avec un sentiment de plaisir d'autant plus vif, qu'elle a

---

(1) Je relève cette inexactitude dans ma réponse à la lettre de M. Ordinaire.

reconnu presque toujours des rapports frappans avec la marche qu'elle-même a été amenée à imprimer à l'enseignement dans l'institution de Paris.

Elle exprime à M. Carton la vive reconnaissance qu'elle ressent de la marque de confiance qu'il lui a donnée en lui présentant cette communication.

La Conférence aime à reconnaître que l'instituteur de Bruges a déposé un riche tribut à la masse de connaissances qu'elle s'efforce de recueillir pour le perfectionnement de sa méthode; elle fait des vœux pour que tous les sourds-muets de la Belgique puissent participer aux bienfaits que leur assurerait l'adoption de la méthode de M. Carton dans tous les établissemens de ce pays.

Désiré Ordinaire, *Directeur.*

E. Ferment, *D^me^ prof.*, A. Barbier, *D^me^ prof.*, O. Morel, *D^me^ prof.*

Édouard Morel, *professeur*, Valade, *prof.* Puybonnieux, *prof.*, Ferd. Berthier, *prof. s-m.*, A. Lenoir, *prof. s.-m.*

Léon Vaïsse, *secrétaire.*

A Monsieur l'abbé Carton, Fondateur de l'institution de sourds-muets, à Bruges.

Paris, le 24 juillet 1837.

Monsieur et cher Collègue.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'extrait ci-joint du procès-verbal de la Conférence dans laquelle vous avez bien voulu faire l'exposition succincte de la méthode

que vous avez suivie dans l'enseignement de vos élèves et des résultats que vous avez déjà obtenus.

Déjà l'unanimité de nos professeurs vous a exprimé sa reconnaissance pour cette précieuse communication et a voulu consigner dans le procès-verbal la complette adhésion qu'elle donne à tous les lumineux principes que vous avez manifestés et à la manière heureuse dont vous en faites l'application.

Moi, qui depuis longtemps suis imbu de ces principes, et qui ne m'explique pas comment on pourrait les combattre, permettez-moi de vous féliciter de tout mon cœur des ingénieux moyens et de l'excellent esprit que manifestent tous les détails d'application dans lesquels vous avez bien voulu entrer. Je ne doute pas, Monsieur, qu'en continuant à marcher dans la voie dans laquelle vous êtes entré si largement, vous ne rendiez des services éminens, non seulement à l'instruction des sourds-muets, mais encore à tous ceux qui sauront faire l'application de votre méthode à l'enseignement ordinaire.

Si j'avais eu le bonheur de pouvoir continuer cette année, comme je l'avais démandé avec instance, l'enseignement de tous les élèves récemment arrivés, mais dont il ne m'a été donné de jouir que pendant un mois, ce que j'aurais fait eut été complettement analogue à ce que vous avez fait, seulement je me serais efforcé de rapporter à un texte primitif et unique toutes les parties du discours, et les locutions auxquelles j'aurais successivement initié mes élèves. Les ayant appliquées primitivement à ce texte, autour duquel elles se seraient grouppées comme autour d'un centre, et duquel elles auraient ensuite irradié, comme d'un foyer lumineux, je les aurais appliquées comme vous le faites, à tous les autres objets, suivant les circonstances et le besoin.

Ainsi ce texte primitif aurait présenté tous les radicaux, non pas des mots, mais de tout ce que vous comprenez sous le nom de leçons et de développement du langage.

Ayant depuis longtemps réfléchi à ce point de vue qui m'a paru important, j'ai pensé que l'homme lui-même devrait être ce texte primitif et invariable.

C'est à lui que se rapportent en effet toutes les vérités *extérieures* et *intérieures*, comme les vérités *révélées* et les *sciences*. Si l'homme a été fait pour le monde qu'il habite, c'est pour lui aussi que ce monde a été fait : et s'il ne soutient son existence matérielle qu'en s'assimilant tout ce qui, pris hors de lui, peut se transformer en sa propre substance, il ne juge du monde extérieur et intérieur, comme des vérités révélées et d'expérience, que par ce qu'il en a pu comprendre au-dedans de lui.

Puisqu'il n'est aucun élément du discours, aucune tournure de langage qui n'ait été fait par lui et pour lui, il ne serait donc pas impossible de les y rapporter comme à leur source primitive et féconde. Alors ce texte serait, dès l'origine, l'objet d'un tableau en-dehors de tous les autres, mais duquel tous les autres dériveraient. Il ne contiendrait d'abord qu'un nom, si vous le voulez, mais ce nom serait le type de tous les substantifs et par conséquent de tout ce qui ne serait que nomenclature, et il en serait de même lorsqu'on aurait habillé ce substantif de la distinction du genre et du nombre, que vous y auriez rapporté l'action, que vous en auriez exprimé les qualités, les propriétés diverses etc. etc. ce tableau s'enrichirait successivement de tous les types primordiaux dont se composerait le vocabulaire de vos élèves, de manière à en être toujours la représentation et le résumé, à leur servir constamment et en tous lieux de point de rappel, de manière à être toujours à leur

disposition comme à celle du maître, à faciliter toutes les répétitions, et à se graver profondément et invariablement dans leur esprit.

Je me figure même qu'il en résulterait des avantages plus précieux encore que de servir de point de ralliement et d'unité à toutes les applications du langage, sans rien enlever à la variété de ses applications. Je me figure qu'il servirait en outre à l'application du *nosce te ipsum* des anciens, qu'il serait moins fastueux, sans doute, mais plus utile encore, de graver dans les habitudes de l'enfance, que sur le frontispice de nos temples, et que nos infortunés enfans, instruits et formés de cette manière, pourraient en recueillir des avantages non moins importans pour se diriger dans la carrière de la vie, que dans l'étude du langage.

Sentant ma vue et ma vie s'épuiser et s'éteindre sans avoir pu faire jouir cette institution des avantages que je me suis tant efforcé de lui procurer, je me félicite du moins de pouvoir déposer ce point de vue comme un germe dans le cœur d'un homme en qui sont si vivans tous les sentimens qui ont été l'âme de mon existence. Riche de santé, d'avenir et d'indépendance dans votre action, il vous appartient de les féconder, de les développer et de faire plus et mieux que je n'aurais pu faire moi-même, alors cette institution profitera à son tour de ce que j'aurais été si heureux d'y introduire.

Mais quoiqu'il en soit à cet égard, veuillez, je vous prie, continuer à nous faire part des observations si précieuses que vous suggèrent votre excellent esprit et votre excellente pratique; je m'engage aussi à vous communiquer de mon côté tout ce qui me paraîtra digne de vous intéresser.

Les sentimens qui nous ont rapproché et qui nous unissent sont du nombre de ceux qui survivront à la frêle existence de votre affectionné et dévoué collègue

DÉSIRÉ ORDINAIRE.

A Monsieur DÉSIRÉ ORDINAIRE, Directeur de l'institut royal des sourds-muets de Paris.

Paris, le 26 Juillet 1837.

MON CHER DIRECTEUR,

EN me transmettant l'extrait du procès-verbal de la Conférence des professeurs de l'institution royale des sourds-muets de Paris, du 21 juillet 1837, dans laquelle la méthode que je suis dans mon institut a reçu l'approbation la plus générale et la plus unanime que l'institution de Paris ait jamais cru pouvoir donner à un instituteur, vous m'exprimez encore individuellement des sentiments bien honorables pour moi, recevez-en, mon cher Directeur, mes remercîments, je tâcherai toujours de mériter votre approbation, c'est celle que j'ambitionnais le plus. Veuillez aussi, mon cher Directeur, présenter à la Conférence l'expression de ma vive reconnaissance pour l'accueil distingué que j'en ai reçu, je me ferai un devoir de lui communiquer successivement la suite de mon cours, comme elle a bien voulu me le demander. Veuillez aussi faire observer que j'ai remarqué une inexactitude dans le procès-verbal : je ne crois pas, Monsieur, que tous mes élèves réussiront dans l'articulation, je suis au contraire bien convaincu qu'il y en aura qui ne l'apprendront jamais; mais je crois ferm

ment, c'est ma conviction fondée sur mon expérience, que tous réussiront, les filles encore mieux que les garçons, à lire sur les lèvres, et l'avantage que présente ce moyen de communication me paraît bien précieux; il permet de répéter plus souvent, plus facilement et plus à propos des expressions dont la valeur ne peut être bien saisie qu'après avoir été présenté dans plusieurs positions différentes, elle permet de mettre plus de simultanéité entre l'expression et l'idée, enfin elle permet de continuer l'instruction sans interrompre ni le travail ni le jeu, et je suis bien convaincu que c'est à ce moyen que je dois une grande partie de mon succès, car ceux de mes élèves qui y reussissent le mieux, sont tout juste ceux dont le progrès est le plus remarquable.

J'ai etc.

C. Carton, *prêtre.*

ÉTAT CIVIL DES SOURDS-MUETS.

A M. le rédacteur en chef du Droit.

Monsieur,

Voué par entraînement autant que par position à la défense de mes compagnons d'infortune, je me plais à me persuader qu'à ce double titre vous approuverez le sentiment qui dicte ma démarche auprès de vous.

Dans un arrondissement de la capitale, une difficulté vient de s'élever, et ce n'est pas pour la première fois, entre le maire et un sourd-muet qui était sur le point de contracter mariage. Il s'agissait de savoir si le consentement d'un sourd-muet peut être reçu dans un acte solennel sans l'intermédiaire d'un parlant. Un

ancien élève de l'abbé Sicard, employé à l'administration des postes, s'étant présenté à la municipalité avec sa future parlante, M. le maire déclara à cette dernière que la présence d'un interprète parlant était indispensable pour valider un acte civil; elle eut beau lui objecter l'intelligence et l'instruction du prétendant, il insista: force fut donc d'obtempérer à une exigence que rien ne justifie, ni le bon sens, ni la loi.

Voyons sur quelle raison, bonne ou mauvaise, a pu se fonder ce magistrat.

Prétendrait-on par hasard attribuer exclusivement à la parole *articulée* le droit de sanctionner un acte émané du discernement, de l'intelligence? Eh bien! alors que la loi le déclare positivement, et l'on saura à quoi s'en tenir. Mais jusque-là, qu'on nous permette de penser à cœur ouvert et de proclamer sur les toits que l'expression *parole,* comprise dans son véritable sens, dans son sens large et complet, n'est et ne peut être autre chose que l'art d'exprimer ses sentimens, ses penchans, ses volontés par tous les moyens possibles. Or, l'écriture n'est-elle pas un de ces moyens, et un de ces moyens les plus puissans et les plus certains?

Je dois le dire à l'honneur du clergé français, pas un seul ecclésiastique, que je sache, ne s'est refusé jusqu'à présent à sanctifier le mariage des sourds-muets; tous se sont empressés d'unir ces infortunés entre eux ou avec des parlans, se contentant de l'écriture et même du langage des gestes. On a vu dernièrement un prêtre respectable, prêt à bénir deux jeunes époux dont l'un est sourd-muet de naissance, interroger lui-même ce dernier à l'aide de la dactylologie, en présence des fidèles étonnés.

Mais je vais plus loin encore : le sourd-muet qui ne sait pas écrire doit être admis aux actes civils. Tous les jurisconsultes de quelque mérite sont de cette opinion. Ils ne demandent au sourd-muet qui veut contracter mariage que des signes certains, positifs, indubitables de son intelligence, de son vouloir, de son consentement ; et, à ce sujet, qu'on me permette de transcrire ici textuellement une lettre du garde-des-sceaux de la restauration, M. de Peyronnet, en date du 17 juin 1822, à un procureur du roi.

Monsieur le procureur du roi, le maire de .... me demande s'il peut procéder au mariage d'un sourd-muet de sa commune et quelles sont les formalités à observer dans cette circonstance. Vous voudrez bien lui répondre d'abord sur la première question que cette infirmité qui ne s'oppose pas aux fins du mariage n'y forme point dans notre droit un empêchement légal, puisque la loi ne la met pas au rang des incapacités, et qu'il ne nous est pas permis de suppléer à son silence ; tels étaient d'ailleurs les principes de l'ancienne jurisprudence. Il n'y a donc pas de doute que l'on ne puisse procéder au mariage d'un sourd-muet, pourvu toutefois qu'il soit en état de donner son consentement et de le donner en connaissance de cause, puisque le consentement est essentiel à la validité du mariage.

Quant à la seconde question, celle de savoir comment le sourd-muet pourra donner valablement ce consentement, il faut distinguer les cas. S'il sait écrire, le mode le plus sûr serait de donner ce consentement par écrit. S'il ne sait pas écrire, mais qu'il ait été élevé dans une des institutions fondées pour les sourds-muets, le futur se fera assister de son professeur ou instituteur qui, après avoir certifié lui connaître une intelligence assez développée pour comprendre toute l'étendue des obligations qu'il va contracter, lui expliquera par signes les questions qui lui seront adressées et transmettra à l'officier public les réponses qu'il en aura reçues. Enfin, s'il n'a point été élevé dans une de ces institutions et qu'il ne connaisse pas les signes qu'on y enseigne, si cependant il sait se faire entendre par des signes particuliers et qu'il ait un discernement suffisant, ses parens ou autres personnes habituées à vivre avec lui et familiarisés avec l'expression de ses pensées deviendront alors ses interprètes naturels comme serait l'instituteur dans le cas précédent. Ce sera d'ailleurs toujours au maire à s'assurer par lui-même et par les moyens qu'il jugera les plus convenables de la volonté et du degré d'intelligence du sourd-muet.

Signé De Peyronnet.

Ainsi il suffit aux yeux de la loi que le sourd-muet comprenne ce qu'il fait lorsqu'il se marie. Mais combien peu de ces infortunés, parmi ceux mêmes qui n'ont pas été étrangers au bienfait de notre éducation spéciale, savent précisément les droits et les devoirs respectifs des époux, les droits conférés par la société, etc., encore moins les moyens à mettre légalement en usage pour défendre les leurs !

Il importe donc, je pense, de créer le plus tôt possible pour eux un cours élémentaire de droit français. Vous-même, Monsieur le rédacteur, vous avez bien voulu reconnaître l'urgence de cette fondation dans un de vos numéros où vous rendez compte du dernier banquet annuel de sourds-muets.

Que cette œuvre complète d'émancipation vienne donc à s'accomplir ! et nous bénirons l'homme qui se mettra à la tête de ce mouvement intellectuel ! et nous nous empresserons de mettre notre faible concours, notre jeune expérience à sa disposition ! Mais avant tout, il faut à nos frères un précis, classique et philosophique à la fois, du code civil et du code pénal ! Qu'un philantrope éclairé entreprenne cette œuvre difficile dans sa simplicité ! qu'il élève ce monument à sa gloire et à la reconnaissance des sourds-muets, et son nom sera inscrit à côté de celui de l'immortel abbé de l'Epée.

J'ai l'honneur, etc.

FERDINAND BERTHIER,

Professeur sourd-muet à l'Institut royal de Paris.

Paris, le 26 mai 1857.

Quatrième circulaire de l'institut royal des sourds-muets de Paris 1836.

Longtemps les instituteurs des sourds-muets travaillèrent sans connaître leurs efforts mutuels; aussi l'art restait-il stationnaire, enfin l'administration de l'institut de Paris établit en 1827 une correspondance générale avec toutes les institutions de sourds-muets, et se proposa d'en publier le résultat; c'est ce qu'elle fait généreusement par la publication de ces circulaires. — La quatrième circulaire a dû traîner longtemps dans les bureaux de l'ambassade, car imprimée en 1836, elle ne m'est arrivée que peu de jours avant la publication du dernier numéro de mon Journal. Cette circulaire contient des mémoires et des observations de la plus haute importance. J'y ai remarqué des vues sur un catéchisme par Mlle Ferment, dont j'aurai occasion de parler ailleurs. Comme ce travail est très délicat, il devra être revu par un théologien; mais quant au plan et à la mode d'exécution, on y a ce qu'on pouvait attendre du zèle infatigable et éclairé de Mlle Ferment.

Je regrette beaucoup qu'on n'ait pas jugé à propos de nous communiquer en entier les réflexions de Mr M. F. Gard, professeur de l'institution de Bordeaux, sur la nomenclature générale.

Le cours d'instruction par M. l'abbé Chazottes, directeur de l'institution de Toulouse, y est analysé et critiqué; on aurait rendu un véritable service à la plupart des institutions de sourds-muets, si au lieu de ne donner à peu près que ce qu'on critique, on avait imprimé le cours entier.

Le Bulletin bibliographique contient l'analyse de 102 ouvrages écrits en différentes langues. — Je remarque comme une innovation que la quatrième circulaire est signée par M. Morel seul; j'avais supposé jusqu'ici que la circulaire était l'œuvre de tous les instituteurs; je ne m'étonne plus, qu'on ait attendu quatre ans à la faire paraître; le travail est immense pour un seul rédacteur. Je saisis avec empressement cette occasion pour exprimer à l'administration de l'institut et à M. Morel ma reconnaissance pur cette communication.

Je publierai dans le prochain Numéro un rapport sur les améliorations à introduire dans l'éducation et dans l'instruction des aveugles. Ce travail, fruit de mon voyage à Paris, contiendra des détails intéressants et peu connus sur les institutions en Amérique.

NOTICE SUR M. EUGÈNE GEORGE,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

Mons, le 14 Juillet 1837.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'AI l'honneur de vous adresser la partie de ma vie historique qui ne peut manquer de vous intéresser et je suis bien persuadé que vous voudrez avoir la complaisance de la mettre sous les yeux des lecteurs du SOURD-MUET, et agréer l'assurance de mon respect et de ma reconnaissance.

EUGÈNE GEORGE, de Cherbourg,

Précepteur sourd-muet, à Mons.

MA naissance, qui date du 14 septembre 1806, a eu lieu à Cherbourg, ville maritime à 20,000 habitans, département de la Manche (*en Basse-Normandie.*) Les premières années qui me virent au berceau n'offrirent rien qui put attrister mes parens sur l'infortune qui devait m'accabler et les affliger un peu plus tard, je naquis, comme tous les enfans ordinaires, doué de toutes les facultés intellectuelles; on eut beaucoup de soin à mon égard, j'entendais alors de manière que le moindre bruit m'éveillait, j'ai aussi parlé; mais il paraît que ma constitution renfermait quelques germes d'extinction de ces deux organes si précieux, le temps ne l'a que trop malheureusement prouvé.

Ce fut vers l'âge de trois ans et demi que l'affaiblissement de mon ouïe se manifesta et je devins successivement sourd, cette perte entraîna par la suite celle de la parole, triste résultat dont mes parents n'ont pu savoir positivement la cause; cependant d'après ce que j'ai appris, on pourrait attribuer cet accident à une faiblesse survenue à ma mère, lorsque j'étais encore dans son sein, occassionnée par une peur qu'elle éprouva alors, et qui la priva de connaissance pendant plusieurs heures.

Comme ordinairement, parmi les mortels, le bien et le mal ont chacun leur coupe plus ou moins remplie d'agrément ou d'amertume, je dois ajouter, pour ma part, que le 12 juin de 1812, à la suite des deux infirmités que je viens de citer, j'eus le malheur de me casser la cuisse gauche, en glissant sur le plancher de la cuisine où je tombai en présence de ma mère; mon père qui était dans une chambre voisine, étant accouru à mes cris, et après m'avoir recueilli avec le plus de précaution possible, alla me déposer sur un lit où il réunit de son mieux les parties fracturées, en attendant

les secours du chirurgien qui ne tarda pas à arriver: au bout de moins d'un an, j'en étais guéri.

Dans mon enfance, l'approche d'un chien me causait une appréhension extrême; néanmoins, je m'habituais à le voir comme tous les autres animaux que je savais distinguer, les chevaux surtout, et les poulains, ainsi que les bipèdes et les quadrupèdes dont l'aspect offre la douceur et la facilité de les apprivoiser, satisfaisaient ma vue, il en était de même à l'égard de la mer, des vaisseaux, des soldats, des canons, des boulets; les édifices, les jardins, les arbres, et enfin toutes les productions terrestres avaient aussi pour moi leur portion d'agrément. Je me promenais souvent avec mes parens dans les environs de Cherbourg, et quand j'avais considéré tous ces objets, je m'en souvenais bien et pouvais même les dénommer en grande partie.

J'ignorais dans ce temps-là, bien que mon père m'eût donné quelques notions des lettres de l'alphabet et de l'écriture, j'ignorais, dis-je, la manière d'employer méthodiquement les signes, le crayon ou la plume pour exprimer plus clairement mes idées, je prononçais seulement ce que je savais, en avançant en âge, je comprenais bien les personnes par les mouvemens de leurs lèvres et de leurs yeux. Je connoissais un peu ce que c'était que le nombre et les chiffres, par l'usage que je faisais de mes propres doigts à cet égard.

Mes parens me parlaient souvent de Dieu, je contemplais avec admiration la structure céleste, mais je ne pouvais avoir assez d'intelligence pour comprendre, dans toute sa plénitude, le mot Dieu que je prononçais partout. Il apparaissait à mon imagination et dans mes rêves, comme un vieillard ayant une longue barbe, parce que mes connaissances sur cette matière se trouvaient bornées et susceptibles d'une obscurité telle que serait celle d'un local quelconque où la clarté du jour ne pénètre qu'à peine; elles étaient vagues et ne pouvaient être fixées pas plus que la mer, quand elle est agitée par la tempête, et bien qu'elles fussent très imparfaites, j'y attachais déjà néanmoins une certaine importance religieuse.

Lorsque, dans des temps d'orage ou de foudre, j'apercevais quelqu'un faire des signes de croix, je l'imitais, j'avoue que ces momens de perturbation sur la superficie de notre globe m'inspiraient de la frayeur et me faisaient répandre des pleurs; mais dès que le calme était rétabli, et que je revoyais le théâtre de la nature en paix et l'harmonie d'en haut non interrompu, tout cela augmentait mon admiration et ma reconnaissance pour l'Être suprême que l'on me désignait sous le nom de Dieu, et que mes parens me disaient être bon, j'en étais ému, et en effet, quel charme ne devais-je pas éprouver à l'aspect de cette belle nature!..... souvent j'émettais le désir de voir le bon Dieu, et comme je ne le voyais point, cela me désolait, et cependant je voyais les vapeurs s'élever vers le ciel; les

phénomènes s'y déployer, et les influences en descendre, c'était-là que je cherchais l'Être suprême.

Je crois être né sensible et doué de sentiment, en ce que je n'ai pas eu des momens d'emportement, ni de jalousie, ni de médisance, ni de haine: je connoissais, dans ma tendre jeunesse, les affections et je jugeais bien, quand on était fâché contre moi; j'ai toujours aimé mes parens, comme je les aime encore, je savais également apprécier leur bienveillance comme celle de tout individu qui m'en témoignait, j'y répondais de la manière la plus convenable, déjà mon cœur récitait le germe de toutes les affections, en même temps que le foyer encore assoupi de la raison se développait dans mon entendement; souvent l'on m'a demandé si j'éprouvais un sentiment plus tendre pour quelque personne d'un sexe différent du mien, mes réponses étaient alors négatives. Je dois ajouter qu'avant mon éducation je connoissais également le mépris, la pitié, l'indifférence; mais par-dessus tout cela, l'amour de mon prochain. On m'a dit que « le sourd-muet a de » singulières idées de la beauté dans les formes humaines; et qu'il méprise » la pauvreté et admire le pouvoir et la richesse. » Pour moi, je n'y pensais pas.

La pensée du bien et du mal était innée chez moi comme elle doit l'être chez tous les hommes, et bien que ce sentiment ne pût se développer et s'affermir dans mon esprit qu'avec la raison; je savais de bonne heure qu'il était louable de faire le bien, parceque j'avais quelqu'idée non seulement de la réciprocité, mais encore du respect que l'on se doit en société, chose bien étonnante alors!

Je n'avais eu aucune idée de la mort et de l'immortalité. Bien que ce ne soit pas à moi à faire en quelque façon mon apologie, j'émets sans ostentation, toutes les opinions qui se rattachent à mon sujet, je continue donc en disant qu'avant mon instruction, je n'ignorais pas ce que c'était que d'exprimer la vérité ou de mentir, je savais aussi la différence du tien et du mien, je pense que le moral d'autres enfans est susceptible d'éprouver la même influence suivant leur caractère ou le mode d'éducation. Il m'arrivait assez souvent, pendant mon sommeil, d'être frappé ou saisi de songes éffrayans, tels que ceux du diable qui m'apparaissait comme un monstre hideux, dans cette situation je poussais quelquefois des cris et des soupirs. Je redoutais surtout l'obscurité; la lumière était donc ma vie, puisque l'œil était le seul organe dont tout dépendait pour moi; mon père, dans la chambre du quel était placé mon lit, avait soin de me tranquiliser, je ne sais comment ces sinistres impressions venaient aussi me troubler, car mes parens ne m'entretenaient jamais des choses à faire peur, il est probable qu'elles m'auront été inspirées par d'autres personnes.

Jusqu'à l'âge de quinze ans et deux mois, je restai dans ma ville natale, où je n'avais reçu, en fait d'instruction, que des notions imparfaites: mon père, ainsi que je l'ai déjà donné à entendre, s'était attaché dans le prin-

cipe, à m'apprendre à connaître les lettres de l'alphabet, à former des mots, à les prononcer distinctement, même à écrire, et pour mieux fixer mon attention sur les caractères, je me souviens qu'il m'avait donné un livre élémentaire rempli de figures que j'ai conservé long-temps; je fréquentai, ensuite, en 1819, l'école d'enfans ordinaires de mon âge afin de me fortifier, s'il eut été possible, dans le peu que je savais déjà, ou au moins pour occuper mes loisirs, les maîtres sous lesquels je me suis trouvé pendant moins de deux ans, faisaient tous leurs efforts pour m'instruire; mais tout cela était inutile, et ma bonne volonté jointe à la leur, ne pouvait porter de fruit ni me rendre l'ouïe, pas plus que la parole, qui s'endurcissaient de plus en plus: je paraissais parmi les jeunes condisciples avec quelques livres, je les ouvrais et les tenais le haut en bas, ce qui annonçait mon ignorance, je voyais bien des mots, des phrases, c'était pour ainsi dire ténèbres pour moi, puisque je ne pouvais comprendre le sens de ce que l'on cherchait à m'expliquer autant par signes qu'autrement; cependant j'écrivais ou plutôt je copiais assez bien les exemples que l'on me présentait; mais il n'en était pas de même d'autres choses.

Je recevais volontiers et j'exécutais exactement les petites commissions que mes parens croyaient pouvoir être remplies par moi, qui étais toujours un bon enfant pour eux.

(*La 2e partie à un prochain numéro.*)

RAPPORT

A

MONSIEUR LE MINISTRE

DE L'INTÉRIEUR ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

SUR

L'INSTRUCTION DES AVEUGLES,

PAR L'ABBÉ CARTON.

Monsieur le Ministre,

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de m'envoyer à Paris pour compléter mes études sur l'instruction des aveugles. Par un heureux hazard j'y ai rencontré un savant Espagnol, M. Raymon de la Sagra, qui venait de faire en Amérique un voyage et qui y avait rassemblé tous les rapports annuels des institutions des aveugles de ce pays, des livres imprimés à leur usage, des caractères en relief et des cartes géographiques, qu'il a mises généreusement à ma disposition. M. Alex. Dallas Bache, président du collège Girard de Philadelphie, a bien voulu également me communiquer des renseignements curieux et utiles sur l'institution des aveugles de Philadelphie, et sur la manière d'imprimer en relief, par M. Snider. L'ancien directeur de l'institut des aveugles,

de St-Pétersbourg, M. Alexandre Fournier, disciple de M. Haüy, et dépositaire de ses principes, a eu la bonté d'entrer avec moi dans des détails très-intéressants sur cette instruction. J'ai aussi des obligations particulières au savant professeur de l'institut de Paris, M. Dufau, pour les conversations instructives que j'ai eues avec lui. Le rapport suivant sur les améliorations introduites et à introduire dans cette branche d'instruction, que j'ai l'honneur de vous présenter, est le résultat de ces communications et de mes propres études.

§ I.

STATISTIQUE DES AVEUGLES.

La cécité est plus commune que le surdi-mutisme: M. Zeune, directeur de l'institution des aveugles de Berlin, a cru pouvoir déduire de l'observation la loi générale suivante: que la cécité est plus fréquente, à mesure qu'on s'avance des pôles à l'équateur, de telle sorte qu'en Égypte le rapport est de 1 sur 100 habitants, tandis qu'en Norwège il est de 1 sur 1000.

Un écrivain allemand, M. Julius, a publié, en 1830, un travail très-intéressant sur le nombre des sourds-muets et des aveugles en Prusse, comparativement à celui des individus de ces deux classes qui se trouvent dans les autres pays.

D'après lui, le nombre total des aveugles dans toute la monarchie prussienne s'élève à 16,000, sur lesquels la moitié environ auraient perdu la vue après l'adolescence, par suites de maladies ou d'infirmités. La population étant de 12,726,823 (1828), c'est un aveugle sur 795 habitants.

En admettant ces données, dit M. Dufau, on voit qu'en France on devrait compter pour les 33,000,000 d'habitants, 40,000 aveugles, ou 1 sur 800 âmes. C'est aussi le nombre auquel s'arrête M. Julius, qui d'ailleurs paraît encore plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

En Autriche, sur une population de 29,000,000, on calcule qu'il y en a 1 sur 845, et en Saxe, sur une population de 1,400,000, 1 sur 875 habitants.

En Suisse, une institution a été fondée, en 1809, par le docteur Hizzel, président de la société de secours publics. Cette société fit faire des recherches exactes, desquelles il résulta que, sur 195,000 habitants, le seul canton de Zurich présentait 261 aveugles de tout âge, nombre qui établit le rapport de 1 : 747, et d'après cette donnée, le nombre total des aveugles, en Suisse, serait d'environ 2,600.

En Danémarck, d'après un recensement récemment opéré, toutes les parties du royaume comprendraient 2,441 aveugles, ce qui, sur une population totale de 1,950,000 habitants, établirait le rapport de 1 aveugle sur 798 habitants.

En Angleterre, suivant M. Julius, on compte 7,400 aveugles nés ou 14,800 aveugles de toutes classes, ce qui établirait le rapport de 1 à 811. Mme Niboyet (1) prétend, je ne sais sur quelle autorité, que ce rapport est de 1 sur 1130.

En 1835, vous avez fait dresser, M. le Ministre, par les soins de M. le docteur Sauveur, à qui la Belgique doit l'organisation de cette branche d'instruction, et à la demande de M. l'abbé De Foere, membre de la chambre

---

(1) Des aveugles et de leur éducation, par Mme Niboyet. Paris, 1837. page 188.

des représentants, une statistique très-intéressante et une des plus detaillées qu'on ait jamais faites. Il en résulte que notre beau pays est un de ceux où il y a le moins d'infortunés de cette classe, puisque le rapport n'en est que de 1 sur 1009 habitants.

Si la marche de la nature, dit un rapport publié en 1833 par l'institution des aveugles de New-York (1), est à-peu-près la même dans les contrées sous la même latitude en Europe et en Amérique, il faudrait que, d'après le calcul le plus modéré, il y eût près de 13,000 aveugles dans les États-Unis. Heureusement, dit-il, cela n'est pas. Le relevé statistique de 1830 ne présente que 701 aveugles pour l'état de New-York, et 5385 pour tous les états. Mais nous ne craignons pas d'assurer, que ce nombre est de plus de 7000, ou 1 sur 2000 âmes, et des renseignements particuliers ont convaincu les rédacteurs du rapport qu'il est plus considérable encore; car, disent-ils, tandis que le recensement de 1830 n'en compte que 46 pour la ville, nous-mêmes nous en connaissons plus de 100 qui résident dans cette ville, et nous avons bien des raisons de croire que, dans la province, les inexactitudes sont aussi fréquentes et aussi étendues; de sorte que, d'après cette déclaration, on peut calculer que le rapport des aveugles à la population totale y est à-peu-près le même que dans nos contrées.

---

(1) *An account of the New-York institution for the blind.* New-York, 1833.

§ II.

STATISTIQUE DES INSTITUTIONS POUR LES AVEUGLES.

L'institut de Paris fut érigé par M. Haüy. Dans l'été de 1783, un orchestre de dix à douze aveugles, jeunes encore pour la plupart, excita l'admiration du public parisien. Les pauvres musiciens avaient placé des lunettes devant leurs yeux fermés et affectaient de lire. La singularité de ce spectacle, jointe à une exécution passable, augmenta la foule des curieux. M. Haüy ayant été un jour témoin de ce spectacle, en resta frappé et chercha dès ce moment les moyens d'instruire cette classe entière d'infortunés. Il rassembla donc tous les renseignements que fournissait l'histoire de quelques aveugles-nés sur les procédés particuliers dont ils s'étaient servis. Tous les procédés d'instruction étaient déjà connus à l'exception de l'impression en relief : mais toutes ces tentatives étaient isolées et éparses : M. Haüy les discuta et en forma une méthode suivie et complète, et l'institut de Paris fut formé.

Vers le même temps, en 1791, un simple citoyen fonda à Liverpool, avec le secours de souscriptions, un asile pour instruire de jeunes enfants, appartenant à cette classe, dans les travaux manuels et la musique. L'établissement prit avec le temps une importance toujours croissante, en 1832, on y comptait 111 élèves.

Une autre institution de ce genre fut fondée, en 1804, à Vienne en Autriche, par M. Klein, qui n'avait aucune connaissance de la méthode d'enseignement appliquée à Paris. Il créa les procédés à mesure que l'exigeaient les progrès de l'élève qu'il avait pris chez lui, et ses succès

furent étonnants. L'institution de Vienne est sans contestation une des plus remarquables de l'Europe.

Tous les autres établissements pour les aveugles furent établis sur le modèle de celui de Paris, qui « s'appuyant sur un droit d'ancienneté, dit Mme Niboyet (1), dort sur sa vieille gloire et croit pouvoir servir encore de modèle à ceux qui se sont fondés depuis et d'après lui. Mais à l'invention succède la perfection et les instituts américains, fondés récemment, sont, sous beaucoup de rapports, bien supérieurs à l'institut de Paris. Les Américains, dit-elle ailleurs (2), nous ont dépassés, l'élève est devenu plus fort que le maitre. »

La justesse de cette assertion ressortira clairement de la comparaison que je vais établir entre l'institution des jeunes aveugles de Paris et celles des autres pays.

§ III.

RAPPORT ENTRE LES AVEUGLES QUI REÇOIVENT L'INSTRUCTION ET CEUX QUI N'EN REÇOIVENT AUCUNE.

L'institut des jeunes aveugles de Paris est le seul que possède la France, et il n'admet que quatre-vingt-dix enfants aveugles, qui y coûtent pendant huit années, au-delà de douze cents francs pour chacun par an. Ce nombre même n'est pas toujours au complet. Il y en a cependant en France 20,000 capables d'instruction.

Si, comme le veut M. Julius, on doit compter pour la seule province de Silésie environ quinze cents aveugles capables d'éducation, il en résulte que le rapport de

(1) Des aveugles et de leur éducation, par Mme Niboyet. Page 72.
(2) Ibid. Page 182.

ceux qui sont instruits à ceux qui ne le sont pas, est 1 : 75, pour le reste de la monarchie prussienne il est 1 : 213.

En Saxe, la maison de Dresde contient 30 élèves ce qui, sur 800 aveugles susceptibles d'instruction, fait un rapport de 1 : 26, ou en comptant tous les aveugles 1 : 52.

Sous ce rapport, notre pays n'est pas plus avancé encore qu'un autre, mais avec l'article 131 de la loi communale, qui oblige les administrations communales de porter annuellement aux budgets les frais d'entretien et d'instruction des sourds-muets et des aveugles pauvres de la paroisse, on peut déjà calculer le moment qu'aucun des infortunés, appartenant à cette classe, ne restera sans avoir reçu l'instruction pour alléger son malheur ni sans avoir appris un métier qui puisse le rendre membre utile de la société.

§ IV.

AGE D'ADMISSION DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET ANNÉES DE SÉJOUR.

A Paris, on n'admet pas les élèves au-dessus de 12 ans et on les retient pendant huit années.

A Vienne, l'âge d'admission est entre sept et douze ans et le temps d'instruction de six années, qui ne commence à compter que la dixième année, de sorte que les aveugles qui y sont entrés plus jeunes y restent plus longtemps.

A Amsterdam, l'âge d'admission est entre 6 et 12 ans.

A Londres, au contraire, on les admet depuis 12 ans jusqu'à 30 ans et on les garde pendant 4 ou 5 années. Ce temps est jugé nécessaire pour acquérir une habileté suffisante dans un métier quelconque.

On n'admet pas, au-dessous de 12 ans, à l'institution de Liverpool; mais il n'y a point de règle au-delà de cet âge; un des individus admis, en 1832, était âgé de 59 ans.

Notre expérience, dit le rapport annuel de l'institution des aveugles de Boston, de l'année 1835, celle de tous les établissements de cette nature a prouvé, que pour faire du bien on doit commencer leur éducation lorsqu'ils sont jeunes encore. Ce n'est qu'avec les élèves qui avaient été admis ayant déjà passé l'âge de l'adolescence, que nous avons rencontré des difficultés soit dans l'instruction soit dans l'ordre et la discipline de la maison.

Quel est l'âge auquel on devrait se tenir?

Il me paraît, Monsieur le Ministre, que la décision de cette question dépend de la nature même de l'établissement qu'on veut former pour ces infortunés.

Tous ceux qui ont sérieusement médité la question ont reconnu que, dans un très-grand nombre de cas, l'aveugle n'a réellement les moyens de tirer parti de l'instruction industrielle, qui lui a été donnée, que dans un atelier spécial, où se trouvent réunis les outils adaptés à sa condition et les secours particuliers qui lui sont nécessaires. Cet atelier, d'ailleurs, est plus à même qu'un particulier de trouver des débouchés pour ses produits.

Le manque d'un tel atelier livre ces jeunes gens, la plupart du temps, à l'abandon et à l'oisiveté à la sortie de l'établissement. Si on établit une pareille maison, qu'on pourrait nommer — Établissement pour les aveugles âgés ou instruits et où on admettrait, peut-être, aussi ceux qui deviennent aveugles par ophthalmie ou par tout autre accident, pour les occuper utilement;

alors, Monsieur le Ministre, l'âge avancé ne serait pas un obstacle à leur admission.

. . . . . .

. . . . . .

A Vienne, M. Zeune est parvenu, avec le secours d'une association de personnes bienfaisantes, à former un pareil asile. L'impératrice figure en tête de la liste de souscription et l'archiduc Antoine en a accepté le protectorat. Il a déjà reçu un legs considérable et il étend de jour en jour sa bienfaisante influence.

Il y a encore ailleurs des institutions où sont admis avec succès des sujets de vingt-cinq, trente ans et au-dessus; l'établissement fondé à Königsberg par le général Bulow, *exclusivement en faveur de soldats*, devenus aveugles par suite d'une ophthalmie, est un fait plus concluant encore. En 1830, 163 jeunes gens entièrement aveugles, et 193 à-peu-près aveugles, en tout 356 individus étaient sortis successivement de cet établissement intéressant, où on les garde jusqu'à ce qu'ils aient appris un état avec lequel il leur soit possible de gagner leur vie (1).

§ V.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Voici les principes qui me paraissent devoir servir de base aux institutions pour les aveugles.

1.

On doit chercher avant tout à en faire de bons

(1) Essai sur les aveugles, par M. Dufau, page 214.

citoyens, au lieu de n'en vouloir faire que des savants.

Convaincu que les aveugles sont particulièrement portés à l'étude des sciences, M. Howe, directeur de l'institut des aveugles de Boston, a donné à son établissement une direction analogue à ses vues. La musique même n'y est enseigné que comme art d'agrément et non comme profession à utiliser.

M. Alexandre Fournier, ce disciple renommé de M. Haüy, qu'il accompagna en Russsie pour faire une institution à St-Pétersbourg, est encore du même avis. « L'état de cécité, m'écrit-il, entrave plutôt les moyens physiques que moraux; c'est donc à développer les ressources du cœur et de l'esprit des aveugles que leurs bienfaisants instituteurs doivent surtout s'attacher. »

A Paris, il semble, dit Mme Niboyet (1), que les aveugles ne doivent s'occuper que de mathématiques et de hautes sciences.

Quant à l'enseignement, dit-elle encore (page 72), on serait tenté de croire que les élèves de Paris sont un objet de luxe national bien plus que de philantropie. L'établissement des jeunes aveugles, dit-elle (page 110), est, en France, un objet d'ostentation nationale.

Sans doute les enfants privilégiés par la fortune ou qui montreraient des talents remarquables, peuvent être exceptés, mais quant aux autres, la science, sans des ressources pour se rendre indépendants, ne serait jamais, pour eux, même un agrément.

---

(1) Des aveugles-nés et de leur éducation, par Mme Niboyet. Paris, 1837. Page 74.

2.

Le deuxième principe est donc de tâcher de leur donner le bienfait de l'instruction en même temps qu'on leur donne les moyens de se rendre indépendants par leur travail.

A Paris, dit M. Howe (1), le même dégré d'éducation intellectuelle est donné à tous, sans égard à leur destination future. On enseigne à un pauvre enfant qui devra gagner sa vie en tissant ou en faisant des fouets, aussi bien les mathématiques et les belles-lettres, qu'à celui qui pourra suivre une carrière littéraire. Sans doute un cordonnier, un menuisier peuvent être aussi bien éduqués que tout autre, s'ils peuvent en même temps et apprendre leur métier et trouver du temps pour leur étude; mais si cela est difficile pour un clairvoyant, combien il doit être plus difficile encore pour un aveugle, qui, pour atteindre à un dégré quelconque de perfection dans sa profession, a besoin de s'appliquer plus longtemps et avec plus de constance qu'un autre.

Les élèves à Paris, dit Mme Niboyet (2), travaillent pour se distraire comme les jeunes demoiselles appelées à bercer leur mollesse sur un canapé. Leur travail est un passe-temps fort bon, sans doute, mais il est insuffisant pour des malheureux appelés à tirer profit de leurs bras.

A Londres, au contraire, on n'a en vue que de leur apprendre un métier, et on néglige entièrement leur

---

(1) *Address of the trustees of the New-England institution for the blind.* Boston, 1833.

(2) Des aveugles et de leur éducation, par Mme Niboyet. Page 142.

éducation intellectuelle (1), seulement on leur enseigne un peu de musique. Les directeurs de cet établissement semblent douter de l'utilité d'apprendre à lire à ces enfants au moyen de lettres en relief, ce qui étonne fortement les personnes qui ont été à même de pouvoir constater l'immense utilité et le plaisir que leur procure la lecture des livres.

A Dresde, l'éducation intellectuelle est également négligée.

Un juste milieu devrait être choisi entre ces deux extrêmes et c'est ce problême que les institutions d'Édimbourg et de Vienne ont le mieux résolu.

3.

Le troisième principe qui doit nous guider est de rapprocher, par leur instruction, autant qu'il est possible, les aveugles des clairvoyants.

C'était le grand principe de M. Haüy, c'est encore celui du directeur actuel de l'institut des jeunes aveugles et sur lequel il appuye davantage. Je me suis convaincu cependant que, dans la pratique, on ne s'y conforme pas à Paris.

4.

Pour les rapprocher, autant qu'il est possible, des clairvoyants, il faut donner aux aveugles une éducation préliminaire spéciale.

Je divise ce rapport en quatre parties : je parlerai d'abord de leur éducation physique, en second lieu

---

(1) *Address of the trustees of the New-England institution for the blind.* Boston, 1833.

de leur éducation morale, ensuite de leur éducation intellectuelle et enfin de l'éducation industrielle.

§ VI.

ÉDUCATION PHYSIQUE.

La privation de la vue influe d'une manière bien sensible sur la santé du corps. L'inaction, à laquelle l'excès de la tendresse maternelle condamne souvent cet infortuné, de crainte de quelque accident, le fait tomber dans une apathie qui favorise le développement des maladies scrofuleuses. Ses forces aussi sont relativement moindres. Il est plus sensible au froid et plus sujet par conséquent aux maladies de poitrine, qui, chez lui, sont souvent mortelles.

Nous autres nous opposons aux changements athmosphériques des marches, des courses et des jeux violents, qui, comme gymnastique, développent nos forces et nous habituent aux variations des saisons. Les aveugles, au contraire, toujours calmes, arrivent souvent à un âge avancé *sans avoir jamais couru.*

Il est donc clair d'abord, comme l'observe judicieusement M. Dufau, que les mères rendraient un véritable service à leurs enfants aveugles, en les privant de bonne heure de toutes ces tendres prévenances, qui les empêchent d'être à leurs propres efforts, à toute la liberté de se mouvoir seuls, pour découvrir eux-mêmes les lieux où ils vivront, et qui les forcent de compter toujours sur autrui et de vivre pour ainsi dire de la vie de tous.

Leur éducation exige donc qu'on les exerce à des jeux adaptés à leur condition et qu'on institue une

série de mouvements réguliers pour suppléer à ceux qui ne sont pas incités par la nature. Il serait possible aussi de combattre par-là les habitudes gauches et vicieuses qu'ont souvent dans leur maintien les aveugles qui n'ont pas reçu d'éducation.

Mais il ne suffit pas de développer l'activité et l'aptitude du corps, des mains surtout; les organes qui servent chez eux d'intermédiaires aux sensations, sont moins développés, moins sûrs que chez nous, et ces organes peuvent être éduqués.

On pourrait leur apprendre à entendre, à distinguer du moins, par les différences et les gradations des bruits, la nature des corps, la plénitude d'un vaisseau au bruit que fait, en tombant, la liqueur qu'on y verse, et la présence ou l'absence d'un objet. — Il y a des aveugles qui s'aperçoivent de la présence d'un homme dans la chambre, ou du déplacement d'un meuble, en jetant un petit cri : d'autres sont parvenus à apprécier assez bien l'âge des personnes à qui ils parlaient par le son de la voix ; ils remarquent jusqu'aux modifications qu'elle subit par les defauts corporels ou la qualité de constitution et en effet un bossu parle autrement qu'un homme bien fait et un malade autrement qu'un homme qui se porte bien.

Le poli des corps a pour eux des nuances dont nous pouvons à peine nous faire une juste idée, on pourrait utiliser et développer régulièrement cette faculté.

C'est dans ce but que, en Allemagne et à Philadelphie, dans les institutions ouvertes aux aveugles, il y a des exercices destinés à leur faire apprécier, au moyen du tact, de l'ouïe, du goût, de l'odorat, le poids, le volume et la nature d'une foule d'objets.

Il est facile de comprendre que, par ces moyens, on

accroîtrait à la fois la somme des acquisitions intellectuelles et la puissance des organes de la sensibilité, que parlà on rendrait les aveugles moins étrangers à tout ce qui les entoure et qu'on les rapprocherait des clairvoyants. Ce sont ces exercices qui, selon M. Dufau, devraient constituer une sorte de cours de *tactilité*, cours préliminaire, particulier à ces infortunés, négligé encore presque partout et sur lequel je n'oserais pas exposer toutes mes idées avant de les avoir controlées pas l'expérience.

§ VII.

ÉDUCATION MORALE.

Ce point qui mérite surtout notre attention dans l'éducation d'un aveugle. Il est très-sujet à l'abattement, mais après son instruction, sa présomption n'est pas moins à craindre, et tout contribue à l'exciter.

Les procédés pour son instruction sont très-ingénieux et peu connus à cause de la rareté d'institutions. Il en résulte que ceux qui les visitent pour la première fois, parlent avec enthousiasme des résultats qu'ils voient et ne ménagent pas assez, en présence des jeunes aveugles, l'expression de l'admiration qu'ils excitent. Je ne sais lequel de ces deux défauts est le plus nuisible, et nos efforts doivent tendre à vaincre l'un et à prévenir l'autre.

Ici se place naturellement une question, que notre pays, j'en ai l'espoir fondé, décidera. Il s'agit de savoir si la réunion des sourds-muets et des aveugles, dans un même institut, est possible et avantageuse.

Mme Niboyet, dans son ouvrage déjà cité, prétend que toujours ce contact a été plus nuisible qu'utile; que

leur réunion a de grands inconvénients; qu'il n'y a aucun lien sympathique entre eux; que le muet ne consentira jamais à se faire l'œil de l'aveugle, comme celui-ci ne voudra jamais se faire la parole du muet, et que leur sympathie se manifeste par des coups de poing.

Tout ce qu'elle avance sur le caractère des sourds-muets et des aveugles me paraît vrai et je le crois d'autant plus facilement que l'on observe la même chose chez les enfants doués de tous leurs sens. L'aversion de tous ceux en qui ils remarquent des difformités corporelles, est comme naturelle. Il n'y a pas beaucoup plus d'un siècle que, chez quelques peuples, un préjugé barbare permettait de suffoquer, dans leur bas âge, les aveugles, les sourds-muets et ceux qu'on appellait des monstres.

La miséricorde, la compassion, la charité, sont des vertus à leur enseigner, et elles finiront par triompher de cette antipathie. Jamais aussi, à mon avis, on n'y réussira mieux que quand on les réunira : c'est sous les yeux de l'instituteur, des institutrices, sous l'impression de leurs paroles et de leurs exemples, que ces deux classes d'infortunés se souffriront d'abord et finiront par vivre dans une charité chrétienne.

§ VIII.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE OU INSTRUCTION.

Le relief est la base de l'instruction des aveugles, laquelle est complétée par un enseignement oral. Par l'écriture ordinaire ils communiquent leurs idées

aux absents, l'écriture en points leur permet de relire leurs propres idées.

L'impression en relief a été appliquée jusqu'ici aux livres et aux cartes géographiques.

J'expose dans le XII paragraphe de ce rapport une nouvelle manière d'imprimer en relief, que j'ai inventée et qui, sans contestation, surpasse tout ce que l'on a pratiqué jusqu'ici.

J'insère ici un mémoire inédit de M. Ramon de la Sagra, dans lequel il compare l'impression française en relief, avec celle des institutions des aveugles d'Amérique.

NOTICE SUR LES LIVRES ET LES CARTES GÉOGRAPHIQUES IMPRIMÉS EN RELIEF, AUX ÉTATS-UNIS, POUR L'ENSEIGNEMENT DES AVEUGLES DE NAISSANCE, PAR M. RAMON DE LA SAGRA.

(Mémoire inédit lu à l'Académie des sciences de Paris, le 4 février 1837, et publié avec la permission de l'auteur.)

Pendant mon voyage dans les états du nord de la confédération américaine, dont la succincte relation vient d'être publiée en français, je me suis occupé d'étudier les moyens adoptés pour améliorer la condition et le sort des aveugles de naissance (1). Quoique d'une manière extrêmement laconique, j'ai présenté dans mon ouvrage l'état des progrès qu'ont faits les établissements de Boston, de New-York et de Philadelphie, et quant à celui de Boston

(1) Cinq mois aux États-Unis de l'Amérique du nord. Par M. Ramon de la Sagra. Paris, 1837.

en particulier, j'ai montré les améliorations qu'il a faites dans l'art d'imprimer les livres et les cartes en relief.

Mais réfléchissant que les explications verbales ne suffisent pas pour faire bien connaître le dégré de perfection que les objets en ce genre ont obtenu dans la nouvelle Angleterre, j'ai conçu l'idée de montrer à l'académie des sciences morales et politiques, quelques-uns de ces livres et quelques-unes de ces cartes, espérant qu'elle examinerait avec plaisir ce progrès de l'art, et qu'on pourrait tirer quelque avantage de la comparaison de ces objets avec ceux qui depuis longtemps s'impriment à Paris.

Je commencerai, Messieurs, par observer que la forme ordinaire des caractères en usage à l'institution royale des jeunes aveugles à Paris, me paraît être fondé sur le principe erroné qui suppose, que ce qu'on peut facilement apercevoir par le *sens de la vue* peut l'être de même par le tact. Je me vois autorisé à le croire ainsi, puisqu'on a destiné sans la moindre modification pour l'enseignement des aveugles, les mêmes caractères qui sont employés pour les clairvoyants. Mais une telle supposition est inexacte et l'on peut s'en convaincre en examinant, au moyen des deux sens, les caractères ordinaires des lettres *c*, *e* et *o*, du *b* et du *h*, etc. qui, s'ils sont faciles à distinguer par l'œil, ne le sont pas de même par les doigts. Par ce défaut, les livres imprimés à l'institution royale de Paris offrent, en général, une proéminence ronde, presque uniforme, à la place des voyelles *a*, *e*, *o* et de la consonne *c* etc.

Un autre défaut, que présentent les impressions françaises, provient de ce que le relief ne sort pas seulement du trait du caractère, mais de la totalité de l'espace

qu'il occupe dans le papier. La partie creuse de la lettre se trouve aussi presque en relief, et en conséquence le contour extérieur seulement peut donner l'idée de sa figure. Cela provient d'abord de la forme des caractères en eux-mêmes et ensuite de l'épaisseur du papier employé pour les impressions.

Si l'on considère que les doigts de l'aveugle ne touchent que le sommet du relief, on admettra aisément qu'il n'est pas nécessaire qu'il soit aussi saillant qu'il l'est dans les impressions de Paris. Cet inconvénient augmente l'épaisseur des livres et rend leur reliûre très grossière.

Enfin la forme vicieuse de ces caractères et leur arrangement en lignes trop espacées fait grossir excessivement le volume des livres des aveugles relativement à la matière qu'ils contiennent.

M. Howe, directeur de l'institution des aveugles de Boston, fondée au milieu de l'année 1831, s'est proposé de corriger les défauts des impressions en relief et dans ce but intéressant, il a déjà obtenu des améliorations frappantes.

En jetant un regard sur les volumes et les feuilles que j'ai l'honneur de présenter à l'académie, on découvrira facilement les modifications introduites dans la forme des caractères, dans leur disposition en lignes, dans la force du relief et dans la netteté de l'impression et de la reliûre.

Les voyelles *a*, *e*, *o* et la consonne *c* se distinguent parfaitement au tact comme à la vue, et d'aussi simples modifications empêchent de confondre le *b* et l'*h*, l'*f* et le *t* etc.

Une autre modification dans la disposition de quelques caractères, quoique excessivement simple et qui ne

nuit en rien à la facilité de la lecture, produit une économie de plus de la moitié dans la largeur des espaces qu'il faut laisser entre les lignes. Ces espaces sont larges dans les impressions françaises à cause des queues ou traits supérieurs et inférieurs que présentent onze des consonnes. Dans les livres américains on voit qu'aucune lettre ne dépasse la ligne, ce qui a été facile à obtenir en plaçant plus haut les *f, j, y, p, g, q,* qui ont des appendices inférieurs (1).

N° 1.

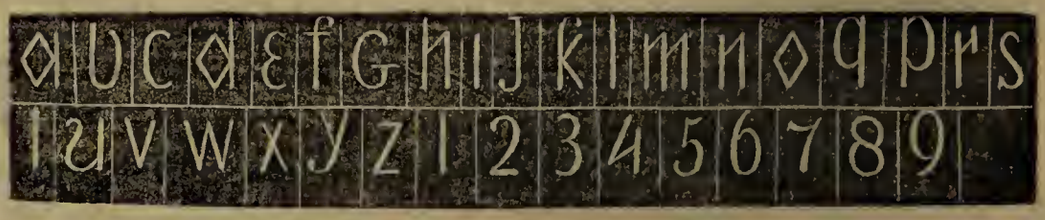

N° 2.

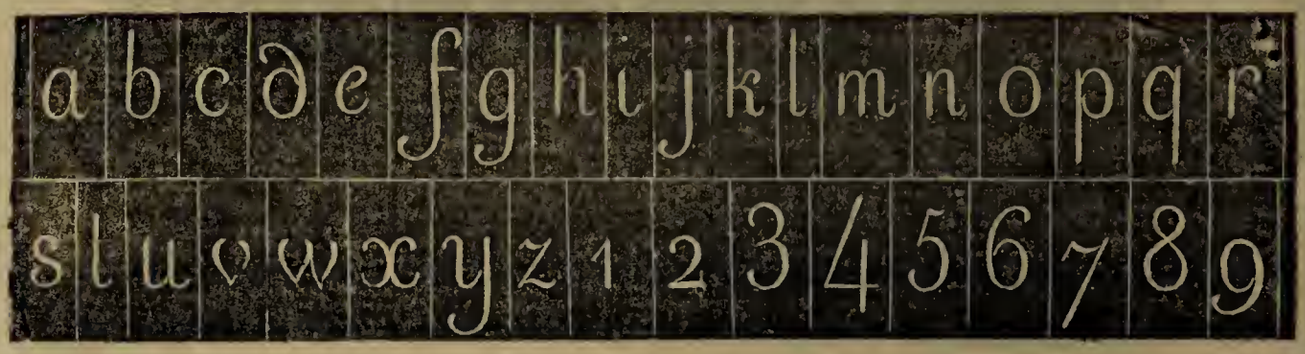

L'on peut voir aussi que le relief, quoique moins fort en réalité que celui des caractères français, est plus

(1) J'ai fait graver les lettres américaines (N° 1) et celles de Paris (N° 2). On remarquera que, quoique plus grandes en effet, les premières n'occupent cependant que la moitié de l'espace occupée par les secondes. Leur relief est aussi infiniment plus beau et plus facile à lire, parce qu'il est à vif arrêt.

perceptible au tact, parce qu'il est net et d'une force égale au contour extérieur et intérieur de la lettre. Le papier reste aussi aplati à la partie creuse du caractère qu'à celle du dehors; de sorte que c'est seulement le trait qui reste saillant et non pas la totalité de la ligne comme dans les livres de Paris.

Enfin on peut observer la finesse du papier, la netteté et l'égalité de l'impression et la beauté de la reliûre pour ces sortes de livres en relief.

Maintenant apprécions l'influence de toutes ces améliorations. La seule modification dans la forme et dans l'arrangement des caractères permet d'introduire 787 lettres américaines dans une page de huit pouces de hauteur et sept de largeur, c'est-à-dire de 56 de surface, tandis que, dans le même espace, il n'y entre que 408 caractères français et 509 caractères angulaires inventés à Édimbourg. — Quant au volume, 76 pages des livres français ont plus de deux pouces et demi d'épaisseur; le même nombre de pages dans ceux de Boston, ne dépasse pas un pouce et demi.

Ces deux réductions, c'est-à-dire celle qui est obtenue par les caractères et celle qu'on obtient par le papier, produisent un total de trois quarts de volume de différence entre les volumes français et ceux d'Amérique d'égal contenu.

Relativement à la forme du corps des caractères, je dois observer qu'aux États-Unis l'on n'a pas adopté celle de *marteau* (N° 1), en usage à Paris, mais la simple

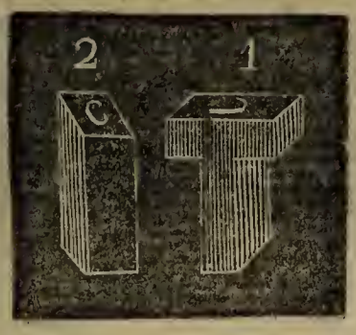

forme parallélipède (N° 2) du caractère de l'imprimerie elle-même, beaucoup moins lourd cependant que ceux qu'on trouve à l'institution royale de Paris.

Le tact de l'aveugle n'est en aucune manière plus grossier ni plus gauche que celui des clairvoyants et il n'est pas maladroit dans le métier d'imprimeur, comme semblerait le faire supposer cette forme grossière de marteau qu'on a donnée aux caractères à leur usage. — Il en résulte encore l'inconvénient que cette forme rend impossible les modifications expliquées et exige la dépense de châssis à entrelignes en bois pour la composition des pages et une perte de temps considérable pour l'ouvrier aveugle.

J'ai voulu aussi apprécier l'avantage relatif des caractères américains, sur les caractères français, par rapport à la quantité de métal qu'ils exigent comparativement. Voici les bases et les conséquences de mes expériences.

Ayant formé des alphabets de 26 caractères simples et des numéraires de dix chiffres, tant dans la forme des marteaux que dans la forme parallélipède, j'ai trouvé le résultat suivant.

	POIDS.	
	Onces.	Gros.
Alphabet de caractères majuscules français, en forme de marteau	8 —	1
Id. minuscules	7 —	»
Alphabet de caractères majuscules français, en forme parallélipède.	13 —	4
Id. minuscules	9 —	5
Alphabet américain	6 —	»
Numéraire français, forme de marteau . .	2 —	6 ½
Id. forme parallélipède	3 —	5
Numéraire américain.	2 —	4

Supposons avec ces données deux ouvrages imprimés l'un avec des caractères américains, l'autre avec des caractères français ordinaires, en forme de marteau, employés à l'institution royale de Paris, le poids du métal nécessaire serait de 58 livres et 4 onces, avec les caractères français, et de 50 livres 4 onces, avec les caractères américains. Mais comme les surfaces occupées par les uns et les autres se trouvent dans la proportion de 29 à 72, la matière qui, en caractères américains, entrerait dans 4 pages in-4°, remplirait 9 et 7/10 ou près de 10 pages avec les caractères français.

L'exécution des cartes géographiques, à l'usage des aveugles, a reçu également aux États-Unis des améliorations notables comme on peut le remarquer par les épreuves que j'ai l'honneur de présenter. Là on ne forme pas des cartes par le moyen lent, dispendieux et très-imparfait d'appliquer un fil de fer aux contours d'une carte gravée, de mettre des épingles ou de petits clous dans les endroits des villes et des montagnes et de coller sur le tout une autre carte semblable à la première, en la faisant coïncider exactement sur tous les points.

Les défauts ainsi que les inconvénients pratiques de cette espèce de cartes sautent à la vue. Au contraire, la simplicité, la facilité et tous les avantages de la méthode américaine, avec des planches métalliques sont évidentes. Dans les épreuves qui se trouvent sur la table, l'on peut voir que la surface de la mer, se distingue facilement au tact de celle du continent, ce qui est essentiel pour l'aveugle, qui en promenant ses doigts sur la carte doit, aussi vite que le clairvoyant et d'un seul regard, se rendre compte où il se trouve

et ne pas confondre les espaces comprises dans les contours qu'il touche (1).

Pour ne pas fatiguer, MM., votre attention, je n'entrerai pas dans d'autres détails, ni sur les différentes pratiques que j'ai eu occasion d'observer aux établissements de l'union. Mon but est rempli, celui de présenter et d'expliquer les améliorations faites aux États-Unis pour l'impression des livres et des cartes en relief, je me suis décidé à cela d'autant plus facilement, que les explications données dans mon journal de voyage et les extraits faits par le savant professeur M. Dufau, dans l'intéressant mémoire qu'il vient de publier, ne me paraissent pas suffisants pour les bien faire connaître sans l'inspection matérielle des objets.

---

§ IX.

L'ÉCRITURE.

L'écriture est bien plus difficile pour un aveugle qu'on ne le pense : il ne peut pas se servir d'encre, car il ne saurait pas la distribuer : il emploie donc le crayon ou un stylet avec du papier métallique noirci. La largeur et la hauteur des lettres, l'espace entre les lettres et les mots sont autant de points qu'il ne parvient à observer qu'à force d'attention et de bonne

(1) La terre y est unie, tandisqu'on distingue la mer par des lignes tracées sur sa surface. Ensuite la mer ainsi que les rivières se trouvent en creux, ce qui paraît d'abord très-naturel ; mais l'expérience a déjà prouvé que le creux est moins sensible que le relief. Les villes y sont marquées par une lettre et par une ligne et un point diversément posés pour indiquer la population. La marge de la carte donne le nom en entier de la ville.

volonté ; il y parvient cependant, et la beauté des *fac-simile* de leur écriture, que j'ai trouvés dans les rapports des institutions érigées en Amérique m'ont convaincu, que les aveugles ne doivent pas être privés de ce moyen de communication qui a pour eux de notables avantages. A Paris, il n'y a que 3 ou 4 élèves qui sachent écrire. Quant aux procédés pour leur apprendre à écrire, nous n'avons encore rien de plus simple ni rien de mieux que la planche de métal de M. Dufau (1) dans laquelle sont coupées des lignes dentelées en haut et en bas et d'une largeur correspondante à la grandeur qu'on veut donner aux caractères.

Mais comme les aveugles ne peuvent pas relire cette écriture, on a essayé d'autres procédés.

Dans quelques instituts d'Allemagne on se sert de petits morceaux de bois carrés et oblongs sur lesquels chaque lettre est figurée au moyen de pointes et qui, appliquées à un papier placé sous un châssis, y pénètrent et y laissent l'empreinte de la lettre piquée.

L'emploi de ce procédé pour écrire entraîne une perte de temps qui ne permettra peut-être jamais de l'introduire dans nos institutions. Il est un autre alphabet en points, inventé par M. Ch. Barbier et simplifié par un répétiteur de l'institut des jeunes aveugles de Paris, qui remplit bien mieux le but.

C'est de celui-ci que les élèves à Paris se servent pour écrire leurs devoirs, et pour copier des livres. Il en est même qui se font une petite bibliothèque des livres qu'ils ont ainsi copiés.

Je parle au XIII paragraphe d'un changement que j'ai introduit dans cet alphabet et qui, de l'aveu de

---

(1) Essai sur les aveugles-nés. Par M. Dufau. Page 150.

plusieurs juges compétents, est une véritable amélioration.

Le désir d'affranchir les aveugles de la nécessité d'avoir recours aux clairvoyants pour lire la musique a fait rechercher diverses manières de la noter. La plus simple est encore celle de l'écrire en points.

§ X.

ÉDUCATION INDUSTRIELLE.

L'aptitude de l'aveugle pour le travail est vraiment étonnant; l'on trouve peu de difficulté à lui faire faire des tours de force qui excitent la surprise et l'admiration, car sa patience est grande; mais là n'est pas le mérite; l'essentiel est de lui apprendre un métier facile qui ne demande que de faibles secours et avec lequel il puisse entrer en concurrence avec les clairvoyants. Je l'ai déjà observé, c'est l'institution d'Édimbourg qui a le mieux atteint le but. Les élèves sortent ordinairement de l'institut de Paris, sans avoir aucun moyen assuré d'existence. Le directeur Howe, qui avait profondément étudié cet institut, prétend que, sur vingt, un tout au plus peut se suffire. L'opinion la plus accréditée, est qu'ils ne peuvent généralement gagner que le quart de leur vie, tandisqu'à Édimbourg un grand nombre est capable de pourvoir, par son travail, à sa subsistance. Il en est de même à Londres.

§ XI.

CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Les aveugles ont un attrait spécial pour la géographie, aussi ce sont eux-mêmes qui, les premiers, ont imaginé des cartes à leur usage.

Il n'entre pas dans mon projet de décrire tout ce que l'on a pratiqué, mais seulement d'exposer ce qui est encore en usage.

A Paris, on applique avec de la colle-forte un fil de fer sur toutes les lignes d'une carte ordinaire, les villes y sont indiquées par des têtes de clous et les montagnes par des groupes de clous. On recouvre ensuite le tout d'une nouvelle carte semblable à celle sur laquelle a été faite l'opération, mais il est à-peu-près impossible de faire de pareilles cartes qui aient quelque exactitude, elles sont d'ailleurs d'un usage incommode et chères, ce qui prive le plus grand nombre des élèves de s'en procurer une collection.

Weissembourg, en 1760, imagina successivement de marquer les divisions, premièrement avec des perles en verre passées à un fil que l'on cousait sur la carte, puis avec de la chenille qu'on collait avant de la coudre et enfin avec des chaînettes en soie, de différentes grosseurs que l'on fixait également avec l'aiguille. C'est de cette espèce de cartes qu'on se sert encore à Bruxelles. Le grand inconvénient qu'elles offrent, est qu'elles sont peu détaillées et énormement chères. Une carte de l'Europe, faite de cette manière, peut coûter jusqu'à 70 francs.

On a essayé aussi de se servir de cartes ordinaires dont on piquait tous les contours avec une épingle de façon à rendre palpables par des lignes de points les limites des pays, les fleuves et la situation des villes.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous présenter une petite carte géographique de mon invention, qui surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'ici. Elle peut servir en même temps aux aveugles et aux clairvoyants. Les limites des pays, le cours des rivières, les canaux, les

villes, et leurs noms, tout s'y trouve aussi nettement tracé que sur une carte ordinaire.

On peut soi-même préparer tout ce que sa confection exige, et exécuter la planche d'une carte de dimension en moins d'un jour.

Le relief ne peut être refoulé parce qu'il fait corps avec le papier lui-même.

Enfin, Monsieur le Ministre, le procédé que j'ai inventé me permettra de donner ces cartes à un prix si modique, qu'il n'y aura dorénavant aucun aveugle qui ne puisse se procurer un atlas complet.

§ XII.

IMPRIMERIE.

Vous avez pu remarquer que les caractères en relief américains en même temps qu'ils sont incomparablement plus nets, et plus faciles à lire, n'occupent à-peu-près que la moitié de la surface qu'exige l'impression de Paris. Un volume in-folio de Paris devient donc par le procédé américain un in-4°.

Le moyen que j'ai employé pour imprimer les différents mots qui se trouvent sur ma petite carte, servirait aussi à l'impression des livres, et j'y trouverais deux avantages, le relief ne pouvant être refoulé, mes livres pourraient subir une pression assez forte, ce qui rendrait beaucoup moindre l'épaisseur des volumes : ensuite, cette manière d'imprimer n'exigerait pas le matériel ordinaire. Une presse serait la seule chose nécessaire pour exécuter ce procédé.

J'ai fait quelques essais pour imprimer des deux côtés de la feuille simultanément, je n'y ai réussi qu'imparfai-

tement, mais cependant assez bien, pour pouvoir espérer qu'avec les matériaux qui me paraissent nécessaires et dont j'étais privé, je parviendrai à réaliser mon projet.

§ XIII.

L'ÉCRITURE EN POINTS.

A Édimbourg et en Allemagne on se sert de morceaux de bois, sur lesquels les formes des lettres sont marquées par des pointes, qui s'impriment sur le papier. Le clairvoyant lit le caractère tracé par ces pointes, et l'aveugle touche le relief produit par l'impression.

L'alphabet en points de Paris est beaucoup plus expéditif, et avec six points diversément placés, on obtient toutes les lettres.

J'ai essayé de combiner ces deux méthodes d'écriture et de conserver autant qu'il était possible, la forme des lettres en n'employant que six points (1), et j'y ai réussi pour un grand nombre. L'analogie entre le *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *h*, *i*, *j*, *l*, *p*, *q*, *s*, *u*, *x*, *y*, est frappante, l'*a* et le *v*, en traçant par l'imagination des lignes entre les trois points, conservent évidemment des rapports sensibles avec l'*A* et le *V* capitales. J'emploie pour l'*o* un seul point placé en haut, et pour le *z* le dernier point des six que l'on peut former. Le *k* qui a partout des rapports avec le *c*, s'écrit comme le *c*, mais renversé. J'ai ajouté au *c* un point pour le *g*, le *r* et le *t* conservent aussi quelque ressemblance, de manière qu'il n'y a que les *m*, *n* et *w* qui soient tout-à-fait arbitraires.

---

(1) Voir la comparaison entre l'alphabet en points de Paris et celui de Bruges, dans le tableau ci-joint.

Cet avantage est grand, il s'agissait de trouver un moyen simple et facile de communication, et que les clairvoyants pussent apprendre en peu d'instants. Il me paraît que j'obtiens tout cela par l'alphabet que je propose, surtout pour la langue flamande, qui n'a pas d'accentuations qui soient de rigueur.

Rapport sur l'emploi de la dactylologie, sur son influence dans l'enseignement des sourds-muets, et son importance comparativement aux autres moyens de communication.

Je n'entreprendrai pas ici d'entrer dans des recherches sur la découverte du langage dactylologique, ni de faire des remarques sur les changements qu'il a subis successivement; je n'essayerai pas non plus d'examiner les différentes positions des doigts que les sourds-muets ont adoptées en France, en Angleterre et dans quelques autres pays; j'aurai soin de ne pas mettre en parallèle la dactylologie alphabétique et la dactylologie syllabique; ce serait m'écarter du but que vous vous proposiez sans doute, Messieurs, quand vous m'avez fait l'honneur de me charger de faire un rapport sur cette branche de l'enseignement des sourds-muets. Ainsi, je crois entrer dans vos désirs, en observant particulièrement le dégré d'importance et d'influence que l'alphabet manuel doit exercer dans l'instruction. On peut l'envisager sous trois rapports : 1° Comme instrument de pensée, 2° comme instrument d'enseignement, et 3° comme instrument de communication ou de conversation. Dans le premier cas, le sourd-muet peut se représenter ses idées sous cette forme comme sous celle de l'écriture, mais il faut

avouer que ce sont ordinairement les caractères de l'écriture, qui jouent leur rôle dans les opérations intellectuelles. Dans le deuxième cas, la dactylologie sert à exercer l'attention, la mémoire, et sous ce rapport nous ne croyons pas que l'écriture ait toujours une supériorité sur elle, et enfin en dernier lieu, comme moyen de communication, elle offre des avantages incontestables qui décident le sourd-muet dans un grand nombre d'occasions à la préférer à l'écriture.

Examinons d'abord à quel point elle peut être utilement employée dans l'enseignement et quand il s'agit de l'apprendre à un sourd-muet nouvellement arrivé dans une école. Il me semble que cet exercice ne doit avoir lieu que quand l'élève aura été habitué à former les lettres par écrit, et quand il aura su désigner des objets par leurs noms. Alors on perdra bien moins de temps que si l'on faisait aller de pair ces deux exercices en même temps; car l'esprit, ayant déjà appris à lire et à distinguer les caractères de l'écriture, sera mieux disposé à saisir ceux de la dactylologie; celle-ci n'est que la traduction de l'écriture, comme l'écriture est pour un enfant doué de l'ouïe la traduction des sons qui ont frappé son oreille longtemps avant qu'il ait reçu aucune instruction. Plus tard l'élève se sert de l'alphabet manuel comme d'un instrument d'étude et de verification : lorsqu'il doit écrire de mémoire, il répète sur les doigts l'une après l'autre les lettres d'un mot qu'il voit sur le tableau, pour le fixer dans son esprit ou pour s'assurer de l'exactitude de sa mémoire. Si l'alphabet manuel semble avoir, quand on le compare à l'écriture, le désavantage de ne montrer les éléments d'un mot que successivement et d'une manière pour ainsi dire fugitive, son exercice développe dans l'élève la faculté de retenir

et de réfléchir; le langage de la main est nécessaire à chaqu'instant, quand au milieu d'une leçon ou d'un récit, on rencontre des noms propres de personnes et de lieux, ou des termes techniques, et quand on veut citer les propres paroles d'un auteur. On ne saurait trop apprécier le mérite de clarté qui résulte pour le discours du maitre de l'emploi des signes des doigts qu'il peut toujours accompagner d'une pantomime expressive, qui marque à la fois et la nature du sujet dont on parle, et les nuances les plus délicates du sens qu'il convient d'y attacher: l'écriture est impuissant pour rendre cette variété d'expression qu'il est naturel de mettre en citant le même mot dans des circonstances différentes.

Si on considère la dactylologie comme moyen de conversation . elle est d'une pratique entièrement commode, elle remplace l'écriture quand on est dans l'impossibilité d'écrire, soit que les instruments manquent, soit qu'on marche, soit qu'on se trouve en voiture, ce qui arrive très-fréquemment, dans de telles occasions, on ne saurait sentir assez l'importance de l'usage des doigts. La dactylologie offre un autre avantage non moins remarquable, c'est de se faire entendre à distance sans qu'on soit obligé de déranger les personnes qui se trouvent entre les interlocuteurs. D'ailleurs elle se mêle tellement au langage des gestes qu'ils sont inséparables, l'une pour dire les mots et l'autre pour exprimer les choses; ainsi le langage mimique appelle à son aide cet indispensable auxiliaire quand il veut rendre un mot.

Si l'on pense que dans l'obscurité qui ne laisse rien voir, les sourds-muets soient obligés de se tenir dans un silence forcé, on se trompe. Ils peuvent se transmettre les mots en sentant le mouvement des doigts par l'attouchement des mains; (et les gestes peuvent jouer

aussi leur rôle les mains étant toujours tenues les unes par les autres.) Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de citer un exemple qui confirme cette assertion. Il y a quelques années, à Marseille où j'ai été passer quelques jours, dans le temps des vacances, j'ai fait la connaissance d'un sourd-muet alors âgé de 80 ans et qui était devenu aveugle depuis trente ans. En considérant cette double infirmité, on ne manquerait pas de le plaindre comme le plus malheureux des hommes, et de penser qu'il vivait dans une absolue solitude et presque sans aucune communication avec ses semblables; il n'en était pas ainsi, je l'ai vu parler et comprendre par les moyens que je viens d'exposer plus haut, et aussi parfaitement que nous autres. Il riait, il travaillait en façonnant des couteaux, fourchettes et cuillères de buis, et il ne les faisait pas grossiers. Heureusement pour lui, il se trouvait dans une famille où un sourd-muet l'avait adopté comme un frère..... Je me hâte de revenir à la dactylologie dont je me suis un moment écarté dans ce récit, et je dois finir par conclure qu'elle est d'un usage plus naturel, plus facile et plus expéditif que l'articulation et dans beaucoup de cas plus commode que l'écriture. Je suis loin de blâmer la prononciation artificielle, comme moyen d'enseignement et de conversation, mais elle ne peut être bonne que pour un petit nombre de sourds-muets, qui ont des organes favorablement disposés, tandisque l'alphabet manuel est un besoin pour tous et un besoin de tous les instans; il est même un agrément, pour un grand nombre de personnes douées de la parole.

M. Lenoir.

Professeur sourd-muet à l'institution de Paris.

LA SURDI-MUTITÉ CONSIDÉRÉE PAR RAPPORT AUX CONNAISSANCES MEDICO-CHIRURGICALES.

(SUITE.)

Nous touchons maintenant à la dernière moitié du XVIIIe siècle, et c'est de là que date véritablement l'époque actuelle de la science: des recueils volumineux se formèrent dans toutes les parties de l'Europe, sous l'auspice d'hommes instruits, qui travaillèrent à réunir dans un seul cadre les matériaux nombreux que l'antiquité nous avait légués et les enrichirent d'observations nouvelles; mais les découvertes se renouvelant sans cesse, rendaient chaque année les recueils encyclopédiques incomplets, et force fut de créer des livraisons périodiques, pour ramasser les expériences et même les idées nouvelles, à mésure qu'elles seraient livrées au jour. Malheureusement les ouvrages *ex professo* devinrent plus rares, et l'homme qui voulait s'attacher à une spécialité fut forcé de compiler les articles qui avaient rapport à la branche de ses études, dans une foule de volumes traitant des choses les plus disparates, sans ordre et sans suite. Ce fut dès-lors un travail pénible et de tous les instants, que de se tenir au niveau de la science; aussi, pour faciliter les recherches de ceux qui affectionnent l'étude des maladies de l'oreille, je tacherai de donner ici une liste exacte des ouvrages de ce temps où se trouvent des articles remarquables sur cette branche et j'annoterai les passages où l'on peut puiser.

La statistique avait été dès-lors mise en honneur: nous trouvons un rapport à cet égard dans les *Acta eruditorum*, page 363; dans la *Bibliothèque universelle*,

d'Allemagne, tome 68, série 232, dans le *Conversations-lexicon*, art. *taub-stumme*, et dans le dictionnaire universel des arts et des sciences, par Nieuwenhuis, au mot *doof-stommen*. Quant à l'oreille, l'ouïe, la surdité et la surdi-mutité, nous devons consulter les *Miscellanea medico-physica*, de Buchner, année 1727, série 729; le *Magasin Encyclopédique*, tome III, an 2, 1776; *Considérations sur la connaissance de l'étendue que nous donne le sens de l'ouïe etc.* par Venturi; le *Théâtre anatomique*, de Mangeti, tome II, page 384, où se trouvent réunis les ouvrages de Duverney, de Schelhammer, et de Valsalva, le recueil des écrits légers, de Camper, *Ueber die gehörorgan der vische;* l'*Encyclographie Chirurgicale*, de Dolœus, livre I; l'*Esprit des journaux*, de 1789; les *Observations remarquables de la société médicale*, de Londres, pour la même année; le *Magasin de Rust*, que j'ai déjà mentionné, et enfin *Starks neues archiv für die geburtshülfe, frauenzimmer und kinderkrankheiten*, B. I, S. 396, *ueber ohrenkrankheiten*.

Afin de connaître les expériences diverses qui ont été faites sur les sourds-muets, pour établir quelles idées ils ont sur les sensations de l'ouïe et de la musique, nous devons de nouveau feuilleter une foule d'écrits, tels sont: l'*Histoire de l'académie des sciences*, pour 1743; les *Joco-seriorum naturæ et artis centuriæ tres*, page 190; *Ut surdus instrumenti musici sonum percipiat efficere*; le *Recueil de Berlin des verités utiles*, an 1744; par Beveregius, les *Aménités médicales*, de Delius, 1745; le *Recueil français d'observations sur les sciences naturelles*, 1760; où se trouvent quelques remarques succinctes sur l'art d'apprendre aux sourds à entendre; les *Anecdotes curieuses*, de Percy; et les *Archives*, par Rahn, *des*

connoissances physiques et médicales les plus généralement utiles, et en particulier des sensations exquises des sourds-muets. Si nous entrons dans la thérapeutique de l'oreille, afin de posséder les moyens que l'on a mis en usage, avec plus ou moins de succès, pour guérir la surdité, nous devons recourir à l'ouvrage *Continuatio thesauri practici Besoldini*, page 560, au complément du lexicon de Jöcher, aux commentaires de la société de Gœttingen, vol. IX, page 36; au *Sittenspiegel* de François Érasme, série 1247; à l'encyclographie de Krünitz, tome XVI; aux *Notæ ad Brückneri status conscientiæ*, cent. 5, par Muller; à Paschius, *De inventis nov. antiquis*, et au critique savant de Sude, t. III.

Trois moyens thérapeutiques, nouvellement mis en usage, venaient d'exciter le plus vif intérêt dans le monde médical, et ce sont encore aujourd'hui les léviers les plus puissants que possède la chirurgie pour guérir la surdité; on devine que je veux parler de l'électricité et du galvanisme, du cathétérisme de la trompe d'Eustachi et en troisième lieu de la perforation du tympan, ou de l'apophyse mastoïde. Pour bien apprécier l'effet puissant qu'ils peuvent produire sur les nerfs et en particulier sur le sens de l'ouïe, nous devons recourir aux écrits de Deiman, *Essais et remarques pratiques sur l'électricité*, année 1779, page 268; de Hufland, *Journal de chirurgie pratique;* de Kühn, *Traité de l'électricité médicale et physique;* au *Philosophical transactions*, année 1741—1755; au *London medical journal*, 1790, par Blizard, aux observations pratiques de Thuessinck, page 252; aux *Archives du Nord*, par les docteurs Pfaff, De Kiel, et au *Messager universel des arts*, où se trouve une lettre intéressante d'un père, qui publie les effets que l'électricité a produite sur son

fils sourd-muet. Voilà pour l'action de l'électricité : nous avons moins d'écrits de ce temps sur le cathétérisme par la trompe, dans le *Journal de Loder*, Fontaine écrivit un article qui mérite notre attention, S. 38; nous devons citer encore le *Recueil du praticien*, S. 438, et les *Mémoires de la société Batave*, de Rotterdam, page 216, par Ten Haaff. Enfin, nous trouvons quelques pages consacrées à la perforation dans les *Acta reg. societat. medical Hafniens*, page 435, par Callissen, dans les *Mémoires de l'académie suédoise des arts*, où Hagström, Acrel et Murray donnèrent des observations sur l'ouverture artificielle de l'apophyse mastoïde, et enfin dans la *Bibliothèque chirurgicale de Richter*, L. VIII, par Fielitz et Lôffler.

Je vais m'arrêter ici dans cette liste nombreuse d'écrits où ne se trouvent que quelques passages épars sur le sujet qui nous occupe : le lecteur se sentira fatigué de ces nombreuses citations, mais il comprendra la facilité qu'elles peuvent donner à celui qui veut posséder, dans toute son étendue, la partie si vaste de la science que nous tâchons d'esquisser. Nous reprendrons maintenant la revue bien moins aride des écrits spécialement consacrés à la médecine auriculaire.

L. A. Van den Driessche. *M. D.*

LETTRES SUR L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS, PAR Mme HYPPESLEY TUCKFIELD.

Mme Tuckfield appartient à un rang élévé de la société. Animée d'un pieux dévouement aux sourds-muets, elle commença, vers 1824, à instruire une petite sourde-muette dont l'état de dégradation lui inspira la plus vive compassion. Elle eut le bonheur de voir ses soins couronnés de succès. Alors, d'autres sourdes-muettes réclamèrent ses leçons, le petit troupeau s'accrut et enfin, pour donner à son école une existence permanente, elle forma un instituteur pour continuer une entreprise à laquelle sa position sociale ne lui permettait pas de donner tous ses moments. En 1826 il se forma une association de souscripteurs pour soutenir l'établissement qui à présent est dans une situation florissante.

Mme Tuckfield, voulant en même temps être utile à ceux qu'elle ne peut recevoir dans l'établissement d'Exeter, a publié dans un ouvrage mensuel intitulé : *The Cottager's monthly visitor,* « Le visiteur mensuel des campagnes, » une série de lettres adressées surtout aux mères de sourds-muets, afin de les engager à commencer l'éducation de cette classe d'infortunés dans le sein de leur famille.

Une femme seule était capable de les écrire, elle seule pouvait entrer dans des détails aussi minutieux et cependant si intéressants; elle parle à des mères, elle les dirige, elle les redresse, elle les encourage, elle leur cherche pour ainsi dire le temps nécessaire pour

l'instruction spéciale de ces infortunés; « s'il vous reste quelques moments libres, dit-elle, après le travail du jour, vous prendrez votre enfant sur vos genoux etc. Ne vous chagrinez pas, dit-elle au commencement de la première lettre, si vous avez des enfants sourds-muets, ils peuvent devenir très-utiles et très-heureux, car je ne crois pas qu'on puisse trouver un être qui, étant utile, ne soit pas heureux. Je parle d'expérience, ajoute-t-elle, car j'ai sous ma direction plusieurs enfants sourds-muets et jamais je ne vis de créatures plus heureuses. »

Elle suit lss parents dans leurs travaux journaliers, soit dans les ateliers, soit dans les champs et elle montre comment toutes ces situations peuvent concourir au développement intellectuel du sourd-muet, elle utilise toutes les circonstances dans lesquelles les mères peuvent se trouver. Dans les ateliers l'enfant observera les différents métiers, les travaux des ouvriers, les outils, les produits etc. A la campagne, il verra les animaux, les productions de la terre, les travaux des champs et dans son langage il trouvera des signes pour tous ces objets, pour toutes ces actions. L'enfant sourd-muet, a peut-être un frère ou une sœur qui fréquente l'école; utilisez, dit-elle, ce frère, cette sœur, pour exercer votre élève à écrire les mots. » Elle tire parti de tout: mais animée d'un profond sentiment de religion, c'est surtout à la connaissance de Dieu qu'elle s'attache de faire arriver ses élèves et elle saisit toutes les occasions pour parler de Dieu et le montrer comme notre père et le témoin de toutes nos occasions.

Les lettres de Mme Tuckfield ont été accueillies en Angleterre avec le plus vif intérêt et elles le méritaient. Il est impossible de trouver rien de plus naïf, de plus

simple et de mieux à la portée des parents, que ces lettres. Elles se trouvent jusqu'ici noyées dans une grande collection de numéros. Une dame anglaise qui est allée en Grèce, les a traduites en grec moderne, et je crois être agréable à mes lecteurs, en les traduisant dans mon Journal. Plusieurs passages exigeront des notes et des explications que j'y joindrai.

A l'Éditeur de *Cottager's monthly visitor.*

Monsieur,

Je pense que dans ce royaume il se trouve un grand nombre de pauvres enfants sourds-muets qui ne peuvent obtenir leur admission dans les hospices consacrées à leur éducation et je crois que quelques notions très-simples pourraient mettre les instituteurs de village ou même les parents de ces malheureux enfants, à même de leur donner assez d'instruction pour contribuer à leur bien-être, et pour en faire des membres utiles de la société.

Si les idées préliminaires suivantes vous paraissent dignes d'attention, je vous communiquerai successivement par le moyen de votre *Cottager's visitor* quelques instructions ultérieures qu'un certain nombre de vos lecteurs, je l'espère, voudront bien mettre en pratique.

Je suis, Monsieur, votre lecteur constant,

D. D.

PREMIÈRE LETTRE.

Mes bons Amis,

Ne vous chagrinez pas parce que vous avez un enfant qui est sourd-muet. De pareils enfants peuvent devenir

très-utiles et très-heureux en même temps, car je ne crois pas qu'on puisse trouver un être qui, étant utile ne soit pas heureux, — Je parle d'expérience, car j'ai sous ma direction plusieurs enfants sourds-muets et jamais je ne vis de créatures plus heureuses — dans l'espoir de pouvoir être utile à ceux que je ne puis pas instruire moi-même, je vais tacher de vous donner quelques avis courts et faciles, afin de vous guider dans l'éducation de votre enfant sourd-muet et dans le commencement de son instruction; et si vous voulez essayer de commencer de la manière que je vais vous dire, vous trouverez plus de détails à cet égard dans le prochain numéro du *Cottager's visitor*. — D'abord je vous engage à être doux et caressant à l'égard de votre pauvre sourd-muet. Que jamais personne ne se hasarde de le frapper ou de l'effrayer, ensuite encouragez-le à remarquer tout ce qu'il voit dans la maison, dans le jardin, dans les champs; puis, si vous en agissez ainsi, vous verrez bientôt, que vous et votre enfant, vous aurez trouvé des moyens de vous communiquer beaucoup de choses sur ces objets, et que vous n'êtes pas loin de pouvoir converser ensemble par des signes au lieu de mots; et vous n'aurez pas beaucoup à hésiter sur ces signes, parce que, j'ose le dire, l'enfant sera le premier à choisir ceux qui lui conviennent. Supposez, par exemple, que vous vouliez causer par signes touchant le soleil, il est probable que l'enfant montrera le ciel et placera sa main au-devant de ses yeux, comme s'il était ébloui par sa lumière. — Quant au feu, il pourra étendre les mains comme pour les chauffer, et ensuite les frotter ensemble. — Pour un arbre, il portera doucement sa main du sol en haut, pour montrer comment la tige pousse hors de la terre, alors il étendra

sa main en tout sens autour de la tige, pour figurer les rameaux et les feuilles. — Pour une vache, il montrera comment les cornes s'élèvent de sa tête, et il fera avec sa main le mouvement comme pour traire son lait. — Pour un cheval, il se mettra à trotter et ainsi de suite. De cette manière amusante, il vous montrera bien des signes, qui dès-lors seront l'expression de ces choses, dans la conversation que vous tiendrez à leur sujet. Aussitôt que l'enfant aura éprouvé que vous êtes plein de bonté, de gaieté et de vie avec lui, et que vous le portez à observer des objets, il sera encouragé à inventer d'autres signes, de sorte qu'il pourra vous exprimer ses besoins, et vous raconter ce qui est arrivé en votre absence. Il sera d'un grand secours pour vous dans l'instruction d'apprendre, par cette voie, des signes qui remplacent les noms. Si vous pouvez vous procurer quelques gravures communes, telles que celles qu'on vend un sou le paquet, ou si quelque bonne dame ou monsieur veut vous donner un petit livre de dessins, pour lors, s'il vous reste quelques moments libres après le travail du jour, vous prendrez votre enfant sur vos genoux, et vous regarderez ensemble les figures, en faisant remarquer particulièrement chacune d'elles. Je dirai davantage touchant cette manière de regarder les figures, dans ma prochaine lettre. Je crois en avoir dit assez maintenant, pour vous engager à commencer, et si vous voulez suivre mes conseils, pas à pas, sans vous décourager, j'ai l'espoir que votre enfant n'en sera bientôt plus à faire des signes, mais qu'il pourra épeler de ses doigts et écrire des mots sur une ardoise et en comprendre le sens. Dans quelques années, si Dieu bénit vos peines, je suis persuadé que votre enfant connaîtra quelque chose de ses devoirs, qu'il pourra être amené à la con-

naissance de Dieu et d'un monde meilleur, que vous serez récompensé de vos soins à son égard, et qu'il sera pour vous un objet de bénédiction au lieu de malheur.

Je suis votre sincère ami, D. D.

—

SECONDE LETTRE.

Mes bons Amis,

Espérant que vous avez été encouragés par ma première lettre, à faire l'essai de la méthode de converser par signes avec votre enfant sourd-muet, je vais procéder dans ce que j'ai encore à dire sur la meilleure voie à suivre pour vous ménager cette facilité de parler par signes: je vous conseille de diriger toujours votre attention de manière à saisir les signes, ou expressions d'objets que l'enfant fait de son propre chef, et dès que vous et l'enfant vous voyez de nouveau le même objet, faites vous même le signe qu'il vous a appris, et dès lors il sera convenu entre vous que le signe est le nom de l'objet désigné. Il sera charmé de voir que vous pouvez comprendre son langage. Maintenant que vous procédez avec les signes, je ne vous conseille pas seulement de chercher des signes exprimant le nom des objets, mais encore ceux qui expriment leur volume, leur couleur, leur forme et leur poids. Je vous conseille d'engager l'enfant à l'observation des différentes couleurs, et de rassembler des objets d'une même couleur, tels que des fleurs et des feuilles qu'on peut recueillir dans les champs. Montrez-lui plusieurs objets de la même couleur: le *charbon* est noir, votre *chapeau* est noir, une *vache* est noire, *quelques chevelures* sont noires et ainsi

de suite; le *papier* est blanc, sa chemise est blanche, les murs de la chaumière sont blancs ; ses lèvres sont rouges, une rose est rouge, le sang est rouge. Faites-lui observer que les objets sont de poids, de grandeur et de formes différentes. Une pierre est pésante, la table est pésante, pour faire comprendre qu'un objet est pésant, faites un signe comme si vous le souleveriez avec peine. — Une plume est légère, un morceau de papier est léger, vous pouvez faire un signe pour ce qui est léger, en faisant semblant de balloter quelque chose dans l'air, qu'on voit suspendu pendant quelque temps sans qu'il paroisse retomber.

Je vous ai promis de vous communiquer quelque chose sur la manière d'observer des gravures avec un sourd-muet. Supposez que vous regardiez ensemble le dessin d'un cheval, — vous pouvez faire un signe comme en allant au trot, et ce sera le nom du cheval; — puis vous lui montrez les différentes parties d'un cheval : il a deux yeux; pour montrer le nombre deux, élevez deux doigts; il a quatre jambes, pour montrer quatre, élevez quatre doigts; montrez à l'enfant que pour lui il n'a que deux jambes : montrez-lui les sabots du cheval, frappez sur la table, le pavé, ou quelque chose de dur pour lui faire comprendre que les sabots sont durs. Montrez-lui la crinière du cheval et sa queue, et touchez les cheveux de l'enfant, pour lui faire entendre que la crinière et la queue sont comme des cheveux. Montrez-lui que le corps du cheval est récouvert de cheveux courts ou poils; faites sentir à l'enfant votre visage et vos mains, secouez la tête et il comprendra que vous voulez dire que votre corps n'est pas récouvert de cheveux.

Quand vous et votre enfant vous êtes assez habiles

en signes, vous pourrez lui faire comprendre par cette voie tout ce que fait le cheval; comment il porte des hommes sur le dos, comment il traîne des charrettes et des voitures et ainsi de suite.

Si vous observez le dessin d'un oiseau, ou si vous prenez à la main un véritable oiseau mort, vous pouvez lui montrer qu'un oiseau est récouvert de plumes qu'il a deux jambes et non pas quatre; si vous observez un chat vous pouvez montrer sa longue queue, ses griffes, sa barbe, et trouver un signe pour le chat, et de la même façon vous pouvez converser ensemble sur un grand nombre de choses, soit que vous les puissiez voir, ou les montrer en dessin.

Maintenant je vais essayer de vous expliquer comment votre enfant peut commencer à apprendre les lettres et même quelques mots. S'il se trouve un instituteur dans l'endroit où vous êtes, qui ait assez de bonté pour se donner la peine de lire ce que j'ai écrit, il peut fort bien vous aider, ou mettre quelques-uns de ses jeunes élèves en état de vous aider dans cette instruction. On trouve partout des cartes ou des feuilles d'alphabet dont on se sert dans les écoles; si donc vous pouvez en obtenir quelques unes, je vous conseille de les couper en petits carrés, de manière à ne laisser qu'une lettre sur chaque carré, alors jetez-les toutes pêle-mêle et laissez mon petit ami, aidé d'un autre enfant, recueillir tous les *A* et les rassembler l'un sur l'autre, puis tous les *B* et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il les ait tous isolés; prenez soin toutefois de ne lui en donner qu'un petit nombre à séparer en même temps de peur de l'ennuyer. Il y a moyen de faire un signe pour chaque lettre avec les doigts ce que vous verrez

dans le petit dessin que j'ai fait pour vous (1). C'est un point très nécessaire pour les sourds-muets de les apprendre; quand votre enfant apprend à recueillir les lettres, comme je viens de le dire, il est bon qu'il apprenne en même temps à former avec ses doigts les signes qui y correspondent. Lorsqu'il aura appris les lettres capitales, c'est-à-dire les grandes lettres de l'alphabet il sera facile de lui apprendre les petites lettres par la même méthode. Qu'il mette alors les grands *A* et les petits *a* dans le même monceau; et les grands *B* avec les petits *b* et ainsi de suite, que chaque fois, il vienne vous montrer son petit carré et qu'il fasse avec ses doigts le signe de la lettre véritable. A la prochaine occasion, j'écrirai quelque chose de plus et maintenant, en vous donnant tous mes vœux, je suis,

Votre véritable ami, D. D.

Nouvelle manière extrêmement facile de parler, d'écrire etc. suivie de quelques mots en faveur des sourds-muets, par M. Pissin-Sicard. Paris. Chez Gustave Pissin et à Aix.

Cette nouvelle manière extrêmement facile n'est autre chose que l'ancien alphabet manuel, qu'on peut faire, dit l'auteur, avec plus ou moins de grâce. Pour l'apprendre, ajoute-t-il (p. 3), on regarde la figure de la lettre — on la regarde bien, et plutôt deux fois qu'une, puis on la regarde sur sa main. L'attention et le sens commun enseigneront le reste, et voilà tout.

L'auteur a beaucoup de zèle pour l'instruction des sourds-muets, il déplore amèrement l'abandon dans lequel on les laisse, mais il se console un peu parce qu'il peut annoncer que « le premier livre réellement propre à former le cœur et l'esprit des sourds-muets vient de paraître, que « ce livre a pour titre *Leçons de grammaire*, que lui, M. Pissin, l'a composé, que M. son frère l'a imprimé, qu'il ne se vend que Fr. 1-25 chez tous les libraires, que si l'on réfléchit aux soins que cette impression tout-à-fait nouvelle a dû exiger, et par conséquent aux frais énormes qu'elle a dû

---

(1) J'ai déjà envoyé à MM. les souscripteurs l'alphabet manuel dont il est ici question.

couter, on sera surpris de l'extrême bon marché de cet ouvrage, que ce qu'ils gagneront, s'ils achètent l'ouvrage, vaudra cent mille fois leur faible sacrifice (p. 45), et qu'en donner aux sourds-muets un exemplaire, c'est les rendre plus heureux et leur faire plus de bien que si on leur assurait cent et mille écus de rente.

L'auteur appuie surtout sur le zèle qu'on doit avoir pour l'instruction de ces infortunés. « La plupart des sourds-muets, dit-il (p. 20), ont un père, une mère, des frères, des sœurs, des oncles, des tantes, des neveux, des nièces, des parens, des amis, des tuteurs. etc. etc. Si tous ceux-là ne remuent pas le ciel et la terre en faveur des sourds-muets, n'ont-ils pas la volonté réelle, manifeste, incontestable, la volonté tous les jours renouvelée de les assassiner, n'ont-ils pas la monstruosité de méditer et de consommer un double assassinat, un double meurtre, jour par jour, heure par heure, minute par minute, pendant 50. 60, 80 années, et ceux qui voient ces doubles assassinats etc., ceux qui reçoivent de l'argent pour être indifférens, ceux qui, plus vils et plus abominables encore, ne reçoivent pas de l'argent, mais reçoivent des politesses de ces parents (p. 21). Grand Dieu! l'enfer sera-t-il assez dévorant, l'éternité, une éternité d'éternités sera-t-elle assez longue pour ces bourreaux.

Si j'étais, dit-il (p. 30), proviseur, principal, directeur ou *directrice*, si j'étais supérieur d'un séminaire. je ferais réciter à la prière du matin, ... un peu avant midi ..... et le soir, la prière suivante (p. 31), prière de 12 pages d'impression in-8°, et l'instituteur, dit-il (p. 42), qui ne le dit pas (jusqu'à ce qu'il en existe une autre) trois fois par jour : le matin, le soir et à midi, — est-il un véritable instituteur de sourds-muets? Je crois qu'on peut être véritable instituteur de sourds-muets, sans réciter trois fois par jour, le matin, un peu avant-midi et le soir une prière de 12 pages d'impression et faite par M. Pissin.

Il me paraît donc, sauf meilleur avis, qu'ici l'auteur est un peu outré dans son zèle, il l'est aussi quelquefois dans ses expressions. « Sans l'invention, dit-il (p. 46), de l'analyse grammaticale en chiffres, que l'institut de Paris a réjetée cependant et pour de fort bonnes raisons, l'instruction des sourds-muets serait *cent millions de fois* plus difficile. Ayez pitié, grand Dieu, dit-il ailleurs, de ceux qui, au nom de Massieu, ne tomberont pas à genoux (p. 46 et p. 42), vous m'avez donné un cœur pour aimer les sourds-muets ..... pour les aimer uniquement — pour les aimer *par-dessus tout.* » Cela est aussi extravagant que cet autre passage (p. 63), « *Fides ex auditu!* ... Pardonne, grand saint Paul, non, non, ce n'est point de l'ouïe que vient la foi; c'est par l'ouïe qu'elle se transmet et se précise ordinairement, mais c'est du cœur seul qu'elle vient.

En parlant aux parents, il leur promet qu'ils seront aimés de leurs enfants sourds-muets et que c'est-là la récompense qu'ils en recevront pendant toute l'éternité : « Oui, ajoute-t-il, oui, dans l'enfer même, si vous avez le malheur de vous y trouver avec eux, vos enfants sourds-muets ne s'élèveront point contre vous; vos enfants sourds-muets vous aimeront encore; et leurs caresses et leur amour vous procureront quelques soulagemens. (p. 82).

Les parens, dit-il (p. 68), qui favorisent le mariage de leurs enfants sourds-muets, font bien, très-bien, INFINIMENT BIEN, et l'homme qui épouse une sourde-muette, n'a rien de mieux à faire qu'à devenir instituteur de sourds-muets.

Dans la ville même où D, une simple femme, fait des prodiges de dévoûment et de charité, une autre dame D donne 50,000 écus aux pauvres. —

Sainte D et sainte D, dit-il (page 101), soyez touchées de ma vénération et de ma reconnaissance, et appelez-moi où vous êtes, etc.

L'auteur prétend qu'il y a en France 50,000 sourds-muets; aussi n'a-t-il encore trouvé qu'un seul qui l'ait voulu croire, c'est lui-même qui le dit (p. 134), il est vrai, ajoute-t-il (p. 135), que c'est comme un *bonheur* qui me poursuit, je ne vais nulle part que je n'en trouve .... même quand je n'y songe pas, et tous ceux qui ne veulent pas croire qu'il y en ait tant, oh! je crains bien, c'est-à-dire, *je ne doute pas*, je les conjure de croire qu'ils se trompent (page 134).

Mais examinons un peu ce que l'auteur entend par un sourd-muet. Je trouve (p. 97) : Lorsqu'un enfant ne se développe point comme les autres enfants, soit *qu'il parle*, soit qu'il ne parle pas, soit qu'il paraisse, soit qu'il ne le paraisse point — il doit être considéré comme sourd-muet. A ce compte-là j'admets qu'il y a bien plus de *sourds-muets* que M. Pissin n'en a eu le bonheur de rencontrer.

Du nombre venons en au caractère des sourds-muets, ils sont meilleurs que nous, dit-il (p. 58), *beaucoup meilleurs que nous*, INFINIMENT MEILLEURS QUE NOUS. Si des conspirateurs en employaient un certain nombre avec quelque habileté, ils mettraient en défaut tous les juges et tous les ministres présents, passés et à venir. O Fieschi, ajoute-t-il (p. 145), pourquoi ne t'es-tu pas trouvé sourd-muet.

Mais sont-ils des hommes comme nous (p. 87)? Hélas non! mille fois, non, il s'en faut du tout au tout et 15 lignes plus bas. — Les sourds-muets sont sans contredit des hommes comme nous, et (p. 87), il y a entre les sourds-muets et les parlans une différence *infinie*. Il y a, comme on voit, de quoi faire un choix.

Mais quel est le devoir des prêtres vis-à-vis des sourds-muets?

Ephpheta! ..... ouvrez-vous ..... Alleluia! amen ..... ainsi soit-il. Les personnes dont j'ai l'honneur d'être connu seront fort surprises du langage que je tiens ici ..... et ailleurs, et auront de la peine à me reconnaître (page 78).

SI J'ÉTAIS ÉVÊQUE, j'obligerais tous mes vicaires, desservans, curés etc. à faire un sermon par année en faveur des sourds-muets, ou plutôt j'en ferais composer un bon et excellent, et l'on serait tenu de le répéter : une fois appris, il serait certes bien peu pénible de le prononcer trois ou quatre fois l'année. Ce qu'ils ont ensuite de mieux à faire, c'est d'écrire à leur évêque l'âge, le sexe des sourds-muets, et c'est tous les trois mois qu'ils doivent les rappeler à son souvenir, et lorsque les évêques recevront au moins UNE LETTRE PAR JOUR, ils finiront par trouver le temps de faire des écoles (p. 97).

En attendant, son pasteur doit le caresser, lui enseigner le signe de la croix, le lui faire faire toutes les fois qu'il le rencontre, et le rencontrer souvent, le lui faire faire 2 fois, 4 fois, 10 fois de suite ; lui serrer la main, l'embrasser tendrement, et le faire respecter par tout le monde, lui montrer le nom de Dieu écrit en caractères d'un ou de *deux pieds de haut* (page 98).

Il engage aussi ses lecteurs à ménager les secrétaires, on sait, dit-il (p. 134), toute la part (en bien et en mal) qu'ont messieurs les secrétaires à tout ce qui se fait dans le monde. Il recommande enfin (p. 126), que tout ce qu'on lui enverra, soit affranchi *par les personnes mêmes qui écrivent*, parce que ceux que l'on en charge l'oublient souvent.

DES SIGNES

DANS L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS.

Les principes qui doivent nous servir de guides dans l'enseignement des sourds-muets sont assez généralement connus et admis ; les opinions cependant sur la meilleure méthode à suivre sont très-partagées encore. Ce n'est pas tant dans la théorie qu'on varie, que dans la pratique ; mais la différence dans la pratique me paraît moins tranchée qu'on ne le suppose souvent, du moins la différence est loin de se trouver entièrement là où on la place.

« Parmi les institutions étrangères, dit la deuxième Circulaire de l'institut royal des sourds-muets de Paris, les unes adoptent le langage des signes pour introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue, d'autres, au contraire, s'attachent principalement à l'articulation artificielle ; quelques-unes même après avoir adopté l'une des deux méthodes, y renoncent plus tard pour embrasser l'autre : c'est ainsi que l'école de Gmünd en Wurtemberg, après avoir longtemps employé le langage des signes, l'a abandonné pour l'articulation ; tandisque l'école de Birmingham en Angleterre, et l'école de New-York aux États-Unis, viennent de remplacer l'articulation par le langage des signes. »

L'articulation est un instrument pour exprimer des idées, comme l'écriture, mais l'écriture et l'articulation seules sont incapables d'introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue. Les mots parlés comme les mots écrits sont des signes arbitraires des idées et qui ne

se font pas comprendre par leur nature même. On aurait beau répéter à un homme, qui jouit de tous ses sens, tous les mots d'une langue, on les écrirait devant ses yeux pendant des siècles, si on se contentait de les parler et de les écrire, la signification n'en serait jamais comprise, parce qu'ils n'en ont aucune par eux-mêmes; pour qu'un mot écrit ou parlé puisse exprimer une idée, il faut y attacher une idée conventionnellement, et cette convention doit se faire par d'autres moyens que l'écriture ou la parole. L'enfant qui, avant sa langue maternelle, n'en connaît pas d'autre, parvient cependant à l'apprendre, et ce n'est pas par des mots soit écrits, soit parlés que la mère lui apprend la signification des mots de cette langue; les mots, qu'il n'entend pas encore, ne peuvent pas servir à lui faire comprendre la signification d'autres mots; on n'apprend pas la langue maternelle par la langue. L'articulation ne peut donc pas être opposée aux signes comme constituant une différence de méthode « pour introduire le sourd-muet dans la connaissance de la langue. »

J'ai commencé depuis quelque temps une histoire des principes de l'art d'instruire les sourds-muets, de leur développement successif et des modifications qu'ils ont subies depuis Pedro de Ponce ; elle serait une réponse directe et complète à la question : en quoi consiste la différence de méthode ? Mais une esquisse même rapide de cette histoire excéderait de beaucoup les proportions de cet article.

Je dois me borner à parler de l'usage des signes dans l'éducation des sourds-muets, et la question mérite d'autant plus d'être traitée encore, que je me suis souvent aperçu, qu'on n'attache pas partout la même signification à ce mot « signe » et que la différence de systêmes dans

les diverses institutions est quelquefois, sous ce rapport, plus apparente que réelle.

Le mot signe exprime différentes idées. D'abord il signifie une action arbitraire conventionnellement acceptée pour rappeler une idée quelconque. Comme il serait possible de faire une nouvelle langue et d'exprimer par des lignes droites diversément combinées toutes les idées qu'on a, ainsi avec des mouvements des doigts et de la main, peut-on réussir à exprimer ces mêmes idées, et dire *mal, mauvais,* par exemple en étendant le pouce, et *bien, bon,* en étendant le petit doigt, ainsi qu'on le fait dans plusieurs institutions. A la fin on est compris en s'exprimant ainsi, ce mouvement, cette position des doigts finira par rappeler l'idée, car ce signe n'est pas plus arbitraire que les mots. Mais ce signe a l'inconvénient grave d'être parfaitement inutile et d'empêcher qu'on n'apprenne par l'application journalière à se servir des mots selon les règles de notre syntaxe.

Il signifie 2° un dessin fait dans l'air par la main; ainsi pour expliquer le mot « table » ou on la montre réellement ou bien on la dessine dans l'air. Un croissant est figuré pour expliquer le mot « lune. » On se contente quelquefois de figurer une partie pour exprimer le tout; ainsi la vache est figurée par ses cornes, l'oiseau par son bec et ainsi de suite. On appelle cela faire des signes, mais pour éviter tout équivoque, on ferait mieux de dire qu'on se sert du dessin, et alors tous les instituteurs avoueraient qu'ils s'en servent pour rappeler des choses absentes ou pour expliquer la valeur des mots, quand les objets mêmes qu'ils représentent ne sont pas sous la main.

On entend 3° par signes, une action exprimant la signification d'un mot, telle est l'action de frapper pour

expliquer le sens de ce verbe, ouvrir une porte, un livre, la bouche, l'œil; faire semblant de couper avec des ciseaux, avec un couteau, pour faire comprendre la valeur des mots *couper, ouvrir* etc. Non seulement ces signes, si on veut bien les appeler ainsi, sont nécessaires pour l'instruction des sourds-muets, mais nous-mêmes, qui jouissions de tous nos sens, nous en avons eu besoin pour apprendre notre langue maternelle.

Pour donner à son enfant le premier de tous les enseignements, la connaissance de la langue, la mère agit ou fait agir son enfant, elle accompagne son action du terme qui l'exprime, elle encourage son enfant à l'imiter, le loue et le caresse. Le mot étant imprimé dans la mémoire revient avec l'action, l'enfant l'entend toujours à l'occasion du même fait et commence à en entrevoir la signification, se confirme peu à peu dans son idée, la rectifie et entendra peut-être cent fois le mot avant d'en bien apprécier toute la valeur. Les actions de la mère, ses gestes, toute son attitude ont enfin associé l'idée à un son arbitraire, la valeur à un mot, et sans les actions elle n'y serait jamais parvenu.

Mais voici la différence qu'il y a entre la manière dont nous avons appris la langue et que nous l'enseignons à nos élèves, et celle qu'on suit encore dans quelques autres instituts de sourds-muets.

Les signes, entendus comme je l'ai déjà dit, sont d'abord le seul moyen de communication du maître avec les sourds-muets et des parents avec leurs enfants. Nous partons tous de ces signes pour commencer leur instruction, nous leur enseignons à les traduire en mots, mais ainsi que le font les parents avec les enfants qui jouissent de tous leurs sens, nous abandonnons ces actions, ces dessins, ces signes, aussitôt que nous avons le mot qui

exprime l'objet, l'action ou le rapport, et nous nous servons auprès de nos sourds-muets de mots connus pour expliquer des mots inconnus, afin d'attacher immédiatement les idées aux mots et non pas aux signes et de les familiariser avec la langue; tandisque quelques instituteurs des sourds-muets, au lieu de se borner à enseigner la langue par les signes, font des signes mêmes une langue, un système complet et l'enseignent à leurs élèves.

Nul doute qu'avec les signes le sourd-muet ne puisse recevoir une éducation plus ou moins complète, et qu'au lieu d'attacher immédiatement l'idée à un signe écrit, le maître ne puisse y attacher un signe mimé.

La possibilité d'un tel enseignement n'est nullement contestée, du moins jusqu'à un point dont il serait inutile et peut-être impossible de tracer les limites, mais c'est son utilité que nous contestons, c'est le danger d'une pareille instruction que nous voulons constater, et qui nous paraît clairement établi par l'expérience aussi bien que par l'autorité du raisonnement.

Dès avant 1829, le conseil de perfectionnement avait blamé l'usage trop constant des signes : « Il faudrait conduire l'enseignement pratique, disait-il, dans un mémoire, de telle sorte, que non seulement *la langue mimique*, enrichie chaque jour, n'en formât pas constamment l'âme et le fond, mais qu'au contraire elle s'y effaçât, pour ainsi dire, progressivement, après avoir rendu le service éminent qu'on attend d'elle. Ainsi, en partant du point où cette langue, seul moyen d'éveiller et de fixer les idées chez le sourd-muet, préside à la convention qui établit pour lui la valeur d'un mot français, le sens d'une locution française, on se proposerait d'arriver par dégrés à cet autre point, où *la*

mimique pourrait disparaître presqu'entièrement parce que les mots s'expliqueraient presque tous par *des mots*, se décomposeraient en mots. »

Oui, voilà le point le plus important et qui constitue la différence la plus tranchée dans les systêmes actuellement en vigueur. Malheureusement, dans quelques institutions encore, « les signes forment constamment l'âme et le fond de l'instruction. »

Il y a même des instituteurs qui pr tendent que la langue ne peut jamais devenir pour les sourds-muets un instrument direct de leur intelligence, c'est-à-dire, que la langue ne peut pas leur être enseignée directement et que son usage ne sera jamais qu'une traduction des signes. C'était l'opinion de l'abbé de L'Epée. Il ne se bornait pas à traduire les expressions mimiques inventées par le sourd-muet, mais, comme il en avait bien vîte épuisé la nomenclature, afin de pouvoir traduire, il composa sur le modèle, d'après les rudiments de la pantomime *naturelle* du sourd-muet, et par la combinaison des éléments qu'il leur empruntait, un langage mimique complémentaire un système de signes méthodiques qu'il considéra, quoiqu'il l'eût inventé lui-même, comme la langue naturelle du sourd-muet, et la fit traduire en nos langues. L'abbé Sicard réforma la plupart de ces signes méthodiques, les régularisa et tacha d'en faire une langue complète, mais l'institut de Paris, après une expérience de 60 ans, les proscrivit et les bannit définitivement du systême de l'enseignement en 1832. C'est ce systême qu'on trouve encore dans plusieurs instituts.

Pour bien apprécier les suites facheuses de cette manière de procéder, examinons ce que sont les langues pour notre intelligence.

Il n'est pas nécessaire, pour le but que je me propose, d'examiner, si l'homme ne peut pas penser sans langue parlée, écrite ou mimée; il me suffit que l'on avoue, que les hommes pensent avec la langue, les Français avec la langue française, les Allemands en allemand etc. La langue maternelle de chacun est l'instrument auquel sont attachées les idées qu'il a et avec lequel son intelligence combine, discute et juge, pour ainsi dire, ce qu'elle sait.

Il y a tant d'intimité entre les mots et les idées qu'ils expriment que, quand on a oublié une idée, ce sont les mots qu'on a oubliés: en se rappelant les mots, on se rappelle l'idée.

On parle longtemps une langue étrangère moins vite, moins bien, parce qu'on pense dans une langue et qu'on s'explique dans une autre; une longue habitude seule nous permettra de nous exprimer directement dans cette langue.

Les sourds-muets pensent et s'expriment d'abord avec des signes, et leur intelligence est ordinairement peu développée, parce que l'instrument avec lequel ils pensent et s'expriment est très-imparfait; il manque de précision, il n'a ni conjugaison, ni logique de proposition.

Si donc, au lieu de les habituer à s'exprimer, c'est-à-dire, à penser dans nos langues, nous étendons le cercle de leurs connaissances par des signes; si au lieu de mener leur intelligence du connu à l'inconnu par des mots connus, on y procède par des signes; les signes seront immédiatement attachées à l'idée nouvellement acquise, et le sourd-muet continuera à penser ces idées avec les signes, et il n'aura jamais des idées bien nettes, car les signes ont toujours beaucoup de

vague; ils ne sauraient marquer les nuances qui distinguent les valeurs des mots analogues improprement considérés comme synonymes.

Rien aussi, dans la langue des signes, n'est bien défini, la plupart des signes s'appliquent, en même temps, à des idées réellement distinctes. *Penser,* s'exprime dans ce langage par *voir intérieurement* et en appuyant l'index sur le front; or, il n'y a pas d'autre signe pour *intelligence, mémoire, se souvenir, se rappeler, connaître* etc.

Nous prêtons par nos langues à la plupart des objets une unité et une simplicité qu'ils ne possèdent pas en réalité, et ceci est un des plus importants avantages de nos langues; ainsi, pour exprimer un lieu où il y a beaucoup de maisons, d'églises, de rues, de places, le seul mot de *ville* nous suffit. Dans la langue mimique, il faudrait nécessairement un appareil prodigieux de pantomime. On forme facilement à l'aide des signes des descriptions, des tableaux, mais qui ne seront jamais des signes intellectuels.

Si on veut les reduire pour en faire un seul signe en conservant toutefois tout ce qu'on peut de l'analogie qui auparavant en faisait une sorte de peinture mimée, on égarera avec eux plutôt l'intelligence qu'on ne la conduira, et réduits, ces signes ne seront compris que par ceux qui les auront appris, de manière que malgré la petite analogie qu'ils ont conservée, ils auront en même temps tous les désavantages des signes arbitraires.

Un jour j'assistai aux prières accoutumées du soir, mimées par un sourd-muet en présence de tous ses condisciples, et malgré toute mon attention, je n'en saisissais aucune expression. J'étais loin d'être étonné cependant, quand un professeur de l'institution

m'avoua qu'il ne savait pas ce qu'ils disaient par leurs signes, car tel est toujours le langage des signes, vague et obscur, si on s'en sert pour reciter le moindre discours, quelque énergie qu'il ait pour exprimer une passion de l'âme.

Mais je suppose que le langage des signes, comme instrument de l'intelligence, soit aussi parfait qu'on le voudra, et qu'on puisse éduquer un sourd-muet par cette langue aussi bien ou mieux qu'avec nos langues; mais le second but qu'on se propose dans son éducation serait entièrement manqué, car en supposant que le maître soit parvenu à faire une langue savante de la langue mimique, elle servira au maître et au disciple, mais elle deviendra entièrement inutile après sa sortie de l'institut, et à moins d'y appeler pour des mois entiers la famille du sourd-muet, ses connaissances et tous ceux qui auront jamais des relations avec lui: il ne sera que très-imparfaitement en communication avec la société et ne pourra pas continuer son éducation parmi les hommes, comme s'il avait eu la même langue pour intermédiaire immédiat entre lui et la société.

Le sourd-muet a un penchant bien décidé pour le langage mimique et il le préfère toujours; si donc, au lieu de combattre ce penchant, le maître le nourrit par l'usage constant qu'il fait des signes dans ses relations avec son élève, la langue du pays finira par lui inspirer du dégoût ou du moins de l'indifférence. Il est bien connu que les langues ne peuvent être apprises que par l'usage et un usage de tous les instants; les signes sont donc singulièrement nuisibles au progrès des élèves, en les empêchant de se familiariser avec nos langues.

Si on entend donc par signes un dessin ou un

fait exprimant la valeur d'un mot, partout les instituteurs des sourds-muets font usage de signes; les uns s'en servent pour enseigner la langue écrite ou parlée mais l'abandonnent le plutôt possible pour faire usage de cette langue; les autres, au contraire, font des signes mêmes une langue et la développent de jour en jour, d'abord avec des signes méthodiques qui conservent quelque analogie et puis avec des signes qui, par la réduction qu'on leur fait subir, n'en conservent que fort peu ou qui sont tout-à-fait arbitraires.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. VALADE-GABEL.

Paris, le 28 Septembre 1837.

AU RÉDACTEUR DU SOURD-MUET ET DE L'AVEUGLE, A BRUGES.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE.

..... A la veille de commencer un nouveau cours d'instruction, je cherche à m'entourer de bons matériaux, je recueille soigneusement toutes les données de l'expérience, je juge avec une sévère impartialité différents moyens auxiliaires introduits dans l'enseignement dont souvent ils entravent la marche sous prétexte de la rendre plus prompte ou plus philosophique; hors de l'étude des faits et des réalités on ne saurait puiser que de fausses lumières; devant ce principe que deviennent les procédés de décompositions étymologiques dont M. de Bébian a fort bien fait la critique dans son manuel, sans toutefois prendre la peine d'y renoncer pour son propre compte?... Que deviennent les analyses grammaticales faites au début de l'enseignement à l'aide des chiffres, des signes mimiques ou de tout autre système? Ceux qui ont recours

à de tels moyens devraient bien se donner la peine d'étudier le développement progressif du langage chez les enfans doués de l'ouïe et de la parole. Cette étude si féconde est à la portée de tout homme capable d'observer et de réfléchir, tandis qu'il a fallu un esprit original et subtil pour imaginer cette multitude de procédés systématiques dont, selon moi, le moindre inconvénient est de fausser le jugement de l'élève et de lui faire perdre un temps considérable. L'autorité de certain nom les imposera cependant longtemps encore aux instituteurs qui, marchant sur la foi d'autrui, n'oseraient se laisser guider à leurs propres lumières.

Je n'oublierai de la vie les circonstances qui m'arrachèrent le bandeau, c'était en 1826, à l'instar de ce que je voyais pratiquer chez mes collègues, j'avais bourré mes élèves de nomenclature et croyais devoir leur enseigner enfin la proposition énonciative. Admis dans l'institution depuis seulement quelques mois, vous jugez du peu de confiance que je devais avoir en moi-même. Je recueillis donc les exemples et les traditions, je méditai profondément le cours de M. Sicard et me mis ensuite à faire exécuter par les élèves les petites évolutions de caractères alphabétiques au moyen des quelles le bon abbé prétendait (1) *élever l'esprit du sourd-muet à la connaissance des abstractions, lui faire comprendre la co-existence du sujet et de l'attribut et le garantir du piège que tendrait sans cesse dans la suite la séparation du sujet et de la qualité.* Bientôt presque tous mes élèves furent en état de réproduire exactement ce mécanisme ingénieux, mais quel fruit en retiraient-ils?

---

(1) Voir le *Cours d'instruction des Sourds-Muets*, page 140.

J'avais beau les interroger par le langage des gestes, leurs réponses prouvaient que mes intentions étaient méconnues, et le but complètement manqué. Que faire! après avoir acquis la certitude que ceux des classes supérieures ne le comprenaient pas beaucoup mieux, je dis en moi-même : « Le procédé de l'abbé Sicard est-il conforme aux lois d'une saine logique? n'est-il pas en opposition manifeste avec l'esprit de la méthode Pestalozzienne? au lieu de faire observer dans les choses un rapport naturel de co-existence, on veut par une combinaison des lettres de l'adjectif avec celles du substantif montrer artificiellement ce même rapport dans les mots. » Ces réflexions furent un trait de lumière, je me hâtai de faire disparaître tout ce qui avait été fait et plaçant sous les yeux de mes élèves un chapeau et une plume, j'écrivis les noms sur le tableau et je leur demandai par signes : « combien voyez-vous de mots? — Deux. — Et de choses? — Deux. — Vous voyez donc autant de mots que de choses? — Oui. — Les mots sont-ils séparés? — Oui. — Pouvez-vous séparer les choses qu'ils expriment? — Oui. — Après avoir ajouté un troisième objet et en avoir écrit le nom à côté des deux prémiers, je renouvelai mes questions, et, comme vous le pensez bien, il y fut répondu également juste. Alors faisant disparaître deux de ces trois objets, je dis aux élèves d'en effacer les noms, le mot chapeau resta seul sur le tableau, j'y ajoutai l'adjectif *noir* dont ils savaient la signification et recommençai aussitôt la même série de questions; ils ne manquèrent pas d'observer qu'il y avait cette fois plus de mots que de choses indépendantes, que les mots étaient séparés, mais que les choses exprimées étaient inséparables. Je variai cette expérience en mille façons, enfin, j'écrivis sur le tableau : *mouchoir rouge, bleu, blanc, carré,* un élève nommé Hubert se

hâta de venir faire les signes de ces mots, tandisqu'un autre, appelé Vincent, les comptait attentivement sur les doigts ; arrivé au nombre de cinq, il les réunit en un seul faisceau qu'il serra fortement dans la main droite. Hubert plus expressif encore, après avoir renouvelé la même opération, jeta un regard perçant sur le mouchoir, objet de nos observations et faisant disparaître adroitement quatre de ses doigts, il ne montra plus que le pouce. Ce signe fut aussitôtt raduit par le verbe être, dont la valeur copulative se trouvait déjà si bien comprise. Combien vous avez eu raison de dire : « l'intelligence de la langue dépend de l'observation et de l'étude des réalités. »

La lettre insérée, par ordre de M. Vatismenil, dans le journal de la société des méthodes, vous a fait voir comment je fus amené un peu plus tard à substituer l'étude de la phrase à celle des mots isolés. Pour peu que cela vous intéresse, j'exposerai les considérations, qui en 1833, me firent adopter ce nouveau principe : « Enseignez la langue, c'est-à-dire toutes les principales formules de la phraséologie, avec le plus petit nombre d'expressions possible. » Après les heureux résultats que j'ai obtenus dans ma pratique, je ne pouvais éprouver de satisfaction plus douce que de me trouver d'accord avec vous sur un point aussi capital : l'application en étant bien faite doit produire une sorte de révolution dans notre épineuse manière d'enseigner.

J'en reviens à mon dire : aujourd'hui notre tâche consiste peut-être moins à créer des instruments et des moyens nouveaux qu'à réformer ceux dont l'ingéniosité fait tout le mérite ; les voies de la nature sont d'autant plus riches qu'elles sont plus larges et plus faciles, tout auxiliaire artificiel est une sorte de maillot, de lizière qui déforme l'intelligence ou en retarde le développement

progressif. Vous qui avez la sagesse de consulter souvent le grand livre dans lequel si peu de personnes savent lire, hâtez-vous de m'envoyer le Journal où doit se trouver reproduite la 1re partie du plan d'enseignement dont j'écoutai la lecture avec un si vif intérêt. Je m'efforcerai de rendre vos découvertes utiles aux pauvres sourds-muets qui vont arriver cette année à l'institution de Paris, car c'est à moi de les recevoir, de gagner leur confiance et leur amitié, de pénétrer au fond de ces jeunes intelligences, d'en activer tous les ressorts. C'est à moi de revêtir leurs pensées des formes du langage qui seul peut les mettre complètement en rapport avec la société humaine et fournir à leur esprit le moyen de s'élever jusqu'aux plus sublimes conceptions. L'instituteur qui entrevoit l'immensité de sa tâche, en serait nécessairement découragé, s'il comptait plus sur son travail que sur l'activité propre à l'esprit de l'élève; la tête de l'enfant n'est point un vase à remplir mais un germe à développer, nous ne pouvons lui enseigner toute chose, mais la réflexion peut tout lui suggérer, tout lui apprendre; c'est un maître qui ne le quitte ni nuit ni jour et qui ne se lasse jamais.

Adieu, Monsieur et honorable Collègue; suivant le désir que vous m'en avez exprimé, je joins ici copie de ma lettre à M. le Comte de Noailles.

Votre bien dévoué,

Valade Gabel.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE PAR M. VALADE, PROFESSEUR A L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS, A M. LE COMTE ALEXIS DE NOAILLES, ET COMMUNIQUÉE PAR CELUI-CI A S. E. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONSIEUR LE COMTE,

LA dernière fois que j'eus l'honneur de vous entretenir, vous daignâtes m'exposer les principes qui vous ont conduit à la création d'une méthode pour l'enseignement des langues, méthode aussi féconde en résultats que facile à mettre en pratique. Sans vous en faire part, je conçus dès-lors le projet de substituer à l'enseignement grammatical usité pour les sourds-muets, une méthode analogue à la vôtre. Mettant donc à l'écart les nomenclatures de toutes espèces que j'expliquais avec beaucoup de peine et fort peu de succès, je m'occupai dès-lors à faire porter par mes élèves un nombre considérable de jugements sur les objets dont nous étions entourés. A mesure, je leur en offrais le tableau exact et fidèle dans autant de propositions énonciatives. L'examen d'une série de jugements portés sur un même objet, amenait les élèves à reconnaître le sujet de la proposition; l'examen d'une même modification affirmée successivement de plusieurs substances, achevait de les fixer sur le rôle de l'attribut; enfin des affirmations positives et négatives, mises en regard, les mettaient dans la nécessité de reconnaître les mots destinés à l'expression du oui et du non de l'esprit.

Ainsi, je me trouvai avoir substitué l'étude de la phrase à celle des mots isolés. Les progrès que firent mes pauvres muets, leur inspirèrent une ardeur inconnue jusqu'alors. Encouragé par ces premiers essais, je formai la résolution d'opérer une réforme complète.

. . . . . .

Afin de ne pas me mettre au-dessus de la portée des sourds-muets, et pour ne pas risquer de retenir mal-à-propos leur intelligence dans une sphère de connaissances dont elle peut avoir franchi les limites, je leur fais contracter l'habitude de me demander l'expression des idées qu'ils ont acquises. Eh bien, M. le comte, au lieu de demander l'expression d'une idée unique, les élèves font toujours le tableau d'une pensée entière: quelquefois, c'est avec le désir que je leur donne l'analyse complète de cette pensée; plus souvent, c'est dans l'intention d'obtenir l'expression d'une idée principale qu'ils ne sauraient autrement rendre d'une manière intelligible. Heureux instinct, qui nous avertit de ne pas démembrer la machine pour en expliquer les rouages! Ils reçoivent leur explication de leurs propositions et de leurs rapports avec les parties qui les avoisinent. S'il arrive qu'un élève fasse un signe isolé, ce signe est pour lui vide de sens; ses jeunes émules s'empressent de lui en donner l'explication, en le faisant entrer dans la construction d'une phrase gesticulée.

Dans le commencement, les élèves sont tout étonnés de voir exprimer, ou pour dire juste, consigner une longue pantomime en un seul mot. Quelquefois aussi, ils témoignent une grande surprise en voyant une idée, pour eux unique, rendue par une longue périphrase. L'analyse de ces sortes d'impressions nous conduit à la compréhension des termes exprimant des idées collectives et des idées abstraites.

Ces observations faites et entr'éprouvées à diverses reprises, viennent si bien à l'appui de votre théorie, que je n'ai pu résister au plaisir de vous les communiquer .....

LETTRES DE Mme TUCKFIELD.

(PREMIÈRE SUITE.)

TROISIÈME LETTRE.

Quoique, dans ma dernière lettre, j'aie commencé à vous donner des notions sur les moyens d'apprendre les lettres à votre enfant, je ne pense pas toutefois que vous ayiez abandonné les signes pour converser avec lui, car ils seront plus utiles pour vous, peut-être, et même plus amusants que toute autre manière de converser: ainsi je vais vous écrire aujourd'hui quelques mots de plus à cet égard.

J'espère que vous n'avez pas oublié d'être toujours aussi plein de vie et de gaieté que possible avec lui. Comme il ne peut pas faire usage de ses pauvres et sourdes oreilles, il faut l'exciter à faire le plus d'usage possible de ses mains et de ses yeux, et lui faire regarder les objets, les palper, et les observer. Si vous pouvez vous procurer quelques dessins de différents métiers, je pense que vous vous en servirez très-avantageusement; si votre enfant est en âge, pour lui faire entendre à quoi les différents artisans s'occupent et quels sont les outils dont ils se servent: en passant par la boutique d'un charpentier, d'un cordonnier, d'un boucher ou d'un boulanger, arrêtez-le, faites-lui considérer les outils et voir la manière dont on s'en sert; il vous fera des signes comme si lui-même était à la besogne et ces signes équivaudront à la prononciation des mots charpentier, cordonnier et ainsi de suite. Quelquefois faites qu'il se compare lui-même avec d'autres enfants,

ou ces enfants entre eux, qu'il voye lequel est grand, lequel est petit, beau ou laid; montrez-lui qu'ils ont tous deux yeux, des sourcils, des paupières, une bouche, une lèvre supérieure, une lèvre inférieure, un grand nombre de dents, deux mains, un pouce à chaque main; montrez-lui les articulations, les ongles etc.

Quand vous emmenez votre enfant dans les champs, faites-lui remarquer les brebis, les vaches, l'herbe, le blé. Montrez-lui comment le faucheur coupe le blé mûr, comment l'ouvrier doit le battre, et le meunier le moudre. Si vous avez quelques dessins de ces ouvrages, vous pouvez-les lui montrer. Quand il verra comment la farine est pétrie en pain, comment la pâte est cuite dans le four, il inventera des signes pour exprimer tout cela. De la même manière, quand vous lui montrez un mouton, vous pouvez l'entretenir sur la manière de tondre la laine, et lui montrer que quelques-uns de ses vêtements en sont faits. Je vous conseille de faire exécuter aussitôt que possible, à votre enfant quelque signe de gratitude pour vous et pour tous ceux qui lui font quelque bien, tel qu'un salut, une révérence, un baisemain, comme s'il disait « je vous remercie. » En recevant sa nourriture, ses habits, ou toute autre chose dont il a besoin, qu'il fasse aussi quelque signe de politesse comme en joignant les deux mains, quand il vous demande ce dont il a besoin, ce sera comme s'il vous disait « je vous en prie » ou « s'il vous plait, » car vous ne pouvez lui apprendre trop tôt à être poli et reconnaissant.

Je ne puis pas oublier ma promesse de vous dire encore un mot sur la manière d'apprendre les lettres à votre enfant, tout en lui apprenant à caser ensemble les lettres de l'alphabet, je vous conseille de lui faire regarder vos

lèvres et palper votre gosier, pendant que vous prononcez la lettre. Qu'il essaie de la prononcer lui-même, car c'est par cette méthode que plusieurs sourds-muets ont appris à parler assez bien pour être compris. Ayez soin d'articuler la lettre *c* dure comme le *k* (1), ainsi qu'elle est prononcée dans *cas*, *cœur*, *corne*, et la lettre *g* de la même manière que dans *gosier*, *grand*, *gros*.

Lorsqu'il connait les lettres, et qu'il sait les former avec les doigts, montrez-lui à écrire ces lettres, à les copier sur une ardoise, et à faire, au moyen de ses doigts, le signe propre de chaque lettre qu'il écrit.

Il faudra lui apprendre après cela quelques petits mots, comme *chien*, *chat*, *enfant*, de cette manière: — Montrez-lui d'abord un chat, ensuite montrez-lui le mot *chat*, indiquez le chat et puis le mot, et s'il connaît quelque signe pour un chat, faites ce signe, lui montrant de nouveau le mot jusqu'à ce qu'il comprenne que ce mot est un autre signe qui figure chat. Alors épelez *chat* au moyen de vos doigts et montrez-lui encore le chat.

Faites venir quelque enfant qui sache lire, et montrez lui le mot *chat* et lorsque cet enfant courra vous chercher le chat, votre petit sourd-muet comprendra que c'est le nom du chat que vous avez écrit. C'est-là une manière très-amusante et très-facile d'instruire, mais il ne faut pas que je vous en dise davantage aujourd'hui; vous penserez sans doute que ma lettre est déjà trop longue.

Je suis votre véritable ami. D. D.

---

(1) Et de ne jamais montrer la prononciation des consonnes sans y joindre une voyelle, mais de dire *ca*, *ka*, *ge*, *gi*, *go* etc.

NOTE DU TRAD.

QUATRIÈME LETTRE.

Mon excellent Ami.

J'espère que déjà votre enfant sourd-muet a appris l'alphabet manuel, et qu'il sait écrire les lettres sur une ardoise; je voudrais que vous missiez son habilité dans les lettres à l'épreuve. Quand vous avez un moment de loisir, éprouvez-le de la manière suivante : donnez-lui son ardoise et sa touche, en lui faisant signe d'écrire, ensuite montrez-lui quelque lettre au moyen des doigts et voyez s'il sait écrire immédiatement la lettre sur l'ardoise; sans doute vous avez déjà pu lui apprendre à écrire sur l'ardoise quelques petits mots, tels que *chat, chien, balle, chapeau, boite* etc.; vous aurez trouvé aussi qu'il désire en apprendre davantage, et que quelquefois il vous apporte l'ardoise, et vous montre du doigt la chose dont il voudrait connaître le nom et en vous invitant à l'écrire.

Si tel est le cas, rendez-vous toujours à ses désirs, et écrivez les mots les plus faciles qu'il a besoin d'apprendre; s'il n'en est pas ainsi, ne vous découragez pas, car il en est des enfants sourds-muets comme de tous les autres, ils ont des dispositions bien différentes, et ceux qui d'abord avancent très lentement, feront assez de progrès dans la suite, si on les instruit avec patience et douceur. Ainsi, ne vous hâtez pas, mais avancez lentement. Je vous conseille de vous procurer un petit cahier et, dèsqu'il lui prend envie d'apprendre un mot que vous pouvez lui faire connaître, commencez par le former au moyen des doigts, ensuite écrivez-le aussi nettement que possible dans le petit cahier, avec une

plume et de l'encre. Chaque soir faites-lui relire les nouveaux mots qui ont été écrits dans son livre pendant la journée, et à la fin de chaque semaine voyez s'il a retenu tous les mots qui se trouvent dans le cahier, et s'il peut vous montrer, sans se tromper, les objets dont il lit les noms, ou, si ces objets ne sont pas à portée, s'il sait faire du moins le signe qui les représente. Prenez garde qu'il n'épelle jamais un mot, sans vous faire comprendre qu'il connaît en la signification. —

Je vous envoie avec cette lettre une liste de mots que vous devez lui transcrire (1), procédez régulièrement, que vos leçons soient courtes; quatre, cinq, ou six mots à la fois suffisent, afin qu'il puisse fixer son attention sur eux et les imprimer facilement dans sa mémoire. Si votre enfant sourd-muet a un frère ou une sœur, qui apprennent l'écriture à l'école, ils pourraient aisément s'occuper de lui montrer à copier ces mots sur une ardoise et puis dans le cahier. Avant d'aller au lit que quelqu'un lui fasse relire les mots quil a écrits pendant la journée, et former les signes qui les représentent. Tâchez également de les lui faire articuler aussi bien que possible, de la manière que je vous ai indiquée.

Les signes pour les différentes parties du corps, telles que les yeux, le nez, la main, etc. consisteront tout uniment à les toucher, ou à les montrer du doigt chez

---

(1) Cette liste contient d'abord les mots :

Homme, femme, garçon, fille; puis les principales parties du corps, et les noms des habits. Ensuite la maison et ses parties, les noms des meubles, des aliments, des boissons communes, et des petits instruments dont on se sert pour les ouvrages journaliers, enfin les noms de quelques animaux. Je crois qu'il est inutile de traduire les signes qu'on a joint à tous ces mots puisqu'il est plus aisé et plus simple de montrer les objets mêmes, ou de voir comment le sourd-muet exprime ces choses par des signes et de les recevoir de lui.

une autre personne. Il en est de même pour les habits, les meubles et tout ce qui se rencontre dans le ménage. Je vous ai parlé de quelques autres signes dans mes précédentes lettres, comme pour soleil, feu, cheval, vâche, arbre. Mais j'ose le dire, vous et l'enfant vous aurez bientôt imaginé tous ceux que vous désirez trouver, car j'ai expérimenté souvent que les parents des sourds-muets pouvaient beaucoup mieux m'enseigner les signes que je n'aurais pu le faire à leur égard. Cependant s'il s'en trouve quelques-uns à l'égard desquels vous vous perdez, j'ai joint à quelques mots, une description des signes dont je me sers dans mon école.

J'espère que vous avez pu vous procurer une collection de dessins d'animaux et d'autres objets, ce qui vous sera éminemment utile pour faire connaître la signification des mots. Vous trouverez, je n'en doute pas, que votre enfant aimera bientôt à apprendre les mots père, mère, frère, sœur et à y joindre les prénoms. Père, Jean De Bel; mère, Thérèse De Mol; frère, Pierre De Bel; sœur, Marie De Bel. Il aimera également à apprendre les noms de ses compagnons de jeu et comprendra bientôt que tous les membres d'une seule famille ont le même nom, mais un prénom différent.

Je vous enverrai dans ma prochaine lettre une autre liste de mots et dans peu de temps nous introduirons dans l'enseignement de petites sentences; mais soyons toujours prudents et ne marchons pas trop vite.

A présent je veux vous faire connaître quelques signes pour lui expliquer le sens des mots *aujourd'hui, hier, demain.* Pour le mot *hier,* je pose la tête sur le plat de la main comme si je dormais, et ensuite je rejette la main par dessus les épaules. Pour le mot *aujourd'hui,* je fais le signe d'être éveillé et vivant et au milieu de la clarté

du jour, et alors je fixe pour un moment mon doigt perpendiculairement sur une table, ou sur ma main gauche, comme si je voulais faire un point.

Pour le mot *demain*, je fais le même signe de *dormir* comme pour le mot *hier*, mais au lieu de rejetter la main par dessus les épaules je la jette tout droit devant moi.

De cette manière, vous pourrez vous entretenir avec votre enfant de ce qui est passé, présent ou futur. Et je crois que le meilleur moyen de lui faire comprendre exactement ces signes est de les joindre à une chose qu'il sait être arrivée hier, ou qui arrive à l'instant, ou qui ne se fera qu'après. Ainsi : *Pierre a cassé hier le verre.* Montrez *Pierre*, faites le signe de *casser* un verre et puis le signe de *hier*.

Pierre pleure aujourd'hui; montrez *Pierre*, faites le signe de *pleurer* en imitant les grimaces de celui qui pleure et en montrant le mouvement des pleurs qui tombent des yeux sur les joues etc.

Nous irons demain à l'église (supposez qu'il soit samedi, sinon vous prendrez un autre exemple). Faites le signe de *nous* en montrant tous ceux qui sont présents, non pas en les fixant un à un comme si vous les comptiez ; mais en les rassemblant par une ronde faite bien vite avec la main, ensuite le signe d'église, en joignant les mains comme si vous priiez et en faisant semblant de regarder une haute tour, puis le signe de *demain* (1).

Je vous en dirai davantage dans ma prochaine lettre.

---

(1) Pour expliquer la valeur de ces différents mots, on peut, on doit même d'abord se servir de signes; mais le mot une fois compris, on aura soin de faire un usage constant du mot même, afin d'habituer le sourd-muet à penser avec la langue. NOTE DU TRAD.

Ne vous découragez pas cependant, si vous n'avez pas encore pu mettre en pratique tout ce que je vous ai dit, mais continuez à enseigner à votre enfant la liste de mots que je vous ai envoyée et il sera bien avancé s'il les comprend avant le mois prochain.

Je suis votre sincère ami,

D. D.

ESCUELA ESPAÑOLA DE SURDOMUDOS, Ó ARTE PARA ENSEÑARLES A ESCRIBIR Y HABLAR EL IDIOMA ESPAÑOLA. OBRA DEL ABATE D. LORENZO HERVAS Y PANDURO, SOCIO DE LA REAL ACADEMIA DE LAS CIENCIAS Y ANTIGÜEDADES DE DUBLIN, Y DE LA ETRUSCA DE CORTONA (1).

(*École espagnole des sourds-muets ou l'art de leur apprendre à écrire et à parler l'idiôme espagnol. Par l'abbé Laurent Hervas et Panduro, membre de l'académie royale des sciences et des anliquités de Dublin, etc.*)

Cet ouvrage remarquable est presque inconnu; l'historien de l'art d'instruire les sourds-muets, M. De Gérando dans son ouvrage « de l'éducation des sourds-muets de naissance » n'en parle pas. Mr Guyot dans sa liste systématique des ouvrages sur les sourds-muets et leur instruction (2) ne les mentionne pas non plus. Petschke ne l'a pas connu, il n'en fait pas mention dans ses

---

(1) Deux vol. in-4°. *Con licencia.* Madrid, *en la imprenta real*, 1795.

(2) Systematisch gerangschikte lyst der werken en geschriften over doof-stommen en onderwys aan doof-stommen etc. Groeningen, 1824.

remarques sur un ouvrage de Guillaume Kerger contenant les titres des livres publiés sur cet art (1).

Son nom ne se trouve ni dans Feller, ni dans la Biographie universelle.

Dans une note imprimée sur le revers du titre, je trouve que Laurent Hervas est né à Horcaje, village noble de la Marche Lamitane, l'année 1735. Étant devenu jésuite, il fut déporté en Italie, l'an 1767, avec tous ceux de son ordre, et commença à publier en italien à Cesène dès 1778 une série d'ouvrages, la plupart faisant partie de son *Idea dell' universo*. Le docteur Wiseman dans ses *Lectures on the connexion between science and revealed religion* (2), donne une liste de la plupart des ouvrages de ce jésuite, mais sans mentionner celui qui m'occupe. Il parle d'Hervas avec beaucoup d'estime, il dépassa de beaucoup, dit-il, tous ses dévanciers, dans ses recherches laborieuses sur les langues.

L'ouvrage est dédié à son excellence Don Joachim Laurent Ponce de Léon et Baeza grand d'Espagne de première classe. Car, dit-il, « l'honneur qui résulte de l'invention de l'art d'instruire les sourds-muets appartient à l'Espagne et surtout à votre excellente famille dont le religieux bénédictin, frère Pierre Ponce de Léon, fut un membre. »

Je propose l'instruction des sourds-muets, dit-il dans son introduction, à l'humanité de la société civile et à la charité du peuple chrétien, je tache d'y exciter le zèle des personnes compatissantes, l'attention de ceux qui

---

(1) *Litteratur zu einer geschichte des taubstummen unterrichts*, dans *M. George Raphel's kunst taube und stumme reden zu lehren*. Leipzig, 1801.

(2) Lecture *the first*.

ignorent et la curiosité des savants. Si je me contentais d'écrire ce qu'exige la précise instruction de ces infortunés, mon ouvrage ne serait lu que par le petit nombre de personnes qui ont reçu la vocation et accepté la charge de les instruire et tous les autres resteraient dans la même ignorance qui a regné jusqu'a présent sur l'importance trop peu appréciée, sur l'obligation méconnue d'instruire les sourds-muets et sur la facilité de cette instruction. L'ouvrage est divisé en cinq parties, dans la première partie, il considère son sujet philosophiquement et traite de l'état moral et intellectuel du sourd-muet avant son instruction. La seconde partie contient l'histoire de l'art. Il donne une notice de ceux qui l'ont inventé ou qui se sont occupés avec succès à instruire les sourds-muets et de ceux qui ont écrit sur cette matière, en expliquant les diverses méthodes qu'ils ont proposées pour l'instruction des sourds-muets: cette partie contient des recherches très-importantes. Dans la troisième partie il expose la méthode pratique de leur enseigner la langue. Dans la quatrième partie il décrit les moyens de leur apprendre à parler. La cinquième contient un essai pour leur enseigner, dit-il, les idées métaphysiques et la doctrine civile et morale. Après cet essai se trouve un catéchisme de la doctrine chrétienne, qui est divisé en quatre dialogues; le quatrième contient la doctrine chrétienne, les trois autres dialogues sont une espèce d'introduction. C'est le premier de ces dialogues dont je publie ici une traduction.

Je reviendrai sur cet ouvrage. Je donnerai une analyse des opinions de Hervas, je recueillerai dans la partie historique tout ce qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. De Gérando.

CATÉCHISME

DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE,

POUR

L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS,

Divisé en quatre dialogues, dont le quatrième contient la Doctrine chrétienne, et dont les trois premiers sont une introduction à cette même Doctrine.

INTRODUCTION A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

DIALOGUE PREMIER.

IDÉE DE DIEU ET DE SES PRINCIPAUX ATTRIBUTS.

LE MAÎTRE. Quel âge as-tu?

LE DISCIPLE. J'ai six ans.

M. Vivais-tu, douze ans passés?

D. Non, Monsieur, alors je ne vivais pas.

M. Qu'étais-tu, il y a douze ans?

D. Je ne sais ce que j'étais alors : car je n'étais pas né encore.

M. Moi je te dirai ce que tu étais avant de naître.

D. Je t'entendrai avec plaisir.

M. Avant ta naissance tu étais dans le sein de ta mère. Dans ce sein se forma ton corps; Dieu lui donna une âme. Dieu fit de rien cette âme : c'est-à-dire qu'il la créa : car créer une chose, c'est la faire de

rien. Sais-tu combien de temps tu demeuras dans le sein de ta mère?

D. Je ne le sais pas, je désire le savoir.

M. Il n'arrive à personne de rester dix mois dans le sein de sa mère: c'est pourquoi tu n'as pu y rester que neuf mois et quelques jours. Qu'étais-tu avant que Dieu créât ton âme ou formât ton corps dans le sein de ta mère?

D. Je ne sais ce que j'étais alors.

M. Tu n'étais rien alors : tu étais ce que vaut un zéro. Sais-tu ce que vaut un zéro?

D. Oui Monsieur, je le sais.

M. Que valent ces zéros 000?

D. Ils ne valent rien.

M. Mets l'unité devant les zéros, de cette manière 1000. Que vaut cette quantité numérique?

D. Elle vaut mille.

M. Les zéros ne valent rien par eux-mêmes: pareillement tu ne valais rien, et tu n'étais rien avant que Dieu créât ton âme, et formât ton corps. Est-tu rien encore?

D. Non Monsieur: à présent je suis quelque chose.

M. Autrefois tu n'étais rien: à présent tu es quelque chose; parce que Dieu t'a créé. Ces zéros 000 ne valent rien: mais les zéros de cette quantité 1000 valent quelque chose: puisque ces chiffres réunis valent mille.

D. C'est ainsi: autrefois je n'étais rien: à présent, je suis quelque chose.

M. Quand ton aïeul naquit, ton père était un zéro; il n'était rien, puisqu'il ne vint au monde que vingt ans après ton aïeul.

D. Certainement mon père était un zéro: il n'était rien

quand mon aïeul vint au monde, car alors mon père ne vivait pas.

M. Qui est-ce qui te tira du zéro, ou qui te tira du néant?

D. Dieu me tira du zéro: Dieu me tira du néant.

M. Qui est-ce qui tira du zéro ton père, ta mère, ton aïeul etc?

D. Dieu les tira du zéro: Dieu les tira du néant.

M. Dieu aussi tira du zéro, ou du néant tous les hommes, tous les animaux, toutes les plantes, la terre, le feu, l'air, les cieux, et toutes les choses que tu vois, et tout ce qui existe et n'est pas Dieu lui-même.

D. Tout cela est certain: je connais tout cela: je sais qu'il en doit être ainsi, Dieu tira du néant toutes les choses que je vois; toutes les choses qui sont hors de Dieu.

M. Toutes les choses que Dieu tira du néant, on les appelle ses créatures: tu es sa créature: tous les hommes, tous les animaux, tous ce que tu vois, toutes les choses, hormis Dieu, sont des créatures que Dieu tira du néant: c'est Dieu qui les tira du néant: c'est Dieu qui les a créés.

D. Je comprends ce que tu me dis: je sais que tout cela est certain et véritable. Dieu est créateur: nous sommes ses créatures.

M. Voici un peu de pâte de gypse: mets-la dans ce moule, et tu verras quelle forme on lui fait prendre à l'aide de ce moule.

D. Voilà que j'ai mis la pâte dans le moule. Que dois-je faire maintenant?

M. Retire-la, fais attention à sa forme: et dis-moi quelle forme elle a prise.

D. Sa forme est celle d'un petit enfant.

M. Est-ce que tu as fait ce petit enfant? Est-ce que l'as créé? Fais-tu des créatures comme Dieu?

D. Je ne fais rien de tout cela, moi.

M. Tu as bien répondu. Par le moyen du moule tu as seulement changé la forme de la pâte. Avec tes mains, ou à l'aide du moule, tu pourras lui donner des formes différentes, mais tu ne tires rien du néant, tu ne crées rien, tu ne peux rien créer.

D. Tout ce que tu dis est certain.

M. Les hommes font des maisons, des portes, des tables, des statues, des tableaux, etc. Ils ne créent rien, seulement ils changent les formes des choses, ils ne sont pas créateurs, ils font seulement prendre aux choses une forme différente de celle qu'elles avaient.

D. C'est ainsi, je le comprends et j'admets comme certain et véritable tout ce que vous me dites.

M. Quand tu écris, tu formes des lettres, ces lettres sont l'encre qui se répand sur le papier en y laissant quelques espaces clairs. Ces lettres que tu vois, sont la même encre qui se trouvait auparavant dans l'encrier, c'est toi qui les as formées en distribuant l'encre à l'aide de la plume. La statue de bois que voilà, était un arbre, l'arbre renfermait la statue: la statue auparavant était arbre; quand elle avait tout le bois qui à présent lui manque. Si tu pouvais l'entourer encore du bois dont on l'a dépouillé, tu la verrais apparaître derechef sous la forme d'un arbre.

D. Je comprends que les hommes ne peuvent donner aux choses qu'une forme quelconque, en décomposant leurs parties ou en y ajoutant d'autres, en les

fondant, en les emplissant, ou par le seul déplacement de ces choses mêmes.

M. Dans les champs tu vois naître les plantes; tu en vois sortir les feuilles et les fruits. Comment cela se fait-il?

D. Je ne le sais pas.

M. Je vais te l'expliquer clairement. Meus tes pieds, tes mains, ta tête et ton corps.

D. J'ai mu mes pieds, mes mains, ma tête et mon corps.

M. Pour faire ces movements ta volonté a-t-elle suffi?

D. Oui, j'ai fait ces mouvements parceque j'ai voulu.

M. Ainsi la terre en obéissant à la volonté de Dieu, produit les plantes, et fait que ces plantes produisent à leur tour des feuilles et des fruits. Ainsi l'air, obéissant à la volonté de Dieu, fait souffler l'aquilon ou le zéphyr, et amène les différentes saisons. Ainsi le soleil, obéissant à la volonté de Dieu se meut toujours dans le ciel. Ainsi toutes les choses, obéissant à la volonté de Dieu, font ce que Dieu veut qu'elles fassent. Si Dieu cessait de le vouloir ainsi, la terre ne produirait plus rien: l'air et le soleil resteraient immobiles, et le vent n'agiterait plus le feuillage des arbres.

Tu vis parceque Dieu veut que tu vives: si cette volonté de Dieu venait à cesser, tu mourrais incontinent. Tu meus tes pieds, tes mains et ton corps par ta seule volonté: de même tout ce qui vit, et tout ce qui existe dans ce monde, vit et existe parce que Dieu veut. Si Dieu cessait de le vouloir ainsi, tout serait réduit au néant.

D. Je comprends que toutes les créatures dépendent de la volonté de Dieu.

M. Si la volonté de Dieu venait à cesser, toutes aussitôt

retomberaient dans le néant d'où elles sortirent. Sais-tu comment toutes les creatures pourraient facilement retomber dans le néant? Je te l'expliquerai clairement. Voici ce nombre : 10000000000000000000 etc. Qu'est-ce que ce nombre exprime?

D. Il exprime des millions de milliards etc.

M. De ce nombre si grand ôte-moi l'unité qui est le premier nombre.

D. J'en ai ôté l'unité.

M. Qu'as-tu ôté, et le nombre restant qu'exprime-t-il?

D. J'ai ôté ceci :

0000000000000000000 etc.

Tout cela n'exprime rien.

M. En ôtant l'unité du nombre si grand de milliards de millions, tu as réduit tous les millions à rien. Dieu peut plus facilement réduire à rien toutes les choses créées. Si Dieu veut qu'elles n'existent pas plus longtemps; aussitôt, en moins d'un clin d'œil, toutes les choses créées, obéissant à la volonté Divine, retourneront dans le néant, d'où elles sortirent par ordre de la même volonté.

D. Je comprends que toutes les créatures existent par la volonté de Dieu, et que par la même volonté elles peuvent se réduire à rien.

M. Voici une chandelle allumée, prends cette chandelle-là et allume-la à la chandelle qui est allumée.

D. J'ai allumé la chandelle que vous m'avez donnée.

M. Tu as allumé tte chandelle, la lumière qui brille, à présent ne s'y trouvait pas tout-à-l'heure. Rien qui ressemble à la lumière ne se voyait auparavant dans ta chandelle. La lumière de ces deux chandelles éclaire toute la chambre, on voit la lumière sur tous

les murs. Maintenant, d'un seul souffle, éteins la lumière des deux chandelles.

D. J'ai éteint la lumière : à présent nous nous trouvons dans l'obscurité.

M. Tu as allumé ta chandelle, tu as pu y voir une lumière qui ne s'y trouvait point auparavant ; de même tu vois à présent dans le monde des objets sans nombre qui n'y étaient point avant que Dieu les eût créés.

Tu as éteint la lumière des deux chandelles ; cette lumière n'existe plus, elle est comme le néant, de cette même manière toutes les choses que tu vois, se réduiraient au néant, si Dieu voulait qu'elles n'existassent point. Dieu, par sa seule volonté, a créé toutes ces choses, et Dieu les détruira, quand il lui plaît. Si tu fais voir la lumière dans ta chandelle, et si tu la fais disparaître par un souffle de ta bouche, Dieu aussi par sa volonté fait que les créatures existent, et qu'elles cessent d'exister.

Tu n'as pas créé la lumière de ta chandelle allumée, tu as fait seulement que la lumière de ma chandelle se communiquât à ta chandelle, et de cette manière le feu qui restait caché dans ta chandelle, se fit visible. Ce feu, par l'effet de ton souffle, cessa d'être visible. Par conséquent tu n'as pas réduit à rien la lumière de la chandelle, pas plus que tu ne l'as créé, mais Dieu crée les choses de rien, lorsqu'il lui plaît, et il les réduit à rien, quand il veut.

D. Je comprends que Dieu a créé toutes les créatures, par sa seule volonté, que par sa volonté seule il les conserve, et que, par sa seule volonté encore, il peut les annihiler.

M. Commences-tu à connaître que Dieu est le créateur de toutes choses, et qu'il peut faire tout ce qui lui plaît? Dieu seul est créateur, lui seul, il peut tout, sa volonté est toute-puissante, par elle il fait tout ce qu'il veut.

Si tu veux mouvoir la main, la tête, les lèvres, la langue etc. tu meus ces parties du corps parceque tu veux, de même si Dieu veut créer quelque chose, il peut la créer et la conserver par son seul vouloir. C'est par sa volonté qu'il nous créa, c'est par sa volonté qu'il nous conserve : Dieu est notre créateur, notre conservateur, et notre maître : il est infiniment bon, juste et sage. Il est présent partout, il sait tout, il a tout créé et conserve toutes choses.

Ton âme est dans tes pieds, dans tes mains et dans tout ton corps; par cette raison, si je touche tes pieds ou tes mains etc. aussitôt ton âme sent que je te touche, et de même que ton âme demeure dans toutes les parties de ton corps, Dieu se trouve dans toutes les parties de l'univers.

Si tu meus tes lèvres etc., lors même que tu ne les vois pas, tu sais qu'elles se meuvent: ainsi Dieu sait ce que tu penses, il sait ce que pensent tous les hommes, il sait ce qui se fait ou ce qui arrive dans toute l'étendue du monde.

Dieu est tout ce que je viens de dire, et il est infiniment plus que je ne pourrais dire.

D. Je reconnais que Dieu est tout ce que vous me dites, et beaucoup plus que vous ne dites.

M. Quand tu as quelque chose, tu dis que cette chose est tienne. Quand tu écris une lettre, tu dis que cette lettre est tienne.

D. C'est vrai, ce que j'ai ou ce que j'ai fait, je dis que c'est le mien.

M. Dieu t'a créé, il m'a créé, moi aussi, et tous les hommes, et toutes les choses; par conséquent, toutes choses viennent de Dieu, aucune chose n'est la nôtre: toutes choses sont de Dieu, qui les a créées. Nous sommes de Dieu, qui nous a créés.

D. C'est cela, Dieu nous a créés tous, par conséquent, nous sommes tous l'œuvre de Dieu.

M. Dieu est ton souverain, ton seigneur et ton maître, parceque tu es sa créature. C'est Dieu qui t'a créé, tu es l'œuvre de Dieu.

D. Je le confesse, Dieu est mon souverain, mon seigneur et mon maître, moi je suis sa créature.

M. Quelque chose t'appartient, cette chose restera partout où tu l'auras placée: elle doit y rester, parceque tu es le maître de cette chose; et tu veux qu'elle reste là. Par conséquent, toi, qui es l'œuvre de Dieu, tu dois faire ce que Dieu veut, tu dois faire ce que Dieu t'ordonne.

D. Vous dites bien, je suis la chose de Dieu, je lui appartiens sous tous les rapports, je dois faire tout ce qu'il m'ordonne.

M. Dieu t'ordonne d'être bon. Si tu l'es, tu feras ce que Dieu t'ordonne, et ce qu'il a droit de t'ordonner, puisqu'il est ton souverain, ton seigneur et ton maître. Feras-tu ce que Dieu t'ordonne? Lui obéiras-tu? N'est-il pas juste que tu lui obéisses?

D. Je serai bon, je ferai tout ce que Dieu me commande, Dieu est mon souverain, je suis son serviteur, je suis sa créature. A Dieu il appartient de commander, et c'est mon devoir, à moi, de lui obéir et de le servir.

M. Quand Dieu ne t'ordonnerait pas d'être bon, tu devrais pourtant l'être. Tu veux que tous soient bons envers Dieu et envers tout le monde.

D. Oui, je dois être bon.

M. Tu sais déjà que Dieu est notre créateur, qu'il est tout-puissant, qu'il est infiniment sage, juste et miséricordieux. Dieu connaît toutes choses, et toutes il les conserve et les gouverne. Tu sais que Dieu est notre souverain, notre maître et seigneur, qu'il nous ordonne d'être bons, que nous devons lui obéir, et le servir en tout temps.

Dis-moi maintenant, Dieu, qui est-il?

D. Je ne saurais dire qui il est.

M. Moi je te le dirai : Dieu n'est pas la terre que tu foules aux pieds : Dieu n'est pas l'eau que tu bois : Dieu n'est pas l'air que tu respires : Dieu n'est pas le feu, que tu vois luire et bruler : Dieu n'est pas ce que tu vois dans ce qu'on appelle terre, eau, air, feu et ciel, car toutes ces choses ont été créées de Dieu lui-même : Dieu n'est pas homme, puisque tous les hommes ont été, sont et seront créés par lui. Dieu est une chose, qui n'est pas homme, ni rien de tout ce que tu vois, ni de tout ce que tu peux penser. Dieu est une chose invisible, et incompréhensible. Il a créé de rien toutes les choses, il les conserve et les gouverne. Dieu est le souverain, le seigneur et le maître de toutes choses. Il est infini et tout. Il connaît tout ; il est présent partout, il n'y a rien dans l'univers qui puisse se cacher à ses regards, rien qui ne soit l'œuvre de ses mains, rien qui ne dépende de sa volonté.

Tout ce que Dieu fait est bon, saint et parfait. Nous, nous faisons des choses mauvaises : Dieu ne

peut rien faire de mauvais. Toutes les choses que Dieu fait sont bonnes.

Tu viens d'entendre ce que Dieu n'est pas; mais je ne t'ai pas dit, et je ne puis te dire tout ce que Dieu est: car Dieu ne serait pas infini dans toutes ses perfections, si moi je te pouvais dire ou expliquer les perfections de Dieu. Nous pouvons seulement concevoir des choses finies, et Dieu est infini dans tous ses attributs.

D. J'avoue que je ne puis comprendre ce que Dieu est, mais je sais que Dieu est incompréhensible.

M. Tu as dit très-bien. Aucune créature raisonnable ne comprend ce que c'est que Dieu, mais on peut savoir que Dieu est incompréhensible, parcequ'il est infini: si nous pouvions comprendre Dieu, il ne serait pas infini, mais il serait fini; car tout ce que nous pouvons comprendre, est fini.

D. C'est ainsi, nous ne connaissons pas et nous ne pouvons pas connaître Dieu.

M. Ne dis pas cela, mais dis ainsi: nous connaissons Dieu, mais ne le comprenons point. Tu me connais, moi, mais tu ne me comprends point, parceque tu ne sais pas ce que moi je pense, ce que moi je sais, et tu ignores d'autres choses qui me regardent. Tu me connais parceque tu me vois avec les yeux du corps: de même tu peux connaître Dieu parceque tu le vois avec les yeux de la raison. Par la vue corporelle tu connais que tous les hommes, et tout ce qu'il y a dans le monde, sont des choses créées: si tout ce que tu vois dans le monde a été créé, il doit y avoir un créateur, et ce créateur, c'est Dieu, que tu connais par la raison, bien que tu ne le voies pas avec les yeux du corps, puisqu'il est invisible.

D. J'ai compris ce que vous venez de me dire. J'aurais dû m'exprimer ainsi : Je connais Dieu, mais je ne saurais le comprendre.

M. Tu as dis fort bien. Voici une autre chose que tu dois savoir pour mieux connaître Dieu. Sois attentif.

D. Dites-la ; j'écouterai avec grande attention.

M. Dieu est créateur : mais il n'a été créé par personne. S'il eût été créé, celui qui l'aurait créé serait le véritable Dieu. Dieu est incréé, il est éternel, il a toujours existé, et il existera toujours.

D. Je comprends ce que vous me dites : je comprends que Dieu, créateur de toutes choses, n'a été créé par personne.

M. Dieu est un, il n'y a pas deux, ni trois, ni plusieurs dieux. Dieu a son être seul, être infini et éternel. Mais bien que Dieu soit un et seul, nous disons et nous savons, qu'en Dieu il y a trois personnes, que nous appelons Père, Fils et Saint-Esprit. Ces trois personnes sont distinctes entre elles : mais elles sont un Dieu unique, et seul, et elles s'appellent la Trinité divine : la très-sainte Trinité.

D. Je comprends ce que vous venez de me dire et de m'expliquer

M. Je vais te donner une explication plus claire. Tu es un seul, et cependant tu es trois choses, car tu existes, tu penses, tu veux : ces trois choses sont distinctes, et, malgré cela, toi seul, tu es celui qui existes, celui qui penses, et celui qui veux.

D. Je commence à comprendre ce que vous me dites.

M. Dieu est incompréhensible, tu ne peux comprendre ce que c'est que Dieu : par conséquent, tu ne peux comprendre, comment il y a trois personnes

distinctes en un seul Dieu : il te suffit de savoir qu'il y a ces trois personnes en Dieu.

D. Et comment savez-vous qu'en Dieu il y a trois personnes?

M. Je le sais, parce que le même Dieu l'a dit à tous les hommes.

D. Quand Dieu a-t-il dit ces choses aux hommes?

M. A cette question, je répondrai seulement après que je t'aurai enseigné d'autres choses que tu dois savoir d'abord. Ne laisse pas s'échapper de ta mémoire la demande que tu m'as faite, je la résoudrai quand son tour sera venu.

Vidi, hâc 27 Jan. 1858.

L. VAN DER GHOTE, Lib. cens.

EXTRAIT D'UNE LETTRE SUR LES INSTITUTIONS POUR LES AVEUGLES D'ANGLETERRE.

En attendant que je puisse publier un rapport détaillé sur ces institutions que je viens de visiter, je crois devoir communiquer aux Lecteurs du Sourd-Muet et de l'Aveugle des extraits d'une lettre imprimée dans le *New-Castle Chronicle* du 21 Octobre 1857

M.

Dans tous les âges les aveugles ont été l'objet de la commisération publique, mais il était réservé à notre siècle de bien diriger ces sentiments et de rassembler ces infortunés pour les secourir plus efficacement.

L'origine de ces institutions est récente encore, la première fut érigée à Paris en 1784, une autre à Liverpool en 1791; à Édimbourg et à Bristol en 1793; à Dublin en 1799; à Londres en 1800; à Norwich en 1805; à Molyneux, Dublin en 1815; à Glascow en 1825; et à Belfast en 1835.

Dans ces institutions 550 aveugles reçoivent la nourriture, les vêtements

et des soins constants. Dans la plupart, mais non pas dans toutes (1) on leur apprend un métier. Mais ceux qui se trouvent dans ces asyles ne sont qu'une fraction des aveugles qui se trouvent dans la Grande-Bretagne. Ceux qui sont capables d'en juger pensent que la proportion est de 1 sur 2000 habitants, ce qui nous donne une population de 12,500 aveugles (2), nombre que je crois plutôt au-dessous de la réalité.

Quand on considère que le plus grand nombre appartient à la classe la plus humble de la société, quelle masse de misère et d'ignorance ne nous présentent-ils pas..... Ils méritent qu'on vienne à leur secours et c'est un devoir pour la société de rechercher ce qu'on peut faire pour améliorer leur condition et les relever de leur état de dégradation.

Heureusement ceci n'est plus un problême. Ayant visité cette année les institutions de Londres, d'Edimbourg et de Glascow. J'ai été à même de voir et d'entendre ce qu'on a déjà fait pour les aveugles.....

Londres avec un revenu annuel de 11,988 liv. st. et des biens fonds pour la somme de 66,000 liv. st. n'entretient que 122 élèves et est surpassé de beaucoup par les deux asyles de l'Écosse.

L'asyle d'Edimbourg contient 73 élèves . . . . l'industrie et l'habilité de ces élèves étonne . . . . chacun regarde son occupation comme son amusement et s'ils travaillent pour leur propre intérêt, ils trouvent en même temps leur bonheur dans le travail. . . . .

Par les soins du bienfaisant et courageux John Alston, l'asyle de Glascow est parvenu en peu de temps à occuper une des premières places dans la liste des instituts.

Cet asyle contient 60 élèves (voir ci-après). Le montant de la vente des objets fabriqués en 1836 était de 2514 liv. st. Si on déduit la valeur de la matière première, il y restera une balance de 1517 liv. st. Cette somme divisée entre les élèves et leurs maîtres, donne un revenu de

---

(1) En Angleterre dans tous les asyles, les aveugles apprennent un métier. NOTE DU RED.

(2) Dans un rapport de l'institution de York on calcule avec beaucoup de probabilité que le nombre des aveugles en Angleterre sur une population de 15,000,000, est de 13,590, et M. Thomas Anderson, dans ses *Observations on the employement* etc. *of the blind*, dont je rendrai compte dans le prochain Numéro, porte ce nombre à 28,000 pour toute la Grande-Bretagne; d'autres en admettent 30,000. L'Angleterre n'a pas de statistique officielle. NOTE DU RED.

8 sh. 6 d. par semaine. Ceci prouve clairement qu'un pareil asyle peut être conduit de manière à se supporter lui-même (2).

L'asyle de Glascow est sans contestation, sous le rapport des bâtiments, le plus beau des trois. Bâti sur une éminence, et à deux étages, on y jouit d'un air pur. Surveillé avec des soins paternels par l'infatigable Alston, les élèves semblent jouir de tout ce qui peut alléger leur malheur. Oh! M. c'était délicieux de voir l'expression du bonheur sur leurs visages, quand ils entendirent la voix de leur excellent trésorier. Il paraissait connaître non seulement les noms des élèves mais toute leur famille, et tandis qu'il s'informait comment se portait le père de Pierre et auprès de Walter comment se trouvait sa femme, tandis qu'il exprimait à celui-ci son contentement de le voir rétabli ou qu'il se concertait avec un autre sur son ouvrage, la joie et la reconnaissance rayonnaient sur leurs visages et exprimaient assez clairement que dans Alston ils trouvaient un père et un ami. . . . .

Je suis avec respect.

10 Octobre 1837. DAVID H. WILSON.

INSTITUT DES AVEUGLES DE GLASCOW.

Le rapport suivant, sur l'état actuel de ce remarquable asyle, vient d'être fait par le secrétaire dans une assemblée générale des souscripteurs, tenue le 15 janvier 1838.

I. ÉLÈVES.

Nombre admis depuis l'ouverture de l'asyle. . .		105
Ont quitté la maison	29	
Morts.	12	41
Nombre actuellement dans l'asyle		64

Pendant l'année, huit ont été admis, deux sont morts et deux autres ont quitté la maison; il y a par conséquent cette année quatre élèves de plus que l'année passée.

---

(1) Les aveugles qui sont admis dans un asyle peuvent parvenir à y gagner leur vie, mais ils ne peuvent pas soutenir l'asyle. L'asyle doit se soutenir par ses revenus ordinaires ou extraordinaires.

Note du Red.

II. MÉTIERS.

	CORDERIE.	VANNERIE.	MATELAS.	NATTES.	NATTES EN CORDES.	TISSAGE.	TRICOT, FILET, COUTURE.	TRICOT, FILET.	FILAGE AU ROUET.	TOTAUX.
Hommes. . .	7	7	2	1	1	12				30
Garçons. . .	10	2						8		20
Femmes. . .							3		8	11
Filles							12			12
Portier . . .										1
	17	9	2	1	1	12	15	8	8	74

Il y a donc dans l'atelier 64 aveugles et dix clairvoyants, savoir : quatre hommes, cinq enfants et une femme.

III. VENTE.

Cordes.	*Liv. st.*	438- 9-11
Paniers		333-15- 2
Matelas en crin		153- 5- 0
Du crin préparé		109- 5- 2
Nattes		131- 1-10
(*Rugs*) Nattes en cordes velues.		31- 3- 4
Tricot		110- 3- 5
Des sacs		1134-18- 8
(*Friction mitts*) Des gants en crin pour les frictions.		10- 9- 6
Filets		19- 9- 0
	Liv. st.	2472- 1- 0

Total des ventes de 1836 . *Liv. st.* 2514-15- 2
Total des ventes de 1837 . . . . . 2472- 1- 0

En moins cette année . . . *Liv. st.* 42-14- 2

IV. ARTICLES EN MAGASIN.

Valeur de ces articles:		
Cordes . . . . . *Liv. st.*	119- 4- 4	
Paniers.	27-11- 0	
Nattes	26-10- 6	
Rugs	7-19- 0	
Sacs	410- 3- 7	
Matelas.	4-18- 0	
Articles divers	45- 8- 3	
		641-14- 8
On doit joindre à cela, la valeur des matériaux en main . *Liv. st.*	369- 4- 8	
Créances.	277-15- 2	
		646-19-10
TOTAL . . . . . *Liv. st.*		1288-14- 6

V. ESTIMATION DE LA PRODUCTION.

Montant des ventes pendant l'année . . . . *Liv. st.*	2472- 1- 0
Valeur des produits en magasin	641-14- 8
Liv. st.	3113-15- 8
Valeur des objets en magasin au commencement de l'année	502-18- 5
Valeur des produits de cette année	2610-17- 3
Id. id. de l'année passée.	2756-14-10
En moins.	145-17- 7

VI. REVENUS.

ORDINAIRES.

Rente foncière du cimetière de St-Mungo	150- 0- 0	
Intérêt du capital..	109-17- 6	
Montant de la pension des élèves .	127- 5- 0	
Profit sur les objets manufacturiés.	71-13- 4	
		458-15-10

EXTRAORDINAIRES.

Donations	141-19- 6	
Contributions	289- 1- 0	
		431- 0- 6
Total des revenus. . *Liv. st.*		889-16- 4
Revenus de l'année 1836 . . .		2652-14-11
Moins cette année. . *Liv. st.*		1762-18- 7

VI. DÉPENSES.

1. Dépenses de ménage :		
Provisions ordin. *Liv. st.*	286- 6- 2	
Houille.	31-10- 0	
Chandelles et savon . . .	25-12- 1	
Charges casuelles.	142- 2- 3	
Imprimerie	39- 8- 6	
		524-19- 0
2. Salaires		157- 2- 0
3. Comptes des marchands	199-13-11	
Outils pour l'atelier . . .	18-14- 9	
Ameublement	28- 9- 7	
		246-18- 3
Total des dépenses . *Liv. st.*		928-19- 3
Revenus de l'année		889-16- 4
Mali pour l'année . *Liv. st.*		39- 2-11

VII. FONDS.

Montant des fonds, janvier, 1837 . . . . . *Liv. st.*	3846- 6- 3
Mali de cette année	39- 2-11
Montant des fonds, janvier, 1838 . . . . . *Liv. st.*	3807- 3- 4

Les directeurs de cette année ont rempli les vœux de leurs prédécesseurs, en faisant faire le portrait du trésorier de l'asyle, M. Alston, qui a été mis dans une des salles de l'institut. Ce portrait, un œuvre remarquable de l'art, témoigne de la reconnaissance du public envers M. Alston. Les tendres soins, la sollicitude paternelle de M. Alston méritaient ce témoignage de la part de ses concitoyens.

On a vu par le rapport qu'il y a actuellement 64 aveugles dans l'asyle. Il y a place pour un plus grand nombre, mais avant de pouvoir en admettre encore, les directeurs prennent la liberté de solliciter la faveur du public pour l'achat des articles déjà farbriqués. Ce serait un erreur de croire que les articles sont mis à un prix plus élevé qu'ailleurs; nous concourrons loyalement avec les autres fabricants et nous les offrons au public au même prix et d'une aussi bonne qualité qu'eux. Chacun peut donc contribuer au soutien de cette philanthropique institution sans nuire à ses propres intérêts.

BELISAR ODER ÜBER BLINDE UND BLINDEN-ANSTALTEN. VON AUGUST ZEUNE, GRÜNDER UND VORSTEHER DER BERLINER BLINDEN-ANSTALT.

(*Bélisaire ou les aveugles et les instituts pour leur éducation, par Auguste Zeune, fondateur et directeur de l'institut des aveugles. Berlin*, 1833.)

La première partie de cet ouvrage parut en 1808, la seconde en 1817, et l'auteur publia ces ouvrages ensemble en 1821. Ceci en est une autre édition. Il débute par quelques remarques sur les causes de la cécité. Il fait observer surtout le danger d'exposer les nouveaux-nés trop subitement à la lumière. Les animaux mettent bas leurs petits dans des lieux obscurs, dit-il, ou s'ils sont exposés à être troublés par les hommes ou à être forcés de transporter leurs petits, la prévoyante nature leur a accordé une pellicule qui conserve l'œil. Fort peu, comparativement, naissent aveugles, plusieurs le deviennent par suite de la rougeole et de la fièvre scarlatine; on ne saurait alors avoir trop de soin pour leur ménager l'éclat de la lumière.

Dans les remarques sur les aveugles, il rapporte que le savant voyageur Alexandre Von Humboldt lui a assuré que dans l'Amérique du sud, les hommes de couleur, les nègres et les hommes cuivrés, sont moins sujets à la cécité que les blancs. D. Von Wolmar assure que, en Afrique, il y a cinq fois plus d'aveugles parmi les blancs que parmi les nègres. Il croit qu'il y a en Égypte, entre les 20 et 30 dégrés de latitude, un aveugle sur 100 personnes. Le rapport au Japon, entre le 30 et le 40me dégré, est de 1 sur 300. Dans l'Europe, entre le 40 et 50me, ce rapport est de 1 sur 800. En Danémarck et en Norwège, du 50 au 70me dégré de latitude, il est de 1 sur 1000.

On m'a demandé souvent, dit l'auteur, si les aveugles-nés avaient moins de capacité que ceux qui l'étaient devenu après avoir joui de la vue: et il

répond qu'il est impossible de donner une règle générale. Sans doute, les seconds ont pu acquérir un trésor de connaissances par la vue, mais il est vrai aussi, que la vue n'éveille pas toujours l'intelligence endormie. Voici cependant ce qui est d'une application assez générale; lorsque les enfants, qui sont devenus aveugles dans leur tendre enfance, sont négligés par leurs parents, comme il arrive malheureusement très-souvent, ils restent stupides et perdent toute activité corporelle et intellectuelle; il faut les exercer et on est loin de leur faire du bien en faisant pour eux ce que, par un peu d'habitude, ils pourraient faire eux-mêmes. Il remarque aussi que ceux qui ont un point de vue et qu'il appelle les demi-aveugles, négligent souvent d'exercer la vue de leurs dix yeux (leurs doigts), et leur peu de vue, au lieu de leur être utile, nuit à l'acquisition de l'adresse nécessaire.

L'auteur se propose ensuite une foule de questions curieuses, comme celles-ci : Les aveugles peuvent-ils distinguer les couleurs? et il ne le croit pas. Les aveugles ont-ils des vertiges en tournoyant, et il l'assure. Les aveugles ont-ils des songes, et il dit que ceux qui le nient sont dans l'erreur, ils songent qu'ils jouent, qu'ils courent, qu'ils mangent etc. ils distinguent les objets mais ont l'idée cependant de leur cécité.

Vient ensuite une histoire de l'instruction des aveugles et une description de l'institut de Berlin. M. Haüy, en passant par Berlin avec sa femme, son fils et son disciple, Alexandre Fournier, pour aller à St-Pétersbourg afin d'y établir un institut d'aveugles, jeta les fondements de celui de Berlin. Cet institut contient des internes et des externes et peut en contenir 56. Le cours est de 5 ans; on n'admet que de 9 à 16 ans, et seulement ceux qui sont sains de corps et d'esprit et qui sont pauvres.

Voici l'ordre de la maison. Les aveugles se lèvent en été à 6 heures et en hiver à 7 heures. Il y a de 8 à 12 instruction, vient ensuite le dîner et la récréation, et de 2 à 5 heures il y a encore instruction. Après cela la récréation et des heures de travail, à 7 heures le souper et ils vont se coucher à 10 heures. On entend par instruction, 1° l'apprentissage d'un métier, 2° la musique et enfin l'enseignement primaire.

Tous les métiers ne conviennent pas aux aveugles.

Le tricot est une des occupations les plus utiles.

Le filet est plus facile encore.

Faire des lacets, des franges, filer, coudre sont des occupations plus ou moins utiles.

Tresser des souliers, faire des sangles sont des métiers auxquels on peut les occuper avec utilité.

La vannerie et l'empaillage des chaises ainsique faire des nattes sont des états tout-à-fait à la portée des aveugles de l'un et l'autre sexe.

Les élèves y apprennent aussi à lire, à écrire et à calculer. On leur donne des notions de géométrie et une connaissance plus approfondie de

la géographie. On leur montre l'histoire naturelle qui se rattache si naturellement à la géographie. L'histoire leur est enseignée par des lectures, la grammaire pour la plupart des élèves se borne à celle de la langue allemande, car, dit-il, d'après le poëte Caniz, « un Allemand est assez savant, lorsqu'il comprend sa langue. » Ceux qui présentent des dispositions particulières ont aussi l'occasion d'apprendre des langues anciennes et modernes. La religion leur est également enseignée, mais nous nous souvenons toujours, dit-il, que l'essence du protestantisme consiste à protester contre toute autorité en matière de religion; aussi, dit-il, mon institut, sous ce rapport, est une petite république que le président conserve en ordre, plutôt qu'il ne la régit.

L'auteur a joint à son petit ouvrage des articles de différents auteurs.

Le premier est un extrait de la lettre sur les aveugles par Diderot. Le second et le troisième sont des articles pris dans les *Philosophical transactions* de 1729 et 1774, touchant la cure de deux aveugles. La dernière est surtout intéressante. C'était en présence de toute sa famille et du ministre de l'endroit que l'opération de la cataracte fut faite, aussitôt après, la vue ayant été rétablie, le jeune Grant observa d'abord avec étonnement le chirurgien qui se trouvait devant lui, le toisa de la tête aux pieds et sembla le comparer à lui-même. On avait exigé que tous ceux qui furent présents, resteraient tranquilles, mais la mère ne pouvant plus retenir ses sensations, l'embrassa en s'écriant: Mon fils! mon fils! L'enfant reconnaissant la voix de sa mère, ne pût exprimer que ces mots: « O mon Dieu! êtes-vous ma mère! » et il s'évanouit. La société entière éclata en pleurs et tâcha de le rappeler à lui. Enfin, le jeune Grant revint à lui et dit: « Que m'a-t-on fait? où m'a-t-on conduit? est-ce que c'est ce dont on m'a souvent parlé? est-ce là voir? êtes-vous toujours assez heureux pour vous voir les uns les autres. » Tout ce qu'il rencontra lui faisait peur. — Il demanda combien on pouvait voir? Le cinquième article contient des remarques d'un Américain sur les aveugles en Espagne.

La plupart des mendiants, à Madrid, sont aveugles. Ils vendent des chansons et des N° de loterie. Ils se font distinguer des autres mendiants par leur propreté et ne se couvrent pas de lambeaux pour exciter la pitié. Ils marchent très-vîte par les rues.

Dans les provinces du milieu de l'Espagne, la cécité ne se trouve pas seulement dans la basse classe, mais on voit journellement sur le Paséo des aveugles de la haute classe, se promenant appuyés sur le bras d'un ami. J'attribue cela, dit-il, à la chaleur du soleil et à la nudité du pays. Un auteur l'attribue encore aux fréquentes saignées; aujourd'hui comme aux temps du docteur Sangrado, les saignées font fureur, ainsi que l'atteste la masse de barbiers qui se trouvent dans les rues, tout prêts à vous saigner. Il n'est pas rare d'entendre dire; Pierre se trouvait hier un peu mal, mais après quatre ou cinq saignées il s'est tout-à-fait remis.

197056

Le dernier article contient quelques renseignements sur la cécité en Égypte. Je trouve, dit le docteur Wolmar que, dans l'Égypte et la Mauritanie, les aveugles sont plus communs entre les blancs, qu'entre les noirs, et que, sur 100 personnes, il y a au moins 1 aveugle. Volney, dans son voyage en Syrie et en Égypte, dit que dans les rues du Caire, sur 100 personnes qu'on rencontre, il y a 20 aveugles, 10 borgnes et 20 avec des maladies des yeux. Wolmar attribue cela à l'ardeur du soleil, ainsi qu'à l'opium qu'ils mâchent.

FIN DU TOME PREMIER.

z Vandecasteele-Werbrouck,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

LE BIBLIOLOGUE de la Belgique et du Nord de la F

Livres nouveaux, livres vieux et antiques. E. L

Le *Bibliologue* paraîtra à des époques plus ou moins rapprochées l'abondance des matières: chaque livraison, de 8 ou de 16 in-8°, contiendra, outre des notices et des variétés bibliograp un extrait du catalogue de notre librairie où seront souvent s aux amateurs quelques-uns de ces livres tirés à petit nom devenues rares, quelques-unes de ces bagatelles curieuses recherche leur coûte quelquefois beaucoup de temps et de de

L'exécution de notre dessein, dans lequel n'entre aucun spéculation, est toutefois subordonnée à l'appui que nous e recevoir des personnes qui peuvent prendre intérêt à notre ent Nous plaçons le *Bibliologue* sous le patronage des antiquair archivistes, des bibliothécaires, des curieux, de tous les homm qui, par état ou par penchant, s'intéressent aux productions guées de la presse et aux arts qui s'y rattachent.

Le prix de l'abonnement est fixé provisoirement à *six fran* un volume de 100 pages, avec titre et table.

HISTOIRE DE LA ROBE SANS COUTURE DE N. S. J CHRIST, révérée dans l'Église du Monastère des Re Bénédictins d'Argenteuil, avec un abrégé de l'H de ce Monastère par un Religieux Bénédictin de l grégation de St-Maur.

PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION POUR L'HISTOIRE ET LES ANTIQUI DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

Tirées à 75 Exemplaires pour le Commerce.

CRONICA

Abbatum Monasterii de Dunis,

PER FRATREM ADRIANUM BUT.

Prix 7 F

ANNALES

De la Société d'Emulation,

Prix d'une année 10 F